

Abbé J. BERTHIER, M. S

LA MÈRE SELON LE CŒUR DE DIEU

OU

Devoirs de la Mère Chrétienne

ENVERS SES ENFANTS

NEUVIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

(Édition Illustrée)

*Numquid oblivisci potest mulier
infantem suum ?*

Une mère peut-elle oublier son
enfant ? (Isaïe. XLIX, 15)



5, rue Bayard, PARIS-8^e

-1926- 1/2. n 389 ter !

LA MÈRE

SELON LE CŒUR DE DIEU



SAINTE MONIQUE ET SAINT AUGUSTIN

Abbé J. BERTHIER, M. S

LA MÈRE SELON LE CŒUR DE DIEU

OU

Devoirs de la Mère Chrétienne

ENVERS SES ENFANTS

NEUVIÈME ÉDITION REVUE ET CORRIGÉE

(Édition Illustrée)

*Numquid oblivisci potest mulier
infantem suum ?*

Une mère peut-elle oublier son
enfant ? (Isaïe. XLIX, 15)

5, rue Bayard, PARIS-8^e

IMPRIMATUR

Parisiis, die 16 Martii 1898.

† FRANCISCUS CARD. RICHARD
arch. Parisiensis.

IMPRIMATUR, QUINTA EDITIO

Gratationopoli, die 1^a Januarii 1898.

A. PAILLET, *vic. gén*

A MARIE

La Mère sans tache du Fils de Dieu

NOTRE MÈRE

APPROBATION

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le livre intitulé : *La Mère selon le cœur de Dieu*. Après un court préambule, il expose successivement les obligations qu'impose à la mère chrétienne la double éducation de ses enfants, l'éducation physique et l'éducation spirituelle. Ce plan simple, naturel et complet, est heureusement conçu et solidement exécuté. Le style de l'ouvrage est clair, facile, correct, simple, onctueux, parfaitement approprié au sujet. Quant au fond, tout y respire la sagesse, la prudence, en même temps que la foi et la piété. Je forme donc le vœu que cet excellent livre devienne le manuel des mères chrétiennes, qui, pour remplir leurs devoirs, n'ont souvent besoin que d'instruction et de direction ; car le dévouement et la bonne volonté leur font bien rarement défaut.

F. MUSSEL, *vicaire général*.

Grenoble, 15 septembre 1894.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, nous déclarons que si, dans le cours de cet ouvrage, nous avons donné quelquefois le titre de Saint ou de Bienheureux à quelques personnages recommandables par leurs vertus, c'est uniquement en témoignage de notre vénération pour eux, et nullement dans la pensée de prévenir le jugement du Saint-Siège. Nous déclarons pareillement que les grâces, révélations et faits extraordinaires que nous avons rapportés, n'ont qu'une autorité purement humaine, excepté en ce qui a été approuvé et confirmé par ce même Siège Apostolique au jugement infaillible duquel nous soumettons sans réserve aucune, et pour toujours, **notre** personne, nos paroles et nos écrits.

INTRODUCTION

Il est entre l'Eglise du ciel et celle de la terre une merveilleuse harmonie : de même qu'au ciel il y a différents degrés dans la béatitude et dans la gloire, de même ici-bas, l'Eglise, variant pour les hommes les moyens de sanctification, leur offre des états divers, où ils peuvent mériter chacun des récompenses particulières.

Dignés du Dieu qui les a établis, tous ces états sont saints ; mais tous n'ont pas la même perfection, ni la même utilité pour le salut. Le plus élevé, sans contredit, est l'épiscopat, chargé de perpétuer à travers les siècles la mission de Jésus-Christ sur la terre ; au second rang se place la vie religieuse, où l'homme, dans un sacrifice absolu, se consacre à Dieu tout entier. Vient ensuite la virginité, qui, selon le langage des Pères, a attiré le Fils de Dieu sur la terre, qui peuple le ciel d'élus et qui fait la gloire du sacerdoce catholique. Enfin se présente le mariage chrétien, l'un des sept sacrements de la loi nouvelle, appelé par l'Apôtre une honorable alliance. Notre-Seigneur l'a institué pour perfectionner dans les époux leur amour mutuel, et on rencontre dans tous les siècles des chrétiens engagés dans le mariage, qui y pratiquent d'héroïques vertus.

Citons pour exemple saint Henri, empereur d'Allemagne. A son lit de mort, il fit appeler les parents

de sainte Cunégonde, son épouse, et quelques-uns des princes de la cour; et, prenant la main de la sainte impératrice: « Je vous recommande, leur dit-il, celle que vous m'avez donnée pour épouse; la voici; je l'ai reçue vierge, et vierge je vous la rends. » Parfaits imitateurs de Marie, Mère de Dieu, et de Joseph, son chaste époux, ils avaient, pendant plus de vingt années, vécu dans l'union la plus virginale et la plus sainte.

Assurément, selon le mot de saint Jérôme, « Dieu n'impose point la vie des anges, il se contente de l'enseigner; » il invite au plus parfait, mais sans y obliger. En dehors de la chasteté parfaite gardée dans le mariage d'un libre et mutuel consentement des époux, il reste une autre tâche glorieuse révélée par saint Paul, dans les termes les plus exprès, à l'épouse chrétienne: « La femme, dit-il, se sanctifie en mettant des enfants au monde; » grande mission qui associe, en quelque sorte, l'épouse à la puissance féconde et aux admirables desseins du Créateur.

Malheur donc aux femmes qui, d'un côté renonçant à l'héroïsme d'une chasteté absolue, de l'autre cédant, par une lâche défiance de la Providence et de l'avenir, à la crainte égoïste des saintes fatigues de la maternité, transgressent d'une manière grave les saintes lois du mariage chrétien. Elles errent dans les voies ténébreuses de l'égoïsme et de la sensualité, qui aboutissent à la perte. Mais « heureuses, au contraire, celles dont les entrailles saintement fécondes ont donné à la terre et au ciel des enfants nombreux. Et heureuses les mamelles qui

les ont allaités. Jamais une mère ne mit de plus nobles bijoux sur son cœur (1). »

Dans les ténèbres de l'idolâtrie, la femme païenne, sans comprendre toute la dignité de sa mission, était noblement fière cependant de sa fécondité : c'était avec un légitime orgueil qu'elle se réjouissait d'avoir de nombreux enfants en qui elle pût revivre elle-même, qui fussent les héritiers des vertus de leurs ancêtres, l'espérance et le soutien de leur patrie.

On connaît l'histoire de Cornélie. Un jour qu'une dame romaine la priait de lui montrer ses ornements : « Attendez quelques instants, » répondit la noble mère ; et quand ses fils rentrèrent des écoles de Rome : « Voici, dit-elle en les montrant, les ornements de Cornélie. »

A combien plus juste titre la mère chrétienne doit-elle être fière de ses glorieuses fonctions. En effet, dans l'enfant qu'elle porte, sa foi lui découvre un être immortel, fait à l'image de Dieu. A peine aura-t-il vu le jour qu'il deviendra enfant de l'Eglise. Sa première parole nommera son Père du ciel en même temps que celui de la terre ; au premier rayon de son intelligence naissante, au premier battement affectueux de son cœur, il commencera à s'élever jusqu'à son Créateur par la connaissance et par l'amour. Formé par une mère pieuse, cet enfant, tout permet de l'espérer, viendra augmenter le nombre de ceux qui mettent leur bonheur à louer Dieu et à le servir ; car les leçons de

(1) M^{re} DUPANLOUP. De l'Éducation.

la mère ont sur son enfant un empire de douceur et de persuasion auquel rien ne saurait résister.

« L'homme, au moral comme au physique, n'est que ce que la femme le fait, a dit le P. Ventura. La même mère qui lui a donné la vie du corps par son sang lui donne la vie de l'intelligence par sa parole.

» C'est ordinairement la femme qui fait le bonheur ou le malheur de la famille, et qui est le grand instrument, le grand levier de sa moralité ou de sa corruption. Souvent la famille tout entière n'est que ce que la femme la fait. Elle n'est que le miroir de ses bonnes qualités ou de ses défauts, de ses vertus ou de ses vices. »

Quelle salutaire influence n'exerceraient donc pas les mères si, avec un généreux dévouement, avec une sainte persévérance, elles se mettaient résolument à l'œuvre ! Par elles, ce n'est pas seulement la famille, c'est la société tout entière qui serait régénérée. C'est pour aider la femme chrétienne à cette œuvre réparatrice, dont les circonstances actuelles font sentir davantage encore le besoin, que nous publions ce livre. Dans ces quelques pages, nous lui exposerons successivement toutes ses obligations, désireux de les lui faire comprendre et aimer, pour mieux l'engager à les remplir. Fidèle à ses devoirs, la mère de famille réussira à faire de ses enfants des hommes et des chrétiens, tandis que sa négligence les exposerait aux plus redoutables périls, et les conduirait aux chutes les plus déplorables. Par l'oubli coupable d'une seule des graves obligations que la maternité lui impose, la

femme chrétienne peut compromettre tout à la fois l'avenir et le salut éternel de ses enfants, et se jeter elle-même hors de la voie qui mène au ciel. Donc quelle importance pour elle de remplir, sans exception aucune, tous ses devoirs et par cela même de les connaître, puisqu'elle ne saurait, en les ignorant, les mettre en pratique ?

Sans doute, bien des fois ce livre tombera entre les mains de mères qui ont mis à s'instruire de ce qu'elles doivent à leurs enfants tout le soin qu'exige d'elles une connaissance si nécessaire ; mais combien peut-être, au milieu des sollicitudes et des préoccupations de la vie, ont perdu de vue quelques-unes de leurs obligations ! Cet écrit est destiné à les leur rappeler toutes. Aussi avons-nous tâché de n'y rien omettre et en même temps de n'y rien exagérer.

Après avoir parlé tout d'abord de l'amour maternel en général, amour qui est l'âme, pour ainsi dire, et l'inspirateur de tous les autres devoirs de la mère, après avoir flétri l'un des plus funestes défauts de cet amour, nous traitons en détail des soins tant corporels que spirituels dus par la mère à ses enfants ; mais, sans qu'il soit besoin même d'en avertir, on comprend que les soins spirituels aient réclamé de nous plus de développements et que nous leur ayons donné de beaucoup la plus large part.

Traiter de l'éducation, c'est une tâche difficile ; aussi, nous ne craignons pas de l'avouer, nous avons cherché un concours partout où nous avons pu le trouver. Nous avons fait appel à l'autorité de l'expérience comme à celle des auteurs qui ont le

mieux étudié la même question que nous; et souvent, pour donner plus de poids à nos conseils, nous avons préféré citer plutôt que de parler nous-mêmes. Nos lectrices nous sauront gré d'avoir à la fois mis sous leurs yeux et réuni de nombreux exemples, choisis dans la vie des femmes qui se sont sanctifiées dans le mariage, ainsi que de lumineux et éloquents passages, tirés des Saints Livres, des Pères de l'Eglise et des moralistes qui, à une époque encore récente, ou de nos jours, ont écrit d'une manière plus compétente sur l'éducation.

Pour ne point rompre l'unité de notre livre, nous avons renvoyé à la fin deux Appendices qui le complètent et que nous aurions regretté d'omettre, parce qu'ils nous ont paru avoir un côté pratique très utile.

Le premier traite des devoirs de la femme chrétienne envers son époux et envers ses domestiques; le second, des exercices de piété dans lesquels elle puisera la force de remplir toutes ses obligations.

Que Notre-Seigneur, par Marie, bénisse cet humble travail, pour sa plus grande gloire et le salut des âmes rachetées par son sang!

LA MÈRE

SELON LE CŒUR DE DIEU

I. — L'AMOUR MATERNEL

Une mère peut-elle oublier son enfant? dit l'Esprit-Saint, et la femme peut-elle se dépouiller jamais de sa tendresse pour le fruit de son sein? Son cœur est une source inépuisable de continuelle sollicitude et d'amour; elle aime ses enfants plus que tout au monde, plus qu'elle-même! Parmi tant de tableaux de l'amour maternel que l'histoire s'est plu à nous retracer, nous n'en trouvons pas de plus touchant que celui où l'Écriture nous peint la tendresse de la mère du jeune Tobie.

Accompagné de l'archange Raphaël, caché sous une forme humaine, ce jeune homme venait de partir pour la terre des Mèdes; sa mère aussitôt de pleurer et de dire, dans sa douleur, à son mari: « Vous nous avez ôté le bâton de notre vieillesse, et vous l'avez éloigné de nous. Plût à Dieu que nous n'eussions jamais possédé la somme d'argent pour laquelle vous l'avez envoyé si loin! Le peu de bien que nous avons ne nous suffisait-il pas? et n'était-ce pas pour nous une grande fortune que de voir notre fils à nos côtés? — Ne pleurez pas, répondait le vieillard, l'ange du Seigneur accompagnera notre enfant. » Et ces paroles essuyaient un instant les larmes et apaisaient les plaintes de la mère. Mais ne voyant pas

revenir au jour fixé celui qu'elle aimait, elle versait des pleurs abondants qu'aucune consolation ne pouvait tarir. « Hélas ! hélas ! que je suis malheureuse, répétait-elle ; mon fils, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, vous, la lumière de nos yeux, l'appui de notre vieillesse, la consolation de notre vie et l'espoir de notre postérité ? Puisque vous étiez notre tout en ce monde, nous n'aurions pas dû vous laisser nous quitter. — Calmez vos inquiétudes, reprenait le vieux Tobie, notre fils est en sûreté ; l'homme à qui nous l'avons confié est fidèle. » La mère néanmoins ne voulait recevoir aucune consolation ; mais tous les jours, quittant sa maison, elle parcourait tous les chemins par lesquels elle pouvait espérer de voir revenir son enfant, cherchant à le découvrir dans le lointain. Chaque jour, elle allait s'asseoir sur une montagne qui dominait la route, et d'où elle promenait au loin son regard. L'ayant enfin aperçu, elle le reconnut aussitôt, courut porter à son mari l'heureuse nouvelle de l'arrivée de leur fils, puis embrassa ce cher enfant avec des larmes de joie.

Citons encore un trait admirable que l'Esprit-Saint lui-même nous a conservé. Les Gabaonites ayant demandé qu'on leur livrât les enfants de Saül pour venger sur eux le sang de leurs concitoyens que ce roi avait mis à mort, David leur en livra sept, qui furent crucifiés sur une montagne. Respha, mère de deux de ces malheureuses victimes, non seulement voulut assister au supplice de ses deux enfants et leur aider, par sa présence, à braver les horreurs de la mort ; mais après même qu'ils eurent rendu le dernier soupir, elle étendit un cilice sur le rocher, et demeura là, assise, veillant à côté de leurs

cadavres, et écartant pendant le jour les oiseaux de proie qui cherchaient à s'abattre sur eux, et pendant la nuit les animaux féroces qui menaçaient de les dévorer. David admira l'amour plus fort que la mort de cette mère généreuse, dont il fit lui-même ensevelir les enfants.

Mais qu'est-il besoin de chercher dans l'histoire des exemples où éclate l'amour maternel? Ne suffit-il pas, Mères chrétiennes, de vous rappeler à votre propre cœur? Ne sentez-vous pas au dedans de vous-mêmes comme une force irrésistible qui vous pousse à ne vivre que pour vos enfants? Oui, vous aimez, et c'est pour cela que votre vie se passe le plus souvent dans la sollicitude et dans les pleurs. C'est l'amour de vos enfants qui fourait à vos yeux toutes leurs larmes, et à votre poitrine ses sanglots. Pourquoi faut-il que vous perdiez parfois la consolation et la récompense que Jésus-Christ a promises à ceux qui pleurent, en ne réglant pas toujours les sentiments de votre cœur par la raison et par la foi?

Oui, que la mère aime ses enfants, rien n'est plus légitime et Dieu même le lui commande; cet amour est le foyer où elle puisera le dévouement nécessaire à l'accomplissement de ses devoirs envers eux; il est l'âme de tout ce qu'elle devra faire pour leur bien; mais cet amour a ses règles, et il faut savoir l'y soumettre; que toujours, par conséquent, il soit tendre sans faiblesse, et ferme sans dureté; qu'il ait soin de se tenir en garde contre d'odieuses préférences, et à plus forte raison contre toute marque de haine et de mépris. Le même pour tous ses enfants, le cœur d'une mère se donne également à tous; courageux et constant, il ne recule devant aucune peine et ne redoute aucun sacrifice; **l'ingratitude est inca-**

pable de l'abattre ou de l'affaiblir. Mais, avant tout, l'amour maternel doit être chrétien, c'est-à-dire réglé par la loi de Dieu et par les maximes du saint Évangile.

II. — LES PRÉFÉRENCES

Nous l'avons remarqué, et il importe d'entrer sur ce sujet dans quelques détails : la mère doit aimer tous ses enfants sans exception. Ne sont-ils pas tous comme une portion d'elle-même ? Ne les a-t-elle pas tous portés dans son sein et nourris de son lait ? Concentrer donc toutes ses affections sur un seul ou sur quelques-uns d'entre eux, ce serait avoir pour les autres une espèce d'indifférence ou même d'aversion, ce serait aller à la fois et contre la nature et contre la loi de Dieu ; ce serait perdre les uns par excès, les autres par défaut de tendresse maternelle. Les préférences injustes, en effet, sont le plus souvent funestes à ceux des enfants qui en sont l'objet, comme à ceux qui en sont privés.

L'enfant qui se sent l'objet de la prédilection de ses parents devient orgueilleux et fier ; il finit par n'avoir pour ses frères que du mépris ; tout rempli de lui-même, il est d'un insupportable égoïsme ; en un mot, c'est un enfant gâté, c'est-à-dire perdu, comme parle M^{sr} Dupanloup dans son ouvrage *De l'Éducation*, que nous aurons l'occasion de citer souvent.

Ceux qui se voient privés injustement des caresses et des faveurs que leurs parents prodiguent avec tant de profusion à leurs autres enfants, deviennent timides, mornes et défiants dès leur plus tendre jeunesse. Ne pouvant se développer par d'heureuses saillies, leurs facultés naturelle; res-

L'AMOUR MATERNEL

tent enfouies sous un froid silence. Leur cœur ne pouvant pas même aimer une mère qui ne les aime pas, devient dur et insensible. Plus tard, l'envie pousse des racines profondes dans leur âme; ils sont pleins de jalousie et quelquefois même de haine contre ceux qu'on leur a préférés : jalousie et haine qui amènent souvent les plus funestes divisions dans les familles et ne finissent parfois qu'avec la vie. Quelle fut la source des guerres d'Esau contre Jacob, sinon la prédilection qu'avait pour Jacob Rébecca leur mère?

Personne n'ignore cette histoire que rapportent les Saints Livres : Jacob aimait Joseph plus que tous ses autres enfants, parce qu'il l'avait eu dans sa vieillesse, et aussi, sans doute, à cause de ses admirables qualités et de son innocence. En témoignage de la tendresse et de l'estime singulière qu'il avait pour cet enfant, il l'avait revêtu d'une robe de diverses couleurs. Voyant cette prédilection de leur père pour Joseph, les autres enfants de Jacob conçurent de tels sentiments de haine contre leur jeune frère qu'ils ne pouvaient lui parler sans aigreur. Un jour, pendant qu'ils gardaient leurs troupeaux, ils voient venir de loin Joseph, que Jacob envoie pour surveiller leur conduite coupable. « Allons, se disent-ils entre eux, excités par leur humeur jalouse, allons, mettons-le à mort et jetons-le dans cette vieille citerne. » Sur le conseil de Ruben, leur aîné, ils se désistent, il est vrai, de leur criminel dessein; mais à peine Joseph est-il arrivé auprès d'eux qu'ils le dépouillent de sa robe aux couleurs variées qui leur rappelle l'amour de Jacob pour lui, le descendent dans la citerne, puis le vendent vingt pièces d'argent à des marchands ismaélites. Hélas! que la prédilection qu'il avait pour Joseph coûta de

larmes à ce père ! Quelle ne fut pas sa douleur quand il reçut, toute teinte de sang, la robe dont il avait revêtu son enfant ! Il déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice, et ne cessa de pleurer et de redire dans l'amertume de son âme : « Une bête cruelle a dévoré Joseph ! » En vain tous ses autres fils se réunirent pour essuyer ses pleurs ; il ne voulut recevoir aucune consolation.

● Mère ! elle vous coûtera cher cette tendresse aveugle que vous avez pour quelques-uns de vos enfants et que vous refusez aux autres. Les préférences injustes qui sèment la division entre les frères font aussi le malheur des parents. *Flattez, caressez votre fils*, dit l'Esprit-Saint, *et il se rendra redoutable*. Cet enfant, l'unique objet de l'amour de sa mère, ne tardera pas de se persuader qu'il a droit à toutes les distinctions dont on le flatte ; l'orgueil et l'égoïsme que les préférences développent en lui le rendront bientôt arrogant, dur et insoumis à l'égard de ses parents eux-mêmes.

Et ces autres enfants, aigris par l'indifférence ou même les dédains qu'une mère leur témoigne, quelle consolation donneront-ils à celle qui l'a traitée injustement ? Au lieu d'une filiale tendresse, ils n'auront pour elle que défiance et aversion. S'ils ne peuvent s'éloigner d'elle, au moins chercheront-ils à se soustraire à sa direction et à son autorité ; peut-être même se porteront-ils à haïr celle qu'on ne peut maudire ni haïr, sans devenir l'objet de la haine et de la malédiction divines.

Insensées donc sont les femmes chrétiennes qui n'ont que des caresses et des éloges pour un enfant favori ; pour un fils, peut-être, sous prétexte qu'il est l'espoir de la famille ; pour une fille parce qu'elle montre plus d'intelligence, d'amabilité et de grâces extérieures que ses sœurs, et qui ne

savent donner presque aucune marque d'affection à leurs autres enfants, n'ayant souvent pour eux que des paroles de mépris et d'injure, soit en famille, soit devant les étrangers. Tandis que les enfants issus d'un second mariage absorbent toute la tendresse de leur mère, leurs aînés sont quelquefois tristement délaissés; et le pauvre orphelin ne trouve, hélas! qu'une marâtre dans celle qui devrait avoir pour lui tout l'amour et tous les soins d'une mère! Que dire des femmes qui oseraient ou dépouiller injustement quelques-uns de leurs enfants des biens qui leur reviennent pour en enrichir les autres, ou négliger gravement l'éducation de plusieurs pour rendre plus brillante celle de l'enfant préféré?.....

Celles qui nous liront sont loin, sans doute, d'un pareil aveuglement; mais peut-être sentent-elles au dedans d'elles-mêmes plus de tendresse pour celui de leurs enfants dont le caractère leur plaît davantage, et peut-être aussi sont-elles portées à lui donner des marques d'une particulière affection. Qu'elles soient en garde contre cette tendance de leur cœur, et ne fassent jamais rien extérieurement qui sente une préférence injuste. Si quelques enfants sont moins bien doués que d'autres, la faute en est-elle à eux? Il serait donc cruel de rendre plus malheureux encore par des dédains celui qui l'est déjà par la privation de don de la nature. Ecoutez, du reste, cette remarque pleine de sagesse d'un illustre prélat: « Trop souvent on s'effraye sans raison des défauts du premier âge: sous l'écorce la plus raboteuse il y a quelquefois un tronc vif et plein de sève qui donnera d'excellents fruits; comme aussi quelquefois une superficie douce et polie cache un fond trompeur..... Il faut surtout se défier de ce qu'on nomme de

jolis enfants, je ne dis pas qu'on doit se prévenir contre eux, mais il faut bien y regarder : ils donnent rarement ce qu'ils promettent (1). »

SOINS CORPORELS

I. — SOINS QUE RÉCLAMENT LA VIE ET LA SANTÉ DE L'ENFANT.

N'aimez pas de bouche et en paroles seulement, dit l'Esprit-Saint, *mais aimez en œuvres et en vérité.* Dieu ne commande pas tant à la mère chrétienne un amour d'affection et de pur sentiment à l'égard de ses enfants, qu'un dévouement efficace et généreux qui la porte à prendre soin de leur corps et de leur âme. Elle serait stérile et vaine la tendresse de la mère qui ne donnerait pas à ses enfants les soins corporels et spirituels que nous tâcherons d'exposer dans le cours de cet ouvrage.

Les premiers soins corporels que la mère doit à ses enfants ont pour objet la vie et la santé de ces tendres êtres, au développement physique desquels Dieu lui commande de veiller. La sollicitude de la femme pour la santé et la vie de son enfant doit commencer dès l'instant où elle devient mère. C'est pour elle un devoir rigoureux d'éviter tout ce qui pourrait nuire au fruit qu'elle porte dans son sein par la bénédiction du ciel. Pendant le temps de sa grossesse et surtout pendant le second et le troisième mois où, au témoignage des médecins, la vie de l'enfant est plus fragile, ce serait de la part d'une femme de cou-

(1) M^{re} DUPANLOUP.

pable imprudence que de porter de lourds fardeaux et de se livrer à de graves excès d'intempérance, à des travaux trop pénibles, à des accès violents de colère et à de longs et amers chagrins. Combien d'enfants, par la faute de leur mère, naissent difformes, et combien d'autres meurent avant de naître et sont ainsi privés à la fois de la vie du corps et de celle de l'âme : malheur irréparable qu'une femme doit redouter et prévenir par la vigilance la plus attentive. Un pareil malheur, s'il lui arrivait par sa faute, remplirait sa vie de tristesse et de remords. « Aussi avec quel respect religieux une femme chrétienne porte-t-elle en son sein, comme dans un sanctuaire béni de Dieu, la grâce qu'elle a reçue de lui. Avec quelle ineffable sollicitude elle pense à ce faible corps qui ne fait qu'un encore avec elle-même ! Quel amour et quels pieux ménagements !..... Quelle gravité sainte, quelle réserve, quel calme de toutes les passions, afin que la vie de cet enfant se forme sans secousse violente, dans la profonde paix d'une âme tranquille, afin qu'il soit ainsi prédisposé, autant que possible, à des mœurs paisibles et vertueuses (1) !..... »

Après la naissance de l'enfant, de quelle nouvelle sollicitude ne faut-il pas entourer, surtout pendant les premiers mois, cette existence si frêle et si délicate ! Quelle attention à ne laisser l'enfant endurer ni le froid ni la faim ; à le préserver d'un air humide ou vicié, en ne mettant jamais le berceau dans un endroit frais ni malpropre ! Qui ne le sait ? L'humidité ou la malpropreté du berceau et des vêtements sont la source d'une foule de maladies. Il est des mères de famille de nos

campagnes qui ont de sérieux reproches à se faire sur ce point. Personne ne l'ignore : une femme se rendrait gravement coupable en faisant coucher avec elle, au risque de l'étouffer, un enfant qui aurait moins d'un an accompli. Et n'est-ce pas aussi une négligence blâmable que de laisser longtemps les petits enfants seuls, exposés quelquefois à se jeter dans le feu, à faire des chutes dangereuses, à tomber sous la dent et sous les pieds de quelque animal, ou de les confier à d'autres enfants trop faibles pour les porter et incapable de les défendre ? Combien d'imprudences de ce genre se commettent chaque jour ! Elles sont, il est vrai, rarement suivies d'accidents graves. mais si les anges gardiens des enfants les préservent des périls auxquels on les expose, les mères sont-elles innocentes devant Dieu ? Il importe encore de ne point bercer trop rudement les petits enfants et de ne point souffrir qu'ils couchent avec des personnes âgées ou malades.

Quand, protégé par la tendresse maternelle, l'enfant s'est fortifié et a grandi, qu'on ait garde de l'occuper à des travaux au-dessus de ses forces, surtout si ces travaux sont assidus et prolongés ; ce serait ruiner la santé d'un enfant que de l'envoyer au service d'un maître qui soumettrait ce faible corps à de trop rudes labours. Beaucoup de jeunes gens ont une taille étiolée, sont contrefaits et épuisés à vingt ans, par suite de l'excès de travail auquel a été condamnée leur enfance. Il faut aussi y regarder de près avant de se décider à faire entrer des enfants de dix à quinze ans dans des ateliers et des fabriques, où, dit-on, ils gagnent leur vie de bonne heure, mais où, souvent aussi, ils trouvent de bonne heure la mort.

Des parents chrétiens oseraient-ils pousser la

dureté jusqu'à faire subir à leurs enfants de mauvais traitements non moins funestes à leur tempérament moral qu'à leur santé? Une mère pourrait-elle reculer lâchement devant les dépenses qu'entraîneraient la visite d'un médecin et l'emploi des remèdes nécessaires à un enfant malade? La pauvreté, sans doute, impose souvent la dure nécessité de voir souffrir ceux que l'on aime sans pouvoir leur procurer de soulagement; mais alors une femme chrétienne sent dans son cœur d'une manière plus vive que son enfant dans son corps les souffrances qu'elle ne peut adoucir.

M^{me} Acarie, dans les maladies de ses enfants, les soignait elle-même, passait les nuits auprès d'eux, leur rendait tous les services dont ils avaient besoin. Quand ils lui en témoignaient leur peine, elle répondait que c'était là sa consolation; cette manière d'agir à leur égard produisait les meilleurs effets. La charité avec laquelle cette bonne mère les soignait, les encourageait à souffrir avec patience; ils se prêtaient à tout pour lui épargner des fatigues par leur prompt guérison; enfin ils apprenaient d'elle à se vaincre quand il faudrait rendre aux autres les mêmes services (1).

II. — DE LA NOURRICE DE L'ENFANT

En lui donnant un enfant, Dieu dit à la femme :
« Recevez cet enfant et nourrissez-le-moi, je vous

(1) L'abbé Boucher, auquel nous empruntons tous les traits de la vie de M^{me} Acarie cités dans cet ouvrage. On sait que M^{me} Acarie, après avoir édifié le monde par le spectacle de ses vertus, entra comme Sœur converse dans un monastère de Carmélites. L'Eglise l'a déclarée Bienheureuse.

donnerai moi-même votre récompense. » Une mère chrétienne ne devrait pas, sans de légitimes raisons, souffrir que son nouveau-né suçât un autre lait que le sien. La nature lui commande de le nourrir elle-même, et l'amour maternel devrait la porter à ne point reculer devant cette tâche. Un lait étranger, étant moins en harmonie avec la nature de l'enfant, lui est souvent moins salubre, et l'enfant n'aime jamais autant la mère qui ne l'a point nourri : une étrangère a reçu ses premières caresses, recueilli son premier sourire, apaisé les cris et essuyé les larmes de ses premières douleurs. La reine Blanche, mère du grand saint Louis, ne voulut jamais confier à une étrangère le soin de nourrir son fils. Un jour même qu'elle était malade, elle ne permit point à une femme de sa cour d'offrir son sein au jeune prince, disant qu'elle ne voulait partager avec personne une charge si chère à son cœur. — Quoique bien jeune, d'une santé délicate et chargée d'un grand train de maison, M^{me} de Chantal nourrit de son lait les six enfants qu'elle eut en huit années de mariage; et aujourd'hui encore, des femmes remarquables par leur nom et leur fortune marchent sur les traces de ces saintes et généreuses mères. On ne saurait condamner, sans doute, celles qui, pour de bonnes raisons, se déchargent sur une nourrice de l'obligation d'allaiter leurs enfants; mais est-on excusable quand on recule devant ce devoir par vanité, ou par la crainte lâche des fatigues et de la sollicitude maternelles? Comment une mère peut-elle se décider à envoyer loin d'elle son nouveau-né confié à une femme inconnue? Et ne serait-ce pas un crime que de se dessaisir de ce dépôt sacré sans s'informer avec soin de la santé, de la vigilance et surtout de la conduite de la nourrice qui devra,

pendant quelques années, le garder pour la mère et pour Dieu? Car si la femme chrétienne est, dans certains cas, légitimement dispensée de l'obligation de nourrir elle-même son enfant, elle ne l'est jamais de l'obligation de choisir une nourrice d'une bonne santé et surtout de bonnes mœurs. Qui ne le sait? L'enfant suce avec le lait les maladies et les vices de celle qui le nourrit (1). Et d'ailleurs, combien d'enfants meurent au berceau par la négligence des femmes auxquelles les ont confiés des mères imprudentes! Ce serait aussi compromettre la santé d'un enfant de le priver trop tôt du lait dont il a besoin, pour lui imposer d'autres aliments que sa faiblesse ne peut pas encore supporter. Vivant dans un état voisin de la pauvreté, quelques femmes se hâtent de sevrer avant le temps leur propre enfant, pour offrir le sein à un nourrisson étranger et se créer quelques ressources. Mais qu'on prenne garde de compromettre les forces, et peut-être la vie d'un enfant, pour se procurer un avantage matériel de bien moindre importance.

III. — DE LA NOURRITURE

Dès que l'enfant n'a plus besoin du lait maternel, il faut que sa nourriture soit autant que possible saine et abondante, sans profusion toutefois et sans

(1) « Je connais, écrit l'abbé Bautain, je connais une personne qui a été tourmentée toute sa vie par des dartres, dont le virus lui a été transmis avec le lait de sa nourrice. Les médications les plus énergiques n'ont jamais pu l'en délivrer; elle portera ce feu dans son corps jusqu'à la mort, et avec ce feu toutes les ardeurs physiques et morales qu'il a produites, c'est-à-dire un tempérament irritable et une activité inquiète et fiévreuse. » Le Dr Descurets parle d'enfants morts de convulsions pour avoir pris le sein de leurs nourrices quand elles étaient ivres et peu d'instants après qu'elles s'étaient livrées à un accès de colère.

vaine délicatesse, comme parle Mgr l'évêque d'Orléans. Priver l'enfant des aliments substantiels nécessaires à son développement physique, c'est le condamner à rester toujours sans vigueur. On doit se garder, sans doute, de lui donner à manger toutes les fois qu'il le demande; mais ce serait un abus encore plus condamnable que de le laisser endurer la faim. « Il faut, dit Fénelon, régler ses repas, en sorte qu'il mange toujours à peu près aux mêmes heures; qu'il mange assez souvent à proportion du besoin; qu'il ne mange point hors de son repas, parce que c'est surcharger l'estomac pendant que la digestion n'est pas finie; qu'il ne mange rien de haut goût qui l'excite à manger au delà du nécessaire et qui le dégoûte des aliments plus convenables à la santé; qu'enfin on ne lui serve pas trop de choses différentes, car la variété des viandes qui viennent l'une après l'autre soutient l'appétit après que le vrai besoin de manger est satisfait. »

Saint Jérôme avait écrit dans le même sens à une dame romaine: « Que la nourriture de votre fille soit simple, lui disait-il; donnez à cette enfant des habitudes de tempérance; qu'elle se lève de table lors même qu'elle ne sera pas complètement rassasiée. » L'histoire de sainte Monique nous apprend à quel régime austère fut soumise, dès son enfance, cette admirable sainte. Dans ses premières années, hors les heures où elle prenait son modeste repas à la table de ses parents, Monique fût-elle dévorée de soif, sa gouvernante ne lui permettait jamais de boire une goutte d'eau, afin de l'habituer ainsi à la sobriété, à la pénitence, à la force d'âme et à l'esprit de sacrifice.

Pour prémunir ses enfants contre la sensualité, M^{me} Acarie faisait servir à table des nourritures

communes et presque toujours un seul plat. Elle exigeait encore qu'ils ne dissent jamais leur goût et qu'ils ne se rendissent nullement difficiles. Une de ses filles, qui n'avait que dix ans, fit un jour paraître du dégoût pour un mets qu'on avait servi : sa mère le lui fit donner à tous les repas pendant quinze jours ; et sa délicatesse fut si bien réprimée dans cette occasion, que rien de ce qu'on servit à table ne lui déplut par la suite. Sa seconde fille aimait les fruits : pour lui apprendre à tempérer ses désirs, sa mère lui redemandait quelquefois les fruits qu'elle venait de lui donner ; ou, si elle s'apercevait qu'elle les mangeât trop vite, elle la faisait desservir à l'instant.

De tels exemples condamnent énergiquement ces femmes qui, de nos jours, mettent toute leur tendresse pour leurs enfants à caresser leur palais par mille gourmandises. Vivant dans l'habitude de tout s'accorder à elles-mêmes, elles font servir à table des mets de toute sorte. Les enfants sont là ; ils promènent sur ces superfluités un regard avides ; et quand leur estomac est rassasié, leur désir de goûter de tout ne l'est pas encore. La mère de famille de nos campagnes est obligée de bannir de sa table frugale cette variété superflue ; mais elle permettra facilement à ses enfants de manger à toute heure et avec une avidité parfois inconvenante. Il est donc utile de le dire ici, en empruntant les paroles de l'Esprit-Saint : *Celui qui aime les festins sera dans l'indigence..... L'intempérance a conduit au tombeau un grand nombre d'hommes, et celui qui se préserve de ses atteintes aura une longue vie. Une douleur qui chasse le sommeil tourmente celui qui a mangé avec excès, tandis qu'un sommeil bienfaisant repose celui qui sait se modérer dans l'usage de la nourriture*

Funeste à la santé, l'intempérance appesantit encore l'esprit; elle engourdit l'âme et lui enlève toute activité. L'étude et le travail deviennent pour l'enfant intempérant un fardeau qu'il est incapable de soutenir; son intelligence est en quelque sorte étouffée. En lui les passions se développent avec une facilité effrayante, et elles ne rencontrent pas de résistance assez vive pour les réprimer. La chasteté, compagne et sœur de la tempérance, pourrait-elle établir son empire dans l'âme de l'enfant dont une mère trop faible flatte la gourmandise?

Ajoutons encore, avec l'Esprit-Saint, *que la modération dans le boire fait la santé de l'âme et du corps*. Aussi saint Jérôme, dans sa lettre à Læta, noble veuve romaine, lui recommandait-il d'accoutumer sa fille à se priver de vin. Ce conseil serait assurément peu goûté par les parents qui voient avec une sotte et grossière joie leurs jeunes enfants épuiser un verre de vin pur ou de liqueur, sans prévoir les conséquences que peuvent avoir de telles habitudes contractées dès l'enfance (1).

En finissant ce chapitre, inutile d'exhorter une

(1) « Aujourd'hui, écrit un docteur en médecine, on en est venu, dans beaucoup d'endroits, à croire que l'eau pure pourrait nuire aux enfants, et à leur donner du vin de très bonne heure pour en faire des hommes robustes. Loin de partager cette opinion, je pose en principe que l'habitude de l'eau pendant l'enfance et la jeunesse fortifie l'estomac et le corps, pour le reste de la vie, tandis que le vin délélite l'un et l'autre..... C'était une loi chez tous les peuples anciens, quand ils voulaient avoir des hommes distingués au physique et au moral, d'interdire le vin aux enfants et aux jeunes gens; et certes, rien n'est plus propre à ruiner les forces physiques et morales, que la surexcitation à laquelle le vin donne constamment lieu pendant l'enfance..... La meilleure des boissons, c'est donc de l'eau pure et non chauffée. Mais il faut habituer

femme chrétienne à répéter souvent à ses enfants ces paroles de nos Saints Livres : *Lorsque vous aurez mangé et que vous serez rassasiés, gardez-vous d'oublier le Seigneur votre Dieu.* Le chien a une caresse pour celui qui lui jette un morceau de pain; et chose triste à dire, il est des familles où l'on prend la nourriture que Dieu donne, sans offrir en retour à ce bon Maître un acte de reconnaissance, et ces familles sont chrétiennes!.....

IV. — DE L'ÉTAT.

Sous la douce influence des soins maternels, l'enfant a grandi. Devenu fort et vigoureux, il sera désormais capable de se pourvoir lui-même du nécessaire; c'est alors un devoir pour les parents de chercher à lui créer une position, ou à lui faire apprendre un état qui lui fournisse le moyen de se suffire à lui-même, et de vivre d'une manière conforme à sa condition et à sa naissance. L'oiseau n'apprend-il pas à ses petits à briser l'enveloppe de la graine dont ils se nourrissent? L'aigle n'invite-t-il pas ses aiglons à voler de leurs propres ailes? Il serait cruel d'abandonner de pauvres enfants, sans leur fournir un moyen d'existence, sans mettre entre leurs mains l'outil dont ils ont besoin pour gagner le pain de chaque jour. Comment excuser ceux qui, vivant dans une honnête aisance, envoient leurs enfants au service d'un maître chez qui, peut-être, ils trouveront, avec un assujétissement qui ne convient pas à leur condition, des travaux au-dessus de leurs forces

les enfants à ne boire qu'après avoir terminé leur repas. Cette règle qu'on néglige presque partout me paraît d'une haute importance. »

(HUFELAND, cité par l'abbé Collomb.)

et les plus grand dangers pour leur innocence ? Sont-ils moins coupables, les parents qui, refusant de se dessaisir de la plus petite portion de leurs biens, diffèrent indéfiniment par là le mariage de leurs enfants ? Ils ne prévoient pas les désordres dans lesquels se précipitera, peut-être pour leur honte, l'enfant auquel ils font essuyer cet injuste refus. Il serait imprudent, sans doute, qu'une mère abandonnât tous ses biens. « Ne cédez point à d'autres ce que vous possédez, dit l'Esprit-Saint, de peur d'avoir à vous en repentir plus tard, il vaut mieux voir vos enfants à vos genoux vous demander ce dont ils ont besoin que d'être obligé d'attendre d'eux le nécessaire. » Après s'être dépouillées de tout en faveur de leurs enfants, que de femme sont dans leur vieillesse réduites à la plus affreuse misère ! Mais pourquoi les parents ne céderaient-ils pas à leurs enfants, qui sont à l'âge de s'établir, une partie de ce que la mort les contraindra bientôt d'abandonner sans réserve ? — Il serait indigne d'une mère chrétienne de refuser une dot à l'enfant que Dieu appelle à la vie religieuse.....

Mais, hâtons-nous de le dire : dans un siècle où tout le monde a soif de bien-être, où chacun veut parvenir et ménager aux siens une position avantageuse, nous devons moins prémunir les mères de famille contre la négligence dont nous venons de parler, que contre un désir immodéré de procurer à leurs enfants une position plus aisée ou plus brillante que celle de leur parents. Telle mère qui se consume d'efforts pour faire le bonheur de ceux qu'elle aime, fait leur malheur en s'attirant leur mépris.

Un pezonage disait un jour à son concierge :
« Quand ce payan qui est sorti de chez moi

reviendra, vous lui direz que je n'y suis pas. » Le vieillard revient une fois, deux fois, trois fois, et toujours c'était la même réponse. A la fin, le pauvre homme se mit à pleurer et s'écria : « C'est pourtant bien dur d'être chassé de chez son fils. » Le concierge, consterné, se mit à pleurer avec lui; ce vieillard était vraiment le père du personnage en question.

Malheur aux parents si, pour procurer à leurs enfants un établissement ou une position avantageuse, ils avaient recours à l'injustice ou à des moyens que réprouvent la religion et les bonnes mœurs, comme si Dieu pouvait bénir une fortune élevée sur les ruines de la conscience!

V. — UN MOT DE L'AGRICULTURE

Ce serait ici le lieu de parler des diverses professions et carrières que peuvent embrasser les jeunes gens. A part quelques-unes qui sont marquées d'infamie, et dont, par conséquent, il ne peut être question avec une mère chrétienne, toutes sont utiles au bien de la société, toutes ont donné des élus au ciel. Nous nous abstiendrons donc de traiter des avantages et des dangers que peut offrir chacune d'entre elles; mais comment ne pas dire un mot d'un état aujourd'hui trop méprisé, et cependant estimable sous tant de rapports! J'ai nommé l'agriculture, cet art qu'on peut appeler le nourricier des peuples, l'agriculture dont tous les poètes ont chanté les charmes et qui a été en honneur chez tous les peuples, tant qu'y a été en honneur la vertu. Selon l'expression de nos Saints Livres, *l'agriculture a été créée par le Très-Haut*, et Dieu lui-même nous défend de la mépriser. C'est qu'elle entretient chez l'homme la santé, la

vertu et la foi, trois biens de tous les plus précieux.

« La boutique, le magasin, le bureau, le cabinet, que ces lieux sont étroits, obscurs, tristes, nauséabonds et malsains ! s'écrie un écrivain de nos jours, et combien sont à la gêne les honnêtes forçats que l'industrie, le commerce, l'étude, les affaires enchainent là, du matin au soir, à des travaux monotones et rebutants, où le corps dans la torture, l'âme dans l'engourdissement s'épuisent dans un air vicié ! L'atelier du villageois, c'est l'immensité des campagnes. » Là, sous l'influence bienfaisante d'un air abondant et pur, se développent sans entraves les forces physiques du laboureur, qu'entretiennent des aliments sains et que fortifient de rudes mais salutaires labeurs. Aussi est-ce dans nos campagnes qu'il faut aller pour trouver des membres vigoureux, des corps robustes, et des vieillards verts encore dans l'âge le plus avancé.

Avec la santé, fleurit souvent la vertu au sein de la vie champêtre. Les travaux pénibles de l'agriculture, en fatiguant le corps, en répriment les révoltes ; la nourriture douce et frugale du laboureur laisse endormi le feu des passions, que des exemples pervers ne viennent point réveiller. C'est aussi parmi les laboureurs qu'on trouve vivante encore cette foi de nos pères, qui semble aujourd'hui s'éteindre. « S'il est un fait incontesté, écrit M^{gr} Plantier, c'est que les populations agricoles sont partout les plus religieuses. » Dans d'autres états, l'homme, n'étant témoin que des œuvres de l'homme, oublie plus facilement son Créateur dont il ne voit pas l'action ; et se sentant l'auteur de tout ce qui l'entoure, il compte sur lui-même et croit pouvoir se passer de Dieu. Mais le laboureur est toujours en face des œuvres mer-

veilleuses du Créateur. Chaque jour à ses yeux le Seigneur étale les trésors de sa puissance et de sa miséricorde, et souvent aussi il fait éclater sa colère; les fleurs et les fruits, les frimas de l'hiver comme les chaleurs de l'été, une rosée bienfaisante comme une grêle dévastatrice, le soleil qui féconde comme le nuage obscur où s'amoncellent les tonnerres, parlent de Dieu au laboureur et lui font sentir sa dépendance de celui de la miséricorde duquel il attend le pain de chaque jour, et dont la colère, si elle se déchainait, le laisserait sans ressources.

Dans son village, le laboureur est du reste plus à l'abri des traits de l'impiété qui désole nos villes; les publications antireligieuses ont peine à pénétrer jusqu'à lui. Aussi, assez généralement, il vénère le prêtre, il respecte l'autorité de l'Eglise dont il accomplit les lois; la religion et tout ce qui y touche sont pour lui chose sacrée.

Que ne pourrions-nous pas ajouter des consolations de la vie des champs, des douceurs de la famille que l'humble laboureur est à même de goûter plus que personne! Mais ce que nous avons dit suffit pour faire aimer l'agriculture dont on ne se dégoûte que parce qu'on ignore les avantages qu'elle procure. « O laboureur, a dit, il y a longtemps, un poète, que vous seriez heureux, si vous saviez apprécier tous les biens dont l'agriculture est pour vous la source féconde! » Nous adressant donc aux femmes de la campagne, nous leur dirons: Vous ne pouvez rien désirer de plus pour vos enfants que la santé, la vertu et la religion, avec les douceurs d'une vie simple et paisible que l'agriculture leur fournit abondamment. Donc, loin de les détourner d'une profession si noble et si salubre, faites-la leur aimer et estimer, en leur

en démontrant l'utilité et les charmes. Donnez-leur du goût pour les travaux champêtres, et pour cette vie laborieuse et rude qui est la gardienne de leur innocence. Apprenez-leur à aimer ce champ arrosé des sueurs de leurs pères, et cette chaumière où sont morts leurs aïeux. Inspirez-leur de l'aversion pour cette manie de courir à la ville, aujourd'hui si répandue, et que des parents insensés et dégoûtés de la vie des champs entretiennent eux-mêmes chez leurs enfants.

A peine un jeune homme a-t-il atteint sa quinzième année qu'on s'occupe de lui procurer une place à la ville. On veut que la jeune fille quitte le toit de sa chaumière, pour devenir en ville demoiselle de magasin ou femme de chambre dans quelque grande maison. Ou bien, on entasse les jeunes gens dans des ateliers ou dans des fabriques, sans se préoccuper des discours qu'ils pourront y entendre, ni des exemples qu'ils auront sous les yeux. Par là, dit-on, on gagne davantage et avec moins de peine. Parents insensés qui raisonnez ainsi, ne songez-vous donc à procurer à vos enfants que le bien-être matériel, des vêtements à la mode et une nourriture plus délicate? Ne comptez-vous pour rien leur innocence? N'avez-vous nulle sollicitude pour leur salut éternel? Quoi! vous les lancez loin de vous sur une mer orageuse où très probablement ils feront un triste naufrage, qui leur enlèvera la vertu et peut-être la foi, et vous vous en consolez par la pensée de l'aisance dans laquelle ils vivront! Sont-ce là vos sentiments chrétiens?

Il s'en faut bien, du reste, que ces rêves de bonheur, dont vous vous flattez à l'égard de vos enfants, se réalisent; car là où l'on trouve des emplois plus lucratifs, on dépense aussi beaucoup

plus, et la santé s'altère bien plus vite. « La vie à la campagne, dit un écrivain, est moins brillante, mais elle est plus sûre et plus solide; l'argent placé en terre est toujours là. Dans l'industrie, une bourrasque passe et emporte tout. Il y a six mois, un homme était riche, aujourd'hui il est criblé de dettes. A la campagne, les journées sont moins bonnes, mais vous pouvez travailler tous les jours; ailleurs, vienne une perturbation dans les affaires, une exubérance de produits, voilà des milliers d'ouvriers jetés sur le pavé. Dans les grandes villes, aujourd'hui, on est obsédé de malheureux, d'hommes, de pères de famille qui voient agoniser devant eux de petits enfants, et qui viennent nous dire : « Sauvez-moi, ayez pitié » de mes enfants; je travaillerai au rabais; j'aime » mieux gagner quelques sous que de mendier. » Voilà ce que nous voyons tous les jours, ce qui nous désolè. En définitive, où se trouve la masse des pauvres? Est-ce à la campagne ou à la ville? »

VI. — DE L'ÉCONOMIE

Puisque, comme nous venons de le prouver, il y a obligation pour la mère de fournir à ses enfants un moyen d'existence et de les établir d'une manière conforme à leur condition, il s'ensuit qu'elle doit se procurer les ressources nécessaires pour remplir ce devoir, et elle se les procurera par l'économie, qui n'est autre chose que l'art de bien gouverner une maison.

« La plupart des femmes, dit Fénelon, négligent l'économie comme un emploi bas qui ne convient qu'à des paysans ou à des fermiers; ce n'est pourtant que par ignorance que l'on méprise cette science de l'économie. Il faut sans doute un génie

bien plus élevé et plus étendu pour s'instruire de tous les arts qui y ont rapport que pour discourir sur les modes et pour s'exercer à de petites gentilleses de conversation. »

Dieu lui-même a commandé l'économie à la femme dans plusieurs endroits de nos Saints Livres. Nous y lisons, en effet, que Raguel et sa femme, en quittant leur fille qu'ils venaient de donner pour épouse au jeune Tobie, lui recommandèrent « de régler sa famille et de bien gouverner sa maison. » « La femme forte, dit le Saint-Esprit, fait ses provisions de laine et de lin, que l'habileté de ses mains sait mettre en œuvre. Elle se lève avant l'aurore, pour donner la nourriture aux gens de sa maison. Rencontre-t-elle un champ qui arrondit son patrimoine, elle l'achète et y fait planter une vigne avec les ressources qu'elle s'est créées par son industrie. Quand elle a constaté le succès de ses entreprises, elle les poursuit avec ardeur, et ne laisse point sa lampe s'éteindre pendant la nuit, afin de travailler encore. Tantôt sa main se porte à de rudes labeurs, tantôt ses doigts manient le fuseau. Elle n'a rien à craindre pour sa maison du froid ni de la neige; car tous ses domestiques ont un double vêtement pour les en garantir. Elle examine avec soin tout ce qui se passe autour d'elle, et ne mange point son pain dans l'oisiveté. » Tel est le modèle que Dieu a mis sous les yeux des femmes chrétiennes, afin de les exciter à le retracer dans leur conduite. Comme la femme forte, une mère de famille doit chercher à acquérir les biens qui lui sont nécessaires et à conserver ceux que déjà elle possède; et c'est à ces deux points que se rattache tout ce que nous avons à dire sur le bon gouvernement d'une maison.

SOINS CORPORELS

On acquiert ce que l'on n'a pas par le travail et par l'industrie. — Ne nous arrêtons pas à prouver que le travail nous est nécessaire à tous, pour nous préserver des vices que le désœuvrement enfante, bien que cette considération soit très puissante pour nous exciter à fuir l'oisiveté; bornons-nous à dire avec l'Écriture que « quiconque ne travaille pas ne peut manquer d'être toujours dans l'indigence. Serait-il riche, la pauvreté fondra sur lui, semblable à un soldat armé. Au contraire, la moisson de l'homme diligent est abondante comme les eaux d'une riche fontaine et la misère fuit loin de lui. »

Toutefois, pour que le travail soit efficace, il doit être dirigé par le savoir-faire. Il en est dont les sueurs et les fatigues restent toujours stériles, parce que l'industrie ne les a pas fécondées; tandis que d'autres réussissent avec moins de peine, parce qu'ils ont su travailler avec intelligence. Une mère de famille industrielle recherche donc tout d'abord le genre de travail ou de négoce dans lequel elle pourra le mieux réussir; et, quand elle l'a découvert, elle s'y applique sans relâche. Ne s'arrêtant point à ces inutiles passe-temps qui remplissent les journées de tant de personnes dans le monde, elle donne tous ses soins à ses affaires; elle sait prévoir et faire naître toutes les occasions de gain. Ses revenus suffisent-ils abondamment à toutes ses dépenses, elle est loin de se croire dispensée par là de la grande loi du travail. C'est ainsi que l'illustre et sainte Elisabeth, duchesse de Thuringe, loin d'employer ses loisirs à des délassements mondains, filait de la laine avec ses demoiselles d'honneur et en faisait ensuite, de ses propres mains, des habits pour ses pauvres. — Jamais on ne trouvait la baronne de

Chantal désoccupée, écrit l'historien de sa vie; ses doigts ne se reposaient jamais; s'il lui venait des visites, c'était l'ouvrage en main qu'elle les recevait. Une femme de chambre la priant un jour de se reposer : « Oh non ! dit-elle, si je perdais du temps inutilement, je croirais faire un vol à l'Eglise et aux pauvres auxquels je le destine. »

On conserve ce que l'on a acquis, d'abord en évitant les dépenses superflues. Inutile de recommander à des femmes chrétiennes de ne point dissiper par le jeu les biens qu'elles possèdent; mais il est bon de dire avec l'Esprit-Saint : « Celui qui recherche les festins sera dans l'indigence. » Que de fortunes ruinées par le luxe de la table ! Si les bienséances nous font un devoir de recevoir convenablement des parents et des amis, qu'est-il nécessaire de multiplier d'inutiles invitations et de se piquer dans les repas de famille d'une ostentation que la religion condamne ? Quelques femmes dissipent tout le fruit de leurs travaux en procurant à leurs enfants tout ce qui peut flatter leurs passions naissantes : et l'on voit, dans certaines familles, se réunir en des jours de fête, une foule de convives autour d'une table où tout abonde, tandis que le reste de l'année on manque même du nécessaire.

Le luxe des vêtements est un autre gouffre où s'engloutissent souvent aussi les fortunes. N'est-il pas des femmes qui font, par leur vanité et les dépenses qu'elle entraîne, la désolation de leur mari ? C'est cependant pour lui plaire qu'elles disent se parer; mais combien elles s'écartent du chemin tracé par les saintes qui, comme parle un Apôtre, avaient soin de gagner le cœur de leur mari en s'ornant de modestie et de soumission.

« La mise de M^{me} de Chantal, si modeste avant son mariage, le devint davantage encore depuis : elle quitta les vêtements les plus précieux de sa jeunesse et se vêtit des étoffes les plus communes ; elle supprima toutes les dépenses de toilette, à tel point qu'on disait d'elle qu'il n'y avait dans sa personne rien de jeune que le visage. »

Ne parlons pas du luxe des maisons et de l'ameublement, qui n'a pas de moins funestes suites que la vanité.

Pour conserver ce que l'on possède, il importe aussi de se garder de toute entreprise imprudente, d'acheter, non ce que l'on désire, mais ce qui est nécessaire. La misère suivant de près les dettes, il faut autant que possible payer aussitôt ce que l'on achète ; c'est le moyen de l'avoir à un prix réduit. Qu'on se garde de retenir longtemps le salaire des domestiques et des ouvriers.

Les biens se conservent par une vigilance attentive sur tout ce qui se passe dans la maison. La femme doit être au courant de tout ce qui intéresse sa fortune, des recettes et des dépenses, des rentes et des dettes, du vestiaire et du mobilier ; elle doit avoir l'œil sur les domestiques et sur leur emploi ; qu'elle ne soit étrangère ni au commerce, ni même à l'agriculture. *Le juste*, dit l'Esprit-Saint, *connaît jusqu'au nombre de ses animaux* ; c'est-à-dire qu'il ne néglige aucun des plus humbles soins qui ont rapport à l'économie. La malpropreté et le désordre usent et détériorent les objets : la femme chrétienne doit faire régner dans sa maison l'ordre et la propreté.

« Rien ne contribue plus à l'économie et à la propreté, écrivait Fénelon, que de tenir toujours chaque chose en sa place. Cette règle paraît peu importante ; cependant elle irait loin, si elle était

exactement gardée. Avez-vous besoin d'une chose, vous ne perdez jamais un moment à la chercher ; il n'y a ni trouble, ni dispute, ni embarras quand on en a besoin ; vous mettez d'abord la main dessus, et quand vous vous en êtes servi, vous la remettez sur-le-champ dans la place où vous l'avez prise. Ce bel ordre fait une des plus grandes parties de la propreté : c'est ce qui frappe le plus les yeux que de voir cet arrangement si exact. D'ailleurs, la place qu'on donne à chaque chose étant celle qui lui convient davantage, non seulement pour la bonne grâce et le plaisir des yeux, mais encore pour sa conservation, elle s'y use moins qu'ailleurs ; elle ne s'y gâte d'ordinaire par aucun accident ; elle y est même entretenue proprement ; car, par exemple, un vase ne sera ni poudreux ni en danger de se briser, lorsqu'on le mettra dans sa place immédiatement après s'en être servi. L'esprit d'exactitude qui fait ranger fait aussi nettoyer. Joignez à ces avantages celui d'ôter, par cette habitude, aux domestiques l'esprit de paresse et de confusion. De plus, c'est beaucoup que de leur rendre le service prompt et facile, et de s'ôter à soi-même la tentation de s'impatienter souvent par les retardements, qui viennent des choses dérangées qu'on a peine à trouver. Mais, en même temps, évitez l'excès de la politesse et de la propreté. La propreté, quand elle est modérée est une vertu ; mais quand on y suit trop son goût, on la tourne en petitesse d'esprit. Le bon goût rejette la délicatesse excessive ; il traite les petites choses de petites, et n'en est point blessé (1). »

N'oublions pas que l'économie est sœur de la

(1) FÉNELON. *De l'éducation des filles.*

SOINS CORPORELS

libéralité, puisqu'il est impossible de beaucoup donner si l'on dissipe ce qu'on possède. « Il ne faut, dit Fénelon, retrancher les dépenses superflues que pour être en état de faire plus libéralement celles que la bienséance, ou l'amitié, ou la charité inspire. » « M^{me} de Chantal, elle si charitable et si généreuse, se levait le matin avant tous ses domestiques et distribuait à chacun ses occupations de la journée; et, chaque jour, après avoir entendu la messe, elle visitait les cuisines, les cours, quelquefois même les fermes les plus éloignées, et donnait à toutes choses ce coup d'œil du maître qui fait tout prospérer (1). »

Nous aurons quelquefois l'occasion de parler dans ce livre de Virginie Bruni, jeune veuve morte à Rome en 1840, à l'âge de vingt-huit ans. Or, voici ce qu'a écrit d'elle son illustre historien, le P. Ventura : « Virginie avait coutume de dire : « Malheur aux familles où les femmes » ne sont bonnes à rien ou ne veulent rien faire ! » Elle-même prêtait la main à tout, faisait de tout; et quand on l'engageait à ne pas sortir des bornes posées par la dignité des convenances, elle répondait : « La dignité d'une maîtresse de maison consiste à faire tout ce qui peut intéresser sa maison. » Elle avait une aptitude particulière pour toute espèce de travaux de femme; aussi tout ce qui servait à son usage personnel, à celui de ses sœurs et de ses enfants, sortait de ses mains. Rien, par son fait, ne manquait dans la maison; mais elle apportait une extrême vigilance à ce que rien ne fût perdu. Il ne lui répugnait pas moins, comme elle le disait, de faire mauvaise figure que de faire des dépenses inutiles. Son père lui avait donné la

(1) M. l'abbé BOUGAUD.

plus ample liberté pour la dépense et ne lui demandait jamais de compte. « Plus mon père se » fie à moi, disait elle, plus je dois mettre de zèle » à sauvegarder ses intérêts. » Aussi, loin d'abuser, en faveur de sa propre vanité, de la latitude qui lui était laissée pour di poser de l'argent de la maison, quand il s'agissait de faire la plus petite dépense pour elle-même, elle avait besoin d'être stimulée par son père, qui parfois qualifiait de défaut cette retenue de sa fille. Magnifique défaut en vérité! Plût au ciel, qu'aujourd'hui surtout, il devint commun à toutes les femmes. — Virginie, tout économe qu'elle fût de l'argent mis à sa disposition, l'était encore davantage du temps, qu'elle s'étudiait à ne pas perdre. Elle fuyait l'oisiveté et engageait les autres à en faire autant. Elle travaillait moins par besoin et par économie que par goût. Après la prière, le travail faisait ses délices et sa consolation. Les femmes vraiment pieuses aiment le travail presque à l'égal de la prière; elles trouvent dans le travail un moyen facile de se recueillir pour la prière, et dans la prière un encouragement au travail.

» La plainte la plus commune qu'on entende sortir aujourd'hui de la bouche des mères de famille, même de la classe moyenne, est celle-ci : « On n'a le temps de rien faire. » Ce n'est que trop vrai. Mais une des principales raisons, c'est la fréquentation des théâtre et des soirées, qui se prolongent au point de faire de la nuit le jour, et du jour la nuit. Si notre excellente veuve trouvait du temps pour tout, c'est que, maîtresse et mère, elle se levait le matin avant les personnes de service, avant ses enfants; elle était debout à 4 heures et demie, même pendant l'hiver le plus rigoureux, pour ranger, en gros au moins, la mai-

son. Cela fait, elle se rendait dans une église voisine pour remplir les devoirs imposés à sa piété; et, après y avoir employé le temps nécessaire, faisant violence à sa propre dévotion, elle retournait au plus vite chez elle, pour assister au lever de ses enfants et présider à leurs prières; ensuite elle donnait ses instructions pour ce qui restait à faire dans la maison pendant la journée, puis aussitôt se mettait à l'œuvre avec l'empressement et la diligence propres à ceux qui vivent de leur travail.

» C'est ainsi qu'elle s'y prenait, comme elle le disait elle-même, pour allonger sa journée et trouver du temps pour les soins de la maison, les visites de devoir et de convenance, et en même temps pour tous les exercices de religion, pour toutes les œuvres de charité chrétiennes. »

SOINS SPIRITUELS

I. — LE ZÈLE

Les devoirs que nous avons exposés jusqu'ici à la mère, quoique graves et importants, le sont cependant bien moins que ceux dont il nous reste à traiter. Jusqu'ici, en effet, il n'a été question que des soins qui ont pour objet le corps et la vie naturelle de l'enfant, et désormais nous devons traiter de la culture de son intelligence et de la vie surnaturelle de son âme.

Divin Sauveur, ô parole éternelle du Père, lumière incréée, parlez donc à l'oreille du cœur de toutes les mères et éclairez leur esprit, afin que toutes comprennent et sentent de quels trésors elles sont depositaires, et quels soins elles doivent

apporter à vous les conserver. En quittant ce monde, puissent-elles vous dire avec vérité ce que vous disiez à votre Père, à la veille de verser votre sang pour le salut des hommes : *Mon Père, j'ai accompli la tâche que vous m'avez confiée : j'ai gardé ceux que vous m'avez donnés, et pas un d'entre eux ne s'est perdu.*

Il n'y a rien sous le ciel de comparable à la beauté de l'âme humaine. « Le monde entier et tous les trésors qu'il renferme n'approchent pas de son prix, » dit saint Chrysostome. Supposez une balance immense : placez dans un de ses plateaux toutes les richesses de la terre et toutes les créatures privées de raison, fussent-elles même converties en or, et, dans l'autre plateau, mettez une seule âme ; cette âme l'emportera sur toutes ces richesses amoncélées : c'est que, selon la pensée de saint Thomas, « l'âme humaine est la plus excellente créature qui soit sur la terre ; c'est l'ornement, la beauté du monde, le chef-d'œuvre des mains de Dieu et sa vivante image, » la sœur des anges, destinée à partager leur gloire. Pour racheter les âmes, il a fallu le sang de Jésus-Christ, le sang d'un Dieu. Quel n'est donc pas leur prix !

Aussi tous les saints ont-ils été épris d'un généreux amour pour les âmes. « Volontiers pour elles, s'écriait saint Paul, je me donnerai, je me prodiguerai tout entier. » — « O mon Père, disait à un religieux Catherine de Sienne, si vous saviez combien une âme est belle et quelle est la perfection de ce chef-d'œuvre, je ne doute pas que, pour la gagner à Dieu, vous ne donnassiez volontiers cent vies, si vous les aviez. » Sainte Madeleine de Pazzi s'écriait dans l'ardeur de son zèle : « Oh ! s'il m'était possible de voler aux Indes ou parmi les Turcs pour convertir les âmes, comme toutes

les peines et toutes les souffrances me paraîtraient douces! »

Si donc les saints ont eu tant de dévouement pour les âmes qui leur étaient en quelque sorte étrangères, quel ne doit pas être le zèle de la femme chrétienne pour l'âme de ses propres enfants! Une beauté passagère que vous remarquez sur le visage de votre fils ou de votre fille, ô mère, fait naître tant de tendresse dans votre cœur et vous prenez tant de soin pour conserver à vos enfants cette vie qu'ils tiennent de vous ; de quelle charité ne devez-vous donc pas être embrasée pour leurs âmes, dont la foi vous découvre l'excellence? Avec quels soins pressés ne devez-vous pas les préserver de tout ce qui pourrait ternir leur surnaturelle beauté et défigurer en elles l'image de Dieu! Que ne devez-vous pas tenter pour les retirer de l'affreux danger d'une perte éternelle, quand le péché les y a jetées?

Saint Augustin avait eu dans sa jeunesse le malheur d'oublier son Dieu. Voici ce qu'après sa conversion il a écrit lui-même de sa mère : « Au temps de mes égarements, dit-il au livre de ses *Confessions*, elle me pleurait bien plus amèrement qu'une autre mère ne pleure son enfant lorsqu'on le porte en terre. Ses larmes coulaient avec abondance..... et elle en arrosait la terre partout où elle élevait vers vous sa prière, ô mon Dieu ; elle vous adressait pour moi, à toutes les heures du jour, ses vœux et ses gémissements..... Elle me vit partir pour Rome avec une extrême douleur ; et, s'attachant à mes pas, me suivit jusqu'au bord de la mer. Elle s'obstinait à ne me point quitter, ou pour me forcer à retourner avec elle, ou pour que je la laissasse partir avec moi..... Elle continuait en mon absence de vous prier pour moi, ô

mon Dieu ; et vous, qui êtes présent partout, vous l'écoutez où elle était ; et, au lieu où j'étais moi-même, vous aviez pitié de moi et vous rendiez la santé à mon corps (affaibli par une grave maladie)..... Vous n'avez pas permis que je mourusse dans un tel état, ce qui eût été pour moi une double mort et pour le cœur de ma mère une blessure dont elle n'eût pu se guérir ; car il m'est impossible de dire jusqu'où allait l'amour qu'elle avait pour moi, et quelles angoisses elle éprouvait en son âme par les efforts qu'elle faisait pour m'enfanter à Dieu, angoisses plus cruelles que les douleurs qu'elle avait ressenties dans son corps lorsqu'elle m'avait mis au monde. Oui, sans doute, une aussi triste mort d'un fils, qui lui était si cher, l'aurait blessée jusqu'au fond du cœur, et je ne vois pas comment elle eût pu jamais s'en consoler..... Comme elle priait, un jour, un évêque de vouloir bien s'entretenir avec moi (pour me ramener à Dieu), ce qu'elle ne manquait pas de demander à toutes les personnes capables de remplir à mon égard cette charitable mission : « Allez, » répondit l'évêque, continuez de prier ; il est » impossible que le fils de tant de larmes se perde. » En effet, Dieu des miséricordes, auriez-vous dédaigné le cœur brisé et humilié d'une veuve chaste, sévère dans ses mœurs, généreuse envers le pauvre..... qui ne manquait jamais, soir et matin, de se rendre à l'église pour y entendre votre parole et être entendue de vous dans la prière ? Auriez-vous pu, ô mon Dieu, mépriser les larmes de celle qui ne vous demandait ni de l'or, ni de l'argent, ni aucun autre de ces biens passagers et périssables, mais le salut de l'âme de son fils ?..... Ma mère, continue-t-il, ma mère, à qui sa piété donnait une grande force d'âme, vint me rejoindre

à Milan, m'ayant suivi par mer et par terre, toujours tranquille dans les plus grands périls, par la confiance qu'elle avait en vous..... Cette tendre mère n'avait cessé de me pleurer nuit et jour comme si j'eusse été mort, cependant comme un mort que vous deviez ressusciter. »

Arrivée à Milan, Monique se mit en rapport avec saint Ambroise, dont son fils admirait l'éloquence, et elle chercha à rendre fréquentes et intimes les relations d'Augustin avec le saint évêque. Souvent elle menait son fils avec elle, quand elle rendait visite à saint Ambroise; quelquefois elle le lui envoyait, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, en apparence pour demander conseil sur quelque point qui la concernait, en réalité pour fournir à son fils l'occasion d'entretenir le saint docteur. Enfin, après vingt années de gémissements et de prières, Monique eut le bonheur de voir Augustin recevoir le baptême et embrasser une vie de détachement et de sacrifice.

Quelque temps plus tard, regagnant avec lui le rivage pour retourner en Afrique, à la fin d'un sublime entretien sur le ciel, pour lequel seul vivaient ces deux grandes âmes, Monique dit à Augustin : « Mon fils, rien maintenant ne me retient sur la terre. Je ne sais plus ce que j'ai à y faire, ni pourquoi j'y suis encore, puisque j'ai réalisé toutes mes espérances. Il était une seule chose pour laquelle je désirais un peu de vivre, c'était de vous voir chrétien et catholique avant ma mort. Dieu a fait bien plus, puisque je vous vois mépriser toute félicité terrestre pour le servir. Que fais-je donc ici désormais ?..... »

Et quatorze jours après, Monique rendait le dernier soupir entre les bras de son fils.

Eléonore de Bergh, princesse catholique à la

façon des fidèles de la primitive Eglise, avait épcusé Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, un des principaux champions du protestantisme, à la condition qu'abjurant l'hérésie, il rentrerait dans le sein de l'Eglise, engagement qu'il tint en effet, au mépris des suggestions de sa famille et de ses intérêts temporels les plus manifestes.

Prématurément devenue veuve, la duchesse de Bouillon montra pour le salut de cinq fils et de cinq filles, que son époux lui avait laissés, une sollicitude dont les témoignagessont si éclatants et si extraordinaires, qu'à peine seraient-ils croyables s'ils n'étaient attestés par des monuments qu'on ne peut récuser. La persévérance de ses enfants dans la foi véritable, qu'elle se faisait gloire d'avoir rétablie dans la maison de Bouillon, fut dès lors l'unique occupation de sa vie. .

Bientôt, pressentant, comme il semble, qu'elle mourrait prématurément aussi, et alarmée à la pensée de laisser de jeunes orphelins sous la redoutable influence des parents du feu duc, tous calvinistes ardents, elle prit par son testament des dispositions telles qu'on peut assurer que jamais, sous une semblable forme surtout, n'a été faite une si frappante et si admirable profession de foi. Dans cet acte de ses dernières volontés, Eléonore de Bergh ne songe qu'à une chose, la foi de ses enfants. Elle institue le roi, le parlement, les évêques, les seigneurs catholiques leurs tuteurs honoraires, adjurant avec larmes le monarque, les magistrats, les prélats de veiller, non pas à leurs biens temporels, à leur avenir selon le monde, mais au soin de leur âme, à l'intérêt de leur salut, seul point qu'elle ait à cœur.

Elle ordonne aux cinq frères et aux cinq sœurs

de lire ensemble fréquemment, pendant toute leur vie, ce testament où s'épanche avec effusion l'ardeur de son zèle pour la religion catholique, afin de s'affermir de plus en plus par cette lecture dans leur foi. Ayant eu la précaution de faire écrire et signer en sa présence, par chacun de ses enfants, la promesse de mourir catholique, elle ordonne qu'aussitôt après sa mort cette promesse soit mise entre ses doigts glacés, pour être avec elle enfermée dans la tombe. Ce n'est pas tout. Elle exige que ceux de ses enfants restés fidèles désavouent et ne reconnaissent plus jamais celui d'entre eux qui aurait trahi sa foi et sa signature.

« Au jour, disait-elle ensuite, où nous ressusciterons tous ensemble, je jetterai les yeux sur vous tous; et alors, s'il y en a un qui se soit démenti de sa parole, je lui dirai: Va, maudit et malheureux! Va, perfide et déloyal, je ne te reconnais point, pour mon enfant; tu as faussé la foi à Dieu, à son Eglise, à ta mère, à ta propre signature; va!..... »

A ce coup, on pensera, sans doute, que toutes les ressources de la tendresse maternelle sont épuisées, et que, pour assurer la conservation de la foi dans le cœur de ses enfants, la duchesse de Bouillon ne peut plus rien; que l'on se détrompe.

Convaincue que la foi catholique est un bien au-dessus de tout prix, cette incomparable mère trouvera encore une suprême ressource, celle de s'offrir elle-même en victime. Dans son indicible appréhension qu'un seul de ses enfants, un seul, pût, en matière de religion, en venir à chanceler jamais, elle implorait de Dieu, comme une insigne faveur de demeurer jusqu'au dernier jugement en Purgatoire, si Dieu voulait, à ce prix seulement, lui

accorder l'inébranlable persévérance de tous les siens dans la foi catholique.

Les enfants de l'illustre et vertueuse princesse n'ont pas été et ne pouvaient pas être en vain l'objet de si admirables sollicitudes. L'un d'eux est devenu cardinal de la sainte Eglise Romaine; deux de ses filles, resplendissantes de tout l'éclat de leur naissance, de leur beauté et de leurs immenses richesses, sont allées, avec un souverain dédain des félicités et des grandeurs humaines, chercher le paradis sur la terre dans les souffrances et l'obscurité du Carmel; tous ont persévéré.....

Heureuses les mères qui, pour leurs enfants, sont animées du même zèle que les femmes admirables dont nous venons de citer les exemples! Elles auront en ce monde la consolation de voir ces enfants aimer et servir Dieu. De Maistre l'a dit avec raison: « Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter, sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une courbe rentrante qui le ramènera au point d'où il était parti; » et, jusque dans ses égarements, il conservera des tristesses et des remords, signes d'un prochain repentir.

Mais pourquoi faut-il que, dans un siècle où la charité s'est tant refroidie, le zèle soit éteint dans le cœur de quelques femmes mondaines! Tout en prodiguant sans cesse à leurs enfants des marques de leur tendresse, elles n'aiment en eux que le corps; la foi n'est pour rien dans leurs affections toutes naturelles; en sorte qu'à vrai dire elles n'aiment plus. Socrate disait à Alcibiade: « Celui qui n'aime que votre corps n'aime pas Alcibiade;

SOINS SPIRITUELS

celui qui vous aime véritablement aime votre âme. » Chers enfants qu'on n'aime que d'une manière naturelle, vous n'êtes pas aimés de votre mère! Quel affreux malheur!..... Pareille à cet oiseau cruel qui enfonce ses œufs dans la terre et les y abandonne, votre mère ne cherche qu'à vous procurer les avantages d'ici-bas, elle vous enfonce dans la terre et ne prend aucun soin de vous préparer le bonheur du ciel. Vous préservant avec une attentive sollicitude des chutes qui pourraient exposer votre vie, elle ne redoute point les abîmes dans lesquels peut se précipiter votre âme!

O femmes infortunées, pourquoi êtes-vous devenues mères? Était-ce seulement pour donner à ceux que vous avez mis au monde la vie corporelle que les animaux transmettent à leurs fruits? Ah! que vos entrailles ne sont-elles restées stériles! Qu'était-il besoin pour vous d'enfanter, puisque, par votre négligence, vous deviez appeler le malheur éternel sur votre tête et sur celle de vos enfants? Quand, au tribunal de Dieu, les malheureuses victimes de votre négligence crieront contre vous plus éloquemment que le sang d'Abel ne criait contre Caïn, qu'aurez-vous à répondre?

O Marie, ô vous que la soif des âmes a fait descendre du ciel sur une montagne des Alpes, pour verser sur vos enfants qui se perdent des larmes abondantes, de grâce, laissez tomber sur le cœur de toutes les mères une étincelle de ce zèle qui embrase le vôtre.

II. — LE BAPTÊME

Au témoignage de saint François de Sales, sainte Monique, pendant sa grossesse, offrait à Dieu cent fois le jour son fils Augustin. — Dès qu'il eut

plu au ciel de donner la fécondité à son mariage, M^{me} de Boisy, mère de saint François de Sales, aimait à venir souvent devant les autels épancher son âme reconnaissante. — M^{me} Acarie consacra ses enfants à Dieu avant même qu'ils fussent nés, et sa seconde fille a déclaré qu'elle devait à cette consécration qui avait précédé sa naissance l'attrait qu'elle sentit pour la vie religieuse dès ses premières années. — Pendant ses grossesses, la mère de saint Bernard s'approchait fréquemment de la Table Sainte, afin que Jésus-Christ, descendant souvent en elle, y déposât un germe de salut pour l'enfant qu'elle portait. Nous devons le dire en passant, si une femme prévoyait qu'en devenant mère elle courra un danger de mort, elle serait obligée, sous peine de péché mortel, de se confesser, si elle avait une faute grave sur la conscience, et aussi de communier. Du reste, toute mère qui a la foi s'efforce, par la prière, par la fréquentation des sacrements et par une vie sainte, d'attirer sur l'enfant qu'elle porte dans son sein la grâce du baptême, sans la réception duquel le ciel est fermé à nos âmes. — Tous, en effet, nous naissons souillés du péché originel, privés de l'amitié de Dieu et indignes de le posséder dans la gloire; c'est un point incontestable de notre foi. Pour effacer en nous la tache imprimée par la désobéissance d'Adam, pour acquérir la vie de la grâce, le droit à la possession de Dieu, le baptême est absolument nécessaire. Personne, a dit la Vérité éternelle, ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il n'est régénéré par l'eau du baptême et par la vertu de l'Esprit-Saint.

Aussi, dès que son enfant a vu le jour, craignant d'exposer son salut éternel en lui différant un sacrement si nécessaire, la femme chrétienne s'em-

SOINS SPIRITUELS

presse de faire porter au plus tôt son enfant dans le temple du Seigneur. Loin d'imiter ces mères négligentes qui, sous divers prétextes, laissent plusieurs jours leur nouveau-né sous l'empire du démon, il lui tarde de voir devenir enfant de Dieu celui qu'elle ne pourra caresser avec bonheur que lorsqu'il sera revêtu de l'innocence baptismale (1).

(1) La femme qui, par suite de quelque malheureux accident, met au monde son fruit même aussitôt après la conception, se rendrait gravement coupable devant Dieu si, par sa faute, elle privait ce petit être de la grâce du baptême. L'ignorance de cette obligation a fermé le ciel à bien des âmes auxquelles on aurait pu procurer facilement le bonheur de voir Dieu..... Nous n'exposerons point ici en détail la manière d'administrer le baptême dans le cas dont il s'agit; nos lectrices auront soin de s'en faire instruire par leur confesseur, car elles ne doivent pas l'ignorer. Si une femme venait à mourir avant de mettre au monde son enfant, ses connaissances devraient prendre toutes les mesures possibles pour donner le baptême à l'enfant qui, l'expérience le prouve, ne meurt pas toujours avec sa mère.

On connaît l'histoire de saint Raymond Nonnat. Son père était de la noble famille des Sarrois, appelée depuis de Ségers, fort connue en Espagne. Sa mère était morte d'une grave maladie dont elle fut atteinte au septième mois de sa grossesse; les médecins assuraient que l'enfant était mort aussi, et que c'était même sa mort qui avait occasionné celle de sa mère. Le père, néanmoins, ne put jamais se résoudre à la voir conduire en terre sans avoir la connaissance de ce qu'elle portait dans ses entrailles; un de ses parents, qui le vit dans cette perplexité, ouvrit le côté de la défunte, et il en retira aussitôt un bel enfant plein de vie, contre toute espérance humaine et au grand étonnement de tous ceux qui étaient présents. Le père, qui regarda cette naissance comme une bénédiction particulière du ciel sur sa famille, changea ses regrets en actions de grâces. Il fit à l'heure même baptiser ce fils, afin qu'il fût préservé de la mort de l'âme comme il l'avait été de celle du corps. Le comte Raymond de Cardane, allié de sa maison, fut son parrain et le fit

Au jour de son baptême, on choisit à l'enfant dans le ciel un protecteur dont il portera le nom, et sur la terre un parrain et une marraine. La femme qui se laisse guider en tout par sa foi n'a point recours au calendrier ni à la mythologie pour y découvrir un nom distingué ou extraordinaire; elle ne consulte que son cœur, et donne pour patron à son nouveau-né un saint pour lequel elle a une dévotion spéciale, dévotion qu'elle fera passer plus tard dans le cœur de son enfant. Elle ne rougit point des grands noms des saints Apôtres que le monde croit avoir vieillis. On aime à rencontrer dans quelques villages l'heureuse coutume de donner aux enfants les noms de Marie et de Joseph; là, dans la même famille, plusieurs filles répondent au nom de Marie, que l'on ajoute aussi au nom des petits garçons, et les Jean-Marie ne sont point rares. — O Vierge, notre patronne à tous, vous protégez sans doute d'une manière toute spéciale ceux qui portent votre nom si doux et si puissant contre l'enfer.

Pour parrain et pour marraine, il importe de choisir des personnes qui puissent, si l'enfant vient à être privé de ses parents, remplir à son égard tous les devoirs des parents eux-mêmes, c'est-à-dire qui soient capables de l'instruire des vérités de la religion et des devoirs du chrétien, de veiller sur son innocence, de le reprendre quand il tombera, et de lui donner le bon exemple. Ce ne sont pas des motifs surnaturels, mais l'intérêt ou la vanité, qui inspirent à certaines femmes la

appeler **Raymond** comme lui; mais depuis, on l'a surnommé **Nonnat**, c'est-à-dire en langage catalan, qui n'est pas né.

Raymond devint plus tard cardinal et un saint que l'Eglise honore.

SOINS SPIRITUELS

pensée d'appeler comme parrains ou comme marraines, au baptême de leurs enfants, des chrétiens qui n'ont du christianisme que le nom, et qui sont incapables de remplir les obligations qu'ils contractent.

Au jour de la naissance de l'enfant, grande est la joie de la mère; mais au jour du baptême, son bonheur est complet. Lorsqu'au retour du saint lieu, on lui rend son enfant baptisé, avec quels transports ne presse-t-elle pas sur son cœur ce petit ange, ce sanctuaire de l'Esprit-Saint, ce membre vivant de Jésus-Christ! Avec quelle sainte allégresse ne couvre-t-elle pas de baisers ce front encore humide de l'eau régénératrice! Elle invite tous les siens à s'associer à sa joie; et tous sont saintement fiers de voir un des membres de leur famille devenu l'enfant adoptif du Roi du ciel.

Toutefois, l'allégresse de ce jour doit être sainte comme la cause qui la produit. Que jamais aux fêtes du baptême ne se mêlent des réjouissances mondaines. En un jour où, au nom de l'enfant, on a renoncé au démon et abjuré le monde avec ses pompes, oserait-on se ranger sous l'étendard de Satan en se livrant à des divertissements qui alarment la pudeur? Une mère selon le cœur de Dieu souffrirait-elle qu'au moment où Jésus-Christ vient de laver dans son sang la tache originelle qui souillait l'âme de son nouveau-né, et à l'occasion même de ce grand bienfait du ciel, des âmes chrétiennes se couvrissent des souillures de l'intempérance et du vice? Ah! ce serait là un désordre qui risquerait peut-être d'attirer le courroux du Seigneur sur l'enfant qui vient de naître. Loin donc de tolérer un pareil abus, une mère pieuse n'invitera que quelques personnes, d'une gravité bien connue, au festin du jour du baptême.

Surtout elle ne souffrira pas dans sa maison ces réunions de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, qui ont lieu à cette occasion dans certaines localités. La joie sera moins bruyante, mais plus douce; Dieu n'y trouvera rien à punir; les dépenses seront moins considérables, ce qui permettra de faire quelques aumônes. C'est ainsi qu'au jour du baptême de saint François de Sales, M. de Boisy, son père, versa d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres.

Après sa délivrance, la femme chrétienne a hâte de se rendre à l'église pour remercier Dieu au plus tôt; il serait à souhaiter qu'elle y portât elle-même son nouveau-né, pour le présenter au Seigneur. Après chacune de ses couches, sainte Elisabeth de Hongrie prenait son enfant entre ses bras, sortait secrètement du château, vêtue d'une simple robe de laine et nu-pieds, et se dirigeait vers une église éloignée. La descente était longue et rude; le chemin, rempli de pierres aiguës qui déchiraient et ensanglantaient ses pieds délicats. Elle portait elle-même, pendant le trajet, son enfant, comme avait fait la Vierge sans tache, et, arrivée à l'église, elle le posait sur l'autel avec un cierge et un agneau en disant : « Seigneur Jésus-Christ, je vous offre, ainsi qu'à votre sainte Mère, le fruit chéri de mon sein. Voici, mon Dieu et mon Seigneur, que je vous le rends de tout mon cœur. C'est vous qui me l'avez donné, vous qui êtes le Souverain et le Père très aimable de la mère et de l'enfant. La seule prière que je vous fais aujourd'hui, et la seule grâce que j'ose vous demander, c'est qu'il vous plaise de recevoir ce petit enfant tout baigné de mes larmes au nombre de vos serviteurs et de vos amis, et de lui donner votre sainte bénédiction. »

III — DE L'ÉDUCATION, SA NÉCESSITÉ

Régénéré par les eaux du baptême, l'enfant grandit peu à peu, et bientôt il commence par son sourire à donner la première marque d'intelligence. Alors de nouveaux devoirs naissent pour la mère; il faut, dès lors, qu'elle s'applique avec zèle à la grande œuvre de l'éducation. Elever l'enfant, c'est cultiver son esprit et son cœur : son esprit, en l'enrichissant des connaissances nécessaires ou utiles; son cœur, en y étouffant les germes des passions et des vices qui croissent avec nous, et en y implantant l'amour du bien et de la vertu. Dans une multitude de passages de nos Saints Livres, l'obligation que Dieu fait à la mère de bien élever ses enfants est exprimée avec autant de clarté que de force; et sur ce sujet, les intérêts les plus sacrés des enfants, ceux des parents et de la société elle-même s'unissent à la voix de Dieu pour répéter à toutes les mères par la bouche du grand Apôtre : *Elevez vos enfants selon la loi et dans la crainte du Seigneur.*

Le jeune homme ne quittera pas dans sa vieillesse la route qu'il aura suivie dans l'adolescence; et c'est là ce qui fait le malheur presque irréparable de celui qui reçoit de ses parents une éducation mauvaise ou simplement nulle.

L'infortuné! il est privé jeune encore de sa mère, ou il n'a guère qu'une mère négligente; personne ne jette dans son esprit la semence de la divine parole; on ne l'instruit pas des devoirs du chrétien, ou on le fait d'une manière insuffisante. Personne pour veiller attentivement sur son innocence, personne pour arracher de son cœur les premiers germes des passions naissantes et y

cultiver les fleurs des vertus chrétiennes. En sorte que les mauvaises herbes poussent d'elles-mêmes dans la terre inculte de son âme; le mal se développe en lui et y étouffe tous les germes du bien. En lui, chaque jour, les tendances perverses, en se fortifiant, poussent des racines de plus en plus profondes. Comment arrêter les ravages de ce torrent dévastateur, qui a sa source dans une éducation mauvaise ou négligée? Où entraînera-t-il sa victime? Hélas! peut-être à la damnation éternelle; car *l'arbre tombe du côté où il penchait*. Il est donc bien à craindre que le méchant, courbé sous le poids du péché vers les abîmes de l'enfer, ne vienne à s'y précipiter.

Au danger d'une perte éternelle, viennent souvent se joindre tous les maux que le vice traîne après lui, pour former le triste apanage de l'homme sans éducation. D'abord, le remords, qui suit de près la faute, empoisonne tous les plaisirs et ne laisse pas un instant de paix. Eh! comment pourrait-on être heureux quand on est privé de l'amitié de Dieu, notre seul bonheur en ce monde? De plus, les maladies et la mort même, le mépris des hommes et la misère, sont souvent le châtimant temporel de celui à qui des parents aveugles n'ont pas appris à combattre ses passions.

Qui n'a vu des santés ruinées par le libertinage, des fortunes dissipées et anéanties par la débauche, un nom illustre ou au moins estimé déshonoré par un jeune homme indigne de le porter? Ce sont là ordinairement les fruits amers d'une éducation mauvaise ou négligée.

Mais qu'ils sont doux, au contraire, les fruits d'une éducation vraiment chrétienne! Instruite de ses devoirs et généreuse à les accomplir, une mère selon le cœur de Dieu veille avec une pieuse

sollicitude sur celui à qui elle a déjà donné la vie, mais à qui elle veut donner encore une seconde vie par l'éducation. Elle lui apprend à connaître et à aimer son Dieu; réprimant tous les mouvements vicieux qui partent du cœur de son enfant, elle façonne à la vertu cette âme encore tendre qui, semblable à une cire molle, est susceptible de prendre toutes les formes qu'on lui imprime. Protégé par les soins maternels, cet enfant grandit en sagesse en même temps qu'en âge; l'habitude des vertus se fortifie en lui; il conserve toute sa vie le souvenir des conseils et des leçons de sa mère. Jusqu'à la fin il observe la loi de Dieu; ou si, dans un moment d'orage, il se laisse égarer hors du sentier qu'on lui a tracé et s'abandonne au gré de ses passions, un jour de calme viendra où, se souvenant des soins religieux dont sa pieuse mère entoura son enfance, il se rappellera ses tendres recommandations et le bonheur qu'il goûta tant qu'il y fut fidèle; des larmes de repentir couleront de ses yeux et purifieront son cœur: il ne mourra point sans l'espérance du bonheur éternel qu'il devra à une éducation chrétienne.

Et cette paix qui surpasse tout sentiment, partage assuré de ceux qui aiment Dieu, et l'estime des hommes, et le succès dans les affaires, et une santé florissante, ne sont-ce pas là autant d'avantages que souvent le juste reçoit en ce monde, et dont souvent il est redevable à une bonne éducation? — Puis donc que vous aimez vos enfants, et que vous avez à cœur de procurer leur bonheur et leur salut, femmes chrétiennes, élevez-les saintement. Oublier ou méconnaître cet impérieux devoir, ce serait, en les perdant eux-mêmes, attirer sur vos têtes les plus affreux malheurs.

Combien tristement s'écoule la vie d'un grand nombre de mères ! que de soupirs partent de leur poitrine ! quel torrent de larmes inonde leur visage ! Pauvres mères ! parfois elles sont elles-mêmes la source de leur propre douleur. Elles ont négligé peut-être l'éducation de leurs enfants ; et ces enfants mal élevés déchirent plus tard le cœur maternel par leurs égarements, par l'infortune où les jette leur conduite vicieuse, par le danger de perdre leur âme dans lequel ils vivent, quelquefois par leur insoumission et même par les outrages dont ils abreuvent, jusque dans sa vieillesse, celle qui ne leur a pas appris l'obéissance à la loi de Dieu et la crainte de sa justice. Mères infortunées, qu'on rencontre si souvent aujourd'hui, c'est avec raison que vous pleurez sur ce fils qui se perd, ou plutôt que vous avez perdu. Pleurez, pleurez sans cesse : par les larmes du repentir, vous fléchissez le courroux du Seigneur, que vous avez attiré sur votre tête par votre négligence coupable !

Mais vous, qui mettez tous vos soins à former de bonne heure votre enfant à la vertu et à graver en son âme la crainte du Seigneur, vous n'aurez qu'à *vous réjouir à son sujet pendant votre vie ; et à votre mort, il ne vous sera point un sujet de tristesse* : L'Esprit-Saint lui-même vous le révèle. La conduite chrétienne de votre enfant, l'estime des hommes et la bénédiction de Dieu qu'elle lui attirera feront la consolation de votre vie. Quel bonheur pour une mère de penser qu'en formant ses enfants aux devoirs du chrétien, non seulement elle recueillera d'eux l'amour et le respect ; mais encore qu'elle prépare en eux des élus pour le ciel et pour la société des citoyens utiles.

M^{me} Acarie, qui devint plus tard la Bien-

SOINS SPIRITUELS

heureuse Marie de l'Incarnation, eut ce bonheur. Un jour qu'elle avait autour d'elle ses trois fils et ses trois filles, elle leur dit : « Maintenant je suis heureuse : je vois que vous aimez Dieu et que Dieu vous aime. Etre la mère d'enfants que Dieu aime est un bonheur indicible. » Ses trois filles se firent Carmélites.

A ce propos, disons-le, plus que jamais la société a besoin que la jeunesse soit sainement et véritablement élevée. Comprise et pratiquée comme elle doit l'être, l'éducation façonne le caractère, l'assouplit et l'affermi tour à tour, le plie à une dépendance et à des obligations légitimes, en même temps qu'elle lui communique l'énergie pour de saintes résistances, lui inspire les nobles sentiments et les dévouements généreux, tout ce qui fait l'homme, en un mot. A la vue de la génération actuelle, sans cesse en révolte contre l'obéissance et le devoir, uniquement passionnée pour la jouissance et le bien-être qui l'énervent, ne suivant d'autre guide que l'égoïsme, comment ne pas s'alarmer pour la société ainsi ébranlée jusque dans ses fondements, et qu'espérer d'elle encore. si une bonne éducation donnée à la jeunesse ne vient raffermir les bases de cette société chancelante et arrêter des ruines bientôt peut-être irréparables ?

La mère donc qui négligerait le grand devoir de l'éducation se rendrait coupable à la fois envers Dieu, envers ses enfants, envers elle-même et envers la société. Ah ! Seigneur, ne permettez pas qu'une seule de celles qui nous liront commette un pareil crime ! Toutes, nous l'espérons, embrasseront avec un courage sans défaillance la noble et laborieuse tâche que Dieu leur impose. Mais qu'on ne l'oublie point, le bon vouloir n'y

suffit pas seul ; et le premier soin d'une mère doit être de s'instruire de ce qu'exige la mission qui lui est confiée, « car, dit M^{sr} Dupanloup, l'éducation est un grand art, et une science profonde et difficile....., mais c'est la science nécessaire de l'état des pères et des mères ; c'est le devoir impérieux de leur vocation ; l'ignorer, ce serait pour eux le plus grand des malheurs, un malheur tout à fait irréparable et inexcusable ; car rien n'excuse lorsqu'on ignore ce qu'on pouvait et ce qu'on devait savoir. Il faudrait, dit plus loin le même prélat, dès les premiers temps, avoir réfléchi sur les principes à suivre dans l'éducation de ses enfants. Cependant combien d'alliances ont été contractées, combien d'enfants ont grandi, sans que les devoirs de l'éducation se soient offerts à la pensée de leur père et de leur mère ! » Après s'être instruit de bonne heure, il importe de se mettre à l'œuvre sans délai. « Le premier âge de la vie, selon la pensée de Fénelon, est celui où se font les impressions les plus profondes, et qui par conséquent a la plus grande influence sur l'avenir d'un enfant. » — « Si de très bonne heure, dit Bossuet, on s'occupe avec soin des enfants, alors de bons enseignements peuvent beaucoup. » Mais que « deviendra l'enfant abandonné à lui-même, faussé dans ses premiers développements et privé d'une saine culture morale (1)?..... »

IV. — LA GRANDE ŒUVRE DE LA MÈRE

Une femme ionienne, étalant un jour avec orgueil les riches tissus qu'elle avait brodés, une Lacédémonienne lui montra ses quatre enfants

(1) M^{sr} DUPANLOUP.

SOINS SPIRITUELS

tous bien élevés, en lui disant : « Voilà ce à quoi la femme sensée s'occupe; c'est là qu'elle met sa gloire. » Est-il, en effet, un art plus noble que celui de l'éducation, dit saint Chrysostome? Les peintres et les sculpteurs ne font que des statues inanimées; mais celui qui élève bien un enfant produit un chef-d'œuvre qui charmera le regard de Dieu et celui des hommes.

La femme qui le comprend ne consentira point à se décharger sur d'autres du soin d'élever ses enfants. La première éducation, en effet, doit être nécessairement son œuvre; personne ne peut remplacer une mère à l'égard d'un enfant d'un âge encore tendre. « C'est aux lèvres d'une mère qui couvrent ces fronts si purs de tant de caresses, qu'il appartient d'enseigner les premières leçons de la piété, dit M^{sr} Dupanloup; c'est à la mère à éveiller dans son enfant les premières lueurs de l'intelligence et le premier amour du bien, à mettre sur ses lèvres les premières paroles de la foi et de la vertu, à tourner ses premiers regards vers le ciel; c'est à la mère, en un mot, à le doter d'une âme chrétienne comme elle lui a donné un corps humain. »

La femme pauvre elle-même, qui est obligée de laisser là sa famille pour aller gagner le pain de chaque jour par un pénible labeur, ne serait point excusable, si elle ne s'occupait nullement de ses petits enfants. Habite-t-elle la ville, qu'elle les conduise aux crèches ou aux salles d'asile, mais qu'elle se garde de les perdre de vue! Les réunissant souvent autour du foyer domestique, qu'elle leur redise sa tendresse pour eux, leur inspire l'amour et la crainte du Seigneur, et réprime leurs défauts naissants. Le lieu qu'elle habite ne lui offre-t-il pas le moyen de confier à

des établissements charitables le soin de garder ses enfants, lorsque le travail l'appelle loin d'eux, nous lui dirons plus bas ce qu'elle doit faire; mais rien ne peut la dispenser de prendre soin de leur éducation.

« Quant aux riches, qui n'ont guère à remplir d'autres devoirs que ceux qu'on appelle devoirs du monde, écrit M^{sr} Dupanloup, je n'hésite pas à leur dire qu'ils doivent avant tout se consacrer, se sacrifier, s'il le faut, à l'accomplissement de ces impérieux devoirs de la tâche paternelle et maternelle..... Ce père, cette mère sont peut-être très jeunes encore; ils ont vingt ans, vingt-cinq ans, n'importe; ils sont riches, brillants, recherchés, le monde les appelle, n'importe aussi; ils ne sont plus libres de répondre à la voix du monde, ou du moins ils ne peuvent plus rien lui donner du temps et des soins que réclament leurs enfants..... Mais si le monde et la dissipation l'emportent, si ce père et cette mère abdiquent leur sainte mission....., quel trouble dans ces jeunes âmes et quel vide dans cette maison! Le monde et le tumulte des divertissements et des fêtes....., la foule empressée, l'agitation des pas joyeux remplacent mal, pour un père ou une mère, les enfants absents. »

Les premières années se sont écoulées, et dans l'âme de l'enfant, comme dans une terre vierge ont été jetées les premières semences de la vertu par la main de sa mère; il importe alors de ne le point priver trop tôt de la salutaire influence de la famille. L'enfant du peuple qui n'assiste aux écoles que pendant une partie du jour, peut de bonne heure, il est vrai, les fréquenter : sa mère trouvera toujours de longs moments pour s'occuper de lui; mais l'enfant que ses parents envoient

dans un pensionnat pour y passer dix mois de l'année ne doit point être soustrait trop jeune à sa mère. « Je suis partisan de l'instruction publique, écrit M^{gr} Dupanloup, mais je crois qu'il y a de grands périls à la commencer trop tôt, et je n'approuverai jamais qu'on y livre des enfants, auprès desquels nul dévouement ne pourra jamais suppléer la sollicitude paternelle et maternelle. » Cet illustre prélat parle sans doute ici pour les familles où un jeune enfant ne rencontre aucun péril pour son innocence; car si, sous le toit paternel, il devait entendre des conversations contre la religion ou contre les mœurs, que sa mère ne pût interdire, il serait nécessaire de le soustraire de bonne heure à cette contagieuse influence.

Plus tard, lorsque le tempérament moral de l'enfant se sera fortifié sous l'action bienfaisante de la famille, il devra souvent quitter celle à qui tout le rend si cher; mais quelque sûres que soient les mains auxquelles elle confiera la direction de son fils ou de sa fille, la mère ne cessera pas de s'occuper d'eux activement. « La meilleure éducation, dit M^{gr} Dupanloup, sera toujours profondément défectueuse par quelque endroit, si elle se fait sans la légitime et nécessaire influence des parents..... Il faut qu'ils voient fréquemment et leurs enfants et leurs maîtres; il faut qu'ils donnent à ceux-ci tous les renseignements possibles sur le caractère, l'intelligence, l'inclination, les défauts, les qualités de ces enfants; il faut qu'ils s'informent constamment de leur conduite, de leur bon ou mauvais esprit, de leurs efforts, de leurs succès, de leurs fautes. Il faut qu'ils prennent avec le supérieur d'une maison des mesures efficaces pour corriger le mal, encourager le bien, il faut enfin qu'ils appuient son action

LA MÈRE SELON LE CŒUR DE DIEU

de toute leur autorité. Il faut savoir si les enfants prient, s'ils sont pieux, s'ils ont la crainte de Dieu, s'ils remplissent leurs devoirs de religion avec ferveur. Il faut venir quelquefois les jours de grande fête prier et communier avec eux..... Il faut que le père et la mère écrivent fréquemment à leur fils, chaque semaine au moins une fois, pour l'exhorter au travail, à la piété, à l'observation des règles. En un mot, il faut que les enfants sentent que les parents leur sont toujours unis, et ne demeurent jamais étrangers à aucun des grands exercices de leur vie religieuse et littéraire..... Certainement, cela est bien loin des vues d'une multitude de parents qui ne mettent, comme ils disent, leurs enfants en pension que pour s'en débarrasser. Eh bien ! qu'ils me permettent de le leur déclarer ici : l'éducation publique est, selon moi, la meilleure à un certain âge ; mais toute éducation publique, où l'on jette un enfant pour s'en débarrasser, ne fera jamais qu'une œuvre détestable. Tout enfant dont les parents se débarrassent en le mettant en pension ne tardera pas à se débarrasser lui-même de ses parents (1). »

Quand le père de saint François de Sales l'envoya au collège, n'oubliant pas, dit M. Flamon, ce que la religion lui prescrivait par rapport à l'âme de son fils, il préposa à la garde de son innocence un précepteur vertueux et instruit, qui avait mission de surveiller toutes ses démarches, tous ses rapports, et de cultiver ce riche fonds de nature et de grâce. De plus, comme il savait que rien ne peut remplacer les soins et l'œil du père, il allait lui-même chaque semaine à la

(1) M^{or} Dupanloup.

SOINS SPIRITUELS

Roche; il examinait en détail la conduite de l'enfant, constatait ses progrès et ses bons sentiments, lui donnait des conseils; parfois il l'amenait des jours entiers au château de Sales, afin de récompenser ses succès et de raviver son ardeur pour la vertu au foyer des exhortations maternelles (1).

V — DU CONCOURS DU PÈRE DE FAMILLE DANS L'ÉDUCATION

Les devoirs du père à l'égard de l'enfant sont les mêmes que ceux de la mère. Comme la mère, il doit posséder la science de l'éducation, et comme elle, il doit mettre tous ses soins à cultiver l'esprit et le cœur de ceux qui lui doivent la vie. Si dans ce livre nous nous adressons uniquement à la femme, c'est parce que trop souvent préoccupé par les intérêts matériels, le père oublie ce qu'il doit à la culture morale et religieuse de ses enfants. Nous avons cru d'ailleurs que le meilleur moyen de faire arriver jusqu'à lui la connaissance de ses devoirs était d'instruire de ces mêmes devoirs la mère de famille.

Nous devons à votre zèle, femme chrétienne, de n'être point trompé dans notre attente. Non contente de sentir vous-même la souveraine importance d'une bonne éducation, vous la ferez comprendre à votre mari. L'amour que vous avez pour lui doit vous faire une loi de l'amener à concourir avec vous à cette grande œuvre; car s'il y reste étranger, il viole la plus sérieuse de ses obligations et, par conséquent, attire sur sa tête la disgrâce de Dieu, en même temps qu'il

(1) *Vie de saint François de Sales.*

rend votre tâche fort difficile, sinon impossible. « Comme le cœur et la vie manquent, dit M^{gr} Dupanloup, dans une éducation où une mère n'a pas assez de part ! Et aussi qu'il y a d'hésitation et de faiblesse dans une éducation dont un père est trop absent ! »

Si donc votre mari entend ce langage : « Dieu, lui direz-vous, nous fait à l'un et à l'autre un devoir d'élever pour le ciel les fruits de notre union ; il nous demandera compte de ces talents qu'il nous a confiés ; nous lui rendrons âme pour âme, si nous laissons perdre par notre négligence ceux qu'il a commis à notre garde. » Votre mari n'a-t-il pas assez de foi pour être touché de ces considérations, cependant si graves et si pleines de vérité, au moins faites-lui comprendre qu'il n'y a qu'une éducation chrétienne qui puisse rendre un enfant heureux ici-bas, et en faire la consolation et l'appui de ses parents. Citez-lui les exemples malheureusement trop nombreux d'enfants qu'une éducation peu chrétienne a menés au libertinage, et du libertinage au dés-honneur, à la misère même, et cela à la honte et à la confusion de leurs parents négligents. Parlez-lui enfin de ces vieillards accablés par le mépris de ceux auxquels ils n'ont pas appris à respecter Dieu et la religion avec les devoirs qu'elle impose.

Si votre époux entre dans vos vues, ouvrez-lui les yeux sur les défauts de vos enfants, afin qu'avec vous il les réprime de sa main, ordinairement plus ferme que celle de la femme. Faites lui connaître les moyens à employer pour préserver l'enfance du vice, moyens que nous exposerons dans le cours de ce petit écrit. D'avance, montrez lui les dangers que l'enfant peut rencontrer, afin qu'il les éloigne.

SOINS SPIRITUELS

Faites même sentir à votre mari que vous comptez sur ses efforts, et que vous vous reconnaissez impuissante, sans son secours, à mener à bien une entreprise aussi sérieuse que celle de l'éducation. Par là, nous en avons la confiance, vous le déciderez à porter avec vous la charge qui vous est commune; et si vous ne pouvez réussir à le gagner, ce sera un grand malheur sans doute, mais un malheur qui, loin d'abattre votre courage, devra plutôt l'agrandir et vous inspirer une vigilance d'autant plus attentive et des soins d'autant plus assidus à l'égard de vos enfants, que vous pourrez moins compter sur le concours de votre mari.

Dans l'éducation de ses enfants, sainte Monique fut loin d'être secondée par Patrice, son époux infidèle; néanmoins, elle remplit seule, avec générosité et persévérance, sa noble et pénible tâche. « Vainement le père est païen, écrit l'historien de cette admirable sainte; vainement, la belle-mère, les serviteurs, les servantes semblent conspirer pour rendre impossible toute éducation chrétienne: les trois enfants de sainte Monique monteront sur les autels, comme si Dieu voulait nous montrer par là ce que peut une vraie mère, même quand elle est seule.

La vertueuse princesse Marie Leczinska épousa Louis XV, qui n'était pas digne d'elle. La corruption débordait alors à la cour de France; et, tandis que le monarque se livrait à de honteux désordres, l'impiété minait sourdement le trône de saint Louis. La reine reçut du ciel et accomplit admirablement la mission de faire fleurir la foi et les vertus chrétiennes au milieu de l'impiété et du vice triomphants. Malgré tous ses torts envers son auguste épouse, Louis XV ne la contraria pas dans

son désir d'élever chrétiennement les dix enfants qu'elle lui avait donnés ; cinq de ces enfants moururent peu après leur naissance, et des cinq autres Marie Leczinska sut faire autant de saints. Henriette, sa fille aînée, ne pouvait voir un malheureux sans se sentir émue de compassion et s'empresser de le secourir. Elle n'avait que cinq ans lorsqu'on la vit, un jour, se dépouiller de sa robe pour la donner à une pauvre fille de son âge, qui tremblait de froid. C'était un ange de pureté et d'innocence ; aussi, à l'âge de vingt-quatre ans, elle s'en alla au ciel. Sa sœur, Louise-Marie de France, était un ange, elle aussi ; mais Dieu la laissa plus longtemps sur la terre, pour y faire éclater un prodige de sainteté et de détachement du monde. Dès son enfance, elle mena au milieu même de la cour la vie pénitente d'une religieuse, jusqu'au moment où, triomphant de l'opposition du roi son père, elle put réaliser son désir d'entrer au monastère des Carmélites de Saint-Denis. Les autres filles de Marie Leczinska, M^{mes} Adélaïde et Victoire de France, sans aller s'enfermer dans un cloître, n'en menèrent pas moins une vie parfaite au milieu du monde. Mais de tous ses enfants, l'héritier du trône fut celui que la reine éleva avec le plus de soin. Aussi réussit-elle à en faire le prince le plus saint qu'on ait jamais vu à la cour de France depuis saint Louis. « Je n'ai qu'un fils, disait-elle, mais le Dieu qui me l'a donné a pris plaisir à le former sage, bienfaisant, vertueux, tel enfin que j'aurais à peine osé l'espérer. » Mais le xviii^e siècle n'en était pas digne. Le dauphin, père de Louis XVI, mourut avant de parvenir au trône, pour le grand malheur de la France, de l'Europe et de l'Eglise.

Ainsi, grâce à la reine Marie Leczinska, on vit

alors sous le même toit des Tuileries et de Versailles toute la solidité de la foi, toute la ferveur de la piété, toute la sainteté du christianisme des



MADAME LOUISE DE FRANCE

premiers siècles, à côté de tous les vices, de toutes les bassesses et de toutes les impiétés du paganisme, pour les rendre inexcusables, pour leur

servir en quelque sorte de contrepoids. D'un côté c'était le crime, et de l'autre l'expiation (1).

VI. — DES BONNES ET DES GOUVERNANTES

La mère, comme nous l'avons dit plus haut, doit cultiver elle-même les premières années de ses enfants avec la vigilance la plus attentive, et ne se séparer d'eux que le moins possible. Ainsi faisait M^{me} de Chantal. Elle ne perdait jamais de vue ses enfants, les déshabillait de ses mains, les couchait elle-même et ne les quittait que quand tous étaient endormis; le lendemain, elle les éveillait et les habillait, puis les conduisait elle-même à la chapelle. Mais il est des mères qui, ne pouvant pas avoir toujours leurs petits enfants sous leurs yeux, les confient à des bonnes, à des institutrices ou à des demoiselles de compagnie.

Qu'il est important de bien choisir la personne qui doit, pendant l'absence de la mère, remplir à l'égard de l'enfant un ministère plus noble qu'on ne le pense communément, je dirai même une importante mission! Dans une de ses lettres, saint Jérôme donne de sages conseils à Gaudentius sur la manière d'élever la petite Pacatula, sa fille, qui n'avait pas encore sept ans. « Que la maîtresse qui accompagnera partout cette enfant, dit-il, que la gouvernante qui sera chargée de la garder, ne soit point oiseuse ni bavarde, mais sobre, grave, appliquée à travailler la laine, et ne disant que ce qui est de nature à former une jeune fille à la vertu. Tracez avec le doigt un passage à l'eau répandue à terre, l'eau suit aussitôt votre doigt : un âge tendre et délicat prend facilement toutes les formes,

¹D Voir VENTURA : *Femme catholique*.

et vous l'entraînez partout où vous le voulez. »
Ecrivant à Læta, noble veuve romaine, le même saint Docteur lui recommande de choisir pour sa fille une nourrice qui ne soit point livrée à l'intempérance ni à la mollesse, et une gouvernante estimée pour sa modestie. « Que les suivantes qui accompagneront votre fille, ajoute-t-il, soient écartées avec soin des réunions mondaines; car elles apprendraient à votre enfant plus de mal qu'elles n'en auraient appris elles-mêmes dans ces réunions. »

Saint Grégoire, écrivant à une noble patricienne appelée Théoctista, lui recommande de veiller avec soin sur les enfants de l'impératrice et sur les personnes qui les entourent. « Pour eux, dit ce saint Docteur, les paroles des nourrices seront un lait salutaire si elles sont bonnes, mais un poison mortel si elles sont mauvaises. » — « Si vous laissez votre fille à des femmes d'un esprit léger, mal réglé et indiscret, écrivait à une dame de qualité l'immortel Fénelon, elles lui feront plus de mal en huit jours que vous ne pourriez lui faire de bien en plusieurs années. Elles parleront trop librement entre elles, en présence d'une enfant qui observera tout et qui croira pouvoir faire de même; elles débiteront beaucoup de maximes fausses et dangereuses : l'enfant entendra médire, mentir, soupçonner légèrement, disputer mal à propos; elle verra des jalousies, des inimitiés, des humeurs bizarres et incompatibles. D'ailleurs, ces personnes d'un esprit servile ne manqueront pas de vouloir plaire à cette enfant par les complaisances et les flatteries les plus dangereuses. » Mais si des femmes d'un esprit léger sont capables de faire tant de mal aux enfants qui leur sont confiés, ne serait-ce pas un malheur extrême pour

un enfant que de tomber entre les mains d'une personne perdue de mœurs, et ne serait-ce pas un crime aux parents que de remettre en de pareilles mains le dépôt le plus précieux et le plus sacré? Serait-il possible qu'une mère choisît, pour une fonction qui demanderait tant de vertus, une personne suspecte ou simplement inconnue? Hélas! il en est qui poussent la négligence jusque-là. « Qui n'a souvent déploré le sort des enfants trouvés, s'écrie sur ce sujet M^{sr} Dupanloup? La charité seule les recueille et les élève; la Sœur de Saint-Vincent de Paul, devenue mère sans cesser d'être vierge, les réchauffe contre son cœur; plus tard, les bons Frères de la Doctrine chrétienne, quelques prêtres zélés, leur prodiguent leurs soins. Les enfants riches n'ont pas toujours le même bonheur; après avoir sucé, comme l'enfant trouvé, le lait d'une femme étrangère, ils sont souvent abandonnés chez leurs parents à des domestiques qui les dépravent. Hélas! combien de fois n'ai-je pas eu à le déplorer, et même dans des familles chrétiennes! Ah! si les parents savaient tout! ou si je pouvais leur dire tout ce que je sais! »

Avant donc de fixer un choix, qui est d'une si grande importance pour ses enfants et pour elle-même, une mère chrétienne recherche avec une scrupuleuse sollicitude quelle a été la conduite de celle à qui elle va confier ses enfants. Elle a soin de ne point charger d'une aussi grave fonction l'inexpérience d'une personne trop jeune, et suit en tout les sages conseils que dictait Fénelon : « Vous aurez au moins, écrivait-il à une pieuse mère, vous aurez une personne sûre qui vous répondra de votre enfant, pour les occasions où vous serez contrainte de la quitter. Il faut que cette personne ait assez de sens et de vertus pour

savoir prendre une autorité douce, pour tenir les autres femmes dans leur devoir, pour redresser l'enfant sans attirer sa haine, et pour vous rendre compte de tout ce qui méritera votre attention pour les suites. J'avoue qu'une telle femme n'est pas facile à trouver; mais il est capital de la rechercher et de faire la dépense nécessaire pour rendre sa condition bonne auprès de vous. Sans un tel sujet appliqué à vous aider, vous ne auriez réussir. Choisissez donc, ou dans votre maison, ou dans vos terres, ou chez vos amis, ou dans quelque communauté bien réglée, quelque fille que vous croirez capable d'être formée. Songez de bonne heure à la former pour cet emploi, et tenez-la quelque temps auprès de vous, pour l'éprouver, avant que de lui confier une chose si précieuse. » Il importe de remarquer que l'illustre prélat, dont nous venons d'emprunter les salutaires leçons, voulait que la vertueuse dame à laquelle il écrivait ne perdît jamais de vue sa fille, *excepté dans le cas d'une absolue nécessité*; ce sont là ses propres paroles; aucune main, en effet, si douce et si ferme soit-elle, ne peut remplacer auprès d'un enfant la main d'une mère.

M^{me} Acarie avait su attacher à sa famille Andrée Levoie, personne pleine de foi et de vertu; et cependant, elle ne lui confiait ses filles que quand ses affaires ou ses bonnes œuvres l'obligeaient à sortir de la maison. Et à son retour, elle se fait rendre compte de ce que ses enfants avaient fait pendant son absence.

VII. — DU PRÉCEPTEUR

L'éducation qui se fait tout entière au sein de la famille est-elle préférable à celle qui, com-

mencée sous les yeux d'une mère, se termine dans un pensionnat? Nous n'osons répondre nous-même à cette question. L'illustre évêque d'Orléans, à qui sa grande expérience donne tant d'autorité dans ce qui concerne la jeunesse, ne veut pas que l'éducation publique commence trop tôt, mais il la croit préférable à l'éducation privée.

Disons néanmoins quelques mots ici du précepteur, parce qu'un certain nombre de femmes chrétiennes, ne voulant pas que leurs enfants soient soustraits à leur sollicitude ou voulant à tout prix les soustraire aux écoles sans Dieu, les confient à un précepteur chargé de les instruire et de les élever sous les yeux de leurs parents. Parmi les enfants qui, pendant l'année scolaire, suivent les cours d'un pensionnat, un grand nombre sont confiés pendant les vacances à la vigilance d'un maître, qui leur répète les leçons du collège. Il n'est donc pas inutile de dire à la mère quelles doivent être les qualités du précepteur de son fils.

La foi, telle est la première et la plus essentielle des conditions à exiger d'un maître. La foi n'est-elle pas, en effet, ce que l'homme a de plus précieux en ce monde, puisque sans elle il est impossible de plaire à Dieu et d'espérer les biens éternels? Et n'est-ce pas cette vertu si nécessaire que la femme chrétienne doit avant tout conserver intacte dans l'âme de ses enfants? Mais qui ne le voit? un précepteur incrédule ravirait d'autant plus facilement la foi à un jeune homme qu'il aurait sur lui plus d'influence. Il n'oserait pas peut-être professer l'impiété ou le rationalisme dans une maison où l'on conserve, comme le dépôt le plus sacré, les traditions religieuses des ancêtres; mais de temps à autres, il glisserait quelques paroles de doute ou de mépris, il déposerait par

là dans le cœur de ses élèves quelque germe fatal d'incrédulité, et l'incrédulité est un vent brûlant qui dessèche tout ce qu'il y a de vertu dans un jeune homme.

Il faut, en second lieu, qu'un précepteur soit d'une grande pureté de mœurs; sans cette qualité, au lieu d'élever de jeunes âmes vers le ciel, il les abaisserait par ses paroles empoisonnées ou par ses exemples pervers, au niveau de sa propre corruption. « Rien n'est plus funeste au disciple que la vie déréglée du maître, » dit un philosophe chrétien, Boëce. « Choisissez, écrivait saint Jérôme à une dame romaine, choisissez un maître que son âge et sa vie irréprochable mettent à l'abri de tout soupçon. » On rapporte d'Alexandre, ce conquérant de l'univers, qu'il conserva jusqu'à sa mort, et dans ses mœurs et dans sa démarche, les défauts empruntés dès son enfance à Léonide, son gouverneur. « Que le maître que vous choisirez ait encore en partage la science, » ajoutait saint Jérôme. Sans la science, en effet, il serait méprisé de ses élèves qui ne tarderaient pas à reconnaître son incapacité, et il perdrait ainsi toute l'influence que lui auraient acquise ses vertus. Enfin « la piété, dirons-nous avec M^{gr} Dupanloup, une piété vraie, noble, simple, aimable est, de toutes les qualités d'un instituteur, celle qu'il faut préférer à toutes les autres et qui y ajoute un prix infini. Elle seule inspire aux maîtres un zèle, une ardeur, un empressement pour le bien de leurs disciples, qui attirent sur tous les bénédictions du ciel. »

Ils se trompent donc bien, les parents qui, éblouis par la réputation de science d'un homme d'ailleurs peu recommandable, s'empressent de l'attacher à l'éducation de leurs enfants. Et ils

ne sont pas moins coupables ceux qui livrent des enfants au premier qui se présente, sans s'informer avec soin de ses principes et de sa conduite. C'est contre un pareil abus que s'élevait déjà saint Jean Chrysostome : « Si nous possédons, dit-il, un fertile domaine, nous cherchons avec grand soin un homme de confiance pour le faire valoir, et nous négligeons ce qui nous doit être plus cher que tout le reste : nous ne mettons que peu de soin à trouver pour notre enfant un homme fidèle qui défende et conserve son innocence ! Or, est-il un domaine, est-il un bien qui nous doive être aussi cher que nos enfants, pour qui nous amassons des richesses ? N'est-ce donc pas une folie de veiller avec plus de soin sur nos biens que sur ceux qui en doivent jouir ? »

Puissiez-vous, pieuses mères, trouver pour vos enfants un maître qui désire autant que vous leur bonheur et leur salut éternels, et qui travaille avec le même zèle que vous à les former à la vertu !

Quand vous l'aurez trouvé, entourez-le de vénération, afin que, par votre exemple, vos enfants apprennent à le respecter. Gardez-vous de blâmer, en présence des enfants, sa manière de les conduire ou de les corriger ; ce serait rendre son autorité odieuse et paralyser son zèle. Agissez toujours de concert avec lui, sans cesser néanmoins de veiller vous-même.

« M^{me} Acarie, écrit l'auteur de sa vie, désirait trouver dans les maîtres qu'elle donnait à ses enfants la vigilance et la fermeté, jointes à la science et à la vertu. Après avoir pris tant de précautions pour mettre ses enfants en des mains sûres, elle ne se croyait pas déchargée de l'obligation de veiller elle-même sur eux. » Il est inutile

d'ajouter qu'une femme chrétienne exigera des personnes chargées d'instruire sa fille toutes les qualités que nous venons d'énumérer en parlant du précepteur. Souffrirait-on qu'une jeune fille reçût les leçons d'un maître ailleurs que sous les yeux de sa mère ou en présence de son père ?

VIII. — DES MAISONS D'ÉDUCATION

« Parmi tous les devoirs qu'impose à un père et à une mère la haute autorité qui est en eux, je n'en connais point de plus grave, écrit M^r Dupanloup, que celui de choisir comme il faut les maîtres auxquels ils confieront une partie de cette sainte autorité. »

La femme du peuple, surtout à la campagne, ne peut ordinairement envoyer son enfant qu'à l'école du village; le plus souvent, il est difficile qu'elle lui permette de fréquenter l'école d'un pays voisin. Comment apprécier assez les services rendus à l'Eglise et à la société par les religieux et les religieuses qui consacrent leur vie à instruire l'enfant du peuple, et à l'élever dans l'amour et la crainte du Seigneur? Quelle femme chrétienne ne serait heureuse de leur confier son fils ou sa fille? En qui pourrait-elle trouver un dévouement plus désintéressé et plus sincère? « Pour être maître d'école, a dit M. Thiers, il faut une humilité, une abnégation dont un laïque est rarement capable: il faut le prêtre, le religieux; l'esprit, le dévouement laïque n'y suffit pas! »

S'il arrivait, ce qu'à Dieu ne plaise, qu'un enfant ne pût aller à l'école sans exposer sa foi et son innocence, il vaudrait infiniment mieux qu'il ne quittât pas le toit de sa chaumière. Les écoles elles-mêmes où l'on n'enseigne pas la religion ni

les vertus chrétiennes ne peuvent suffire à l'éducation de l'enfance. Une école où il y a mélange d'enfants de différent sexe offre des dangers, si ceux qui la dirigent n'exercent pas une attentive vigilance sur les enfants. Qu'est-il besoin qu'un honnête agriculteur envoie son fils au collège? Cet enfant ne manquera pas d'y puiser le dégoût de la vie des champs, et il en reviendra avec des airs de petit maître. Que votre fils apprenne à lire, à écrire, à compter, c'est bien, et c'est ce qu'il apprendra à l'école de son village; mais qu'il reste agriculteur comme vous, ce sera mieux encore. Ne semble-t-il pas aussi que les mères de famille de nos campagnes pourraient se dispenser d'envoyer leurs jeunes filles comme pensionnaires dans les établissements, d'où ces enfants reviennent parlant français, portant chapeau, sachant faire les plus fines broderies et dépourvues quelquefois des connaissances usuelles les plus nécessaires? Nous sommes bien loin, cependant, de blâmer celles qui, afin de mettre leurs enfants à l'abri de tout péril, les confient à un pensionnat dirigé par des religieux ou des religieuses.

Mais disons un mot du choix du collège, ou plutôt écoutons l'illustre prélat que nous ne nous lassons pas de citer : « Si les enfants doivent trouver dans l'éducation publique de mauvaises mœurs et l'impiété, il vaut mieux mille et mille fois qu'ils demeurent à jamais ignorants, ou reçoivent une éducation moins parfaite, que de venir là perdre leur foi et flétrir leur vertu. Le mauvais collège n'offre-t-il pas l'effroyable certitude d'une corruption immédiate, profonde, affreuse, et le plus souvent irrémédiable?

» Avant donc que les parents choisissent la maison d'éducation où ils placeront leurs enfants,

il faut qu'ils s'informent, consultent, voient par eux-mêmes..... Jamais un père et une mère ne s'appliqueront trop à bien faire un choix qui intéresse d'une manière si sérieuse leur conscience et leur cœur, l'honneur et le bonheur de la vie; il y va de tout pour eux et pour leurs enfants. Rien ne peut être ici donné au hasard, ni rien ne doit se faire à l'aventure (1)..... Agir par habitude, par caprice, par entraînement ou par complaisance, quand c'est de la plus grave des affaires et du plus saint des devoirs qu'il est question, serait inexcusable (2). »

Elle est donc égarée par une aveugle tendresse la mère qui choisit toujours le pensionnat le plus voisin, afin de pouvoir y aller fréquemment prodiguer ses caresses à son fils, sans prévoir les dangers qu'y peut courir son innocence. Et comment excuser les parents qui confient leur enfant à un établissement d'ailleurs fort peu recommandable, uniquement parce que les frais d'éducation y sont plus réduits? Sous le prétexte que son mari

(1) C'est ce qu'avait compris une vraie mère, qui écrivait ces lignes en date du 3 juillet 1866 : « Mon Révérend Père, je désire que le Saint Sacrifice soit offert dans le vénéré sanctuaire de la Salette afin d'obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge, de connaître et d'accomplir la volonté de Dieu dans le choix qu'il me faut faire d'un établissement, pour y confier mon jeune fils. Oh ! recommandez avec toute votre ferveur de prêtre cette intention à Notre-Seigneur par Marie. Peut-être m'exagéré-je le danger de la pension pour mon enfant, mais je ne puis maîtriser mes craintes, avec les exemples que chaque jour l'on rencontre sous ses yeux. Demandez donc, je vous en supplie encore, mon Révérend Père, que mon enfant chéri conserve le précieux trésor de son innocence. *La nature se refuse à ce vœu*, mais cependant plutôt la mort que la perte de ce trésor pour mon fils tant aimé. »

(2) M^{re} Dupanloup.

remplit une charge publique, une femme chrétienne se croirait-elle obligée d'envoyer ses fils dans un de ces collèges « où ces malheureux, mêlés à des condisciples gâtés, ne trouvent souvent, pour remplacer un père, une mère, que des indifférents ou des mercenaires, des regards durs, des cœurs de glace et des mains de fer(1)? » — « L'éducation religieuse, s'écriait à la tribune française M. de Gasparin, elle n'existe réellement pas dans les collèges..... Je me souviens avec horreur de ce que j'étais au sortir de cette éducation nationale, je me souviens de ce qu'étaient tous ceux de mes camarades avec lesquels j'avais des relations; nous n'avions pas même les plus faibles commencements de la foi et de la vie évangélique. » Une mère chrétienne cherchera donc pour son enfant un établissement où il puisse trouver dans les maîtres la foi, le zèle, la vertu, et chez les élèves l'esprit de soumission et la pureté de mœurs. Quand elle l'aura découvert, elle n'hésitera pas à y abriter la jeunesse de son fil, dùt-il y faire de moins brillantes études. Le père de saint François de Sales voulait l'envoyer au collège de Navarre, qui avait, il est vrai, une grande renommée et dont une jeunesse nombreuse suivait les cours, mais où l'on s'appliquait fort peu à cultiver la piété. M^{me} de Boisy, sa mère, fit tant valoir les raisons de préférer le collège des Jéuites au collège de Navarre, que son mari, sacrifiant courageusement toutes les vues d'amour-propre, y donna son consentement. Sans le zèle vigilant de sa mère, le jeune François, au lieu de devenir un saint, eût peut-être perdu l'innocence et la foi.

M^{me} Acarie plaça deux de ses enfants au collège

1) M^{or} Dupanloup.

de Pontoise, où il n'y avait que des pauvres, et pérant, dit l'auteur de sa vie, qu'ils y profiteraient des bons exemples de leurs condisciples, qui avaient d'heureuses dispositions pour la vertu. Dans le choix d'une maison d'éducation, une mère selon le cœur de Dieu ne se laisse point guider par une sotte vanité, mais par le désir du salut de ses enfants.

IX. — DU COUVENT

Fénelon a écrit sur l'éducation des filles un petit livre dont nous ne saurions assez recommander la lecture aux mères chrétiennes. Il y prouve que c'est bien à tort que les parents négligent parfois cette portion si intéressante de leur famille. La jeune fille qui grandit aujourd'hui, un jour sera épouse et mère; elle aura une grande mission à remplir, mission qui demande une préparation sérieuse, une éducation bien faite, commencée de bonne heure, confiée à des mains sûres. Ce qui doit encourager les mères à cultiver avec le plus grand soin l'esprit et le cœur de leurs petites filles, c'est qu'elles trouveront, en elles surtout, docilité, goût pour la piété et innocence; et en elles paraîtront d'une manière plus sensible et de meilleure heure les fruits du zèle maternel.

A la campagne, l'éducation des filles reste toujours à la charge de leurs mères, qui ne peuvent les envoyer à l'école que pendant une partie de la journée. Nous l'avons dit déjà : un pensionnat de demoiselles nous paraît offrir peu d'avantages aux enfants du laboureur. A ces enfants, sans doute, l'instruction est aussi nécessaire qu'aux autres; plus que personne nous déplorons l'ignorance de certaines femmes de la campagne; ne

sachant pas lire, elles sont condamnées à ne pouvoir s'instruire qu'avec peine des vérités de la religion et à être presque incapables de les apprendre à leurs enfants. Mais nous voudrions que l'instruction qu'elles reçoivent fût proportionnée à leurs besoins, et qu'elles ne puisassent point avec cette instruction la vanité et l'horreur pour la vie simple de leur condition.

Heureusement, dans beaucoup de villages sont établies des religieuses qui, sans donner à leurs maisons le titre de pensionnats de demoiselles, et sans exiger le costume de règle, apprennent à leurs élèves à pratiquer les vertus chrétiennes, en même temps qu'elles les instruisent de tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans leur condition. Une mère pourra avec confiance remettre sa fille en d'aussi charitables mains.

Quant aux jeunes filles d'un rang plus élevé, après qu'elles auront grandi sous l'aile maternelle, il sera bon qu'elles s'éloignent de leur famille. Quoique l'éducation faite tout entière par la mère ou sous sa direction soit la meilleure, elle n'est plus possible aujourd'hui, à part quelques rares exceptions; c'est le sentiment de Fénelon : « Le plus sûr parti pour les mères, dit-il, c'est de confier aux couvents le soin d'élever leurs filles, parce que souvent elles manquent des lumières nécessaires pour les instruire, ou, si elles les ont, elles ne les fortifient pas par l'exemple d'une conduite sérieuse et chrétienne, sans lequel les instructions les plus solides ne font aucune impression; car tout ce qu'une mère peut dire à sa fille est anéanti par ce que la fille lui voit faire. » Fénelon ajoute : « Je craindrais un couvent mondain encore plus que le monde même. Si un couvent n'est pas régulier, votre fille y verra la vanité

en honneur, ce qui est le plus subtil des poisons pour une jeune personne; elle y entendra parler du monde comme d'une espèce d'enchantement, et rien ne fait une plus fâcheuse impression que cette image trompeuse du siècle qu'on regarde de loin avec admiration, et qui en exagère tous les plaisirs, sans en montrer les mécomptes et les amertumes. Si, au contraire, un couvent est dans la ferveur, une jeune fille de condition y vit dans une profonde ignorance du siècle (1). » Tout lui parle de l'éloignement du monde et de la vanité de ses fêtes; les maximes mondaines ne frappent point son oreille; rien qui blesse la pureté de son regard; les livres dangereux ne tombent point sous sa main. Son esprit s'alimente des vérités de la foi qui lui sont annoncées fréquemment; son cœur se nourrit des douces et paisibles émotions de la piété. Ayant toujours sous les yeux le spectacle des vertus religieuses, elle se porte sans effort à les mettre en pratique. Enfin elle se prépare admirablement à la vie sérieuse et retirée que doit mener une femme chrétienne. « Si l'on craint que des institutrices religieuses n'aient pas assez d'expérience du monde, se guident par des vues étroites, inspirent aux enfants une délicatesses exagérée de conscience, qu'on se rassure; ce n'est pas aujourd'hui de ce côté-là que les excès sont à redouter, écrit M^{sr} Ginouilhac. La légèreté de l'âge, la vivacité des passions naissantes, l'instinct de la vanité, les entraînements du monde n'ont que trop aisément raison des délicatesses excessives de la conscience. D'ailleurs, en général, il y a plus de sagesse, plus de maturité d'esprit dans des âmes formées à la

(1) Fénelon.

méditation sérieuse des vérités évangéliques, et des devoirs particuliers de leur état, que dans les femmes du monde. »

Déjà, de son temps, saint Jérôme, dans une lettre à Læta, noble veuve romaine, après lui avoir tracé un plan d'éducation pour sa fille, continuait ainsi : « Vous me demanderez sans doute le moyen de suivre tous les conseils que je vous donne, vous dont la maison doit être ouverte à tout le monde..... Eh bien ! ne vous chargez pas d'un fardeau que vous êtes incapable de porter ; mais dès que votre fille pourra se passer des soins de sa mère, envoyez-la à Bethléem, afin que, sous les yeux de Paule, sa grand'mère, et d'Eustochie, sa tante, elle soit élevée dans l'asile sacré d'un cloître, qu'elle croisse au milieu du chaste cœur des vierges de Jésus-Christ. C'est là qu'on lui inspirera le goût de la vertu, l'horreur du mensonge et le mépris du siècle ; là elle vivra de la vie des anges. Il vaut mieux, pour vous, souffrir de son absence, que d'être toujours dans la crainte en la gardant chez vous. »

Qu'est-il nécessaire de prévenir nos lectrices contre le système d'éducation secondaire des filles, récemment inventé ? Les alarmes de l'épiscopat catholique et les applaudissements des journaux antireligieux en ont révélé assez clairement les périls. Quoi qu'en ait pensé M. Duruy, jamais une femme chrétienne, qui, pendant quinze ou dix-sept ans, a abrité avec une attentive sollicitude sa jeune fille, comme une fleur tendre et délicate, contre tout souffle capable de ternir son éclat et d'épuiser son parfum, ne se résignera à l'exposer imprudemment, dans l'âge des égarements et des illusions, à tout vent de doctrine, et peut-être à l'air empoisonné du sensualisme et de l'incrédulité.

lité..... A plus forte raison une mère selon le cœur de Dieu aura-t-elle garde de confier ses filles dès leur enfance à un lycée, où on ne leur parlera pas de Dieu.

Terminons donc ce paragraphe par cette sage remarque de l'immortel archevêque de Cambrai : « Si une fille sort du couvent et passe à un certain âge dans la maison paternelle où le monde abonde, rien de plus terrible que cette surprise. » Une mère qui vient de retirer son enfant des mains religieuses, auxquelles elle avait remis ce dépôt sacré, se gardera donc de la produire aussitôt; elle ne lui découvrira le monde que peu à peu, en ayant soin de lui en faire remarquer le néant et la folie, afin de la prémunir ainsi contre les séductions du siècle.

X. — DE LA DURÉE DE L'ÉDUCATION

« Les soins, les sollicitudes paternelles et maternelles ne doivent point cesser, ni même se ralentir, quand ce qu'on appelle communément l'éducation touche à sa fin. La tâche d'un père, d'une mère, est loin d'être achevée à ce moment; c'est même alors que commence pour eux le plus sérieux des devoirs, celui qui est à la fois le plus difficile et le plus nécessaire à remplir..... Et cependant, sous l'influence des préoccupations mondaines, et aussi je ne sais par quelle crainte pusillanime, par quel triste sentiment de leur faiblesse, la plupart des parents se font volontairement illusion sur un devoir sacré; puis ils érigent leur illusion même en principe, aiment à se persuader et à dire tout haut : que l'éducation finit avec le collège; qu'un jeune homme, à dix-huit ans, est élevé ou ne le sera jamais; qu'on ne peut plus

l'obliger ni le contraindre ; que ce serait faire plus de mal que de bien, etc., etc. Qui n'a pas entendu professer tout cela ? Et, sur ces beaux prétextes, ils abdiquent définitivement toute autorité (1) ! »

L'enfant du peuple est presque tout à fait soustrait à l'influence maternelle, dès qu'il a atteint sa quatorzième année ; on l'envoie à la ville ou au service d'un maître, et on ne s'occupe plus de lui ; ou bien, s'il reste sous le toit paternel, il est tout à fait maître de ses actions et sa mère n'ose plus ni le reprendre, ni l'instruire. Parents insensés, vous abandonnez à eux-mêmes vos enfants au moment où les passions commencent à leur faire sentir leur tyrannique empire, et où, par conséquent, ils auraient un plus grand besoin d'être retenus par une main ferme et sûre ! « N'est-ce pas à cet âge qu'il faudrait reprendre votre autorité avec une force et une tendresse nouvelles, pour achever une éducation que le monde et ses périls, la jeunesse et ses passions rendent plus nécessaire que jamais ? s'écrie l'illustre évêque d'Orléans. Ah ! on dit quelquefois, pour se consoler, il faut que jeunesse se passe ! Eh bien ! moi, je n'ai jamais pu le dire ; et rien ne me paraît plus douloureux que les égarements de la jeunesse, et parmi les tristes choses qui font quelquefois pleurer sur la terre, je n'en sais point qui brisent mon cœur par des atteintes plus sensibles (2). »

Il importe peu de bien commencer si l'on finit mal. Le champ cultivé d'abord avec soin redevient stérile, si l'on en néglige ensuite la culture. C'est en vain qu'on jette en terre une bonne semence et qu'on l'y voit germer, si avant la moisson le

(1) M^{re} DUPANLOUP.

(2) M^{re} DUPANLOUP.

bon grain est étouffé par l'ivraie. Si vous laissez dessécher par le souffle brûlant des passions le germe de salut déposé d'abord dans l'âme de votre enfant, ô mère, votre première sollicitude et vos premiers travaux seront perdus; et vous devrât-il la récompense, le Dieu qui ne promet la couronne qu'à celui qui aura combattu jusqu'à la fin?

Vous n'abandonnez donc pas trop tôt et même vous n'abdiquerez jamais la noble tâche de l'éducation. Jusqu'à la fin, vous conserverez votre bienfaisante influence. Sans doute qu'à dix-huit ans, un jeune homme, comme le remarque M^{sr} Dupanloup, doit commencer à marcher un peu seul; il ne peut ni ne doit plus être toujours au bras de sa mère. Les mères, les meilleures surtout, ont un peu de peine à se persuader cela. L'enfant ne peut pas têter toujours, dit Fénelon, ni même sans cesse être retenu par les lisières; on le sèvre, on l'accoutume à marcher seul. Mais il faut lui donner peu à peu et comme insensiblement la liberté qu'il devra bientôt avoir tout entière, et lui apprendre à en user. Le laisser donc tout à fait indépendant, ce serait le perdre et aller contre cet ordre que vous fait l'Esprit-Saint : *Non des illi potestatem in juventute*. Gardez-vous de laisser votre fils maître de lui-même dans sa jeunesse. Surveillez ses démarches avec une attentive sollicitude. Quand il se trompe, reprenez-le doucement sans le blesser; ne le fatiguez pas par trop de recommandations, et cessez les conseils quand vous remarquez qu'ils lui deviennent pénibles. S'il faisait quelque grande faute, qu'il sente d'abord en vous un cœur ouvert comme un port dans le naufrage. Supportez-le sans le flatter (1).

S'il persévère dans ses égarements, c'est alors que doit s'accroître votre zèle. « En ces heures cruelles où elle craint pour ce qu'elle a de plus cher au monde, une mère prie plus qu'elle ne parle; elle attend, elle souffre, elle dévore sa peine, mais son silence est quelquefois auprès d'un fils égaré d'une admirable éloquence. Ce visage d'une mère profondément contristée, cet abattement silencieux révèlent une compassion si vive, une douleur si amère, que le malheureux jeune homme n'en peut soutenir l'aspect. Que dis-je? pour ramener une âme et la bouleverser tout entière, il suffit quelquefois d'un regard (1). »

DE L'INSTRUCTION

I. — DE L'INSTRUCTION INTELLECTUELLE

Des considérations générales que nous venons de faire, passons aux diverses branches de l'éducation, qui sont : l'instruction, la vigilance, la correction, le bon exemple et la prière.

On distingue l'instruction intellectuelle et l'instruction religieuse. Disons d'abord un mot de l'instruction intellectuelle.

Qui pourrait en contester les précieux avantages? A l'enfant sans instruction, il est fort difficile d'apprendre et de conserver dans son esprit les vérités qu'il doit savoir comme chrétien. Aussi l'ignorance des choses du salut accompagne-t-elle trop souvent, surtout dans les campagnes, le manque d'instruction. De plus, combien de carrières seront à jamais fermées à l'enfant, de

(1) FÉNELON, M^{sr} DUPANLOUP.

combien d'emplois il sera exclu, s'il n'est instruit ! L'instruction enfin rend l'étude possible et facile, et plus bas nous dirons un mot des avantages dont l'étude est la source féconde.

Comment donc excuser ces femmes négligentes qui, loin de donner à leurs enfants une instruction conforme à leur condition, laissent leur intelligence sans culture et les condamnent par là à languir toute leur vie dans l'ignorance ? S'agit-il d'envoyer les enfants aux écoles, elles ne savent s'imposer aucune privation, et elles reculent devant les plus légers sacrifices. Il n'est pas à propos, sans doute, de donner à l'enfant des connaissances qui ne puissent lui être utiles dans la profession qu'il embrassera plus tard. Certes, nous aimons moins que personne ces demi-savants, qui d'une instruction médiocre ne retirent qu'un sot orgueil ; mais nous voudrions que tous les enfants du peuple, sans en exclure les filles, apprissent à lire, à écrire correctement et à tenir les comptes. C'est là pour eux le suffisant et le nécessaire.

Dans les familles d'un rang plus élevé, les parents ont à cœur d'orner l'esprit de leurs enfants de toutes les connaissances utiles, et nous devons des éloges à leur zèle. Il ne nous appartient pas de juger le plan d'instruction adopté aujourd'hui. Ceux qui voudront savoir quelle est sur ce sujet la pensée de M^{er} Dupanloup pourront lire son ouvrage *sur l'éducation*.

Nous nous bornerons donc à transmettre aux mères chrétiennes les conseils pratiques des auteurs qui ont le plus judicieusement traité le sujet qui nous occupe. Une femme chrétienne, nous l'avons remarqué plus haut, ne doit pas trop tôt éloigner d'elle ses enfants en les envoyant comme pensionnaires dans une maison d'éducation, pourvu, tou-

tefois, que leur innocence ne soit pas en danger sous le toit paternel ; mais il importe qu'on commence de bonne heure à les instruire ou à les faire instruire, soit au sein de la famille, soit dans les écoles chrétiennes les plus voisines. « Quand un enfant est venu à un certain âge sans s'appliquer à rien, a dit M^{sr} Dupanloup, on ne peut parvenir à lui inspirer ni aucune estime pour l'étude, ni aucun goût pour les choses solides. » Toutefois, ce serait fatiguer une intelligence encore tendre que de la surcharger. C'est pourquoi M^{sr} l'évêque d'Orléans ne veut pas qu'on apprenne trop tôt aux enfants à parler plusieurs langues. D'ailleurs, des connaissances trop précoces ne servent guère qu'à nourrir la vanité de l'enfant.

« Il faut bien se garder, dit Fleury, dans les premières années où les impressions sont très fortes, de joindre l'idée de punition à celle d'un livre, en sorte que les enfants ne pensent plus à l'étude qu'avec frayeur. » Saint Jérôme écrivait à une noble romaine. « Votre fille est-elle lente à se mettre au travail, ne la réprimandez pas trop durement, mais encouragez-la plutôt par de discrets éloges. » Les éloges, en effet, sont plus capables d'exciter l'émulation que de trop fréquents ou de trop sévères reproches.

Gardez-vous d'assujettir les enfants au travail par une autorité sèche et absolue ; mais faites-leur comprendre les fruits qu'ils retireront de l'instruction, les charmes de l'étude. « Remarquez, dit Fénelon, à qui nous empruntons ce conseil. remarquez un grand défaut des éducations ordinaires : on met tout le plaisir d'un côté et tout l'ennui de l'autre, tout l'ennui dans l'étude et tout le plaisir dans les divertissements. Que peut faire un enfant, sinon supporter impatiemment

l'étude et soupirer après les jeux? Rendons l'étude agréable; cachons-la sous l'apparence de la liberté et du plaisir, souffrant que les enfants l'interrompent quelquefois par des saillies et de petits divertissements; ils ont besoin de ces distractions pour délasser leur esprit. »

Parlant à Gaudentius de la petite Pacatula, sa fille, qui avait à peine sept ans, saint Jérôme lui dit : « Que cette enfant aime ce qu'elle est obligée d'apprendre, de sorte que l'étude soit pour elle un sujet de consolation plutôt qu'un travail. »

Heureux les enfants à qui leurs mères auront de bonne heure appris à goûter les plaisirs purs de l'esprit et inspiré le goût de l'étude! L'étude habitue à une vie sérieuse et appliquée; elle développe l'intelligence, elle forme le jugement. L'homme qui se familiarise avec elle et y consacre de longues heures s'enrichit d'utiles connaissances, en même temps qu'il se ménage une source de vraies consolations dans les tristesses de cette vie.

L'étude, dit Rollin, retire de l'oisiveté, du jeu et de la débauche. Elle remplit utilement les vides de la journée, qui pèsent si fort à tant de personnes. Le repos sans l'étude, c'est la mort, dit un philosophe païen. Pourquoi tant de jeunes gens se livrent-ils à tous les excès les plus funestes, et pourquoi des hommes, remplis d'intelligence et même de génie, traînent-ils leur vie dans des occupations et des lectures frivoles, sans jamais entreprendre rien de sérieux, sans jamais fouiller les mines profondes de la science, où l'on découvre chaque jour des trésors inconnus? Pourquoi n'éclairent-ils pas le monde, dont ils pourraient être la lumière, sinon parce qu'ils n'ont pas le goût de l'étude? Hélas! une mère légère n'eut pas soin de le leur inspirer dans leur enfance!

II. — DES RÉCRÉATIONS.

Le travail et l'application des enfants doivent être interrompus par les récréations et encouragés par les récompenses. Disons un mot des unes et des autres.

L'arc ne peut pas demeurer toujours bandé, di ait saint Jean au chasseur, qui semblait lui reprocher de se distraire en caressant une perdrix. Mais c'est chez l'enfant surtout qu'une longue tension d'esprit est impossible ou funeste, il faut donc avoir soin de lui procurer des moments de délassement qui, tout en récréant son esprit, fortifient et exercent son corps. « Du reste, le soin qu'on prendra à assaisonner de plaisir les occupations sérieuses servira beaucoup à ralentir l'ardeur de la jeunesse pour les divertissements dangereux. C'est la sujétion et l'ennui qui donnent tant d'impatience de se divertir, a dit Fénelon. Si une fille s'ennuyait moins d'être auprès de sa mère, elle n'aurait pas tant d'envie de lui échapper, pour aller chercher des compagnies moins bonne. » Toutefois, rien ne serait plus dangereux pour l'enfant qu'un repos oisif et sans vie; loin d'y trouver la joie et l'ardeur pour l'étude, il en retirerait des habitudes molles et peut-être vicieuses. « C'est ordinairement un très mauvais indice quand un enfant ne joue pas ou ne joue plus, » dit M^{re} Dupanloup. Mais une récréation bien choisie, un exercice modéré du corps aiguise l'activité de l'esprit et préserve des atteintes du vice. Toutefois, les délassements ne produisent ces heureux résultats qu'autant qu'ils ne sont pas trop prolongés. Si on lui accorde quelque relâche dans le travail, le corp en devient plus vigoureux et plus

dispos, tandis qu'un long repos ne fait que le rendre lâche et paresseux. Il en est de même de l'esprit ; une courte récréation l'excite, et une longue inaction le jette dans la torpeur. « Dans les divertissements, il faut éviter les sociétés suspectes ; point de garçons avec les filles, » a dit sans détour Fénelon. Bien longtemps avant lui, saint Jérôme écrivait à Gaudentius : « Que Pacatula partage ses jeux avec de petites filles comme elle ; qu'elle ne sache pas jouer avec des enfants d'un autre sexe, et même qu'elle craigne d'assister à leurs amusements. » Nous l'avons remarqué déjà, Pacatula avait à peine atteint sa septième année.

« Les jeux qui dissipent ou qui passionnent, continue l'immortel archevêque de Cambrai, les fréquentes sorties de la maison et les conversations qui peuvent donner l'envie de sortir, doivent être soigneusement évitées. Quand on ne s'est encore gâté par aucun grand divertissement et qu'on n'a fait naître en soi aucune passion ardente, on trouve aisément la joie ; la santé et l'innocence en sont les vraies sources. Mais les gens qui ont eu le malheur de s'accoutumer aux plaisirs violents perdent le goût des plaisirs modérés et s'ennuient toujours dans une recherche de la joie..... Avec la tempérance, qui fait la santé du corps et de l'âme, on n'a besoin ni de machines, ni de spectacles, ni de dépenses pour se réjouir. un petit jeu qu'on invente, une lecture, un travail qu'on entreprend, une promenade (un volant, une boule), une conversation innocente qui délasse après le travail, font sentir une joie plus pure que la musique la plus charmante. Les plaisirs simples, il est vrai, sont moins vifs et moins sensibles ; mais ils sont d'un meilleur usage ; ils donnent une joie égale et durable, sans aucune

suite maligne; ils sont toujours bienfaisants. » Il faut donc les faire aimer aux enfants et leur inspirer le dégoût, l'aversion pour les plaisirs pleins de dangers que la jeunesse recherche aujourd'hui avec tant de frénésie, tels que spectacles, danses, fêtes mondaines.

Les parents de saint François de Sales, pendant l'enfance de leur fils, étaient très fidèles à lui faire prendre des récréations convenables à son âge, non pas qu'ils lui permissent des jeux de hasard, de cartes ou de dés; ils savaient que de tels jeux fatiguent l'esprit plutôt qu'ils ne délassent et passionnent trop souvent l'homme au détriment de son bonheur, de son temps, de sa fortune, quelquefois même de sa santé; mais ils voulaient qu'il se livrât aux jeux qui procurent un exercice modéré, qui ne demande que de la souplesse dans les membres, de la célérité à la course ou de la dextérité dans les manières.

Ce serait ici le lieu de parler des vacances, ces longues récréations destinées à remettre l'enfant des fatigues du collège et à entretenir chez lui l'amour de la famille. Qu'il nous suffise de remarquer que la mère doit, pendant ce temps, remplir exactement, avec la plus attentive sollicitude, tous les devoirs que nous avons exposés jusqu'ici, et tous ceux que nous exposerons plus bas, surtout en traitant de la vigilance. Hélas! pour combien de jeunes gens les vacances deviennent, par la négligence des parents, un temps de dangers et l'occasion de mille chutes!

III. — DES RÉCOMPENSES.

Saint Jérôme écrivait à Læta : « Encouragez votre fille en lui faisant de petits présents tels

qu'on les aime à son âge. » Les récompenses sont, en effet, un moyen d'exciter l'émulation chez les enfants. Il ne faut pas, sans doute, quand on les exhorte à s'appliquer à l'étude et à pratiquer les vertus chrétiennes, leur proposer la récompense comme l'unique motif de faire ce qu'on demande d'eux; il importe, au contraire, de leur bien faire sentir l'obligation où est l'homme d'agir par devoir, pour accomplir la volonté de Dieu. Ce serait, en quelque sorte, rendre vénale l'âme d'un enfant, que de l'habituer à tout faire en vue d'une récompense; mais cependant, quand on en use avec sagesse, les récompenses sont utiles, elles font comprendre aux enfants que nous trouvons notre intérêt et l'estime des hommes dans l'application au travail et dans l'accomplissement du devoir.

« On ne doit proposer comme récompense, dit Rollin, après Fénelon, ni des parures, ni des friandises, ni d'autres choses de ce genre. La raison en est claire; c'est que, en leur promettant ces choses en forme de récompense, on les fait passer dans leur esprit comme des choses bonnes en elles-mêmes et désirables, et ainsi on leur inspire de l'estime pour ce qu'ils doivent mépriser. J'en dirai autant de l'argent. » — « Je n'ai jamais goûté la religion des parents, écrit M^{sr} Dupanloup, qui promettent à leurs enfants, comme récompense, pour le jour de leur Première Communion, des vanités de ce genre : des montres et des chaînes d'or. J'ai vu quelquefois la montre plus adorée que Dieu même en ce jour. » — « On peut récompenser les enfants, dit Fénelon, par des jeux, par des promenades, par de petits présents, comme tableaux, estampes, médailles, livres dorés, » et surtout par quelques délas-

sements agréables qui soient de nature à nourrir en eux la piété, tels que pèlerinages, promenades à un oratoire, interruption du travail en un jour de fête non commandée, assistance à quelque cérémonie religieuse d'une solennité extraordinaire dans un pays voisin.

Avec les enfants, il faut, comme le remarque un judicieux auteur, se faire un devoir indispensable de tenir ce que l'on a promis; autrement, ils ne tarderaient pas de mépriser et les promesses et les récompenses qu'elles leur font vainement attendre.

IV. — INSTRUCTION RELIGIEUSE, SA NÉCESSITÉ

Ne nous étendons pas davantage sur l'instruction intellectuelle; ce n'est point celle qu'on néglige généralement aujourd'hui. Les parents qui ne l'ont pas reçue eux-mêmes dans leur jeunesse regrettent vivement d'en avoir été privés; ceux à qui elle n'a pas fait défaut en connaissent les avantages par leur propre expérience, et tous ont à cœur de la procurer à leurs enfants.

Mais il est une autre sorte d'instruction sur laquelle nous devons insister davantage, parce qu'elle est plus nécessaire et plus négligée que l'instruction intellectuelle; nous voulons parler de l'instruction religieuse.

La mère est-elle obligée en conscience de donner ou de faire donner à son enfant une instruction chrétienne? Nous n'hésitons pas à répondre: Oui, elle y est obligée, c'est là un des plus graves et des plus sacrés de ses devoirs. Dans combien de passages de nos Saints Livres Dieu ne réitère-t-il pas aux parents le commandement d'instruire leurs enfants des vérités et des pratiques de la

DE L'INSTRUCTION

religion? « Instruisez votre enfant, de peur qu'il ne vous conduise au désespoir, » est-il écrit au livre des Proverbes. Et ailleurs : « Instruisez votre fils et cultivez-le avec soin, afin qu'il ne vous couvre pas de confusion. » Et encore dans un autre endroit : « Instruisez vos enfants, et, dès leurs plus tendres années, courbez-les sous le joug de la loi de Dieu. » Les saints Docteurs, interprètes de la parole divine, disent aux parents, avec saint Chrysostome : « Ne mettez pas votre zèle à faire de votre fils un savant, mais instruisez-le de manière à en faire un chrétien. Vous êtes, ô parents, les apôtres de vos familles; c'est à vous de les gouverner et de les instruire. » Vos lèvres sont les livres où vos enfants doivent puiser la connaissance de leurs devoirs de chrétiens.

« Sans la foi, dit le grand Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu, » et, par conséquent, sans elle, impossible à l'enfant de vivre de la vie de la grâce. Mais comment aura-t-il la foi, cet enfant, s'il n'est instruit des vérités révélées par Dieu? D'ailleurs, la foi sans les œuvres est morte et incapable par conséquent d'ouvrir le ciel à l'homme. Il est donc nécessaire que l'enfant, tout en apprenant les vérités de la foi, soit formé à la pratique des devoirs qu'elle impose.

Mais à qui appartient-il de lui donner la connaissance de la vérité et des habitudes vertueuses, sinon à ses parents et surtout à sa mère? Chargée de fournir à son enfant le pain de chaque jour, la mère ne l'est-elle pas aussi de lui rompre le pain de la doctrine sainte? Elle qui le façonne dès le berceau aux habitudes de la vie humaine, n'a-t-elle pas aussi à le former à la vie surnaturelle et divine? Si elle négligeait de remplir cette noble tâche, l'enfant serait ordinairement

condamné à languir dans l'ignorance; car, on le sait, trop souvent le père de famille n'a de zèle que pour les intérêts terrestres et périssables. Mais dans un siècle où la foi ne se soutient qu'avec peine dans les âmes même les plus sérieusement instruites, attaquée qu'elle est par les discours et les livres impies qui débordent de toute part, que deviendrait-il, l'enfant qui n'aurait reçu aucune instruction religieuse?..... Aveugles sont donc les femmes qui ne cherchent qu'à donner à leurs enfants la science du monde et qu'à leur faire acquérir des connaissances profanes, comme si la science du salut n'était pas la seule nécessaire, et comme si la connaissance de Dieu n'était pas, de toutes, la plus noble et la plus estimable. Mères insensées, elles ne comprennent pas que l'importance exclusive attachée aujourd'hui à l'instruction scientifique et littéraire ne forme guère que des hommes énervés et vicieux, c'est-à-dire de fort mauvais citoyens. Cette observation est d'un homme à qui l'expérience a révélé les plaies de notre siècle (1). L'instruction religieuse seule est capable de faire des hommes vertueux. Ainsi l'ont compris toutes les saintes mères chrétiennes qui ont donné au ciel des élus. Saint François de Sales, ne sachant pas encore lire, savait déjà son catéchisme, « car M^{me} de Boisy, sa mère, écrit M. de Hamon, en même temps qu'elle lui en apprenait la lettre, s'appliquait encore plus à lui en donner l'intelligence par des explications nettes, des comparaisons et des similitudes; à lui en

(1) Chose déplorable, ajoute-t-il : les relevés statistiques des hôpitaux et des prisons d'Europe démontrent que les infirmités, l'aliénation mentale, le suicide et les autres crimes augmentent avec l'instruction et le prétendu progrès des lumières. (D^r Descurets.)

inspirer l'esprit, c'est-à-dire l'amour et la crainte filiale de Dieu ; enfin à lui en enseigner la pratique par ses exemples et par ses paroles. » La mère de sainte Rose de Viterbe était attentive à épier le premier réveil de l'intelligence de sa fille pour le tourner vers Dieu. Afin que des objets pieux fixassent les premiers regards de cette enfant, elle avait soin d'entourer son berceau d'images et de statues.

Chaque jour, Virginie Bruni consacrait une heure entière à expliquer le catéchisme à ses enfants. On l'a vue, même très malade, trouver dans son zèle maternel assez de force et d'énergie pour exercer sans interruption ce pieux ministère.

A ceux qui la pressaient de songer à sa santé : « Mon premier devoir, répondait-elle, est d'instruire mes enfants, et ce devoir je ne cesserai de le remplir jusqu'à mon dernier soupir. »

V. — DES VÉRITÉS QU'IL FAUT APPRENDRE AUX ENFANTS

Donner à l'enfant l'instruction religieuse, c'est, dans le sens étendu que nous donnons ici à ce mot : 1^o instruire ou faire instruire cet enfant des vérités que tout chrétien doit savoir et croire ; 2^o l'exercer à la pratique des vertus chrétiennes ; 3^o le former à l'usage des moyens de salut dont Jésus-Christ a pourvu son Eglise.

Parmi les vérités de notre auguste religion, il en est dont la connaissance est si nécessaire, qu'il est absolument impossible à tout homme, qui a l'usage de la raison, d'être sauvé en les ignorant.

Ces vérités sont : d'abord l'existence d'un Dieu qui récompense les bons en se faisant voir et posséder par leur âme tel qu'il est, qui punit les méchants et qui gouverne tout par sa Providence; et ensuite, selon l'opinion la plus probable des docteurs, les mystères de la Sainte Trinité ou d'un seul Dieu en trois Personnes, de l'Incarnation ou du Fils de Dieu fait homme, de la Rédemption ou de Jésus-Christ mort sur la croix pour racheter tous les hommes. Tous doivent savoir aussi la nécessité de la grâce et de la prière, et l'immortalité de l'âme.

Ces premières vérités doivent être apprises tout d'abord à l'enfant dès qu'il donne les premières lueurs d'intelligence; car quel malheur si, ayant déjà l'usage de raison, il venait à être frappé par la mort avant d'avoir acquis ces connaissances nécessaires au salut! Hélas! par suite de la négligence de leurs mères, que de pauvres enfants arrivent jusqu'à sept ans, et même jusqu'à onze ans, sans savoir les principaux mystères de la foi, et sans connaître, par conséquent, la grande miséricorde que Dieu a témoignée aux hommes, en leur envoyant son divin Fils pour les racheter par ses souffrances et par sa mort! Pauvres enfants! au moment où ces grandes vérités s'imprimeraient si profondément dans leur esprit et dans leur cœur, ils sont condamnés à les ignorer, tandis que tout ce qui les entoure conspire à leur apprendre le mal.

Ces vérités doivent non seulement être connues, mais encore être crues. De là l'obligation pour la mère d'expliquer à ses enfants les motifs de la foi, et de leur apprendre à faire des actes de foi au moins sur les vérités nécessaires au salut.

Il ne sera donc pas inutile de tracer à nos lec-

trices une méthode facile d'enseigner aux enfants la doctrine chrétienne (1).

I. Dès que votre enfant commence à comprendre le langage de sa mère, il faut lui parler de Dieu, car il étudiera et aimera le mal, si vous ne lui apprenez d'abord à connaître et à aimer le bien. Montrez-lui, selon le conseil de Fénelon, les maçons construisant une maison, et demandez-lui si cette maison pourrait se bâtir elle-même. « Non », répondra-t-il. Faites-lui voir ensuite, en provoquant son étonnement et son admiration, la grandeur du monde, l'élévation du ciel, les montagnes et les plaines ; et quand son esprit sera frappé de ces merveilles de la création, demandez-lui si ces belles choses ont pu se faire d'elles-mêmes et sans ouvrier. « Non, ma mère, » dira-t-il. Vous lui expliquerez alors que l'artisan de ces choses merveilleuses, c'est un Dieu tout-puissant et infiniment grand, qui a tout fait d'une seule parole : le ciel, la terre, avec tout ce qui a l'être. Pour lui inculquer ensuite le dogme de la Providence, apprenez-lui que tout ce qui se passe dans le monde se fait par la volonté de Dieu. En lui montrant une fleur, dites-lui que c'est Dieu qui l'a fait éclore. Quand le soleil se lève, faites-lui remarquer que c'est Dieu qui a suspendu cette belle lampe dans les airs. Quand la mort frappe autour de vous, quand un enfant vient de naître, quand le tonnerre gronde ou quand la nuit chasse le jour, quand la pluie ou la neige descendent sur la terre, dites-lui que c'est par l'ordre de Dieu que tout arrive, et que ce souverain Maître dispose de toutes les créatures comme l'enfant dispose de ses joujoux.

Vous ajouterez que ce grand Dieu est souverainement juste, et que de même qu'une mère châtie son enfant

(1) Nous avons publié une brochure sous ce titre : *Méthode facile pour préparer les petits enfants au sacrement de Pénitence*. Une mère chrétienne s'en servira avec profit pour disposer les enfants de quatre à sept ans à la confession. Voir aussi, à la fin de ce livre, la *Méthode pour assister les mourants*, qui est encore plus précise.

lorsqu'il n'est pas sage et lui prodigue des caresses lorsqu'il est obéissant et soumis, ainsi Dieu punit ceux qui l'offensent et comble de ses faveurs ceux qui l'aiment et le servent, et qu'au ciel il se fera voir tel qu'il est aux yeux des âmes justes pendant toute l'éternité, c'est-à-dire toujours, car notre âme est immortelle. Mais pour aller au ciel, nous avons besoin d'un secours spécial et surnaturel de Dieu qu'on appelle la grâce; et, pour obtenir la grâce, il est nécessaire de la demander à Dieu par la prière.

Après ces premières leçons que vous répéterez souvent, vous en viendrez au mystère de la Sainte Trinité. « Il n'y a qu'un seul Dieu, mon enfant, et il ne peut y en avoir plusieurs; mais en ce seul Dieu il y a trois Personnes distinctes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Père n'est pas le Fils, et le Fils n'est pas le Saint-Esprit; mais le Père n'est pas un autre Dieu que le Fils et le Saint-Esprit. Ces trois Personnes ne sont qu'un même Dieu, pur esprit comme les anges, que nous ne pouvons ni voir ni toucher, parce qu'il n'a pas de corps comme les hommes. Votre père, mon enfant, est plus grand et plus âgé que vous; mais, en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit ont la même puissance, la même éternité et les mêmes perfections infinies. »

Vous prendrez ensuite un crucifix, vous le montrerez respectueusement à l'enfant, vous lui ferez contempler avec étonnement et compassion la couronne d'épines et les plaies du Sauveur. Demandez ensuite quel est Celui qui a tant souffert et qui a été si cruellement maltraité. L'enfant ne saura répondre, mais vous ajouterez incontinent : « C'est le Fils de Dieu, une des trois Personnes divines, qui, étant un pur esprit, a pris des pieds, des mains, un corps et une âme comme nous, pour souffrir et mourir pour nous, et nous mériter le bonheur de voir Dieu. » Ne manquez pas d'accompagner ces paroles de cette onction que donne la piété chrétienne; et suivez ce conseil toutes les fois que vous parlerez des choses saintes; ne le faites jamais qu'avec gravité et conviction. Il est triste de

voir une femme dire que Dieu est bon et qu'il faut l'aimer, tout en se jouant, comme si elle disait : Oh ! la belle poupée !

Jésus-Christ, trois jours après sa mort est ressuscité par sa puissance : il s'est montré vivant à plus de cinq cents témoins ; il est remonté au ciel, où, assis à la droite de son Père il régné en souverain sur l'univers, et d'où il viendra pour juger tous les hommes.

II. Quand l'enfant aura saisi ces premières vérités, vous passerez à celles que tout chrétien ne peut ignorer sans pécher mortellement, s'il n'est dans l'impossibilité de les apprendre. Nous allons les exposer brièvement dans l'ordre de leur nécessité, ordre que vous ferez bien de suivre vous-même en instruisant vos enfants.

La profession de foi commençant par ces paroles : *Je crois en Dieu*, que tout fidèle récite chaque jour dans la prière, renferme douze articles que la mère doit faire apprendre par cœur à ses enfants en leur en expliquant le sens ; car, disons-le ici, elles sont dans une grande erreur, les femmes qui croient avoir rempli toute justice lorsqu'elles sont parvenues à mettre dans la mémoire de leurs enfants une série de mots récités sans intelligence et sans dévotion. Donnons, pour faciliter leur tâche aux mères chrétiennes, une courte explication du Symbole.

Je crois : c'est-à-dire, je suis fermement convaincu des vérités que je vais professer. Je suis certain de ne pas être dans l'erreur en les croyant, parce qu'elles m'ont été enseignées par Jésus-Christ, car Jésus-Christ est le Fils de Dieu fait homme, il a prouvé sa divinité par les grands miracles qu'il a faits, et les miracles sont des œuvres merveilleuses que Dieu seul peut faire. Ces miracles sont attestés par l'histoire la plus certaine aussi bien que les enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ce divin Sauveur lui-même nous a dit qu'il ne pouvait se tromper ni nous tromper, et qu'il nous apprenait tout ce que nous devons croire et faire, et la raison nous fait assez comprendre que Dieu sait tout et qu'il ne peut mentir. Les vérités qu'il nous a apprises ont été enseignées ensuite par les Apôtres, les

amis de Jésus-Christ, qui ont reçu de Dieu le privilège de ne pouvoir ni se tromper ni tromper les hommes, privilège dont jouit aujourd'hui, et dont jouira jusqu'à la fin des siècles la sainte Eglise romaine, c'est-à-dire le Pape et les évêques unis au Pape; car Jésus-Christ a promis d'être avec eux jusqu'à la fin du monde, afin de les préserver de toute erreur. La divinité de l'Eglise comme celle de Jésus-Christ a, du reste, été démontrée par les plus grands miracles qui, attestés par l'histoire la plus certaine, ont converti les plus incrédules; aussi tous les apôtres, les saints martyrs, ont cru et croient ce que Dieu a révélé et ce que l'Eglise enseigne; tous les catholiques le croient dans tous les pays voisins et dans tout l'univers.

Je crois en Dieu : c'est-à-dire je suis certain que Dieu existe, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, que ce Dieu est la fin dernière de toute créature.

Je crois en Dieu le Père, la première Personne de la Sainte Trinité. Sa puissance est sans bornes; il a fait de rien, par sa seule volonté, le ciel, la terre et tout ce qui existe.

Je crois en Jésus-Christ, comme je crois en Dieu le Père. Je crois qu'il est le Fils propre et véritable de Dieu, la seconde Personne de l'adorable Trinité, le même Dieu que le Père. Il est notre Seigneur et notre souverain Maître, et son domaine s'étend sur toute créature.

Je sais et je crois que le même Fils de Dieu s'est fait homme, a pris un corps et une âme comme nous, sans cesser d'être Dieu. Il n'est point né à la manière des autres hommes, n'ayant point eu comme homme de père véritable. Par l'opération de l'Esprit-Saint, son corps a été formé dans le sein de Marie, la plus pure des vierges, qui l'a mis au monde sans douleur et d'une manière miraculeuse.

Ce même Jésus-Christ a enduré, pendant une vie de trente-trois ans, la pauvreté et les souffrances; mais surtout il a été abreuvé de douleurs sous Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée. Ses mains et ses pieds ont été fixés à une croix par de gros clous, et il est mort

dans cet affreux supplice. Son corps, séparé de son âme, a été mis dans le tombeau. Son âme est descendue dans le lieu où les âmes des justes, morts avant la venue du Sauveur, attendaient qu'il vint les délivrer et leur ouvrir le ciel, jusqu'alors fermé par la désobéissance d'Adam.

Le troisième jour après sa mort, son âme s'est réunie à son corps, et il est sorti vivant et glorieux du sépulcre, pour s'élever au ciel quarante jours après, par la vertu de sa toute-puissance. Au ciel, il siège sur un trône à la droite de Dieu, au-dessus de toutes les créatures. Un jour viendra où il paraîtra sur les nuées avec une grande majesté et une grande puissance, pour juger tous ceux qu'il a rachetés par son sang, c'est-à-dire les justes et les pécheurs, tous ceux qui seront morts depuis Adam jusqu'à la fin des temps, et ceux même qui vivront à la fin du monde.

Je crois au Saint-Esprit de la même manière que je crois au Père et au Fils. Il est la troisième Personne de la Sainte Trinité, égal au Père et au Fils, et le même Dieu que le Père et le Fils. Je crois qu'il n'y a qu'une seule véritable Eglise de Jésus-Christ, qu'une société de vrais fidèles servant Dieu comme il veut être servi ; le Pape est son chef visible, et tous nous lui devons obéissance. L'Esprit-Saint l'assiste, et elle ne peut se tromper dans ce qu'elle nous propose de croire et ne saurait nous commander ce qui est mal. Elle est sainte dans Jésus-Christ son chef invisible, sainte dans sa doctrine, sainte dans les sacrements, sainte dans un grand nombre de ses membres. Les saints du ciel, les catholiques de la terre et les âmes du Purgatoire font tous partie de l'Eglise de Jésus-Christ. Les saints du ciel et les fidèles qui sont sur la terre peuvent nous aider de leurs prières. Nos bonnes œuvres procurent aux âmes du Purgatoire un soulagement. C'est là ce qu'on nomme la communion des saints. Je crois que Jésus-Christ a donné à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés, et en dehors de l'Eglise les péchés ne peuvent être remis. A la fin des temps, les corps de tous les hommes se réuniront à leurs âmes et n'en seront jamais

plus séparés. Je crois qu'après le jugement il y aura une vie éternellement heureuse pour les justes et une vie éternellement malheureuse pour les réprouvés.

Celui qui nous a révélé ce que nous devons croire nous a aussi commandé ce que nous devons faire pour mériter le ciel. Dieu donna dix commandements à Moïse, sur le mont Sinaï, où il fit éclater sa puissance par les tonnerres et les éclairs, qui glacèrent d'épouvante le peuple d'Israël, assemblé au pied de la montagne. Jésus-Christ a déclaré que ces dix commandements sont obligatoires pour tous les fidèles, et tous, par conséquent, les doivent connaître. Voici, en abrégé, ce que chacun de ces dix commandements nous défend et nous prescrit :

1° Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

Ce premier commandement nous oblige à la pratique des vertus de foi, d'espérance, de charité et de religion.

On pèche contre la foi en niant ne serait-ce qu'une seule des vérités que l'Eglise nous propose de croire, et même en nourrissant volontairement dans son esprit un doute sur une seule de ces vérités ; en restant longtemps sans faire des actes de foi, en proférant des paroles et en lisant des écrits qui attaquent la religion.

On pèche contre l'espérance en se défiant de la Providence, en murmurant contre elle, en désespérant de se corriger de ses défauts ou d'arriver à la vie éternelle, en comptant faire son salut sans le secours de la grâce ou sans les bonnes œuvres, et en renvoyant de se convertir sous prétexte que Dieu est miséricordieux.

L'amour que nous devons à Dieu doit nous porter à ne jamais haïr ce souverain bien de nos âmes, à éviter de le servir avec tiédeur, et à produire souvent des actes de charité.

La religion nous commande de rendre à Dieu le culte qui lui est dû, nous invite à honorer les saints et surtout l'auguste Marie, la Mère de Dieu. Elle nous commande aussi la prière.

La religion nous défend de rendre à la créature le

DE L'INSTRUCTION

culte que Dieu seul mérite, de nous permettre des pratiques superstitieuses, et de chercher à connaître l'avenir ou à faire des choses merveilleuses par le secours du démon. C'est un sacrilège de maltraiter les personnes consacrées à Dieu ou de profaner les lieux saints; c'est encore un sacrilège de traiter avec mépris les reliques, les images, et surtout de recevoir les sacrements sans les dispositions nécessaires.

2° Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

Ce second commandement nous commande de respecter le nom adorable de Dieu. Il condamne le blasphème, les serments faux ou injustes, l'habitude d'assurer ce que l'on affirme par serment, en levant la main ou de toute autre manière, et enfin la violation des vœux que l'on a faits et la négligence à les accomplir.

3° Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

Ce troisième commandement nous oblige à entendre la messe le dimanche et à nous abstenir des œuvres serviles.

4° Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.

Les enfants doivent à leurs parents l'amour, le respect et l'obéissance. Ils se rendent coupables devant Dieu en souhaitant du mal à ceux de qui ils tiennent la vie, en ne les assis tant pas, en leur adressant des paroles injurieuses, en les frappant, en refusant de faire ce qu'ils commandent. Ils doivent aussi respect et amour au prêtre et aux maîtres qui sont à leur égard les représentants de Dieu.

5° Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

Nous devons pour l'amour de Dieu dont ils sont l'image, aimer tous les hommes comme nos frères; nous devons les assister dans leurs besoins et désirer le salut de

tous. La colère, l'envie, la discorde, l'avarice qui rejette la prière du pauvre, la haine, le désir de la vengeance, et l'homicide sont des crimes que ce cinquième commandement condamne. Le scandaleux qui porte une âme au péché est plus coupable encore que l'assassin. Nous devons conserver notre vie, dont Dieu est le seul maître. Ce serait mal de nous souhaiter la mort par impatience, et ce serait un grand crime de chercher à nous la donner avant qu'il plaise à Dieu de nous retirer de ce monde. Celui qui néglige le salut de son âme et persévère longtemps dans le péché mortel se rend aussi coupable devant Dieu.

6° et 9° *Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement. L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.*

Ces deux commandements nous défendent toute pensée, tout désir, toute parole, tout regard et toute action qui blesse la modestie et le respect que nous devons à la présence de Dieu.

Ils condamnent aussi indirectement l'oisiveté, l'excès dans le boire et le manger et toutes les occasions dangereuses qui nous mènent facilement à des pensées ou à des actions coupables.

7° et 10° *Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras à ton escient. Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.*

Ne prenons jamais rien de ce qui ne nous appartient pas ; rendons les objets trouvés à ceux qui les ont perdus ; payons nos dettes au plus tôt. Ne désirons pas même nous approprier par des moyens injustes ce que nous ne possédons pas : ce désir est condamné par le dixième commandement.

8° *Faux témoignages ne diras, ni mentiras aucunement.*

Par ce huitième commandement, Dieu défend le mensonge, les jugements téméraires, la médianxe, les calomnies, les faux témoignages, les injures et, en

général, tout ce qui se dit ou se fait avec l'intention de tromper, surtout quand, par là, on porte atteinte à l'honneur ou à la réputation du prochain.

L'Eglise, c'est-à-dire le Pape et les évêques, à qui Dieu nous a commandé d'obéir, nous ont aussi imposé des lois que nous devons connaître et respecter.

1^o *Les fêtes tu sanctifieras qui te sont de commandement.*

2^o *Les dimanches la messe ouïras et les fêtes pareillement.*

Obligation grave, par conséquent, pour tout fidèle ayant l'âge de raison, d'entendre la messe et de s'abstenir des œuvres serviles les jours de fêtes commandées, de la même manière que le dimanche. Le nombre des fêtes commandées varie avec les divers pays. En France, il n'y a que quatre fêtes commandées, savoir : Noël, l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint.

3^o *Tous tes péchés confesseras à tout le moins une fois l'an.*

C'est un péché mortel de rester plus d'un an sans se confesser, dès que l'on a l'usage de la raison, lorsqu'on se sent la conscience chargée d'une faute grave.

4^o *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.*

Obligation grave de recevoir le bon Dieu dans la communion au moins dans le temps pascal, quand on a fait sa Première Communion.

5^o *Quatre-temps, vigiles jeûneras, et le Carême entièrement.*

Ceux qui ont vingt et un ans accomplis doivent, s'ils n'ont des raisons légitimes de se dispenser de cette obligation, ne faire qu'un seul repas pendant les quarante jours de Carême, les quatre-temps et les veilles, de certaines grandes fêtes.

6^o *Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.*

On ne peut, sans péché, manger de la viande le vendredi et le samedi, dès qu'on a sept ans accomplis, à moins qu'on n'ait obtenu une dispense légitime.

Pour observer les commandements, nous avons besoin du secours de Dieu. Sans la grâce, nous sommes comme un enfant qui tombe à chaque instant si sa mère ne le soutient, ou comme un malade si affaibli qu'il ne peut faire aucun mouvement sans le secours d'une main étrangère. Le Seigneur a établi deux moyens d'obtenir la grâce, savoir : la prière et les sacrements.

Dieu a bien voulu nous commander de prier, et il s'est engagé à nous accorder tout ce que nous lui demanderons. La première et la plus nécessaire de toutes les prières, c'est le *Notre Père*; la mère le fera apprendre par cœur à son enfant et lui en expliquera le sens.

Mon Dieu, le Père et le Créateur de tous les hommes, vous qui réglez dans les cieux, que votre nom soit connu, respecté et béni de tous vos enfants. Puissiez-vous régner sur toutes les âmes par votre grâce! Puissions-nous un jour régner avec vous dans votre gloire! Les anges du ciel, ô mon Dieu, sont fidèles à exécuter vos ordres; que tous les hommes observent votre loi avec autant de fidélité que les anges! Donnez-nous aujourd'hui la grâce, ce pain qui nourrit nos âmes. Donnez-nous aussi la nourriture, dont nous avons besoin pour notre corps. Pardonnez-nous tous les péchés que nous avons commis, comme nous pardonnons tout nous-mêmes à ceux qui nous ont fait du mal. Ne permettez pas que nous soyons exposés au danger de vous offenser. Soutenez-nous quand nous serons sollicités au mal; délivrez-nous des embûches du démon, notre ennemi, et de tout ce qui pourrait nous arriver de funeste, soit pour le corps, soit pour l'âme.

Inutile de recommander à une mère chrétienne d'apprendre à son enfant la Salutation angélique, ou le *Je vous salue, Marie*, etc.

On appelle *sacrement un signe sensible, institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour produire la grâce et nous sanctifier.*

Il y a sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage.

L'enfant qui vient au monde est dans la disgrâce de Dieu, par suite du péché originel qu'Adam nous a transmis par sa désobéissance. Le Baptême, de tous les sacrements le plus nécessaire, efface le péché originel et nous fait enfants de Dieu et de l'Eglise. Pour administrer le sacrement de Baptême, on verse de l'eau naturelle sur la tête de la personne que l'on baptise, en ayant l'intention de faire ce que fait l'Eglise, et en disant en même temps : « Enfant, je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Toute personne peut donner le Baptême, en cas de nécessité.

Après le Baptême, le plus nécessaire des sacrements, c'est la Pénitence ou la confession. On va se confesser pour obtenir le pardon de tous ses péchés. Au lieu de trouver la grâce et l'amitié de Dieu, on commettrait un sacrilège en se confessant, si l'on cachait volontairement un péché mortel, ou si l'on n'avait pas un regret sincère de toutes les fautes graves qu'on accuse et la ferme résolution d'en plus commettre de péché grave.

Le plus auguste de tous les sacrements, c'est l'Eucharistie, qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les apparences du pain et du vin. Cette hostie que le prêtre dépose sur la langue de ceux qui vont communier, c'est le Fils de Dieu fait homme. Pour recevoir son Dieu dignement, il faut être à jeun depuis minuit, et n'avoir aucun péché mortel sur la conscience. Ce serait un énorme sacrilège de recevoir Jésus-Christ dans une âme souillée par une faute grave. Sur l'autel, pendant la sainte Messe, Jésus-Christ s'immole à la gloire de son Père, comme il s'est immolé autrefois sur le Calvaire.

La Confirmation est un sacrement qui nous donne

le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, qui nous rend parfaits chrétiens et nous donne la force de confesser la foi de Jésus-Christ, même au prix de notre vie.

Pour recevoir dignement ce sacrement, il faut aussi être en état de grâce.

Nos lectrices comprendront assez l'utilité de cette exposition des principales vérités de la foi, pour ne point nous blâmer de l'avoir mise ici sous leurs yeux. Il aurait même été bon de nous étendre davantage sur cet important sujet; mais afin de n'être pas trop long, nous nous contenterons d'indiquer le livre de *l'Education des filles*, qui fournira des détails très pratiques sur ce point, et surtout le *Livre de tous*, où nous avons exposé aussi brièvement et aussi complètement que possible la doctrine chrétienne (1). Notre vœu le plus ardent, c'est que ce livre soit lu dans toutes les familles. Terminons par ces paroles de l'illustre archevêque de Cambrai : « Il faut, sans presser trop les enfants, tourner doucement le premier usage de leur raison à connaître Dieu. Persuadez-les des vérités chrétiennes, sans leur donner des sujets de doute. » Craignez encore plus de leur rendre pénible l'étude du catéchisme que celle de l'alphabet ou de la grammaire; « laissez jouer un enfant et mêlez l'instruction avec le jeu; que la sagesse ne se montre à lui que par intervalle et sous un visage riant. » Des images ou des tableaux représentant les principales vérités de la religion seraient un moyen tout à la fois facile, intéressant et efficace d'instruire.

S'il était des mères qui ne pussent donner à

(1) Se trouve à la Salette, par Corps (Isère). Prix : 1 fr. 50.

leurs enfants la connaissance des premières vérités et des premiers devoirs de notre sainte religion, elles devraient avoir soin de les faire instruire de très bonne heure par quelque personne vertueuse. Dans toutes les campagnes et plus facilement encore dans les villes, on peut trouver des âmes charitables qui sont heureuses d'apprendre à de petits enfants à connaître Dieu. Et nos lectrices feront bien, si elles en ont le loisir, de s'appliquer à cette œuvre que les écoles sans Dieu rendent plus que jamais nécessaire.

VI. — DU CATÉCHISME

Quand l'intelligence de l'enfant s'est développée, le prêtre se charge de compléter par le catéchisme son instruction religieuse. Les femmes vraiment chrétiennes sont heureuses de voir terminer leur œuvre par un maître plus habile et plus expérimenté qu'elles. Celles, au contraire, qui ont laissé leurs enfants croupir dans l'ignorance des choses les plus nécessaires, sont les moins empressées à leur faire suivre les instructions familières du catéchisme. C'est cependant pour toute mère, et pour une mère négligente surtout, une obligation rigoureuse d'envoyer au catéchisme ses jeunes enfants. Et quels prétextes plausibles pourrait-on alléguer pour se dispenser d'accomplir cet impérieux devoir? Vous avez besoin de votre enfant? N'importe. Vous êtes pauvre, il faut qu'il travaille pour gagner son pain de chaque jour? N'importe encore; vous devez le faire instruire et lui ménager quelques instants pour cela. Empressée de pourvoir aux besoins de son corps, pourquoi négligeriez-vous

le soin de son âme rachetée du sang de Jésus-Christ? Une foi sincère fait trouver du temps pour envoyer un enfant au catéchisme et au travail.

« Le catéchisme n'est pas seulement l'instruction; c'est, selon la pensée de l'illustre évêque d'Orléans, l'éducation religieuse de l'homme pendant les années de son enfance et de sa jeunesse;..... et faire le catéchisme, ce n'est pas seulement enseigner aux enfants le christianisme, c'est les élever dans le christianisme. » Jamais l'enfant n'a un plus pressant besoin des exhortations paternelles du pasteur ou du prêtre qu'après sa Première Communion. Pour en convaincre nos lectrices, qu'il suffise de mettre sous leurs yeux le passage suivant que nous extrayons d'un bref adressé par S. S. Pie IX à M^{gr} Dupanloup : « Quelque soin qu'on ait mis à enseigner aux enfants les éléments de la doctrine chrétienne et les maximes de la piété, si plus tard, quand les sens font sentir leur empire, les affaires temporelles leur tyrannie, les erreurs partout répandues leur souffle funeste, de nouveaux enseignements ne viennent pas confirmer ces enfants dans leurs bons commencements, les former à la pratique des vertus, leur inspirer l'amour des choses qu'on leur a apprises, c'est à peine si l'on peut espérer quelque bon résultat des premiers travaux, dont peut-être tout le fruit sera perdu..... Nous exhortons ceux à qui est confié le soin des peuples de ne pas se contenter de jeter les semences de la foi et des vertus dans l'âme des enfants, mais de cultiver, autant qu'ils le pourront, ces germes dans les adolescents et les jeunes gens. »

Il est donc à souhaiter que tous les pasteurs

des âmes établissent dans leurs paroisses des catéchismes de persévérance; et ils le feraient sans doute, si leur zèle n'était paralysé par l'indifférence des parents qui, dès que leurs enfants sont débarrassés, comme ils disent, du catéchisme, se hâtent d'exploiter tous leurs moments, ou leur laissent la fatale liberté de se divertir avec des compagnons suspects, pendant le temps qu'ils pourraient consacrer à s'édifier et à s'instruire. Pauvres jeunes gens! S'éloignant ainsi du prêtre et n'entendant plus ses exhortations inspirées par la charité, n'apprenant plus de sa bouche les moyens de combattre leurs passions, ils oublient leur âme; ils se livrent sans frein aux passions brûlantes de leur âge, et souillent les plus belles années de leur vie par les vices les plus honteux. Après que ses enfants auront fait leur Première Communion, une mère chrétienne aura donc soin de les envoyer au catéchisme au moins le dimanche; elle leur fera comprendre que ce n'est point une sorte d'humiliation, comme ils le croient quelquefois, d'entendre expliquer la doctrine catholique, qu'à tous les âges on a besoin d'instruction religieuse et surtout d'exhortation à la vertu, et elle leur donnera elle-même l'exemple de l'assistance aux catéchismes du dimanche. Elle veillera aussi à ce qu'ils assistent aux prônes. Fénelon voulait qu'on donnât aux enfants « le goût, non des sermons pleins d'ornements vains et affectés, mais des discours sensés et édifiants, comme des prônes et des homélies..... Faites-leur remarquer, écrivait-il, ce qu'il y a de beau et de touchant dans la simplicité de ces instructions, et inspirez-leur l'amour de la paroisse où le pasteur parle avec bénédiction et avec autorité, si oeu qu'il ait de talent et de vertu. »

VII. — DE L'OBLIGATION DE FORMER
DE BONNE HEURE L'ENFANT A LA VERTU

Nous l'avons déjà remarqué, ce serait une œuvre très incomplète de se contenter d'apprendre à l'enfant les vérités et les devoirs du christianisme sans lui en inspirer l'esprit, sans le former à la pratique de la loi de Dieu. Aussi, après avoir commandé à la mère d'instruire ses enfants, Dieu ajoute incontinent : *Cultivez-les et courbez-les sous le joug de la vertu, dès leurs plus tendres années.* Il faut, en effet, commencer de bonne heure cette culture du cœur, parce qu'il est d'autant plus facile de donner un heureux élan vers le bien à de jeunes âmes qu'elles sont plus neuves et plus tendres. D'ailleurs, les premières impressions que reçoit l'enfant sont les plus vives et celles qui restent le plus longtemps gravées. Il en est de lui comme d'un vase neuf, qui conserve toujours l'odeur de la première liqueur qu'il a contenue. Fénelon voulait qu'on formât l'enfant à la vertu avant même qu'il sût parler. « On trouvera peut-être que j'en dis trop, écrivait-il ; mais on n'a qu'à considérer combien, dès cet âge, les enfants cherchent ceux qui les flattent et fuient ceux qui les contraignent ; combien ils savent crier, ou se taire, pour avoir ce qu'ils souhaitent. On peut donc compter qu'ils connaissent dès lors plus qu'on ne s'imagine d'ordinaire. Dès lors, par conséquent, on peut par des gestes leur inspirer l'amour des personnes vertueuses et l'horreur des défauts que laissent paraître devant eux d'autres enfants. Ce sont là des commencements qu'il ne faut pas négliger. »

En s'occupant avec intelligence des enfants dès



L. GIRA L. ROU

SAINTE ANNE INSTRUISANT LA SAINTE VIERGE

leurs plus tendres années, en réprimant chez eux les premiers mouvements des passions, en implantant dans leur âme, comme dans une terre molle,

les germes des vertus, nous n'hésitons pas à le dire avec l'immortel archevêque de Cambrai : « Si peu que leur naturel soit bon, on peut les rendre dociles, patients, fermes, gais et tranquilles ; au lieu que si l'on néglige ce premier âge, ils y deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie ; les habitudes se forment ; le corps encore tendre et l'âme qui n'a encore aucune pente vers aucun objet, se plie vers le mal ; il se fait en eux une espèce de second péché originel qui est la source de mille désordres quand ils sont plus grands. » C'est ainsi que les ronces poussent d'elles-mêmes dans un champ inculte, et même plus le terrain est fertile, plus il produit de mauvaises herbes, s'il n'est cultivé ; tandis que le terrain le plus ingrat porte des fruits, si on le travaille, et l'arbre stérile devient fructueux, si on le greffe.

La mère de saint François de Sales avait si bien su inspirer la vertu à son fils dès le berceau, que ce saint enfant, par les regards et les gestes, demandait l'aumône pour tous les pauvres qu'il rencontrait, en sorte que sa nourrice était obligée de porter toujours des fruits avec elle. Un jour qu'elle n'avait rien à donner à un très petit enfant pauvre, François l'obligea à lui offrir son sein, et soutint tout joyeux, de ses petites mains, la tête de cet enfant suçant le lait de sa nourrice. Plus tard, devenu évêque de Genève, François de Sales recommandait à M^{me} de Chantal d'avoir un grand zèle pour s'emparer de suite, et sans perdre de temps, des petites pensées de ses enfants, de leurs affections naissantes, afin de les tourner vers Dieu. Suivez ce conseil, pieuses mères. Aujourd'hui, hélas ! l'enfant reçoit si tôt les funestes atteintes du vice, qu'on ne saurait

trop le prémunir contre le mal en tournant de bonne heure toutes ses affections vers le bien. Ce sont des fruits que le laboureur cherche à faire produire à son champ; il les préfère aux plus éclatantes fleurs. Loin de vous donc la folie de ces femmes qui mettent tout leur zèle à former leurs enfants à de petites gentilleses ou à la pratique des devoirs stériles du monde, sans songer à leur faire porter les fruits si doux des vertus chrétiennes. « Mais, diront peut-être quelques-unes de nos lectrices, nous ne voulons pas faire de nos enfants des religieux. » Saint Chrysostome leur répond : « Il n'est pas nécessaire, en effet, que tous vos enfants soient religieux; mais je vous exhorte à en faire des chrétiens, en les portant, par vos paroles et par vos exemples, à conformer leur vie aux maximes du christianisme. C'est là pour vous un devoir d'autant plus impérieux, que vous désirez plus vivement qu'ils restent au milieu du monde, où ils rencontreront tant de périls dont les préserverait la solitude d'un cloître. Le vaisseau qui est lancé en pleine mer n'a-t-il pas un besoin plus urgent d'un gouvernail et d'un pilote que celui qui stationne dans le port à l'abri des vents et des tempêtes?..... »

VIII. — DE LA CRAINTE DU SEIGNEUR

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse. « Que dès sa plus tendre jeunesse, écrivait Bossuet, et, pour ainsi dire, dès le berceau, l'enfant apprenne premièrement la crainte de Dieu, qui est le plus fort appui de la vie humaine. » Avec cette vertu, lui viendront à la fois tous les autres biens. « N'est-ce pas, en effet, demande M^{sr} Dupanloup, cette crainte religieuse

de Dieu qui inspire à l'enfant l'amour du travail, la pureté des mœurs, la docilité, le respect pour vous et aussi le respect pour lui-même? Qu'est-ce, en effet, que la pudeur, si belle et si pure au front de la jeunesse, si sainte et si noble dans les regards de l'âge mûr, si vénérable sous les cheveux blanchis du vieillard, sinon la plus haute délicatesse du respect (et de la crainte de Dieu)?..... Quels que soient les défauts, je dirai même les ces naturels d'un enfant..... si l'on peut ouvrir son cœur à l'amour et à la crainte de Dieu, ton devient facile avec le temps et la patience, et alors j'espère tout, non seulement pour le présent, mais pour l'avenir. »

Aussi lisons-nous dans nos Saints Livres que le patriarche Tobie, ayant eu un fils auquel il donna son nom, « lui apprit à craindre Dieu dès l'enfance et à s'abstenir de tout péché. » Plus tard, ce saint vieillard, croyant sa mort prochaine, appela son fils et lui dit : « Ecoutez, ô mon enfant. les paroles de votre père : Ayez Dieu dans votre esprit tous les jours de votre vie, et gardez-vous de consentir jamais à aucun péché et de violer les préceptes du Seigneur. Nous menons, il est vrai, une vie pauvre; mais nous aurons beaucoup de biens, si nous craignons Dieu et si nous fuyons toute iniquité. »

Ce n'est point ainsi que raisonnent, de nos jours, quelques parents indifférents. Tout en ayant pour leurs enfants je ne sais quelle sollicitude, tout en les préservant avec soin de certains désordres que le monde même sait flétrir, ils ne leur disent rien du respect qu'il doivent à Dieu et à sa loi. Insensés! ils bâtissent sur le sable, ils sapent leur autorité que la crainte de Dieu seule peut faire respecter, et ils laissent leurs

enfants sans défense contre les attaques du démon, du monde et de la chair! « Malheur, s'écrie M^r l'évêque d'Orléans, malheur aux éducations où le nom de Dieu ne préside pas, où son souvenir est rare! » Malheur aux mères qui ne savent pas inspirer la crainte du Seigneur à leurs enfants! elles se préparent une coupe bien amère de douleurs et de larmes.

Nos lectrices auront donc soin de parler souvent à leurs enfants de la grandeur de Dieu, de sa puissance, de sa gloire et de sa majesté infinie. « O mes enfants, leur diront-elles, le Seigneur est le Roi immortel des siècles. A son nom, tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. Des millions d'anges obéissent en tremblant à ses ordres; *de trois doigts il soutient la terre*. Il a tout créé d'une seule parole, d'une seule parole il peut tout détruire; son immensité remplit l'univers. » Comme rien n'est plus capable d'imprimer dans le cœur la crainte de Dieu que le tableau du jugement dernier et la description des supplices éternels de l'enfer, une mère chrétienne, réunissant ses enfants sur ses genoux ou autour d'elle, leur dira avec la force qu'inspire une foi sincère: « A la fin du monde, mes enfants, au son effrayant de la trompette dernière, ressusciteront tous les hommes. Le Seigneur enverra ses anges qui les rassembleront tous dans la vallée de Josaphat. Là ils verront paraître Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, qui viendra sur les nuées avec une grande puissance et une grande majesté, assis sur un trône éclatant et environné de tous les anges qui lui feront cortège. A côté de Jésus-Christ siégeront, pour juger avec lui le monde, les douze Apôtres qui ont annoncé son Evangile. Alors seront ouverts les livres dans les-

quels seront écrites toutes les actions des hommes, toutes leurs paroles, toutes leurs pensées. Les justes verront toutes leurs bonnes œuvres manifestées aux yeux de l'univers, et ils entendront cette heureuse sentence qui fixera leur bonheur éternel : « Venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde. »

Mais quelle ne sera pas la confusion des méchants, quand ils verront dévoilés aux yeux des anges et des hommes tous les crimes de leur vie, ceux mêmes qu'ils ont commis dans le secret, et jusqu'à leurs pensées et leurs sentiments les plus intimes ! Le Seigneur *révélera leur honte aux nations et leur ignominie aux royaumes*. Ils seront un objet d'horreur pour les anges, pour les hommes et jusque pour eux-mêmes. Ne sachant comment fuir le regard irrité de Jésus-Christ, qu'ils n'auront pas la force de soutenir, ils crieront aux montagnes : *Tombez sur nous et cachez-nous*, ensevelissez-nous sous vos ruines. Ce sera en vain, car cette terrible sentence : *Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges*, les plongera pour n'y jamais mourir, et pour souffrir toujours, dans les abîmes de l'enfer.

« O mes enfants, l'enfer, qui pourra vous en dire les supplices ? L'enfer, c'est la privation de tous les biens et l'assemblage de tous les maux. L'enfant qui a le malheur de tomber dans ce gouffre où *habite une éternelle horreur* y est privé de ses parents, de sa mère qu'il aimait, de ses amis, de tout ce qui pourrait lui apporter quelque consolation ; il est séparé de Dieu, le souverain bien des âmes, séparé de Marie, sa Mère du ciel. Il n'aura pour société que des démons, êtres

dégradés et horribles à voir, qui le tourmenteront sans cesse et s'acharneront à le faire souffrir. Et là, avec tous les scélérats du monde qui sont morts sans faire pénitence, avec les blasphémateurs, les sacrilèges, les assassins, les voleurs, il ne verra que ténèbres et qu'une fumée épaisse mêlée de flammes; il n'entendra que blasphèmes, pleurs et grincements de dents; il ne sentira que des odeurs infectes. De tous côtés, il sera environné de flammes: il nagera dans un étang de feu dont il ne pourra jamais atteindre les bords; ce feu le dévorera sans le consumer jamais; il vivra toujours, et jamais personne ne viendra lui offrir une goutte d'eau pour étancher la soif brûlante dont il sera tourmenté. Mes enfants, craignez Dieu, redoutez ses jugements. Ah! *qui pourra habiter avec ce feu dévorant? qui pourra soutenir la colère du Seigneur?*

Répétées avec onction et à propos, de telles leçons feront naître et affermiront dans de jeunes âmes la crainte des justices divines. Nous sommes loin cependant de donner raison à ces femmes qui menacent leurs enfants des supplices de l'enfer à la plus légère espièglerie, à la plus excusable désobéissance que ces enfants se permettent. En répétant trop souvent cette menace, elles la rendent inutile, et c'est fausser la conscience d'un enfant de lui faire entendre que, par une faute légère, il attire sur lui les châtimens éternels de Dieu. Il n'y a qu'un péché grave qui ouvre l'enfer à l'âme qui s'en rend coupable.

IX. — DE L'HORREUR DU PÉCHÉ MORTEL

Ce qu'est la grêle pour une riche moisson, ce qu'est l'ouragan pour un arbre chargé de fleurs,

le péché mortel l'est pour l'enfance. Sachez-le bien, mères chrétiennes, pour vos enfants comme pour vous, il n'y a qu'un malheur sérieux et redoutable, il n'y a qu'une épreuve terrible : le péché. Comme l'écrivait saint Chrysostome à la veuve Olympiade, les pièges qu'on nous tend, les haines qui nous poursuivent, les injustices, les calomnies, la spoliation de nos biens, l'exil, les glaives, les tempêtes de la mer, le bouleversement du monde entier, tout cela n'est rien. Tous ces maux, en effet, ne sont que d'un moment; ils n'ont prise que sur notre corps et ne sauraient nuire à notre âme. Mais le péché mortel nous ravit l'amitié de Dieu et nous prépare l'éternelle damnation. Or, bien que ses dents soient plus meurtrières que celles du lion, le péché flatte notre nature perverse. C'est un poison qui s'offre à l'enfance avec la douceur du miel, c'est un précipice dont la profondeur est cachée par les fleurs qui le bordent. L'enfant, de bonne heure, sucera ce perfide venin; en voulant cueillir ces cruelles fleurs, il roulera dans le gouffre qu'elles recouvrent, si sa mère n'est là pour lui redire souvent : « Ah ! mon enfant, jamais n'approchez vos lèvres de cette coupe empoisonnée. Ah ! fuyez ces fleurs qui cachent des abîmes . » Toutes les saintes mères l'avaient compris; aussi, par quelles vives et touchantes exhortations ne cherchaient-elles pas à inspirer à leurs enfants l'horreur que le péché mérite? Qui ne connaît les sublimes paroles qu'adressait à saint Louis, encore enfant, Blanche de Castille, sa mère? « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mort à mes pieds, que de vous voir commettre un seul péché mortel. »

« Il existe encore, et en plus grand nombre qu'on ne le pense, de nouvelles Blanches, écrit le

P. Ventura. Nous ne parlerons que d'une seule de ces mères héroïques que nous avons connues. C'est Virginie Bruni; elle avait trois enfants, un garçon et deux filles. Or, tous les jours, le soir, après la prière qu'elle leur faisait faire en commun et en sa présence, elle élevait la voix, et, d'un ton énergique, elle disait tout haut au Seigneur. « Mon Dieu, ne regardez pas à mon amour pour ces petits enfants, et faites qu'ils meurent tous les trois sous mes yeux, avant qu'ils aient le malheur de commettre un seul péché. » Elevés ainsi dans la crainte du Seigneur, il n'est pas étonnant que ces heureux enfants soient devenus trois petits saints après la mort de leur mère..... Le garçon est prêtre maintenant; la cadette des deux filles est religieuse; l'autre édifie le monde par sa piété, la faiblesse de sa santé ne lui ayant pas permis de rester au couvent. »

Une jeune Chinoise, nouvellement convertie, conduisait sa fille devant un petit oratoire; et là, en face de l'image de Jésus crucifié, elle lui disait avec l'accent d'une maternelle tendresse et d'une conviction profonde: « Je t'aime, Dieu le sait, ô mon enfant. Cependant, si je savais que tu dusses perdre l'innocence de ton baptême, je prierais le Seigneur de te retirer au plus tôt de ce monde. Oui, mon Dieu, répétait trois fois cette femme forte, les yeux fixés sur le crucifix, s'il en devait être ainsi, elle vous appartient, vous pouvez la ravir à mon amour; loin de la pleurer, je vous bénirais de nous avoir fait à elle et à moi une si grande grâce! »

Ces sentiments si sublimes, la mère, telle que le christianisme l'a faite, ne les a pas sur les lèvres seulement, elle les porte vivants au fond de son âme, et dans l'occasion, elle les fait éclater par ses

œuvres. N'a-t-on pas vu la mère des trois saints jumeaux de Langres descendre dans la prison où ses trois enfants étaient enfermés pour la foi, baiser respectueusement leurs chaînes, et, allant de l'un à l'autre avec un visage resplendissant de joie, leur dire : « Oh ! de tous mes glorieux ancêtres, il n'en est aucun qui ait jeté sur mon nom un éclat pareil à celui que nous va procurer l'immortel honneur de votre mort ! » La mère de saint Symphorien d'Autun, apprenant que son fils était condamné à avoir la tête tranchée pour Jésus-Christ et que déjà on le conduisait au martyre, et craignant qu'à seize ans, dans la fleur de la jeunesse, il n'eût un instant de regret pour cette vie qu'il allait quitter, court au-devant de lui, et, du plus loin qu'elle l'aperçoit : « Mon fils, lui crie-t-elle, regarde le ciel ; on ne t'enlève pas la vie, on la change en une meilleure. » Sainte Denise se tient debout auprès du chevalet, soutenant du regard son enfant qui agonise sous les coups ; et quand il a rendu le dernier soupir, elle emporte son petit corps meurtri et l'ensevelit avec les chants de joie de la chrétienne et les gémissements douloureux de la mère. Et quand, pour soutenir un fils dans les tourments endurés pour la cause de Dieu, les regards et les exhortations ne suffisaient pas, quand il fallait y joindre des supplications et des larmes, on a vu la femme chrétienne tomber aux genoux de son enfant et le conjurer, par pitié pour sa mère, de mourir avec courage plutôt que de trahir sa foi.

« Sans doute, Dieu ne demande que rarement de pareils sacrifices, écrit l'historien de sainte Monique, auquel nous empruntons ces traits remarquables d'héroïsme maternel ; il n'en est

pas moins vrai que toute mère qui n'est pas capable de donner la vie temporelle de son enfant pour sauver sa vie éternelle, n'est pas une mère chrétienne; que toute mère qui ne se sent pas le courage de se jeter entre son enfant et un crime est une mère abaissée, indigne de porter ce glorieux nom. Mais aussi, quand une mère est décidée à tout sacrifier, son temps, sa peine, sa vie, la vie même de son enfant, plutôt que de le voir souillé par le mal, comment cet enfant pourrait-il périr? »

Lorsque nous voyons un grand nombre d'enfants, dès leurs plus tendres années, traîner dans la boue la robe blanche dont les revêtait le prêtre à leur entrée dans la vie, qu'en pouvons-nous conclure pour l'ordinaire, sinon que leurs mères, trop peu chrétiennes, n'ont pas eu soin de verser dans leur cœur la haine du vice? Cette conclusion n'est-elle pas justifiée par l'histoire, qui nous retrace la constance et la générosité qu'ont fait éclater, dans les plus affreux supplices, les enfants auxquels une sainte mère avait appris à mourir plutôt que de transgresser la loi de Dieu.

Sous le tyran Dunaan, une femme chrétienne avait instruit des vérités de la foi et préparé au martyre son petit enfant. Le persécuteur la fait arrêter, lui arrache son fils et la condamne à être brûlée vive. L'enfant n'avait que cinq ans; il pleurerait d'être séparé de sa mère et de ne pouvoir partager les supplices qu'il avait appris à ambitionner dès le berceau. Dunaan lui ayant demandé ce qu'il préférerait, ou d'être avec lui dans un palais, ou d'être avec sa mère dans une chaudière embrasée, il répondit : « J'aime mieux être avec ma mère. Je veux aller avec elle au martyre, car elle n'a cessé de m'exhorter à donner ma vie pour

Jésus-Christ. » Dunaan épuisa en vain les promesses et les menaces. O prodigieuse efficacité des exhortations maternelles !

Une grande puissance vous a été donnée sur le cœur de vos enfants, femmes chrétiennes ; de grâce, usez de cette salutaire influence pour les éloigner du vice. Ne l'oubliez pas : la fin principale de l'éducation, c'est de leur inspirer l'horreur du péché ; les païens eux-mêmes l'avaient compris : « Qu'apprendrez-vous à mon enfant ? demandait un père à un philosophe auquel il confiait son fils. — Je lui apprendrai à haïr le mal, » répondit ce sage maître.

Il importe de le remarquer en finissant ce chapitre déjà trop long : ce n'est pas assez d'inculquer à l'enfant la haine du péché, il faut de plus lui en faire redouter et fuir les occasions. Or, les principales occasions de chute grave sont les mauvaises compagnies, les liaisons avec des personnes de sexe différent, les divertissements mondains, les spectacles et les mauvaises lectures. Nous en traiterons plus loin avec quelques détails.

X. — DE L'AMOUR DE DIEU

« Il n'est pas d'âge dans la vie auquel la piété convienne mieux (qu'à la jeunesse), écrit Monseigneur l'évêque d'Orléans, non seulement parce que la piété brille sur de jeunes fronts d'un plus pur éclat, non seulement à cause du charme inexprimable dont elle embellit toutes les qualités naturelles de l'enfance, mais surtout par cette simple et profonde raison que la piété n'est autre chose que l'amour de Dieu, et je ne sais pas de cœur ici-bas auquel il soit plus facile d'inspirer cet amour que le cœur des enfants. Tout y est

encore pur, généreux, ardent; tout y est fait pour ce noble et saint amour, et cette bienheureuse flamme de vie s'y allume avec une facilité merveilleuse. »

Mais si le cœur de l'enfant est un sanctuaire où l'amour divin se plaît à établir sa demeure, en retour l'innocence du premier âge de la vie réclame cet amour céleste pour y trouver sa force et son soutien. « En effet, continue M^{sr} Dupanloup, tel homme, d'un âge mur, peut devenir vertueux avec une religion sincère et solide, quoique sans ferveur; les enfants et les jeunes gens ne le peuvent pas : sans la piété fervente, ils n'ont ni assez d'appui, ni assez d'élan pour leur vertu. A leur âge, la foi n'est pas encore assez profonde, ni la fidélité assez généreuse : ce sont des cœurs tendres et faibles; ils fléchissent bientôt, si la piété vive ne les soutient. Quiconque connaît comme moi la fragilité de ces jeunes plantes partagera mes pensées. Oui, le souffle de la grâce les élève facilement vers le ciel, mais le souffle du vice les courbe bientôt vers la terre. Qui leur donnera la force de résister aux attaques du respect humain, à l'influence des mauvais exemples et des conseils perfides, à tous les pièges d'un monde corrompé et corrompu? Qui soutiendra leur faiblesse sur tant de pentes et d'inclinations dangereuses et contre le mal qui les assiégera de toutes parts? Je le répète, si la crainte et l'amour de Dieu, si la piété courageuse leur manque, ils tomberont infailliblement; les liens qui les attachaient à la vertu se briseront, et le sourire de l'indifférence et du dédain, de l'impiété et même du vice, sera bientôt vu sur des lèvres fraîchement teintes du sang de leur Dieu dans une Première Communion. »

Il faut donc que le cœur de la mère soit un foyer qui échauffe et embrase de ses ardeurs le cœur de l'enfant. Que presque jamais ce petit être, qui commence à sourire et, par conséquent, à comprendre, ne repose entre les bras maternels sans lire dans les regards et sur les traits de sa mère quelque chose de céleste qui l'élève à l'amour de son Dieu. Il faudrait que les paroles de la femme chrétienne fussent comme un trait brûlant qui enflammât l'âme de l'enfant du feu de la charité. O mère, parlez de Dieu, de ses bienfaits et de ses perfections infinies à votre fils et à votre fille au berceau. Ils n'entendront pas votre langage, dites-vous? N'importe; Dieu vous entendra et vous bénira. Un roi de la terre n'aimerait-il pas à voir les femmes parler de ses gloires aux nourrissons qu'elles bercent? Souvent donc vous leur direz: « Mon enfant, vous aimez votre père et votre mère, parce qu'ils vous ont donné la vie et parce qu'ils veillent sur vous avec une sollicitude pleine de tendresse; mais vous avez au ciel un Père auquel vous êtes incomparablement plus redevable qu'à vos parents de la terre; c'est à lui que vous devez l'être; c'est lui qui vous a donné votre corps, votre âme, vos parents, tout ce que vous êtes et tout ce que vous aimez; c'est sa bienfaisante main qui vous soutient; c'est sa puissance qui vous conserve. Il vous destine le ciel, où il vous enivrera d'un torrent de délices pour toute l'éternité. Ses bontés à votre égard sont infinies, et il est impossible de compter le nombre et d'apprécier la valeur de ses bienfaits. Ce serait donc une grande ingratitude de ne pas toute aimer de votre âme Celui auquel vous devez tout. On a vu des animaux féroces suivre partout et servir fidèlement ceux qui avaient extrait l'épine qui les

DE L'INSTRUCTION

faisait souffrir : ce serait donc être plus insensible que les animaux que de ne pas aimer et que de ne pas servir Celui qui nous a comblés de tant de faveurs. Ah ! mon enfant, que n'avons-nous tous les cœurs des hommes pour les donner à Dieu ; nous ne pourrions jamais l'aimer comme il le mérite.

» Vous aimez aussi les personnes et les choses en qui vous remarquez des qualités qui vous plaisent ; mais parmi tout ce que vous remarquez de bon, de beau, de parfait dans les hommes, dans le ciel et sur la terre, rien ne peut vous donner une idée des perfections infinies de Dieu. Sa beauté est infiniment plus éclatante que celle du soleil et de toutes les étoiles ensemble ; sa bonté est incompréhensible, sa puissance est sans bornes. Si donc notre cœur est ainsi fait, qu'il se porte à aimer ce qui est bon, ce qui est beau, ce qui est saint, ce qui est parfait, comment n'aimerait-il pas Celui qui est la beauté, la bonté, la perfection même ?

» Voulez-vous aimer Dieu, chère âme ? Oui, sans doute ; c'est pour cela que vous avez été créée. Eh bien ! montrez-lui votre amour par vos œuvres. Non seulement ne l'offensez jamais par le péché, mais portez-vous avec bonheur à faire tout ce qu'il vous commande ; ne vivez que pour lui plaire en toutes choses ; aimez la prière et tout ce qui honore ce bon Maître. »

Après ces leçons ou d'autres semblables, la mère selon le cœur de Dieu fera sentir à ses enfants le malheur de ceux qui n'aiment pas le Seigneur et le bonheur de ceux qui le servent. Elle leur dira avec saint Paul : « La piété est utile à tout, à notre consolation en ce monde comme à notre salut éternel. » — « Les enfants se représentent

d'ordinaire la piété comme triste et languissante, dit encore M^{gr} l'évêque d'Orléans, ils s'en font une idée sombre, tandis que la liberté, le jeu et le dérèglement se présentent à eux sous une figure agréable. Rien n'est pire. Il faut, au contraire, que la religion se montre à eux avec un visage doux et bienfaisant, sous les traits d'une mère tendre qui ne songe qu'au bonheur de ses enfants. »

« La piété n'a rien d'austère ni d'affecté, dit Fénelon; c'est elle qui donne les vrais plaisirs, elle seule les sait assaisonner pour les rendre purs et durables; elle sait mêler les jeux et les ris avec les occupations graves et sérieuses; elle prépare le plaisir par le travail, et elle délasse du travail par le plaisir; la piété n'a point de honte de paraître enjouée quand il le faut..... »

En traitant, plus bas, de la prière et des sacrements, nous serons amenés à parler des exercices les plus propres à nourrir la piété dans le cœur des enfants.

XI. — DE L'AMOUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

Avec le lait, sainte Monique fit sucer à Augustin le nom et l'amour de Jésus-Christ. Aussi, au milieu même des égarements de sa jeunesse, Augustin ne put jamais oublier cette radieuse et touchante figure de Notre-Seigneur. Lisons sur ce sujet ce qu'il a écrit lui-même au livre de ses *Confessions* : « Le nom de Jésus-Christ, dit-il, demeura toujours au fond de mon cœur; et sans ce nom, nul livre, si rempli qu'il fût de doctrine, ne pouvait remplir mon âme tout entière; il restait au fond de mon être des fibres qui n'étaient pas atteintes. »

Dans des temps plus rapprochés de nous, Virginie Bruni, cette admirable veuve dont nous avons parlé plusieurs fois, entretenait fréquemment ses enfants des bienfaits dont nous a comblés Jésus-Christ. Si elle leur donnait quelque chose, si elle leur procurait un délassément, elle n'omettait jamais de leur faire remarquer que tout provenait de Jésus-Christ. Après le dîner et le souper, elle les conduisait à l'église pour y rendre grâces au divin Maître, à qui elle leur faisait demander bénédiction et secours pour eux et pour leur mère. S'ils commettaient quelque faute, elle voulait qu'avant tout ils en demandassent pardon à Jésus-Christ, et lorsqu'elle les voyait humiliés et repentants : « C'est bien, leur disait-elle, Jésus-Christ est si bon qu'il vous a déjà pardonné; à son exemple, je me plais à vous pardonner aussi. » Ces admirables mères l'avaient compris : « Ce qu'il y a de principal à mettre sous les yeux des enfants, c'est Jésus-Christ, le centre de toute religion et notre unique espérance (1). »

Dans notre siècle surtout, où la personne adorable du Fils de Dieu est l'objet de tant et de si horribles blasphèmes, les femmes chrétiennes ne doivent rien négliger pour inspirer à leurs enfants un grand respect et un ardent amour pour ce divin Sauveur.

Jésus-Christ, c'est le Libérateur promis à Adam chassé du Paradis terrestre; vers lui tendaient tous les désirs des patriarches, des prophètes, des justes de l'ancienne loi et de toutes les nations, qui soupiraient après sa venue. Jésus-Christ, c'est

(1) (Bossuet). Afin que les âmes apprennent à connaître Notre-Seigneur et à bien parler de lui, nous avons publié, sur ce beau sujet, un ouvrage sous ce titre : *Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce que nous lui devons.*

le Médiateur entre le ciel et la terre; par lui seul, nous pouvons être sauvés; c'est le Fils de Dieu, le Verbe éternel, Dieu lui-même, revêtu de notre nature, afin d'être, en quelque sorte, plus près des hommes et de pouvoir ravir plus facilement leurs cœurs. Il est la splendeur de la gloire du Père, il soutient tout par sa puissance; son Père l'a constitué l'héritier de l'univers. Jésus-Christ, c'est le juge des vivants et des morts, c'est la récompense à laquelle nous tendons, c'est le commencement et la fin, le principe et le terme. En lui sont cachés tous les trésors de la science, de la sagesse, de la beauté, de la miséricorde. Habitée par de saintes réflexions à fouiller elle-même dans ces trésors divins, une mère chrétienne en découvrira les inépuisables richesses à ses enfants; avec les couleurs les plus vives, elle leur peindra l'amour de Jésus-Christ pour tous les hommes; elle leur parlera de la Crèche de Bethléem et du Roi du ciel qui s'est fait petit enfant, pauvre et souffrant pour notre salut; elle leur fera le touchant récit des trente-trois années d'humiliations, de sacrifices et de travaux du divin Maître, et surtout de sa douloureuse Passion et de sa mort. La couronne d'épines, les fouets, les crachats, les soufflets, les clous, le fiel et le vinaigre ne sont-ils pas des liens capables d'enchaîner tous les cœurs au joug si doux de l'amour de Jésus?

La mère selon le cœur de Dieu n'oubliera pas de faire le tableau de la Résurrection glorieuse de Jésus-Christ et de son Ascension triomphante dans le ciel, où, assis à la droite de son Père, il vit toujours pour intercéder pour nous. Elle aura soin de faire remarquer que le moyen de témoigner à Jésus-Christ notre reconnaissance pour tout ce qu'il a fait et enduré pour nous, c'est



NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS

d'imiter les exemples qu'il nous a laissés. Il est venu sur la terre pour nous apprendre le chemin du ciel; ce serait donc rendre sa venue inutile .

que de ne pas suivre la route qu'il nous a tracée. « Jésus-Christ, dit saint Irénée, s'est fait enfant, afin de sanctifier les enfants; il s'est fait petit, afin de sanctifier les petits, en leur donnant l'exemple de la piété, de la sainteté et de la soumission; il s'est fait jeune pour servir de modèle aux jeunes gens. »

« Il faut accoutumer les enfants à regarder la vie de Jésus-Christ comme notre exemple, et sa parole comme notre loi, écrivait Fénelon. Choisissez parmi ses discours et parmi ses actions ce qui est le plus proportionné à l'enfant. S'il s'impatiente de souffrir quelque incommodité, rappelez-lui le souvenir de Jésus-Christ sur la croix; s'il ne peut se résoudre à quelque travail rebutant, montrez-lui Jésus-Christ travaillant jusqu'à trente ans dans une boutique; s'il veut être loué et estimé, parlez-lui des opprobres dont le Sauveur a été rassasié; s'il ne peut s'accorder avec les gens qui l'environnent, faites-lui considérer Jésus-Christ conversant avec les pécheurs et avec les hypocrites; s'il témoigne quelque ressentiment, hâtez-vous de lui représenter Jésus-Christ mourant sur la croix pour ceux mêmes qui le faisaient mourir; s'il se laisse emporter à une joie immodeste, peignez-lui la douceur et la modestie de Jésus-Christ, dont toute la vie a été si grave et si sérieuse; faites qu'il se représente souvent ce que Jésus-Christ penserait et ce qu'il dirait de nos conversations, de nos amusements et de nos occupations les plus sérieuses, s'il était encore visible au milieu de nous. Quel serait, continuerez-vous, notre étonnement s'il paraissait tout d'un coup au milieu de nous lorsque nous sommes dans le plus profond oubli de sa loi; mais n'est-ce pas ce qui arrivera à chacun de nous à la mort? »

En un mot, faites tout pour que Notre-Seigneur soit le modèle et la fin de toutes les actions de vos enfants. Ô Jésus, le trésor de nos âmes, attirez donc à vous avec des liens d'amour les cœurs de toutes les mères chrétiennes, afin qu'elles vous fassent connaître et aimer !

XII. — DE L'ESPRIT DU MONDE

L'amour de Dieu et l'esprit de Notre-Seigneur ne peuvent établir leur demeure dans un cœur où règnent l'esprit et l'amour du monde; or, tout ce qui entoure les enfants se joint à leurs propres inclinations pour les porter vers l'amour de ce monde pervers, qui est l'ennemi juré de Jésus-Christ. « Autour d'eux, dit le judicieux Rollin, tout retentit des louanges que l'on donne à ceux qui amassent de gros biens, qui ont un grand équipage, qui font bonne chère, qui sont logés et meublés magnifiquement..... Ces enfants ont donc besoin, conclut-il, d'un moniteur fidèle et assidu, d'un avocat qui plaide auprès d'eux la cause du vrai, de l'honnête, de la droite raison, qui leur fasse remarquer le faux qui règne dans presque tous les discours et toutes les conversations des hommes. » Ils ont besoin d'un guide éclairé qui les arrache à ces sentiers bordés de fleurs, que le monde trace devant eux et qui aboutissent à la perdition, pour les faire entrer dans le chemin épineux des vertus chrétiennes, qui mène au bonheur éternel. Quel sera ce moniteur fidèle, ce guide bienfaisant, sinon une mère attentive à faire remarquer à ses enfants la vanité de tout ce qui passe, et à leur répéter souvent : « Mes petits enfants, n'aimez pas le monde; car le monde s'évanouit avec tous ses faux biens. Il n'y

a dans le monde que concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil, » trois sources empoisonnées de tous nos malheurs et de toutes nos iniquités, qu'il faut tarir dans le cœur de ses enfants. « Quiconque ne sait pas que, dans le grand œuvre de l'éducation, c'est contre la triple concupiscence qu'il a à lutter, ne sait rien, ne peut rien, » a dit M^{gr} l'évêque d'Orléans.

Le premier ennemi à combattre, c'est donc la sensualité, c'est-à-dire l'amour de ce qui flatte le corps, la mollesse, l'oisiveté, avec le vice qui la suit de près. Nous nous sommes déjà élevé plus haut contre la faiblesse de certaines mères qui accordent et procurent à leurs enfants tout ce qui flatte leur goût; inutile par conséquent de revenir sur ce sujet. Mais par combien d'autres gâteries n'entretient-on pas la mollesse dans les enfants! On craint pour eux tout ce qui les ferait tant soit peu souffrir; on leur retranche jusqu'à l'air, de peur qu'ils aient trop chaud en été et trop froid en hiver. Pour la plus légère migraine, on les exempte de l'étude, et à la moindre indisposition, père, mère, domestiques s'alarment et leur prodiguent mille soins. Le matin, on leur accorde un long sommeil; peut-être, leur permet-on de rester longtemps dans le lit sans dormir, et on les plaint fort de ce qu'ils endurent au pensionnat.

Ces détails paraissent petits, et on ne verra pas une grande portée dans ces fantaisies qu'on passe aux enfants, et qu'on croit si légitimes. Cependant l'ensemble de ces sensualités leur enlève toute énergie et toute force physique et morale, et ne leur laisse de l'ardeur que pour le mal.

« Quand leurs premières années ont été nourries dans la mollesse, écrit M^{gr} Dupanloup, avec

quelle répugnance secrète ils repoussent toute vérité qui les blesse, avec quel déplorable instinct ils saisissent tout ce qui est faux ou mal et qui les flatte! Rien ne peut donner l'idée de ce que deviennent les enfants qui sont gâtés par la mollesse; parce qu'on leur fait trop de caresses, parce qu'on leur témoigne une tendresse trop sensible, parce qu'on accorde à leur goût, à leur appétit, à leurs regards, à leur paresse, à leurs désirs tout ce qu'ils veulent..... Ils paraissent, et ils sont ordinairement ce qu'on nomme de jolis enfants, gracieux, complaisants, flatteurs; vous les trouvez charmants, si vous n'y regardez pas de près; mais si tout à coup, vous vous apercevez de leur malice et de votre faiblesse, si vous essayez une résistance, si vous exigez d'eux le moindre travail, l'application la plus légère, immédiatement l'humeur, le silence chagrin et boudeur vous révèlent que ces enfants si aimables sont des enfants trompeurs..... Certes, je n'aime pas les enfants secs, durs et hautains; mais les enfants tendres, insinuants, souples, caressants, pour être plus aimables au premier abord, n'en sont pas moins redoutables à mes yeux..... Et ce qui ajoute au péril, c'est qu'on y est pris très facilement; les plus habiles s'y laissent souvent tromper.» — «Il faut observer, dit Fénelon, qu'il y a des naturels d'enfants auxquels on se trompe beaucoup; ils paraissent d'abord jolis parce que les premières grâces de l'enfance ont un lustre qui couvre tout. Et puis qu'arrive-t-il? on s'en amuse, quelquefois on s'en vante, on les laisse flatter par tout le monde, par des femmes serviles qui..... suivent toutes leurs fantaisies et nourrissent comme à plaisir leurs petites passions les plus dépravées. Bientôt les grâces trompeuses de l'en-

fance s'effacent..... la tendresse apparente de cœur se perd..... on découvre en eux, avec effroi, une désolante sécheresse d'âme, et, en fin de compte, ces jolis enfants deviennent véritablement effroyables; on s'aperçoit alors, mais trop tard, qu'il n'y a pas d'être plus dur, plus méchant, plus hautain, plus violent, plus égoïste, plus ingrat, plus injuste, plus odieux qu'un enfant gâté par la mollesse. » « Les soins qu'on donne aux enfants maladroits, qu'on leur prodigue, dont on les entoure constamment, gâtent quelquefois ces enfants d'une manière déplorable. Rien n'est plus funeste à un enfant que d'être ainsi, pendant plusieurs années, le tendre et unique objet, l'objet constant de tous les soins, de toutes les prévenances, de toutes les préoccupations d'un père, d'une mère et de tous les serviteurs de la maison..... C'est un mal presque inévitable, et cependant un grand mal..... Il faut, du moins, éviter tout ce qui peut être évité. Il faut tâcher de ne pas servir ce cher petit malade inutilement et de ne rien accorder qu'au besoin réel, à la sage tendresse, à la juste sollicitude. Je crois que, même dans le plus jeune âge, on doit éviter avec les enfants ces tendresses passionnées qui ne sont propres qu'à en faire des enfants gâtés. Sans doute, il faut toujours avec eux une profonde et tendre bonté, il faut qu'ils voient qu'on les aime; mais il ne faut pour cela jamais rien de mou, ni de faible, ni de bas..... Il faut que la dignité..... maternelle ne s'oublie jamais, se respecte toujours elle-même, si elle veut être respectée. » Les païens eux-mêmes avaient compris qu'une éducation molle était incapable de faire des hommes de dévouement et de sacrifice et des citoyens généreux. Aussi habitaient-ils leurs enfants dès leurs premières années à supporter le

froid et la chaleur, à se durcir au travail et à la peine. Nous pourrions donner des détails intéressants sur les exercices laborieux et la vie dure auxquels on formait la jeunesse de Sparte et d'Athènes, dans les beaux jours de ces deux républiques, mais nous aimons mieux mettre sous vos yeux les exemples des saints. Dès que saint Edmond, enfant, fut en âge de pratiquer la vertu, sa pieuse mère l'accoutuma à une vie austère. Elle le faisait jeûner les vendredis au pain et à l'eau. Elle le revêtait quelquefois d'un petit cilice, et, par de petits présents, elle l'engageait doucement à la mortification et à la pénitence. Lors-qu'elle l'envoya avec son frère Robert étudier à Paris, craignant que le feu de la jeunesse ne leur fit perdre le trésor inestimable de la chasteté, elle leur donna encore a chacun un cilice, leur recom-mandant de le prendre au moins trois fois la semaine; et toutes les fois qu'elle faisait tenir du linge neuf à Edmond, elle ne manquait pas de mettre parmi le linge quelque nouvel instrument de mortification. Ce bienheureux enfant, tant en Angleterre qu'à Paris, correspondit parfaitement aux inclinations et aux soins d'une mère si pru-dente. On sait qu'il devint archevêque de Cantor-béry en Angleterre. « M^{me} Acarie formait ses enfants à cet esprit de mortification qui caractérise le vrai chrétien. Si le service d'un domestique paraissait leur agréer plus que celui d'un autre, elle mettait auprès d'eux le domestique qui leur plaisait le moins. Dans leurs maladies, elle les obligeait de prendre, sans montrer de répugnance, les potions amères qu'ordonnait le médecin. Pour les prémunir contre la sensualité, elle leur faisait servir à table des nourritures communes et presque toujours un seul plat. »

Nous lisons dans la vie de saint François de Sales, que sa mère s'appliqua à élever son fils de cette manière mâle et sévère qui donne de l'énergie au corps et à l'âme, en leur apprenant à se contenter de peu, à s'affranchir des exigences du bien-être, et à souffrir volontiers le sacrifice, la privation et la douleur. Elle voulut que tout fût simple, sans luxe, sans mollesse, dans le vêtir, le manger, le coucher et tout l'ensemble de la vie. Imitez ces nobles exemples, pieuses mères; dès le berceau même, dit Rollin, « accoutumez vos enfants à réprimer leurs désirs et leurs fantaisies. Si on ne leur donnait jamais ce qu'ils demandent en criant et en pleurant, ils apprendraient à s'en passer..... ils ne deviendraient pas si odieux, si incommodes à eux-mêmes et aux autres..... Ce n'est pas à leurs pleurs qu'il faut accorder ce qu'ils demandent, et s'ils redoublent leurs importunités pour l'obtenir, il faut leur faire entendre qu'on le leur refuse précisément pour cette raison-là même. On voit chez certains parents des enfants qui, jamais à table, ne demandent rien..... Dans d'autres maisons, il y en a qui demandent de tout ce qu'ils voient et qu'il faut servir avant tout le monde. D'où vient une différence si notable? de la différente éducation qu'ils ont reçue de leurs parents. »

XIII. — DE LA PURETÉ

La pureté. c'est la vertu des anges: elle rend l'homme semblable aux esprits immortels, à la Vierge Immaculée, à Jésus, à Dieu lui-même. Qu'elle est belle cette vertu sur le front et dans le cœur d'un jeune homme! quels charmes célestes elle ajoute à la beauté d'une jeune fille! Pourquoi

faut-il que le vice qui lui est contraire, fruit précocé de la mollesse dans laquelle grandissent les enfants, flétrisse si souvent et si tôt ces jeunes âmes comme dans leur fleur ! Il faut le dire en versant des larmes, un grand nombre d'enfants, dès leurs premières années, avalent ce venin qui corrompt ce qu'il y a de plus noble dans leur esprit et dans leur cœur, en leur ravissant la vie de la grâce et l'amitié de Dieu. O mères, préservez ces âmes qui vous sont si chères et qui sont si chères à Dieu, d'un vice dégradant pour l'homme et pour le chrétien ; et de bonne heure, faites-leur aimer la chasteté.

Il faut sans doute éviter de dire à un enfant en qui brille encore toute la candeur de l'innocence, en quoi consiste cette vertu et par quelle faute on peut la blesser, mais on doit dès lors le prémunir contre ces fautes, et entourer d'une barrière salutaire le trésor qu'il possède, en lui recommandant et en lui faisant pratiquer la modestie. Dans ce but, une mère chrétienne dira souvent à son enfant que Dieu voit tout, que son regard pénètre les plus épaisses ténèbres, les lieux les plus cachés et le plus intime de notre cœur. « Donc, ajoutera-t-elle, il ne faut rien faire qui outrage sa divine présence, ne rien se permettre, quand on est seul et caché, de ce dont on rougirait devant les hommes. Mon enfant, nous avons aussi continuellement à côté de nous, pour être le témoin de nos actions les plus secrètes, un Ange que Dieu a commis à notre garde ; ayons bien soin de ne pas attrister notre bon Ange par des actions qui offensent Dieu ; ne regardez jamais, ne dites jamais rien de mauvais, et chassez toute pensée peu modeste. Votre corps appartient à Jésus-Christ, c'est le temple de l'Esprit-Saint ; traitez-le donc avec un grand respect.

Saint Louis de Gonzague avait tant de modestie qu'il ne souffrait jamais, pendant sa maladie, que les domestiques qui le servaient vissent seulement à découvert le bout de ses pieds. Saint Stanislas s'évanouissait quand il entendait une parole contre la pudeur. Si de malheureux compagnons vous portaient au mal et vous disaient des paroles contraires à la modestie, fuyez-les aussitôt, détournez avec horreur votre oreille et avertissez toujours votre mère de ce que vous rencontrerez de dangereux. »

A ces leçons, une femme chrétienne joindra la pratique de la modestie la plus exacte, en levant et en couchant les petits enfants, en les allaitant, en les portant et en les habillant. Nous nous croyons obligé d'entrer dans ces détails, parce que la négligence des mères et des nourrices à cet égard a de très funestes conséquences. Que jamais rien de ce que les enfants ne peuvent regarder sans danger ne frappe leurs yeux. Quel bonheur pour eux, quelle gloire et quelle consolation pour leur mère, s'ils pouvaient arriver à vingt ans sans soupçonner le mal.

« Virginie Bruni, écrit le P. Ventura, parlait souvent à ses enfants des avantages de la pureté, avantages dont elle s'efforçait de leur faire sentir le prix par ses paroles autant que par ses exemples. Modeste à l'excès, même avec eux, non moins en actions qu'en paroles, elle ne négligeait rien pour les accoutumer de bonne heure à une sévère pudeur; elle les couchait presque habillés et les mains croisées sur leur poitrine; elle leur rappelait que leur ange gardien se tenait en leur présence, jaloux de leur voir conserver des attitudes réservées. Elle leur représentait qu'un seul acte tant soit peu immodeste aurait affligé Jésus-Christ et

Marie, dont la modestie, particulièrement des jeunes enfants, fait les délices; elle récitait avec eux des prières, et, une fois endormis, elle les bénissait, les recommandait à Dieu, et alors seulement se détachait de leur lit.

« Aucun d'eux ne devait découvrir une partie quelconque de son corps en présence de l'autre, pas même les deux sœurs entre elles; aucun d'eux ne devait même pas, pour jouer, poser les mains sur l'autre, et la plus innocente familiarité que les petites filles se fussent permise avec leurs frères, ou entre elle^s, était punie avec sévérité. »

Quand l'enfant a eu le malheur d'acquérir la fatale connaissance du mal, si sa mère le surprénait à commettre quelque faute contre la pureté, elle devrait lui peindre le vice honteux sous les plus noires couleurs, et lui faire sentir que cette passion infâme met l'homme au-dessous des animaux et des démons eux-mêmes, qu'elle profane nos corps et que, bannissant Dieu de nos âmes, elle attire sur nous d'éternels châtimens. Elle devrait aussi l'exhorter plus ouvertement à la garde des sens et surtout à la modestie de yeux. « C'est par les yeux, qui sont comme les fenêtres de l'âme, qu'entre la mort, lui dirait-elle; n'arrêtez donc jamais vos regards sur une personne d'un autre sexe. » Ce conseil nous est donné par l'Esprit-Saint lui-même; et le saint homme Job avait fait un pacte avec ses yeux, afin d'éviter toute pensée coupable.

Pour réparer la faute d'un enfant et prévenir la rechute, que la mère le mène à un bon confesseur qu'elle aura soin de prévenir d'avance. Si la crainte de Dieu et les exhortations maternelles sont impuissantes à arrêter sur la pente du mal un enfant qui s'égare, la femme chrétienne lui

parlera des ravages que le vice opère dans un corps et du déshonneur dont il couvre ses malheureux esclaves. En un mot, elle tentera tout pour arracher cette âme à la voie de la perdition dans laquelle, hélas! roulent, de chute en chute, tant d'infortunés jeunes gens.

XIV. — DE L'AMOUR DU TRAVAIL

Le moyen le plus efficace de combattre chez les enfants la mollesse et ses tristes suites, c'est de leur faire aimer une vie active et laborieuse. Rien ne nous est plus recommandé dans l'Écriture Sainte que le travail, et rien, après la crainte et l'amour de Dieu, n'est plus utile à l'homme que l'habitude du travail, qui, en lui procurant le pain de chaque jour, exerce et développe ses facultés, lui ménage de vraies consolations au milieu des peines dont la vie est remplie, l'arrache aux périls de l'oisiveté, et lui fait expier ses fautes et ses faiblesses.

Ils se trompent donc les parents qui, condamnés à la peine du matin au soir, maudissent ce qu'ils appellent leur triste sort, et apprennent à leurs enfants à ne regarder que comme un supplice ce qui est un grand bienfait. Mais elle est encore plus fatale l'illusion de ceux qui, soit par négligence, soit de parti pris, laissent leurs enfants dans le désœuvrement et dans l'oisiveté.

M^{gr} Dupanloup s'élève avec force contre cet abus: « Vous voulez, dit-il, être quelque chose en ce monde et ne rien faire: eh bien! toutes les lois morales et sociales s'y opposent. Vous voulez être quelque chose en ce monde et ne rien faire; mais c'est d'une impossibilité absolue; vous ferez le mal.

Marie, dont la modestie, particulièrement des jeunes enfants, fait les délices; elle récitait avec eux des prières, et, une fois endormis, elle les bénissait, les recommandait à Dieu, et alors seulement se détachait de leur lit.

« Aucun d'eux ne devait découvrir une partie quelconque de son corps en présence de l'autre, pas même les deux sœurs entre elles; aucun d'eux ne devait même pas, pour jouer, poser les mains sur l'autre, et la plus innocente familiarité que les petites filles se fussent permise avec leurs frères, ou entre elles, était punie avec sévérité. »

Quand l'enfant a eu le malheur d'acquérir la fatale connaissance du mal, si sa mère le surprénait à commettre quelque faute contre la pureté, elle devrait lui peindre le vice honteux sous les plus noires couleurs, et lui faire sentir que cette passion infâme met l'homme au-dessous des animaux et des démons eux-mêmes, qu'elle profane nos corps et que, bannissant Dieu de nos âmes, elle attire sur nous d'éternels châtimens. Elle devrait aussi l'exhorter plus ouvertement à la garde des sens et surtout à la modestie des yeux. « C'est par les yeux, qui sont comme les fenêtres de l'âme, qu'entre la mort, lui dirait-elle; n'arrêtez donc jamais vos regards sur une personne d'un autre sexe. » Ce conseil nous est donné par l'Esprit-Saint lui-même; et le saint homme Job avait fait un pacte avec ses yeux, afin d'éviter toute pensée coupable.

Pour réparer la faute d'un enfant et prévenir la rechute, que la mère le mène à un bon confesseur qu'elle aura soin de prévenir d'avance. Si la crainte de Dieu et les exhortations maternelle sont impuissantes à arrêter sur la pente du mal un enfant qui s'égare, la femme chrétienne lui

» Demander qu'un jeune homme de dix-huit ans demeure vertueux, conserve le goût du travail et devienne un homme distingué, sur les trottoirs de Paris ou de toute autre grande ville, dans une molle oisiveté, avec les chevaux, les cigares, les chiens, la chasse, les bals, les théâtres et toute la folle vie du monde; je réponds simplement : c'est absurde; et je pourrai dire quelque chose de plus sévère. »

La terre inculte produit des ronces et des épines, au milieu desquelles de hideux reptiles ont leur repaire; l'eau qui ne coule pas se corrompt, et la teigne dévore le vêtement qu'on ne porte pas; faibles images de l'état malheureux d'une âme oisive. Saint Bernard appelle l'oisiveté l'égout de toutes les tentations, de toutes les pensées mauvaises et inutiles, la marâtre des vertus, la mort de l'âme, la sépulture d'un homme vivant, le réceptacle de tous les maux.

« Vous êtes riches, continue M^{gr} Dupanloup, cette excuse, au lieu de vous justifier, rend votre oisiveté plus coupable. Si vous avez été payés d'avance, vous dirai-je avec un saint évêque, est-ce un titre pour ne pas mériter votre salaire?..... Qu'aurez-vous à répondre au jugement de Dieu qui vous demandera compte de ce talent qu'il vous avait confié, de l'âme de votre fils et de l'inutilité de sa vie? »

Dans les classes de la société, inférieures à celles dont parle cet illustre prélat, que d'enfants livrés au désœuvrement pendant de longues heures, et même des journées entières! Ne rencontre-t-on pas sur chacune des places de nos villes une foule d'enfants désoccupés qui courent çà et là? Dans les campagnes, aux jours où le temps et la saison ne permettent pas de cultiver

la terre, on voit aussi s'attrouper, dans l'inaction, les enfants et les jeunes gens. Ceux mêmes qui sont attachés à la garde des troupeaux restent tout le long du jour sans rien faire qui puisse fixer leur attention et fournir à leurs membres un exercice salutaire.

Presque partout, et dans toutes les conditions, on néglige de ménager aux enfants de cinq à dix ans de petites occupations capables de leur donner du goût pour le travail et de les retenir à la maison. C'est là un grand désordre dont les suites sont on ne peut plus funestes. Pauvres enfants ! ainsi livrés à leurs propres pensées et à toutes les inclinations de leur cœur qui tend sans cesse vers le mal, ils puisent dans l'oisiveté le goût des amusements et des jeux, avec l'horreur de la maison paternelle ; des compagnons plus âgés leur apprennent le mal qu'ils ignoraient jusque-là, et ce levain de passion qu'on a déposé dans leur âme innocente fermente avec plus de force dans leur oisiveté. Ils deviennent ainsi pervers pour toute leur vie. Saint Augustin lui-même nous apprend qu'il multipliait ses désordres pendant les loisirs que lui laissaient ses parents.

Une femme chrétienne ne laissera donc jamais son enfant oisif. Dès l'âge de quatre ans, sa petite fille commencera à passer du fil sur une toile usée. Afin qu'elle aime à se livrer à cet inutile travail, sa mère aura soin de faire l'éloge de son application. Le petit garçon aura aussi divers travaux en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. La mère ne craindra pas d'employer de bonne heure ses enfants aux humbles soins du ménage, si cela n'est point trop au-dessous de leur condition. A la campagne, ils auront balayer la maison et préparer les aliments, et jamais on ne les

enverra à la garde des troupeaux sans leur mettre en main quelque ouvrage et leur marquer la tâche qu'ils auront à fournir à leur retour.

Dès que ses enfants furent capables d'être utilement employés dans la maison, M^{me} Acarie leur donna des fonctions proportionnées à leur intelligence et à leurs forces. Elle leur montrait à travailler, les suivait dans l'exécution, et applaudissait au succès. La confiance qu'elle leur témoignait les flattait beaucoup et les encourageait à bien faire. Saint Jérôme écrivait à Læta : « Que votre fille fasse succéder la lecture à la prière, et la prière à la lecture; qu'elle prenne tour à tour l'aiguille et le fuseau et travaille à des ouvrages de fil et de laine; cette variété lui fera trouver le temps court. » Il faut, en effet, que les enfants, surtout quand ils sont jeunes, changent souvent d'occupation. Ils se dégoûteraient facilement d'un travail qui durerait trop longtemps.

Il serait bon aussi de leur donner de l'attrait pour divers arts d'agrément dont la culture leur fournirait un délassement utile. Nous aimons à rencontrer chez un enfant le goût du dessin, de la peinture, de la musique, de la culture des fleurs, de la botanique, de la minéralogie et de toutes les sciences naturelles; nous ne redoutons même pas de les voir aimer les jeux qui leur font faire de l'exercice. L'important, c'est qu'ils ne soient jamais en face d'eux-mêmes sans savoir à quoi s'occuper; et que leur esprit et leur imagination soient remplis de préoccupations innocentes. « M^{me} de Chantal, dit l'auteur de son histoire, s'efforçait d'établir dans l'âme de ses filles l'amour du travail. Dès qu'elles surent tenir l'aiguille, elle leur apprit à broder des nappes pour les autels, à coudre des habits pour les

pauvres, à ne rester jamais oisives. En habituânt ainsi ses enfants à une vie très active et toujours occupée, M^{me} de Chantal supprimait une partie des dangers qu'ils devaient plus tard rencontrer dans le monde. »

XV. — DU DÉTACHEMENT DES BIENS DE LA TERRE

Les Romains, dit Fénelon, et avant eux les Grecs, apprenaient à leurs enfants à n'estimer que la gloire, à vouloir non pas posséder des richesses, mais vaincre les rois qui les possédaient, à croire qu'on ne peut se rendre heureux que par la vertu. Jusques à quand *les enfants du siècle seront-ils plus sages que les enfants de lumière*? Jusques à quand courront-ils après la vanité, les disciples de celui qui *n'a pas eu une pierre où reposer sa tête*, et qui a commencé ses prédications évangéliques par ces mots : « Bienheureux ceux qui ont le cœur détaché des biens de ce monde ! » Les exemples des païens devraient couvrir de confusion les parents chrétiens qui ne savent apprendre à leurs enfants qu'une seule science, celle de faire fortune ; qui les habituent à n'estimer heureux que ceux qui ont tout à souhait, et à juger du mérite des hommes par leurs richesses. Vous au moins, pieuses mères, appréciez à sa juste valeur ce que le monde ambitionne d'une manière si aveugle.

Les richesses fournissent, il est vrai, le moyen de faire de bonnes œuvres et de venir au secours du prochain par l'aumône. C'est là le seul avantage qu'elles peuvent offrir ; encore faut-il que ceux qui les possèdent en soient détachés pour en faire ce noble usage ; mais trop souvent elles

entretiennent dans l'homme la mollesse et l'orgueil, qui sont les deux sources de tous nos maux. Les préoccupations qu'elles donnent éloignent des pensées sérieuses de la foi et des pratiques de la religion; et il est hors de doute que l'indifférence religieuse, qui est la plaie de notre siècle, a sa source dans cette soif de bien-être matériel qui dévore la société. En sorte, qu'à tout prendre, les richesses nous apportent plus de dangers pour notre âme que de véritable bonheur. Du reste, considérées en elles-mêmes, que sont-elles, sinon un peu de poussière et de cendre qu'il faudra quitter? Et d'ailleurs elles ne peuvent rien ajouter à la valeur personnelle de celui qui en jouit, puisqu'elles sont hors de lui.

Une mère selon le cœur de Dieu trouvera donc dans sa foi et dans sa raison assez de grandeur d'âme pour s'élever au-dessus des pensées mondaines, pour mépriser les biens de la terre, et pour apprendre à ses enfants à les mépriser. Elle leur citera l'exemple du jeune Salomon, qui préféra la sagesse à toutes les prospérités et à toutes les richesses que le Seigneur lui offrait, et surtout celui de Jésus-Christ naissant dans une crèche et mourant sur une croix. Si ses enfants doivent avoir en partage les biens de ce monde, elle leur fera comprendre que Dieu leur demandera compte de l'usage qu'ils en feront; qu'il ne leur servira de rien d'être riches, s'ils ne sont vertueux, et même que leur fortune fera leur damnation, si elle les entraîne dans l'oubli de Dieu et de leurs devoirs de chrétien. S'ils sont pauvres, elle leur dira souvent avec le saint homme Tobie: « Nous menons une vie pauvre, mais nous aurons beaucoup de biens, si nous craignons Dieu. » Ensuite, pour les porter d'une

manière pratique à ne pas tenir à ce qu'ils possèdent, elle les habituera à se dessaisir sans humeur et sans regret des petits joujoux qu'ils ont entre les mains, en leur redemandant quelquefois ce qu'elle leur aura donné d'abord, et en les privant pendant quelque temps des objets auxquels ils paraîtraient tenir davantage. S'ils se disputent entre eux la possession d'un objet, elle les en reprendra et leur fera sentir que rien n'est beau comme de se dépouiller de ce que l'on possède pour être utile aux autres. Afin de leur faire contracter de bonne heure des habitudes de générosité, il sera bon de les charger de remettre aux pauvres l'aumône de leurs parents; on pourra aussi laisser à leur disposition quelque argent ou divers objets destinés aux indigents qu'ils rencontreront. Il importe toutefois de prémunir les enfants contre la prodigalité qui dissipe follement les biens qu'on pourrait employer à de si utiles et de si nobles usages; et surtout il faut leur inspirer l'horreur des jeux intéressés qui peuvent, si l'on s'y adonne avec passion, amener la ruine des plus brillantes fortunes (1).

XVI. — DE LA SOUMISSION A L'AUTORITÉ

« Ne laissez jamais l'orgueil régner sur votre cœur, car ce vice est la source de tous les maux, » disait souvent Tobie à son jeune fils. A l'exemple

(1) En parlant des défauts de l'enfance et de la concupiscence des yeux en particulier, M^{re} Dupanloup s'élève avec raison contre la légèreté et la curiosité de ce premier âge de la vie. Ces défauts, s'ils ne sont pas réprimés de bonne heure par des parents ou des maîtres éclairés, peuvent, en effet, avoir les plus funestes suites. C'est bien à tort qu'on se préoccupe si peu de combattre la

de ce saint vieillard, la mère selon le cœur de Dieu extirpera du cœur de ses enfants cette racine de toute iniquité, avec tous ses amers rejets.

Or, le premier fruit de l'orgueil, c'est le mépris de l'autorité et l'esprit d'insoumission qui met en péril la société moderne, et qui a arraché cette menace à l'auguste Mère de Dieu sur la montagne de la Salette : « Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils. » Tout homme sensé le remarque et tout cœur chrétien en frémit : l'autorité la plus sainte, celle de l'Eglise et de son auguste chef, est indignement méprisée non seulement par les infidèles, mais encore par des enfants rebelles et ingrats. Les trônes ont grand'peine à se tenir debout, agités qu'ils sont par le vent de l'indépendance et de la révolte. N'entendez-vous pas chaque jour les vieillards se plaindre de ce qu'on ne respecte plus leurs cheveux blancs ? et ne voit-on pas couler les larmes de parents abreuvés d'outrages par des enfants insoumis ? Où trouver un remède à une si profonde plaie, sinon dans le zèle des mères vraiment chrétiennes, qui, avec

légèreté chez les enfants, sous prétexte qu'elle passera avec les années ; sans doute, on ne doit point trop s'effrayer de la mobilité et de l'inconstance naturelle de l'enfance, et il faut pardonner bien des fautes légères qu'elle entraîne après elle ; mais il faut craindre que l'enfant dissipé ne devienne un jeune homme léger, et qu'il ne conserve toute sa vie un caractère inconstant, superficiel, tournant à tout vent, subissant toutes les influences, incapable de vertus solides, et même de quoi que ce soit de sérieux. Rien ne remédie plus efficacement à la légèreté que la piété chrétienne et les grandes et fortes pensées de la foi. L'assujettissement à une règle qui fixe la mobilité de l'enfant, des conseils sages et graves, une vigilance attentive de la part des parents, sont aussi d'excellents moyens de combattre ce défaut.

le lait, feront sucer à leurs enfants le respect de l'autorité et l'esprit de soumission. Pénétrées elles-mêmes de la vénération la plus profonde et de l'amour le plus tendre pour la sainte Eglise et pour le Souverain Pontife, le vicaire infail-
lible de Jésus-Christ, ces mères déverseront ces sentiments de leurs cœurs dans celui de leurs enfants.

N'est-ce pas là ce que nous lisons de M. Frémiot, président du Parlement de Bourgogne, et père de M^{me} de Chantal? Resté veuf avec trois petits enfants, ce généreux chrétien les réunissait, matin et soir, sur ses genoux ou autour de lui, et avec l'accent d'une conviction profonde, il leur parlait de la puissance et des bienfaits de l'Eglise, de ses conquêtes et de ses épreuves; et on voyait Jeanne-Françoise, sa fille, toute jeune encore, tressaillir tour à tour de joie et d'indignation, lorsque son père racontait les triomphes ou les douleurs de l'Eglise. Les sentiments puisés dans les exhortations paternelles restèrent si vifs dans son cœur que plus tard elle ne pouvait traverser, sans verser des larmes, les lieux d'où les hérétiques avaient banni la foi de l'Eglise romaine.

« Faites aimer et respecter aux enfants toutes les communautés qui concourent au service de l'Eglise, écrivait Fénelon; ne souffrez jamais qu'ils se moquent de l'habit ou de l'état religieux. » Dans un siècle où les impies emploient des railleries sacrilèges et les plus noires calomnies pour faire haïr et mépriser la religion et ses ministres, une femme chrétienne, loin de souffrir qu'on profère rien de ce genre en présence de ses enfants, fera tous ses efforts pour leur inspirer le respect des choses saintes, des personnes revêtues d'un caractère sacré, et surtout des prêtres de Jésus-

Christ. Le prêtre n'est-il pas le représentant de Dieu sur la terre, n'a-t-il pas reçu une autorité et une puissance que Dieu n'a pas même conférées aux anges du ciel? Si donc, entraîné par le poids de l'infirmité humaine, à laquelle, hélas, ne saurait soustraire le ministère le plus sublime, si, dis-je, le prêtre oubliait ce qu'il doit à lui-même et ce qu'il doit à Dieu, une mère chrétienne n'oublierait pas le mot du grand empereur Constantin : « Si je voyais en faute un homme revêtu d'un caractère sacré, je le couvrirais de mon manteau pour cacher sa faiblesse à tous les yeux. »

Il n'est pas de pouvoir qui ne vienne de Dieu, dit saint Paul; celui donc qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre établi de Dieu. Le mépris pour une autorité quelconque entraîne le mépris de toute autre autorité. Il faut donc faire respecter des enfants la puissance civile et tous ceux qui en sont revêtus, sans excuser jamais néanmoins les lois qui blessent la justice ou les droits de Dieu et de l'Eglise. Qu'ils aient aussi pour la vieillesse les égards qu'elle mérite. « Levez-vous (par respect) devant les cheveux blancs du vieillard, » dit Salomon; et Dieu nous fait connaître le châtimement de ces enfants qui osèrent insulter le prophète Elisée en l'appelant : « Tête chauve. » Des ours sortirent de la forêt voisine et dévorèrent ces malheureux.

Saint Jérôme écrivait à Læta : « Accoutumez votre fille à courir avec empressement dans les bras de son aïeule, dès qu'elle l'apercevra; qu'elle lui prodigue des caresses, et qu'elle lui fasse entendre quelques paroles des cantiques sacrés. » Ce conseil de saint Jérôme est aujourd'hui bien méconnu. Qu'il est déchirant de voir, au foyer domestique, le grand-père ou la grand'mère tris-

tement assis, et buvant avec leurs larmes les mépris des petits-enfants, auxquels leurs parents eux-mêmes apprennent, par leurs paroles et leurs exemples, à mépriser ceux qui sont dignes de tant de vénération et de tant d'amour! Sachez, femmes chrétiennes, que vos enfants vous traiteront un jour comme vous traitez vos parents dans leur vieillesse; et malheur à vous, si vous n'avez que des procédés peu aimables pour les cheveux blancs d'un père et d'une mère!..... « Tous les matins, la prière faite, tous les enfants de M^{me} de Chantal allaient embrasser leur grand-père. M^{me} de Chantal y allait avec eux pour leur donner l'exemple du respect filial, que l'on doit toujours avoir pour ses bons parents. »

XVII. — DU RESPECT ET DE LA SOUMISSION ENVERS LES PARENTS

« Aujourd'hui, écrit M^{sr} Dupanloup, c'est le moins qu'on puisse dire, l'intelligence de ce qu'il y a de divin dans un père et dans une mère, et le sentiment du souverain respect qui leur est dû, ont été, selon le langage des Ecritures, étrangement diminués par les enfants des hommes. Par le malheur des temps, l'autorité des pères et mères, elle aussi, tend à s'abaisser; et, fléchissant presque de toutes parts, on la voit souvent s'abandonner elle-même pour prévenir, dit-on, de plus grands désordres. Rien n'explique la négligence étrange, l'inconcevable tiédeur de certains parents pour faire valoir les droits de leur autorité vis-à-vis de leurs enfants mêmes. Ceci est triste à dire, mais je ne puis le taire. On ne sait plus comment porter l'autorité paternelle et maternelle. C'est quand les enfants ont douze ou treize ans qu'on

a pris le parti de faire leur volonté et qu'on croit ne pouvoir plus rien leur commander sérieusement. Combien de fois n'ai-je pas entendu dire : Mais il ne veut pas; il ne voudra pas!..... Et pourquoi donc êtes-vous sur la terre, père et mère, sinon pour vouloir avec sagesse et faire vouloir avec autorité? » Les mères surtout sont parfois d'une extrême faiblesse. Quine les a entendues dire à leur enfant : Si tu ne fais pas ce que je te commande, je le dirai à ton père! « Et qui êtes-vous donc, malheureuse mère, qui parlez ainsi? demande M^{sr} Dupanloup. N'avez-vous donc reçu de Dieu aucun droit, aucune obligation sérieuse, aucune autorité à exercer? Ignorez-vous que le Seigneur vous demandera un compte rigoureux de l'usage que vous aurez fait du pouvoir dont il vous a revêtue (1)?..... »

Non contentes de laisser fléchir leur propre autorité sous le poids de leur faiblesse, certaines femmes vont même jusqu'à rendre impossible l'exercice de l'autorité de leur mari dans la famille. A les entendre, le père a toujours tort quand il commande comme quand il corrige; et les enfants qu'il châtie avec une sage fermeté sont toujours d'innocentes victimes, que l'on punit injustement. Et comme si un tel langage n'avait pas d'assez funestes suites, ces mères, à leurs paroles, ajoutent leurs exemples. *Le mari est le chef de la femme (comme) Jésus-Christ est le chef de l'Eglise*, telle

(1) Un petit enfant, dont le père absent venait d'annoncer son retour, disait naguère naïvement à sa mère : « J'ai encore quinze jours à faire tout ce que je voudrai. » Et la mère, ravie de ce trait d'esprit, le répétait. Sa pauvre vanité maternelle n'avait pas compris la sanglante leçon que l'enfant venait de lui donner, et qui aurait dû la faire rougir de douleur et de honte. (M^{sr} Dupanloup.)

est la doctrine de saint Paul, qui en tire lui-même cette inévitable conclusion : *Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur*, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi divine. Or, les femmes dont nous parlons n'ont souvent pour leurs maris, qui représentent à leur égard l'autorité de Dieu lui-même, qu'insubordination et mépris, au lieu d'obéissance et de respect, en sorte qu'elles sont les premières à arborer dans la famille l'étendard de l'insoumission et à souffler le vent de la révolte. De là l'anarchie, la discorde au foyer domestique, pour en bannir, avec le respect de l'autorité, toute tranquillité et toute paix.....

Une mère selon le cœur de Dieu, au contraire, fera régner autour d'elle par ses paroles et par ses exemples le respect de l'autorité paternelle et maternelle. Elle redira souvent à ses enfants que Dieu leur commande de respecter les auteurs de leurs jours, de les aimer et de leur obéir; que, par conséquent, s'ils osaient violer ce précepte du Seigneur, en perdant les bénédictions, même temporelles, promises à ceux qui l'observent, ils attireraient sur leur tête les malédictions divines. Honorant son mari comme le représentant de Dieu dans la famille, attentive à exécuter promptement toutes ses volontés justes, la femme chrétienne apprendra par là aux enfants le respect et l'obéissance qu'ils doivent à leur père. Elle se gardera devant eux de toute parole de blâme sur la conduite de son mari, dont elle cherchera toujours, autant que possible, à dissimuler les défauts. Elle supportera patiemment toutes ses douleurs, afin de faire régner la concorde dans la famille, et pour épargner à ses enfants le malheur de grandir dans une atmosphère de dissension et de trouble.

Elle ne descendra jamais avec eux à des familiarités qui ne conviennent pas à la dignité maternelle. Sa douceur aura pour compagne nécessaire la fermeté : elle ne cédera jamais rien par faiblesse aux caprices et aux importunités des enfants, leur faisant par là sentir que quand l'autorité a décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre. Dès leur plus tendre enfance, elle les exercera à obéir promptement et sans réplique. « Car les enfants grandissent vite, dit judicieusement l'illustre prélat que nous aimons à citer ; et si de bonne heure ils n'ont pas été accoutumés par leurs parents à l'obéissance, ils s'accoutument bientôt et d'eux-mêmes au commandement. C'est par suite de tout cela, qu'on voit tous les jours, dans les familles les plus respectables, des jeunes gens s'ériger en maîtres absolus, ne plus considérer leurs parents que comme des machines usées qui ont fait leur temps, le déclarer tout haut, et les traiter en conséquence de cette opinion. »

Exiger avec sagesse des enfants des actes d'obéissance qui leur coûtent, c'est le moyen de les rendre dociles et de les former à la patience. Celui qui n'a jamais eu de contrariétés s'irrite dès qu'il en rencontre. M^{me} de Boisv avait si bien su plier à l'obéissance saint François de Sales, dans ses premières années, que cet admirable enfant sa cri fiait, au moindre clind' œil du commandement, son plaisir, ses goûts, ses inclinations, allant ou venant, faisant et cessant de faire, tout comme l'on voulait, sans laisser jamais entrevoir le moindre mécontentement. M^{me} Acarie voulait que ses enfants obéissent sur-le-champ et sans murmurer ; qu'ils quittassent ce qu'ils faisaient, au premier signal ; en un mot, qu'ils n'eussent jamais de propre volonté. Ce n'était pas assez qu'ils

obéissent extérieurement, elle voulait qu'ils lui rendissent de cœur et d'affection cette obéissance, et qu'ils témoignassent, par leur facilité et par leur joie à obéir, que ses commandements leur étaient agréables; et l'artifice innocent dont cette sage mère se servait pour obtenir de ses enfants une si parfaite obéissance, était de gagner leur cœur par sa douceur jointe à sa gravité. »

Nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans faire remarquer que les maîtres chargés d'instruire la jeunesse sont revêtus à l'égard de leurs élèves de l'autorité des parents eux-mêmes. Comme les parents, par conséquent, ils ont droit d'attendre des enfants qui leur sont confiés respect et obéissance; et aveugles sont les mères qui prennent contre un maître le parti de leurs enfants. Du même coup, elles ruinent leur propre autorité et l'autorité du maître, dont elles rendent la mission impossible. L'enfant eût-il raison, jamais on ne peut, en sa présence, donner tort au maître d'ailleurs honnête qui l'a réprimandé ou puni.

XVIII. — DE LA BONTÉ

A L'ÉGARD DES ÉGAUX ET DES INFÉRIEURS

Père de la révolte contre l'autorité, l'orgueil engendre aussi envers les égaux la dureté de cœur, et envers les inférieurs, le mépris.

S'il n'est rien de plus noble que de se sacrifier soi-même, avec ses goûts et ses intérêts, par dévouement pour le prochain, rien n'est plus bas que de tout vouloir pour soi. Attentive à former ses enfants à une grande bonté de cœur, et à détruire en eux l'égoïsme, une mère chrétienne leur parlera souvent de Celui qui, pour l'amour des hommes, s'est anéanti jusqu'à prendre la

forme de l'esclave, et jusqu'à mourir sur la croix. Elle leur fera contracter l'habitude de rendre toutes sortes de petits services aux autres enfants avec qui ils seront en rapport; et surtout elle nourrira en eux un tendre amour pour leurs frères et leurs sœurs.

Quel ravissant spectacle n'offre-t-elle pas, la famille dont tous les membres sont unis par les liens d'une forte et constante charité!..... Et, d'un autre côté, est-il rien de plus triste que de rencontrer des frères armés, presque dès l'enfance, les uns contre les autres, en proie à l'envie et à la jalousie dès le berceau, et plus tard ennemis jusqu'à la mort, ne se voyant jamais ou se voyant sans bonheur? De nos jours, ce triste spectacle ne se présente que trop souvent à nos regards. Et n'est-il pas plus vrai aujourd'hui que jamais, ce proverbe si connu : *Il est rare que la concorde règne parmi les frères?* Ce désordre n'est-il pas quelquefois le fruit de la négligence de la mère, qui n'a pas eu soin de répéter souvent à ses enfants, avec l'Apôtre de la charité : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres; car c'est le précepte du Seigneur! »

Nous lisons dans la vie de M^{me} Acarie, qu'elle exhortait ses enfants à être toujours bien unis entre eux, et qu'elle les entretenait souvent des avantages de la concorde et des suites funestes de la mésintelligence : « Il faut toujours céder, leur disait-elle, excepté quand l'honneur de Dieu demande qu'on résiste. Celui qui cède a toujours la victoire sur son adversaire. » Les plus jeunes de ses enfants, dit Duval, venaient tous les soirs lui dire leurs petits sentiments; et s'ils avaient tant soit peu disputé ensemble, comme il est assez ordinaire, ils s'entre-demandaient pardon et s'em-

brassaient devant leur mère. Tous les matins, les enfants de M^{me} de Chantal s'embrassaient tous, et ces marques extérieures d'affection servent souvent beaucoup à entretenir l'union des cœurs, pourvu qu'on ait grand soin de faire éviter des amitiés particulières et des familiarités trop molles.

« Faites entendre aux enfants, dit Fénelon, que c'est une erreur brutale de croire qu'il y ait des hommes nés pour flatter la paresse et l'orgueil des autres; que le service des valets étant établi contre l'égalité naturelle des hommes, il faut l'adoucir autant qu'on le peut. » M^{me} Acarie exigeait que ses enfants parlassent aux domestiques avec douceur et politesse, et quand ils parlaient autrement, on ne devait pas leur répondre. Aussi n'eussent-ils jamais osé dire en termes de commandement à un serviteur ou à une servante : Faites ceci, ou faites cela. Ils étaient obligés de dire : Faites cela, s'il vous plaît; autrement le serviteur avait ordre de ne point obéir.

Les pauvres et les infirmes, ces membres souffrants de Jésus-Christ, méritent aussi nos respects et notre amour.

Comme ils accusent la négligence ou le peu de foi de leur mère, ces enfants qu'on voit, dans les villages ou dans les rues d'une ville, courir à la suite d'un malheureux couvert de haillons, souvent pour l'accabler de railleries et d'insultes !

« Bien loin d'écarter ses enfants des affreux spectacles de la misère, de la douleur et même de l'agonie, M^{me} de Chantal voulait qu'ils l'accompagnassent dans ses visites aux pauvres. L'un portait le pain, l'autre les remèdes, celle-là un peu d'argent. C'était leur récompense lorsqu'ils avaient fait preuve d'obéissance et de travail. Une de leurs plus grandes punitions était de rester à la maison

à l'heure où M^{me} de Chantal faisait sa tournée quotidienne dans les réduits des pauvres. C'est ainsi, par ces douces habitudes d'intimité avec les malheureux, contractées dès l'enfance, que M^{me} de Chantal développait dans l'âme de ses enfants l'onction du cœur, et qu'elle faisait jaillir ces sources profondes de sensibilité qui semblent avoir disparu de nos jours, parce que les enfants sont élevés dans la vanité qui dessèche, au lieu de grandir dans la charité qui attendrit. » (L'abbé Bougaud.)

« Lorsque j'étais petit enfant, écrit l'historien de sainte Catherine de Sienne, ma mère me prenait sur ses genoux, pour verser dans mon cœur les vérités chrétiennes; elle insistait sur la charité et me disait : « Il faut toujours voir dans la » personne du pauvre la personne adorable de » Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Aussi avec quel respect nous portions aux pauvres un morceau de pain ou un sou ! C'était la grande récompense de la semaine. Celui d'entre nous qui avait été sage, et qui avait bien dit ses leçons avait l'honneur de distribuer les petites aumônes et d'accompagner sa mère dans les cabanes du village. Lorsque nous avions envie d'un jouet longtemps promis, notre mère disait : « Si nous donnions cette petite somme aux pauvres ? » et le sacrifice était fait de bon cœur. Nous allions ordinairement nous asseoir sur un banc de pierre, qui était devant la maison, au bord du grand chemin; et, dans notre enfantine croyance, nous regardions si les pâles visages des pauvres ressemblaient au crucifix d'ivoire de la chambre maternelle, et nos regards scrutateurs les suivaient dans les détours des sentiers de nos montagnes. Chaque jour, nous visitions une sainte femme, plus grande encore

par le cœur que par l'esprit, qui avait ouvert son château aux pauvres; une vieille servante, nommée Séraphine, était chargée des soins de cette noble hospitalité. Nous ne manquions jamais de lui offrir nos petits services, pour la questionner sur les aventures de ses hôtes si vénérables à nos cœurs. Doux souvenirs d'une enfance chrétienne, aurais-je pu vous oublier?..... »

Le célèbre poète de Lamartine a écrit de sa mère : « Je l'ai vue souvent assise, debout ou à genoux au chevet de ces grabats des chaumières, ou dans les étables où les paysans couchent, essuyer de ses mains la sueur froide des pauvres mourants, les retourner sous leurs couvertures, leur réciter les prières des derniers moments, et attendre patiemment des heures entières que leur âme eût passé à Dieu au son de sa douce voix. » Il n'est point, en effet, d'œuvre de charité et de zèle plus importante que celle d'assister chrétiennement les mourants. Pour la rendre facile, nous publions, dans l'appendice de ce livre, une *Méthode pour assister les mourants*.

XIX. — DE LA VAINÉ GLOIRE

La soif des honneurs est aussi un des défauts dominants de notre siècle. Une mère selon le cœur de Dieu fera remarquer à ses enfants le néant de la gloire mondaine, dont l'éclat trompeur fascine tant d'âmes; elle leur apprendra à aimer un genre de vie simple et modeste, et à se contenter de la condition de leurs parents, sans chercher à s'élever à force d'intrigues. « M^{me} Acarie ne négligeait rien pour inspirer l'humilité à ses enfants, parce qu'elle regardait cette vertu comme le fondement de la vie chrétienne. Quoiqu'ils fussent d'une

famille noble, elle ne les appelait et ne les faisait appeler que par leur nom de baptême.

Quelque disposés que fussent ses domestiques à servir ses enfants, elle voulait souvent que ceux-ci se servissent eux-mêmes. « J'étais fort orgueilleuse, dit sa fille aînée; pour me corriger, ma mère me chargeait dans la maison des services les plus humiliants et pour lesquels j'avais le plus de répugnance, comme de balayer un escalier, où tout le monde allait et venait. Elle observa que j'épiais les heures auxquelles je pensais que l'on ne pourrait me voir, et que même je fermais la porte, afin de n'être vue de personne; elle fut soigneuse de mortifier mon orgueil, me faisant balayer cet escalier devant tout le monde. »

De toutes les coupables filles de l'orgueil, la vanité est celle qui, de nos jours, est le plus en honneur dans tous les rangs de la société.

« Rien n'est pire chez les enfants et ne les gâte plus tristement et plus vite, dit M^{sr} Dupanloup. Il faut leur en inspirer de bonne heure le mépris. Pour moi, je ne permettrais jamais, par exemple, l'ostentation des montres et des chaînes d'or; quant aux parfums et à ceux qui se parfumaient, je les flétrissais impitoyablement. Plusieurs trouveront peut-être tout ceci sévère : c'est la sévérité de l'expérience. » M^{sr} Dupanloup parle ici de tous les enfants sans exception; mais c'est surtout chez les filles qu'il faut combattre la vanité. « Elles naissent, dit Fénelon, avec un désir violent de plaire.....; de là vient leur conversation douce et insinuante; de là vient qu'elles aspirent tant à la beauté et à toutes les grâces extérieures, et qu'elles sont passionnées pour les ajustements : une coiffure, un bout de ruban, une boucle de

cheveux plus haut ou plus bas, le choix d'une couleur, ce sont pour elles autant d'affaires importantes. Appliquez-vous donc à faire entendre aux filles combien l'honneur qui vient d'une bonne conduite et d'une vraie capacité est plus estimable que celui qu'on tire de ses cheveux et de ses habits. Il n'y a qu'un fort petit nombre d'années de différence entre une belle femme et une autre qui ne l'est pas. » La beauté est un bien fragile, elle diminue à mesure qu'augmente le nombre des années. Les lis ne sont pas toujours en fleurs; et quand la rose s'est flétrie, sa tige reste hérissée d'épines. « Les personnes, ajoute Fénelon, qui tirent toute leur gloire de leur beauté, deviennent bientôt ridicules; elles arrivent, sans s'en apercevoir, à un certain âge où leur beauté se flétrit; et elles sont encore charmées d'elles-mêmes, quand le monde en est dégoûté. Les véritables grâces ne dépendent point d'une parure vaine et affectée. » Rien ne plaît davantage que le mépris qu'on fait des ornements, et c'est une belle parure que de ne pas se parer. Elle est vraiment belle et aimable, selon la pensée de saint Jérôme, celle qui ignore et néglige sa beauté; qui, lorsqu'elle paraît en public, ne se découvre pas le cou, mais se voile le visage.

« Voudriez-vous, pourrait-on dire à une fille, hasarder votre âme et celle de votre prochain pour une folle vanité? Ayez donc horreur des nudités de gorge et de toutes les immodesties; quand même on commettrait ces fautes sans aucune mauvaise passion, du moins c'est une vanité, c'est un désir effréné de plaire. Cet aveugle désir convient-il à une âme chrétienne, qui doit regarder comme une idolâtrie tout ce qui détourne de l'amour du Créateur et du mépris

des créatures? Mais quand on cherche à plaire, que prétend-on? n'est-ce pas d'exciter les passions?..... Vous préparez un poison subtil et mortel, vous le versez sur tous les spectateurs, et vous vous croyez innocente!

» Vous pouvez vous servir des raisons de bienséance et d'intérêt, pour aider la religion en ce point; une jeune fille hasarde tout, pour le repos de sa vie, si elle épouse un homme vain, léger et déréglé. Donc, il est capital de se mettre à la portée d'épouser un homme sage, réglé, d'esprit solide..... Pour trouver un tel homme, il faut être modeste, et ne laisser voir en soi rien de frivole et d'évaporé. Quel est l'homme sage et discret qui voudrait une femme vaine et dont la vertu paraît ambiguë, à en juger par son extérieur? A ces leçons, joignez les exemples des personnes que leur modestie a rendues recommandables (1). » En voici quelques-uns que vous pouvez ajouter à ceux que vous connaissez déjà. Sainte Collette, dans son enfance, prenait ses vêtements tels que sa mère les lui préparait; mais si l'on y avait donné quelque chose à la vanité, elle en était toute confuse, et ce lui était un tourment de les porter et de paraître ainsi au milieu de ses compagnes. Quand elle avait la liberté de choisir, elle préférait ce qu'il y avait de plus simple, et elle aimait les couleurs les plus ternes, comme étant plus propres à la faire oublier.

M. de Condren, qui fut plus tard supérieur de l'Oratoire, n'avait que cinq ans quand son père le fit peindre, et son portrait faisait l'admiration de tout le monde. Seul, le pieux enfant n'en était

(1) l'énelon.

pas satisfait; il ne pouvait voir sans douleur qu'on admirât autre chose que la bonté divine. Sa peine alla même si loin, qu'il résolut de déchirer ce portrait. Il s'arma donc d'un bâton pour l'abattre, mais la hauteur où il était suspendu ne lui permit pas d'y arriver. Alors, sans rien dire de son dessein, il se procura des flèches, s'enferma dans la salle où le portrait était exposé et le perça jusqu'à le rendre méconnaissable. » Ce m'était, disait-il plus tard, une chose plus fâcheuse de me voir louer de la beauté, qu'elle n'est agréable au mondain, et Dieu imprimait en mon âme une grande horreur pour cette vanité. »

« Ne permettez rien dans l'extérieur des filles qui excède leur condition, poursuit l'immortel archevêque de Cambrai; reprenez sévèrement toutes leurs fantaisies; montrez-leur à quels dangers on s'expose et combien on se fait mépriser des gens sages en oubliant ce qu'on est. Toutefois, si vous tenez votre fille dans un état trop inférieur à celui des autres personnes de son âge et de sa condition, vous courrez risque de l'éloigner de vous. Elle pourrait se passionner pour ce qu'elle ne pourrait pas avoir et qu'elle admirerait en autrui. Il lui tarderait peut-être de se voir maîtresse de sa conduite, pour se jeter sans mesure dans la vanité. Vous la retiendrez beaucoup mieux en lui proposant un juste milieu, qui sera toujours approuvé des personnes sensées et estimables..... Ce qui est essentiel, c'est de ne vous relâcher jamais sur aucune des immodesties qui sont indignes du christianisme. »

M^{me} de Chantal ne cessait de vanter à ses enfants la simplicité et la modestie, ces belles compagnes de la beauté; elle leur apprenait à être sérieuses, à estimer les personnes par leurs

DE L'INSTRUCTION

qualités, et non par leurs habits, à se moquer des modes absurdes qui varient sans cesse, et qui sont pour les femmes riches la cause de tant de dépenses et l'occasion de tant de péchés. Cette tâche était d'autant plus facile à M^{me} de Chantal, qu'elle n'avait jamais été à aucune époque de sa vie l'esclave de la mode, ce qui ne l'avait pas empêchée d'avoir les plus brillants succès dans le monde.

Souvent l'intelligence précoce des enfants et leurs qualités morales entretiennent aussi en eux la vanité. « O mères, prenez-y garde, dit M^{sr} Dupanloup, plus cet enfant que vous devez élever est une belle et riche nature, plus vous devez craindre que l'orgueil ne le déprave. » — « Les premières saillies d'esprit d'un enfant ont une grâce si naïve, qu'on aime à les faire parler beaucoup, même, dit Fénelon, des choses dont ils n'ont pas encore des connaissances distinctes; il leur en reste toute leur vie l'habitude de parler avec précipitation (et sans réserve), et de dire des choses dont ils n'ont pas d'idées claires. Se voyant l'objet de l'admiration de tous, ils finissent par croire que tout en eux est merveilleux et extraordinaire. Il faut donc leur faire apercevoir qu'on les approuve bien plus quand ils doutent, et qu'ils demandent ce qu'ils ne savent pas, que quand ils décident d'eux-mêmes. »

La seconde fille de M^{me} Acarie, qui eut toujours un grand sens, disait des choses fort raisonnables dès sa plus tendre jeunesse; pour étouffer les semences d'amour-propre qui auraient pu germer dans le cœur de cette enfant, sa mère paraissait quelquefois ne l'avoir pas entendue, ou elle la faisait taire. Une sagesse précoce, disait-elle, s'en va d'ordinaire comme elle est venue.

« Quand même vous pourriez avancer beaucoup l'esprit d'un enfant sans le presser, dit Fénelon, vous devriez craindre de le faire, car le danger de la vanité et de la présomption est toujours plus grand que le fruit de ces éducations prématurées qui font tant de bruit. »

M^{gr} l'évêque d'Orléans recommande de ne pas trop se féliciter des enfants auxquels on n'a rien à reprocher : « Leur amour-propre grandit et se fortifie, et, à la première contradiction, il éclate. Nous n'hésitons pas à le dire, il manque quelque chose à une éducation, quand il ne s'y est jamais rencontré ni fautes, ni reproches. »

Virginie Bruni mettait tout en œuvre pour réprimer chez ses petits enfants les premiers mouvements de l'orgueil. S'apercevait-elle que l'un d'eux préférât par vanité un habit à un autre, elle le reprenait sévèrement et se donnait bien garde de céder à son penchant. « Les habits, leur disait-elle, neufs ou vieux, ne sont que des haillons qui recouvrent un cadavre. L'habit vraiment beau et précieux, dont on doit avoir la sainte vanité d'être vêtu devant le Seigneur, c'est celui de l'innocence et de la vertu. » Elle ne négligeait jamais d'attacher aux objets mêmes qu'elle leur donnait à porter comme ornements une idée religieuse, pour en éloigner toute vaine délectation.

Par exemple, ayant un jour suspendu au cou de la plus jeune de ses filles une petite croix de valeur, elle lui dit : « Cette croix est un souvenir de Jésus-Christ, qu'il ne vous donne que pour que vous vous rappeliez sans cesse que vous devez être son épouse. » S'il leur arrivait de préférer des paroles qui, même de loin, sentissent la présomption ou l'orgueil, elle se plaisait en

termes énergiques à les humilier, leur disant : « Voyez ces grands mendiants qui osent se préférer aux autres ! Vous ne voulez donc pas vous persuader que vous n'êtes que des pauvres couverts de haillons, que vous ne possédez rien, que votre vêtement et votre nourriture, vous les devez à la Providence de Dieu, à la charité et aux aumônes de vos grands-pères ! Il vous convient donc de demeurer sans cesse à la dernière place et de vous abaisser devant tout le monde. » Elle ne cessait jusque dans les derniers moments de sa vie de donner à sa sœur des instructions particulières sur la manière de corriger du défaut de vanité ses enfants qu'elle confiait et recommandait à son amour.

Si quelqu'un les caressait ou les louait en leur présence, Virginie en témoignait une vive contrariété, et, du geste et de l'œil, les invitait à s'en abstenir. Ensuite, pour atténuer le mauvais effet de la louange, elle ajoutait : « N'ajoutez aucune importance à ce qu'on vous dit ; on vous parle ainsi par compliment, parce qu'on ignore que vous n'êtes supportées dans la maison de votre grand-père que par l'effet de la bonté et de la miséricorde de Dieu. »

Puissent les conseils et les exemples que nous venons de mettre sous les yeux de nos lectrices être utiles à quelques mères, d'ailleurs chrétiennes, qui, aveuglées par leur tendresse, ne peuvent assez admirer toutes les grâces et qualités qu'elles découvrent en leurs enfants, à travers le prisme de leur illusion. Pour elles ce n'est pas assez de dire à ces enfants qu'ils sont charmants, beaux, mignons, parfaits, elles veulent le leur entendre dire par tous ; et malheur à quiconque remarquerait en eux un défaut ou leur adresserait un :

reproche!..... Protégés par la mère, l'orgueil et la vanité grandissent donc dans ces enfants qui deviennent présomptueux, hautains, égoïstes, et peut-être vicieux ; car, au témoignage de l'Esprit-Saint, tous les désordres ont leur principe et leur source dans l'orgueil.

XX. — DE QUELQUES AUTRES DÉFAUTS DE L'ENFANT

La sagesse du monde, dit saint Grégoire, consiste à cacher par mille inventions ce que l'on a dans le cœur, à voiler ses sentiments sous des mots..... La sagesse des justes, au contraire, consiste à ne rien cacher sous de faux dehors, à se servir de la parole pour manifester sa pensée. Il faut, écrivait Fénelon, que toutes les paroles qu'on dit aux enfants servent à leur faire aimer la vérité et à leur inspirer le mépris de toute dissimulation. Ainsi, on ne doit jamais se servir d'aucune feinte, pour les apaiser, ou pour leur persuader ce qu'on veut. Il ne faut point non plus leur faire des promesses ou des menaces, dont ils sentent bien que l'exécution ne s'ensuivra jamais (1). Ce serait leur enseigner la finesse qu'ils n'oublieraient plus ; il faut les mener par la raison autant qu'on peut.

« Gardez-vous bien d'imiter ces personnes qui applaudissent aux enfants lorsqu'ils ont marqué de l'esprit par quelques finesses. Bien loin de trouver ces tours jolis, et de vous en divertir, reprenez-les sévèrement. Privez-les de ce qu'ils aiment, parce qu'ils ont voulu y arriver par la finesse....., faites-leur honte à eux-mêmes, quand

(1) Rollin.

vous les surprendrez dans quelque dissimulation..... Quand ils laissent voir leurs défauts, ne les traitez pas trop rudement, de peur de les rendre hypocrites et cachés (1) ». M^{me} de Boisy profitait de tout pour former dans le cœur de son enfant l'horreur du mensonge et du vice, l'amour du vrai et du bien. Aussi jamais on n'entendit sortir de la bouche du jeune François de Sales une seule parole contraire à ce qu'il croyait la vérité; il répondait avec ingénuité, simplicité, candeur, et aimait mieux être puni que de se dérober au châtement par un mensonge.

« Entre les fautes, dit la fille aînée de M^{me} Acarie, celle pour laquelle ma mère avait le plus d'aversion, c'était le mensonge. Pour nous en donner plus d'éloignement, et nous faire aimer la vérité, elle nous disait souvent : Quand vous auriez tout perdu ou renversé toute la maison, si vous l'avouez lorsqu'on vous le demandera, je vous le pardonnerai de bon cœur, mais je ne vous pardonnerai jamais la plus petite dissimulation. Ce ne lui était pas assez que ses enfants confessassent ingénument leurs fautes, lorsqu'ils étaient interrogés, elle voulait que, sans attendre qu'on leur en parlât, ils s'en accusassent eux-mêmes par le seul instinct d'un humble repentir. »

Finissons par le conseil du grand archevêque de Cambrai : « Accoutumez (les enfants) à ne souffrir rien de sale et de dérangé; mais, en même temps, évitez l'excès de la politesse et de la propreté..... Moquez-vous, devant les enfants, des colifichets dont certaines femmes sont si passionnées et qui leur font faire insensiblement des dépenses si indiscretes..... Dites-leur combien il

(1) Fénelon.

y a de petitesse d'esprit et de bassesse à gronder pour un potage mal assaisonné, pour un rideau mal plissé, pour une chaise trop haute ou trop basse. Cette mauvaise délicatesse, si on ne la réprime dans les femmes qui ont de l'esprit, est encore plus dangereuse pour les conversations que pour tout le reste. La plupart des gens leur sont fades et ennuyeux; le moindre défaut de politesse leur paraît un monstre; elles sont toujours moqueuses et dégoûtées. Il faut leur faire entendre de bonne heure qu'il n'est rien de si peu judicieux que de juger superficiellement d'une personne par ses manières, au lieu d'examiner le fond de son esprit, de ses sentiments et de ses qualités utiles..... »

XXI. — DES PRATIQUES DE PIÉTÉ

Après avoir exposé les vérités qu'une mère doit apprendre à ses enfants; après avoir traité des vertus chrétiennes à la pratique desquelles elle les doit former, il nous reste à dire un mot des moyens de salut dont il faut leur enseigner l'usage.

La pratique de la vertu n'est pas possible sans le secours du ciel, sans la grâce divine : or, les sources où le chrétien et l'enfant en particulier doivent puiser la grâce, sont la prière et les sacrements. De là l'obligation pour la mère qui veut voir ses enfants vertueux de leur inspirer l'esprit de prière et de leur faire fréquenter les sacrements : double sujet que nous essayerons de développer; mais auparavant, traçons ici quelques règles générales sur cette matière.

« Il faut poser en principe, dit M^{sr} Dupanloup, que tout ce qui ennuie est funeste, que tout exer-

cice qui n'intéresse pas est perdu : des exercices de piété trop longs, trop multipliés ou trop sérieux, lasseraient les enfants et leur inspireraient insensiblement le dégoût des choses pieuses. »

Toutefois, sous le prétexte de ne pas lasser les enfants, ne leur permettons pas dans la prière une précipitation inconvenante. Un devoir religieux demande à être rempli avec dignité. « Il ne faut pas régulièrement forcer ni contraindre au bien. Portez, inclinez, exhortez au bien, mais n'y forcez pas. On se dégoûte bientôt de ce qu'on a longtemps été obligé d'être malgré soi..... Avant tout, on doit convaincre les enfants et les persuader; les convaincre de ce qui est nécessaire, leur persuader ce qui est utile, leur faire aimer ce qui est bon; rien qui paraisse imposé sans raison, rien qui sente la contrainte et la gêne (1). » N'exigeons pas d'eux une perfection dont, pour le moment, ils ne sont pas capables. Il faut, dit M^{gr} Dupanloup, suivre la grâce et l'aider sans violence, ne rien négliger sans doute, mais ne rien forcer, ni rien précipiter non plus. Toutes les plantes ne portent pas les mêmes fruits, et le jardinier intelligent ne les cultive pas toutes de la même manière. De même les enfants n'ont pas les mêmes goûts, ni le même caractère, et il serait imprudent de vouloir les assujettir tous aux mêmes pratiques. Les garçons sont ordinairement moins minutieux; on risquerait plus tôt de les lasser que les filles. Il serait bon de proposer, au même enfant ou à plusieurs, divers exercices de piété à la fois, en laissant la liberté de choisir celui qui plaira davantage. On fait avec plus de goût ce que l'on fait spontanément.

(1) M^{gr} Dupanloup.

La variété plaît fort aux enfants, et l'uniformité les fatigue bientôt. Variions donc autant que possible les pratiques que nous leur suggérons, et changeons au moins et la forme et les circonstances de celles qu'on ne peut ni supprimer ni interrompre. Comme les enfants vivent plus d'impressions que de réflexions, il faut choisir de préférence pour eux les exercices qui peuvent le plus frapper leurs sens. La prière devant une image ou un crucifix, dans une chapelle, sera plus fervente, surtout si, en la récitant, on se prosterne profondément. C'est bien à tort que dans notre siècle, où l'on porte la mollesse jusque dans la dévotion, on redoute les impressions fortes et sérieuses qui naissent des grandes vérités, de la mort, du jugement et de l'enfer. « Il n'est rien de plus fâcheux, dit Fénelon, que de voir beaucoup de personnes, qui ont de l'esprit et de la piété, ne pouvoir penser à la mort sans frémir.....

» Accoutumez l'imagination des enfants à entendre parler de la mort, à voir sans se troubler un drap mortuaire, un tombeau ouvert, des malades mêmes qui expirent, et des personnes déjà mortes, si vous pouvez le faire sans les exposer à un saisissement de frayeur (1). »

Rien ne parle aussi éloquemment à ces jeunes âmes que de pareils spectacles.

XXII. — QU'IL FAUT FORMER L'ENFANT A UNE VIE DE PRIÈRE

Nous avons déjà dit plus haut qu'il y a obligation pour toute mère d'apprendre et de faire comprendre à ses enfants le *Notre Père*, le *Je vous*

(1) Fénelon.

préoccupation que celle de bien prier. » Puis, elles les mèneront devant un crucifix et devant une image de la Sainte Vierge, fixant sur ces objets pieux leurs regards, et récitant avec eux la prière. Elles feront bien d'interrompre de temps en temps cette récitation pour exhorter les enfants à redoubler d'attention et de ferveur. Par là, quelque légers et quelque dissipés qu'ils soient, elles parviendront à leur donner des pensées et des sentiments surnaturels, ce qui est absolument nécessaire.

Ce ne sera point assez pour le zèle d'une mère vertueuse d'avoir ainsi fait prier ses enfants le matin et le soir, elle cherchera à leur donner l'esprit de prière, c'est-à-dire l'habitude de penser à Dieu et de recourir à lui. Rien n'est, en effet, plus utile pour un enfant. L'homme marche sur la terre par un sentier bordé de précipices; tout ce qui l'entoure le porte au mal; le démon, le monde, la nature déchue, ce sont là autant d'ennemis qui conspirent sans cesse à sa perte éternelle. Mais l'enfant plus que personne est exposé à un triste naufrage sur cette mer périlleuse de la vie dont il ne connaît pas encore les écueils. « La jeunesse, dit saint Ambroise, est voisine de la chute. » — « Le combat qu'elle doit soutenir contre le démon est plus opiniâtre, dit saint Jérôme, à cause de l'inconstance naturelle à ce premier âge de la vie. » L'enfant n'a ni une conviction assez profonde et assez sérieuse, ni une volonté assez ferme pour soutenir toutes les luttes avec persévérance.

Du reste, dans la jeunesse les tentations sont plus violentes et les passions plus vives; en sorte que, si l'homme a constamment besoin de Dieu pour éviter le péché, comme notre foi l'enseigne,

l'enfance a un besoin urgent d'être soutenue par la main du Seigneur, au milieu de sa route bordée par tant de gouffres entr'ouverts.

Quand il nous arrive de rencontrer un enfant de douze ans, ayant conservé sans tache la blancheur de son âme régénérée par le baptême, nous sommes heureux de contempler ce temple vivant de l'Esprit-Saint orné des richesses de la grâce, ce trône paré de l'or de la charité où Jésus-Christ règne avec complaisance. A l'exemple de Léonide, qui baisait avec un religieux transport la poitrine d'Origène, son fils, encore revêtu de la robe de l'innocence, nous nous courberions volontiers pour imprimer sur un front si pur un respectueux baiser. Mais bientôt un nuage de crainte vient traverser dans notre âme ce rayon de paix et de consolation : Tendre colombe, nous disons-nous, hélas ! que tu es exposée à devenir la proie de l'inferral vautour ! Doux agneau, un loup ravisseur viendra bientôt peut-être te dévorer ! Ah ! mères, craignez comme nous les dangers que court la vertu de vos enfants, et ayez soin de les prémunir contre la chute en leur inspirant l'esprit de prière, qui leur assurera le secours constant et efficace de la grâce, sans laquelle ils ne peuvent que se perdre. Qu'ils apprennent de vous à recourir souvent à ce Père qui est au ciel, à implorer son assistance dans tous leurs besoins et dans tous leurs périls. Que de leur cœur comme d'un autel monte sans cesse vers le ciel l'encens de la prière. « Quand la prière monte, dit saint Augustin, la miséricorde descend. » La prière est une clé d'or qui ouvre les trésors de la grâce, et le divin arsenal où vos enfants trouveront toutes les armes dont ils ont besoin pour vaincre le démon, le monde et leur propre nature.

Nous allons donc indiquer diverses pratiques propres à nourrir chez les enfants l'esprit de prière.

XXIII. — DE DIVERS EXERCICES DE PIÉTÉ
PROPRES A DONNER AUX ENFANTS L'ESPRIT
DE PRIÈRE.

La vénérable servante de Dieu, Anna-Maria Taïgi, humble mère de famille d'une condition obscure, morte à Rome en odeur de sainteté, le 9 juin 1837, éveillait tous les matins ses enfants en prononçant à haute voix à leurs oreilles les noms de Jésus et de Marie. Et de nos jours, il n'est pas rare de rencontrer des mères qui ne manquent pas, chaque matin, d'épier le moment du réveil de leurs enfants, pour se saisir de leurs premières pensées et de leurs premières affections, afin de les tourner vers Dieu. Touchante sollicitude qui devrait être celle de toutes les femmes chrétiennes. Toutes feraient bien, dès que leur enfant s'éveille, de mettre sur ses lèvres et dans son cœur cette prière : *Mon Dieu, qui êtes infiniment parfait et aimable. je vous aime de tout mon cœur, et, par amour pour vous, je vous offre tout ce que je ferai aujourd'hui.* Les théologiens enseignent que cette offrande de toutes nos actions, faite à Dieu dès le matin, les rend méritoires et dignes du ciel, pourvu que nous ayons le bonheur d'être en état de grâce. Il serait bon d'ajouter à la formule que nous venons de donner l'invocation des saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph.

Une mère selon le cœur de Dieu exige que son enfant se lève et s'habille promptement et avec modestie, dès son réveil; puis elle fait au plus tôt avec lui la prière vocale de la manière que

nous avons indiquée plus haut (p. 176 et suiv.).

M^{me} de Chantal, tous les matins, lorsqu'elle avait fait son oraison, à peu près vers les six heures en hiver et un peu plus matin en été, entrait dans la petite chambre de ses enfants, les éveillait et les habillait elle-même; et, lorsqu'ils étaient prêts, elle les faisait placer en cercle autour d'elle et leur apprenait à prier. Après la prière, elle faisait faire aux plus grands un quart d'heure d'oraison mentale. Tout le monde assistait à la messe, même les plus petits enfants. Notre sainte, persuadée qu'une journée est bien vide lorsqu'on n'a pas assisté à ce sacrifice adorable, n'épargnait ni peines ni fatigues pour leur apprendre à y assister saintement.

Cet exemple n'est-il pas un reproche et une grande leçon pour beaucoup de mères de famille qui pourraient si facilement le matin entendre la sainte messe avec leurs enfants, et qui les privent de cette grâce par leur négligence et leur tiédeur? Avant de conduire un enfant à la sainte messe ou à l'église, il importe de lui apprendre à s'y tenir avec respect et à s'y occuper pieusement. Si l'enfant ne prie pas, il s'ennuie; et l'ennui engendre la répugnance pour la maison de Dieu, où il ne doit jamais se rendre qu'avec bonheur. Sainte Marguerite, reine d'Ecosse, ne recommandait rien tant à ses enfants que le recueillement pendant la messe. Elle réussit, et un Edimbourgeois disait: « Voulez-vous voir comment les anges prient dans le ciel, regardez comment, pendant la messe, notre reine prie avec ses enfants. »

L'oraison mentale fournirait à l'enfant une salutaire occupation pendant le temps de la messe. Mais n'avançons pas davantage dans notre sujet sans répondre tout d'abord à quelques personnes

qui nous reprocheront, peut-être, de parler pour des religieuses et non pour des femmes du monde, de tracer les règles d'une haute perfection au lieu d'exposer les grands devoirs du christianisme.

Quoi qu'on en puisse dire, la perfection est faite pour ceux qui sont au milieu du monde comme pour ceux qui vivent dans le cloître. C'est un terme auquel tout chrétien peut tendre, quoi qu'il y ait diverses routes pour y arriver. A tous n'a-t-il pas été dit par le bon Maître : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait*? Redouter une vie parfaite, c'est fuir le seul vrai bonheur que l'homme puisse posséder ici-bas. Toutefois, ce serait une erreur de regarder les exercices de piété, que nous proposons ici, comme incompatibles avec la vie au milieu du monde et comme réservés exclusivement aux personnes parfaites ou consacrées à Dieu. Pour en convaincre nos lectrices, il suffira de citer le seul exemple de M^{me} de Chantal, qui certes était du monde et du grand monde « Elle travaillait avec un zèle infatigable à former ses enfants à la piété, dit son historien. Aussi, Marie-Aimée, l'aînée de ses filles, à un âge où les autres enfants ne sont capables que de petits jeux innocents et de pensées puériles, était susceptible des plus hautes réflexions. L'oraison mentale commença d'être son exercice, et c'était merveille de voir tous les jours cette petite fille, dans la chapelle de sa mère, à genoux comme un petit ange, sans mouvoir autre chose que ses lèvres pour prononcer ses prières vocales, et, les ayant achevées, faire un gros quart d'heure d'oraison mentale, sur le point que sa bonne mère et directrice lui avait déterminé. » Trouvera-t-on que c'est trop pour un enfant appelé à la vie du monde? Ce n'est point ce qu'en pensait saint

François de Sales, cet homme cependant si peu suspect d'exagération et de sévérité, qui disait à M^{me} de Chantal : « Quant à notre Marie-Aimée, d'autant qu'elle veut demeurer dans la tourmente du monde, il faut sans doute avoir un soin cent fois plus grand de l'assurer en la vraie vertu et piété. » Oui, le monde est une mer orageuse qui engloutit un grand nombre de ceux qui se confient à ses perfides ondes; il est donc important de bien lester un navire avant de le lancer au milieu de tant d'écueils.

L'oraison mentale est un des exercices de piété les plus importants et les plus utiles. Sainte Thérèse dit que celui qui fait oraison ne peut rester en état de péché; ou il quittera le péché, ou il abandonnera l'oraison. Donnons donc une méthode facile à l'aide de laquelle toutes les mères chrétiennes, même les plus simples et les moins instruites, pourront former leurs enfants à la pratique de ce saint exercice.

Si un enfant déjà grand ne sait pas lire, sa mère lui apprendra à se tenir respectueusement, pendant quelques minutes, devant un crucifix, ou devant une image de la Sainte Vierge, selon le sujet sur lequel elle voudra fixer son attention; pendant ce temps, elle lui fera réciter les prières qu'il sait : le *Notre Père*, ou le *Je vous salue, Marie*, ou toute autre formule, en s'arrêtant un instant sur chaque mot pour en méditer le sens et produire les sentiments qui naissent de cette méditation. Elle pourra lui suggérer elle-même ces sentiments et ces réflexions, surtout dans les commencements. Pour être clair, entrons dans quelques détails et supposons qu'une mère veuille avec son enfant prendre pour sujet d'oraison le *Notre Père*. « Mon enfant, dira-t-elle, nous avons

tous le même Père qui est Dieu, Père infiniment bon et infiniment aimable, que nous devons aimer plus que notre père et que notre mère de la terre, et à cause de ses bienfaits, et à cause de ses perfections. Puisqu'il est notre Père à tous, nous sommes tous frères et nous devons vivre tous dans la charité, dans l'union et la paix, nous aimant les uns et les autres. Nous devons dire à Dieu : Je vous aime de tout mon cœur et j'aime mes frères pour l'amour de vous. »

Après avoir médité ces premiers mots du *Notre Père*, on passe aux suivants : *qui êtes aux cieux*. Notre Père est au ciel, c'est-à-dire dans la gloire, dans le bonheur ; c'est là qu'il nous appelle, c'est de là qu'il nous protège, c'est là qu'il nous prépare, si nous lui sommes fidèles, les délices du Paradis. Vous qui êtes aux cieux, veillez sur moi du séjour de votre gloire, et faites qu'un jour je sois auprès de vous. La mère fera ainsi sur chaque mot du *Pater* les réflexions que sa foi lui inspirera, et elle les suggérera à l'enfant jusqu'à ce qu'il soit capable de les faire lui-même.

Les commandements de Dieu fourniraient aussi des sujets d'oraison très pratiques. En s'aidant, s'il était nécessaire, du petit abrégé de la doctrine chrétienne, que nous avons tracé plus haut (voir ci-dessus, ch. v, p. 101 et suiv.), une mère pourrait exposer à son enfant ce qu'un commandement défend et ce qu'il ordonne, puis elle lui recommanderait d'examiner comment il a évité ce que Dieu défend et comment il a observé ce qu'il ordonne. A la fin de cet examen, il demanderait pardon au Seigneur de son peu de fidélité à accomplir sa loi et lui promettrait d'être plus sage à l'avenir.

Ce genre de méditation donnerait à l'enfant

l'habitude d'examiner sa conscience, et l'examen de conscience est un exercice qu'il ne faut pas omettre, et qui, par son efficacité l'emporte sur l'oraison mentale elle-même.

A un enfant qui sait lire, on mettra en main un livre de méditation ; tous les jours, il aura soin d'en lire une ou deux pages, en s'arrêtant après chaque phrase, afin de réfléchir et de faire son profit de ce qu'il lit. Fénelon recommandait instamment à un jeune homme qui lui demandait un règlement de vie de faire tous les jours une lecture méditée.

La pratique de la présence de Dieu serait aussi pour l'enfant un puissant préservatif contre le péché et un moyen efficace de pratiquer la vertu. *Marchez en ma présence*, dit l'Esprit-Saint, *et vous serez parfaits*. Si nous nous souvenions toujours que Dieu est présent, qu'il est témoin de tout pour nous juger, nous ne l'offenserions que rarement et même nous ne l'offenserions jamais, c'est la pensée de saint Thomas.

« Dieu est partout, dira souvent à son enfant une mère chrétienne ; son regard est plus pénétrant que le soleil et que le glaive à deux tranchants. Quand vous êtes seul, lorsque personne n'est à côté de vous, et que les ténèbres ou des murs épais vous dérobent aux regards, sachez et pensez que le Seigneur voit à découvert vos sentiments les plus intimes, et craignez de l'offenser en face et sous ses yeux. »

Pour que l'enfant ne perde pas trop longtemps le souvenir de Dieu, la mère aura soin d'orner les appartements qu'il habite et les lieux qu'il fréquente, d'objets pieux, de crucifix, d'images, de médailles, lui recommandant de jeter souvent les yeux sur ces objets, et de faire un acte

d'amour de Dieu toutes les fois qu'il les regardera. Dans sa jeunesse, Jean-Marie Vianney, plus tard curé d'Ars, lorsqu'il allait travailler à la vigne, portait avec lui une statue de la Sainte Vierge, la plaçait à quelque distance de lui et tournait à chaque instant vers elle ses regards. La mère s'appliquera aussi à faire répéter à l'enfant, souvent pendant la journée, de courtes mais brûlantes prières; par exemple: *Mon Dieu, je vous aime*; ou bien: *Mon Jésus, miséricorde; Marie, priez pour moi*. Elle pourrait choisir pour ces élévations le moment où l'heure sonne et où la cloche se fait entendre. Enfin elle ne négligera rien pour faire goûter Dieu à ses enfants, leur redisant souvent combien il est doux de vivre avec ce tendre Père dans une sainte familiarité.

« M^{me} de Chantal, dit l'auteur de sa vie, apprenait à ses enfants à élever de temps en temps leur cœur à Dieu, surtout quand les heures sonnaient, et elle leur faisait faire tout haut leur prière avant et après le repas. C'est ainsi qu'elle déposait dans leur cœur ces habitudes de prière qui ne sont pas la vertu, mais qui en sont tout à la fois l'ornement et la garantie. »

XXIV. — DE LA DÉVOTION A LA SAINTE VIERGE

Ce serait ici lieu de parler des diverses dévotions que la mère pourrait utilement inspirer à ses enfants, et qui ont pour objet le Saint Sacrement de l'autel, le Sacré-Cœur, saint Joseph, l'Ange gardien, le saint Patron. Dans le cadre restreint de cet ouvrage, nous ne pouvons traiter en détail tous ces sujets, mais comment passer sous silence la plus douce, la plus aimable, la plus salubre, la plus répandue des dévotions,

celle qui a pour objet l'auguste Reine du ciel, l'immaculée Marie? O divine Vierge, notre Mère, que ne pouvons-nous parler ici de vos admirables



prérogatives, de votre dignité suréminente et de votre inépuisable bonté! Nous serions si heureux de nous occuper longtemps de vous! mais nous devons encore nous borner à dire quelques mots

du besoin qu'ont les âmes, et surtout les âmes des enfants, de recourir à vous, et des fruits de salut que produit en elles votre amour.

C'est un sentiment généralement admis que l'intercession de Marie est utile et même moralement nécessaire aux hommes. Saint Bernard en donne la raison : « Dieu, dit-il, a voulu qu'aucune grâce ne vint à nous sans passer par les mains de Marie. Tous les dons du ciel se dispensent par elle, à qui elle veut, quand et comme elle le veut. Elle est la trésorière des grâces, le canal des faveurs célestes, la porte du ciel. Si elle ne répand pas sur nous les trésors dont elle est dépositaire, et la rosée céleste qu'elle tient en réserve, notre cœur reste dans le dénuement et l'aridité. Si elle n'ouvre pas la Jérusalem céleste, personne ne peut y entrer ; c'est la pensée de saint Bonaventure. Et ce saint Docteur ajoute : De même qu'un petit enfant ne peut que mourir si vous lui enlevez sa nourrice, de même l'âme privée de la protection de Marie risque de perdre tout espoir de salut. »

Malheur donc à l'enfant auquel une mère n'aura pas inspiré la dévotion à la Sainte Vierge ! qu'il est à craindre qu'il ne fasse un triste naufrage parmi les tempêtes du monde, n'ayant pas Marie, l'Étoile bienfaisante de la mer, pour le guider vers le port ! Mais heureux, trois fois heureux celui dans le cœur duquel une mère chrétienne aura versé dès le berceau le parfum de la dévotion à la Reine du ciel. Car, dit saint Antonin, de même qu'il est moralement impossible que ceux sur qui Marie ne repose pas les yeux de sa miséricorde soient sauvés ; de même, il est impossible qu'ils périssent, ceux qu'elle regarde avec amour. Un vrai serviteur de Marie

ne saurait périr, c'est l'enseignement de saint Bernard et d'un grand nombre de saints Docteurs.

Selon la pensée de saint Ephrem, la dévotion à Marie est la clé du ciel et le sauf-conduit qui fait échapper à l'enfer. Elle est une marque de prédestination à la gloire des élus. Le nom de celle qui est terrible au démon comme une armée rangée en bataille, et qui a écrasé sous son pied vainqueur la tête de l'inferral serpent, suffit pour mettre en fuite les esprits de ténèbres; ce nom puissant est pour eux comme un coup de foudre qui les renverse. Un savant interprète des saintes Écritures a dit : De même que le lis sert de remède contre la morsure des reptiles venimeux, de même l'invocation de la bienheureuse Vierge est un remède souverainement puissant contre toutes les tentations et surtout contre les attaques du démon impur, comme l'expérience l'apprend. (Cornélius a Lapide).

Sachez-le bien et soyez-en bien convaincue, femme chrétienne, une tendre dévotion à Marie préservera votre enfant de la corruption de ce siècle pervers et le retirera du précipice lorsqu'il y sera tombé. Mettez donc tout votre zèle à la lui inspirer dès sa plus tendre enfance. Que dès le berceau il ait sur les lèvres le doux nom de Marie, et sur son cœur une image de la Vierge. Quand son intelligence se développera, il faudra lui parler des grandeurs et des miséricordes de la Mère de Dieu, de manière à lui en donner une haute idée. « Mon enfant, pourra-t-on lui dire, vous aimez votre mère; mais vous avez au ciel une Mère plus puissante, et plus tendre encore, que celle que Dieu vous a donnée sur la terre. Cette Mère du ciel, c'est l'immaculée Marie, la

Mère de Dieu; celle qui a porté dans son sein, nourri de son lait, le divin Enfant Jésus, le Fils de Dieu fait homme. Elle est maintenant à côté de son Fils, élevée en gloire au-dessus de tous les saints, de tous les anges et de tous les archanges parce qu'elle est la plus pure, la plus parfaite des créatures. Du haut du ciel, elle veille sur nous avec une maternelle sollicitude; elle prie sans cesse pour nous et étend sur nous sa protection. Toute-puissante auprès de Dieu, elle vous obtiendra toutes les grâces que vous demanderez par son entremise. Il faut donc l'honorer à cause de ses grandeurs, et la prier avec amour à cause de sa bonté. Quand le démon vous inspirera la pensée du mal, recourez à Marie. Lorsque la tempête de la tentation grondera et menacera de submerger votre âme, regardez l'Etoile de la mer. » Le B. Crispin de Viterbe n'avait que cinq ans, quand sa mère le conduisit près d'un autel de Marie, et là, lui montrant la statue de la Vierge : « Regarde, mon enfant, dit-elle, voilà ta véritable Mère; je te donne à elle en ce moment; aime-la toujours de tout ton cœur, et honore-la comme ta seule maîtresse. » L'enfant n'oublia jamais ces paroles. Une mère selon le cœur de Dieu ne craindra pas de faire connaître à ses enfants l'apparition de Notre-Dame de la Salette; il y a dans les larmes que Marie a versées sur sa montagne et dans les maternels enseignements qu'elle y a donnés une source abondante de conversion et de sanctification.

Comme moyen d'honorer Marie et d'attirer sur ses enfants sa protection, elle leur fera porter le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, et leur apprendra à réciter souvent dans la journée l'*Ave Maria*, et le chapelet trois fois la semaine.

Si l'enfant trouvait cette dernière pratique trop longue, il réciterait chaque jour dix ou au moins trois *Ave Maria*; surtout qu'il prononce souvent le long du jour le nom de Marie, et particulièrement dans la tentation. Saint Liguori conseille la visite quotidienne à une chapelle de la Vierge, devant une de ses statues ou devant un de ses autels; il recommande la réception des sacrements aux jours de ses fêtes, et les neuvaines préparatoires à ces fêtes mêmes. L'esprit de foi inspirera à une mère vertueuse d'autres pratiques également salutaires.

Virginie Bruni faisait tous ses efforts pour inspirer à ses enfants dévotion, confiance et amour envers la Très Sainte Vierge. Se considérant elle-même comme la nourrice de ses propres enfants, elle disait à Marie: « Je veux que vous soyez leur mère, et vous devez l'être..... Mes enfants, répétait-elle souvent, n'oubliez pas que votre vraie mère est en paradis, c'est la Sainte Vierge; pour moi, je tiens seulement ici-bas sa place auprès de vous. » Chaque jour, en leur présence, elle implorait à haute voix sur eux la protection de cette divine Mère. Plusieurs fois le jour, elle leur disait: « Allez un instant à l'église saluer votre Mère Marie; dites-lui que vous êtes ses enfants, et dites-le-lui bien. » Certains jours de la semaine, elle leur suggérait de s'imposer quelques légères mortifications en l'honneur de Marie, et fréquemment à table elle les engageait à se priver, ou tout à fait ou en partie, de quelque mets, par amour pour elle (1).

(1) Une mère chrétienne apprendra à mieux connaître et à mieux servir la Sainte Vierge en lisant l'ouvrage que nous avons écrit sous ce titre: *La Vierge Marie, son culte, la dévotion envers elle*

XXV. — DE LA CONFESSION DES ENFANTS

Fruits précieux des souffrances et de la mort du Sauveur, les sacrements sont les canaux par lesquels descendent dans nos âmes les eaux de la grâce. Dignement reçus, ils nous apportent des forces salutaires pour vivre chrétiennement et pour pratiquer la vertu. Une mère selon le cœur de Dieu mènera ses enfants puiser à ces sources de vie. La Pénitence et l'Eucharistie sont les seuls sacrements dont nous devons dire ici quelques mots, parce qu'ils sont les seuls que les enfants soient dans le cas de recevoir fréquemment. « Il faut enseigner aux enfants ce que c'est que la confession dès qu'ils paraissent capables de l'entendre, » dit Fénelon. Et comme ce sacrement est, après le Baptême, le plus grand bienfait que Dieu ait accordé à l'homme pécheur, il faut le faire envisager aux enfants comme une grande grâce, et non comme une dure pénitence. On ne se porte qu'avec peine à ce qui est présenté comme un sacrifice, qui doit coûter à la nature. « Dieu, dans sa grande miséricorde, au lieu de punir aussitôt l'homme pécheur, lui pardonne dès qu'il se confesse de sa faute, avec un repentir sincère, dira une mère vertueuse à son enfant; aussitôt après le péché, il faut donc se hâter d'user de ce remède salutaire que Dieu nous a prescrit pour guérir les blessures de notre âme. Ce remède n'a rien d'amer; c'est même une grande consolation que d'ouvrir son cœur avec confiance à un prêtre, c'est-à-dire à un père tendre et compatissant qui n'est jamais étonné de nos fautes, quelle que soit leur gravité. »

La mère de famille ne se contentera pas d'ins-

pirer par ses leçons une filiale confiance pour le prêtre, elle évitera aussi avec soin tout ce qui dans sa conduite serait de nature à faire redouter le ministre de Dieu. Il est des femmes qui, à chaque faute que commettent leurs petits enfants, les menacent de la verge du pasteur de la paroisse. Le prêtre devient donc comme un épouvantail pour ces enfants, qui fuient en tremblant du plus loin qu'ils l'aperçoivent, et c'est pour eux un supplice d'aller se confesser pour la première fois. Rien ne les expose davantage au sacrilège que cette crainte du ministre de Dieu, qu'on leur a si follement inspirée.

Il y a obligation grave, pour la mère, d'envoyer ses enfants à confesse au moins une fois l'an, dès qu'ils ont sept ans accomplis; rien n'est plus certain que ce devoir qui, cependant, est trop souvent oublié. Mais est-il bon d'envoyer un enfant à confesse avant sa septième année? En disant à quel âge les enfants peuvent offenser Dieu mortellement, nous répondrons à cette question. Il est évident, en effet, que dès que l'on est en droit de craindre qu'un enfant ait commis une faute grave, il faut lui faire prendre le moyen d'en obtenir le pardon; car quel grand malheur pour lui s'il restait longtemps en état de péché mortel, privé de l'amitié de Dieu et exposé à l'éternelle damnation! Or, il est certain que les enfants peuvent offenser Dieu gravement avant sept ans. Il en est qui ont plus de malice et d'intelligence à quatre ou cinq ans que d'autres à sept. Une mère éclairée tiendra compte de la précocité du développement moral de ses enfants pour les envoyer à confesse, et elle suivra ce conseil de Fénelon : « Attendez la première faute un peu considérable que l'enfant fera; donnez-lui-

en beaucoup de confusion et de remords. Vous verrez qu'étant instruit sur la confession, il cherchera naturellement à se consoler en s'accusant au confesseur. Il faut qu'il ait ensuite un vif repentir, et qu'il trouve dans la confession un sensible adoucissement à sa peine, afin que cette première confession fasse une impression extraordinaire dans son esprit, et qu'elle soit une source de grâces pour toutes les autres (1). »

Après la confession de l'enfant, qu'une mère évite avec soin de lui parler, ou de lui laisser parler d'une manière peu respectueuse de l'action sainte qu'il vient de faire et de la pénitence qu'on lui a donnée; les plaisanteries qu'on se permet quelquefois sur ce sujet ôtent à l'enfant la haute idée qu'il doit avoir de la confession.

Est-il bon de faire contracter de bonne heure aux enfants l'habitude de la confession fréquente? Nous n'hésitons pas à le dire, rien ne saurait être plus utile à l'enfant que cette salutaire habitude, qui adoucira pour lui de bonne heure le joug de la confession, en sorte que, parvenu à un âge avancé, il aura moins de peine à s'y soumettre. On sait par expérience qu'on éprouve beaucoup de répugnance à se confesser, et surtout à se confesser souvent, lorsqu'on ne s'est confessé que très rarement étant jeune. En outre, rien n'est plus efficace que la confession fréquente pour préserver l'enfant des habitudes vicieuses, pour le former à la piété et pour lui inspirer une grande confiance envers le prêtre.

Ce ne sera pas assez de l'envoyer tous les mois à confesse avant sa Première Communion; et après

(1) Fénelon. Voir notre *Méthode pour préparer les petits enfants au sacrement de Pénitence*.

sa Première Communion, il aurait un besoin non moins pressant de la confession. Fénelon voulait qu'un jeune homme du monde ne laissât jamais passer quinze jours sans se confesser, et l'expérience prouve qu'il est fort difficile d'éviter le péché mortel à un enfant arrivé à l'âge des grandes tentations, s'il n'a soin de recourir, presque tous les huit jours, au sacrement de Pénitence. Rien n'est plus triste que de voir des jeunes gens abandonner les sacrements et s'éloigner du prêtre après leur Première Communion. Ce n'est que rarement, aux grandes fêtes, qu'on les voit s'approcher du saint tribunal, et bientôt ils se contentent de la confession annuelle. O mères, mettez tout votre zèle à entretenir chez vos enfants la pratique salutaire de la confession fréquente; faites-leur-en comprendre l'importance et les avantages. vous la leur persuaderez ainsi sans contrainte. Il importe de ne pas contrarier les goûts d'un enfant et de le laisser tout à fait libre dans le choix d'un confesseur : la confiance ne se commande pas. Il est des mères qui tiennent trop à ce que leurs filles aient le même confesseur qu'elles et qui les exposent par là au sacrilège. Que dire de ces femmes qui refuseraient à leurs enfants la permission de s'adresser à un prêtre vertueux dans la crainte que sous sa direction ces enfants n'en vinsent à perdre le goût du monde!..... Il est bon d'inviter un enfant qui s'approche régulièrement du saint tribunal à voir de temps en temps un confesseur extraordinaire.

XXVI. — DE LA COMMUNION DES ENFANTS

L'Eucharistie, c'est Dieu avec nous, c'est Jésus-Christ devenu la nourriture de nos âmes pour

nous fortifier dans nos faiblesses, pour nous consoler dans nos peines et pour nous éclairer dans nos doutes. Chers enfants, puissiez-vous vous approcher de bonne heure et avec de saintes dispositions de ce foyer d'amour, de cette source d'eau vive qui donne à ceux qui la boivent un gage de la vie éternelle ! C'est ce que vous devrez à une pieuse mère, qui vous préparera avec sollicitude à la Première Communion.

La Première Communion, dit Fénelon, doit être longtemps attendue, c'est-à-dire qu'on doit l'avoir fait espérer à l'enfant dès sa première enfance, comme le plus grand bonheur qu'on puisse avoir sur la terre en attendant les joies du ciel. Plusieurs années avant qu'elle ait lieu, la mère y disposera son enfant, en lui parlant de la nécessité de préserver son cœur du péché, afin de le rendre digne d'être le temple et le trône de Jésus-Christ, en l'exhortant à se purifier de plus en plus de toute souillure à mesure qu'il approche du grand jour qui doit l'unir pour la première fois à son Dieu. Elle lui dira parfois que la Première Communion est souvent une affaire décisive pour le salut d'une âme ; que la mal faire serait le plus grand des malheurs. Elle le fera prier et priera avec lui, tous les jours, pour demander à Dieu la grâce de s'y préparer saintement. Elle le mènera visiter Notre-Seigneur dans son temple, et là, en présence du saint tabernacle, elle lui fera faire la communion spirituelle, dont nous dirons un mot à la fin de cet ouvrage (1).

Pendant le temps des exercices de la retraite préparatoire à la Première Communion, « qu'il

(1) Voir dans l'appendice le chapitre qui a pour titre : *La Communion spirituelle.*

paraisse à l'enfant, dit Fénelon, qu'on a les yeux attachés sur lui, qu'on l'estime heureux, qu'on prend part à sa joie. » Et après que Jésus-Christ aura visité cette âme, on aura soin de veiller à ce qu'elle persévère dans une vie sainte.

Ayant traité du besoin qu'ont les enfants de se confesser souvent, nous ne parlerons pas des avantages de la réception fréquente de la Sainte Eucharistie. Il suffira à une mère d'envoyer son enfant à confesse tous les quinze jours, comme le veut Fénelon, ou tous les huit jours, s'il est possible; son confesseur jugera ensuite, sans qu'elle ait à s'en occuper elle-même, s'il doit lui conseiller la Communion. Il est même à propos qu'une mère ne paraisse pas trop remarquer si son enfant communie; c'est assez de veiller à ce qu'il se confesse. Si l'enfant pensait que sa mère désire beaucoup de le voir communier, il pourrait se faire qu'il cherchât à obtenir, par un mensonge, une absolution dont il serait indigne.

A plus forte raison, faut-il se garder de blâmer le prêtre qui ne lui aurait pas permis la Communion. Il est cependant des mères assez imprudentes pour chercher à éloigner leurs enfants d'un confesseur, parce que ce confesseur, ne les trouvant pas suffisamment disposés à recevoir aussitôt l'absolution, a cru nécessaire de la leur différer.

Nous ne supposons pas qu'une de nos lectrices soit capable de détourner ses enfants de la fréquentation des sacrements, mais si parmi elles, il s'en trouvait une seule qui s'oubliait à ce point, qu'elle médite le trait suivant :

L'abbé prince Alexandre de Hohenlohe raconte qu'un jour on parlait en sa présence d'une jeune fille qui communiait tous les jours. Une dame, mère de deux jeunes filles, l'une de dix ans,

l'autre de dix-huit, toutes deux d'une santé florissante, osa dire :

« J'aimerais mieux voir mes deux filles mortes que de les voir communier tous les huit jours. » Le pieux prêtre la reprit de cette horrible parole. Ceci se passait au mois de juin ; or, le 23 décembre de la même année 1818, l'une des filles mourut ; et sa sœur la suivit dans la tombe le 2 janvier 1819.

Ce qui est plus grave encore que d'empêcher les enfants de fréquenter les sacrements, c'est de négliger de faire appeler un prêtre quand ils sont gravement malades, si peu qu'on doute qu'ils aient été capables d'offenser Dieu sérieusement. Dans ce doute, en effet, c'est un sérieux devoir pour les parents de faire administrer les sacrements à un enfant à l'article de la mort. Que de pauvres enfants, morts à sept ans et quelquefois plus tôt, risquent d'être damnés à jamais par suite de l'incurie et de l'ignorance de leurs mères qui ont négligé de faire appeler un prêtre ! Ces mères se consolent en disant que ces enfants étaient des anges ; hélas ! qu'en savent-elles ? et leur fausse sécurité ouvrira-t-elle le paradis à des âmes infortunées qui ont quitté cette vie dans la disgrâce de Dieu ? C'est quelquefois bien avant sept ans qu'un enfant peut pécher mortellement.

DE LA VIGILANCE

I. — SA NÉCESSITÉ

En vain une mère selon le cœur de Dieu a-t-elle jeté dans les jeunes âmes de ses enfants, comme dans une terre féconde, les heureuses semences de la foi et de la vertu ; si elle s'endort, l'ennemi

vient, et il sème l'ivraie qui ne tarde pas d'étouffer le bon grain; il est donc nécessaire qu'elle veille à toute heure. *Avez-vous des enfants*, dit l'Esprit-Saint, *gardez-les avec soin*, et ne reculez pas même devant *cette sollicitude qui va jusqu'à priver du sommeil* des parents vigilants. Qu'il est grand, en effet, le prix du trésor qui vous est confié, ô mère! Ce dépôt, c'est l'innocence de vos enfants; l'innocence, le plus grand bien de l'homme ici-bas, le ciel anticipé pour une âme, la source de toutes les consolations et la seule véritable paix dans cette vallée de larmes; l'innocence, ce reflet de la sainteté de Dieu brillant au front d'une créature avec plus d'éclat que toutes les gloires humaines; elle est l'objet des complaisances des anges, et si les hommes pouvaient l'entrevoir, ils se prosterneraient avec respect devant sa pureté sans tache. « Gardez donc ce trésor avec le plus grand soin, s'écrie saint Chrysostome, et faites tout pour le soustraire au rusé voleur qui cherche à le dérober. » Voyez, du reste, combien il est facile de le perdre : « Les fleurs n'ont qu'un éclat d'un jour, écrivait saint Jérôme; un souffle a vite fané les violettes et les lis. » Un regard, une parole suffisent pour faire entrer la mort dans une âme. Souvenez-vous de vos tendres années, de cet âge heureux où le remords qui suit la faute n'avait point fait sentir à votre âme son aiguillon; rappelez-vous ce qui a porté un coup mortel à votre innocence et à votre bonheur. Hélas ! un mot qu'une compagne ou un compagnon d'enfance, ou même un parent, vous a dit, un regard indiscret lancé imprudemment sur une action coupable, un rien vous a fait soupçonner le mal.

Mais, abritées sous la vigilance attentive d'une mère vraiment chrétienne, l'objet de toute sa so-

licitude, vous avez peut-être échappé aux naufrages qui perdent tant d'enfants, et vous avez conservé pendant de longues années l'innocence de votre baptême. Que le Seigneur en soit béni ! Mais croyez-en l'expérience : ce bien que vous avez eu le bonheur de conserver vous-mêmes sera certainement ravi, et de bonne heure, à vos enfants, si vous ne veillez pas. Ce serait un grand malheur pour eux si, ne soupçonnant pas vous-mêmes les périls que peut courir l'enfance, vous vous endormiez dans une dangereuse sécurité.

Voyez donc de combien d'ennemis ils sont environnés, ces êtres si faibles encore, si peu affermis dans le bien, prêts à recevoir toutes les empreintes du vice ! N'entendez-vous pas le démon, ce lion rugissant, qui, ne pouvant supporter que son règne sur ces âmes ait été renversé par le baptême, rôde autour d'elles, cherchant à les dévorer en détrônant Jésus-Christ ? Et le démon, quel terrible adversaire ! Vous n'ignorez pas les ressources de sa perfidie. Quand il est venu à bout d'entraîner une âme dans le péché, avec quel zèle infernal il la retient dans ses fers ! Il a, du reste, pour aides, dans son œuvre de destruction, les compagnons de vos enfants, peut-être même les domestiques de la maison, mais surtout le monde avec ses maximes empoisonnées.

Vos enfants trouveront des dangers dans les lieux où ils se rendront, dans les lectures qu'ils feront, dans tout ce qui les environne et jusque en eux-mêmes ; car votre zèle les eût-il préservés de tout autre péril, ils porteront encore en eux la concupiscence qui est un foyer de péché.

Quand je vois au loin s'amonceler l'orage sur une plaine riante, où sont çà et là disséminés des arbres recouverts des fleurs du printemps, je

tremble pour les fruits. Enfants chéris, aimables fleurs qui exhalez le parfum de l'innocence, quand j'entends mugir autour de vous le vent des passions humaines, quand je vois les ennemis déchainés contre votre innocence, je me sens saisi d'effroi. Hélas ! que deviendrez-vous si votre mère ne veille pas ? Votre âme, qui était d'abord comme une vigne féconde, ne se trouvant pas environnée de murs par la vigilance maternelle, sera ravagée par l'inférieur sanglier ; l'édifice que l'Esprit-Saint avait élevé en elle sera renversé ; il n'en restera pas pierre sur pierre. Cette barque, qui voguait paisiblement, poussée par le vent de la grâce, vers le port du salut, se trouvant privée d'une main habile pour l'éloigner des écueils, ira se briser contre les rochers et s'abîmer dans le gouffre éternel.

O mères qui n'avez pas veillé, que votre négligence a de tristes suites ! Ah ! que répondrez-vous au jugement de Dieu, quand ces âmes, qui se seront perdues parce que vous avez fermé les yeux sur elles, vous reprocheront leur perte ? Direz-vous comme Caïn : *Étais-je leur gardien ?* — Oui, répondra Jésus-Christ, je vous avais confié cette âme ; vous vous étiez faites caution pour elle ; je vous maudis à cause de votre négligence. Tremblez, vous qui, attentives à veiller sur vos biens, et même, le dirai-je, sur de vils animaux, n'avez nul souci de l'âme de vos enfants. Si une bête féroce menaçait de les dévorer, ou s'ils étaient exposés à tomber dans un précipice, vous veilleriez cependant pour les écarter du danger : et vous dormez quand leur âme est en péril et quand c'est l'enfer qui entr'ouvre ses gouffres sous leurs pas ! Hélas ! vous n'avez pas la foi. Seigneur, ayez pitié de ces femmes aveugles. Ah ! si vous ne les

éclairer de vos lumières, il aurait mieux valu pour elles qu'elles ne fussent jamais devenues mères!

La femme vraiment chrétienne veillera. Elle le doit à Dieu, à ses enfants et à elle-même; elle veillera de bonne heure. Qui ne l'a entendu répéter : « Il n'y a plus d'enfants aujourd'hui, » et l'intelligence de ces petits êtres s'ouvre pour le mal avec une précocité effrayante. Elle veillera jusqu'à la fin; c'est-à-dire tant qu'elle aura des enfants. Sa vigilance durera autant que sa vie.

Elle veillera sans cesse, ne perdant pas de vue ceux dont Dieu l'a chargée. Si elle s'oubliait quelque temps, c'est peut-être à cette heure de relâche que le voleur viendrait pour leur ravir l'innocence. Tandis qu'elle se livre à un divertissement permis, à un travail nécessaire ou utile, si elle fermait l'œil de la vigilance, Satan fondrait sur l'enfant qui n'aurait pas sa mère pour le défendre.

Elle veillera sur tous ses enfants, puisqu'elle est leur mère à tous; il n'y en a aucun dont elle ne réponde devant Dieu; mais surtout qu'elle veille sur les filles : la faiblesse de leur sexe les rend plus faciles à se laisser entraîner au mal. Aussi saint Jérôme écrivait-il à Læta, noble veuve romaine : « Si vous avez soin d'éloigner votre fille du dard empoisonné de la vipère, pourquoi n'auriez-vous pas la même sollicitude pour écarter ses lèvres de la coupe d'or de Babylone, et pour ne pas la laisser voir les filles d'un autre pays?..... Qu'elle n'aille jamais au temple de notre vrai Père qu'en compagnie de ses parents..... Qu'on la cherche en vain dans les voies du siècle, parmi les foules, et dans les sociétés bruyantes de ses proches, et qu'on ne la trouve jamais ailleurs que

dans le sanctuaire où elle étudie la divine parole. Qu'elle imite Marie que l'archange Gabriel trouva seule dans sa chambre, et qui se troubla, sans doute parce que l'envoyé céleste était revêtu d'une forme humaine. Sans vous qu'elle ne paraisse point en public, qu'elle ne visite pas même les églises et les tombeaux des martyrs sans sa mère. Quand vous allez à la campagne, ne laissez point votre fille à la maison. Qu'elle ne sache pas, qu'elle ne puisse même pas vivre loin de vous et sans vous, et qu'elle redoute de se voir livrée seule à elle-même. »

La mère selon le cœur de Dieu veillera, mais avec bienveillance et charité, faisant sentir à ses enfants que c'est par amour et par zèle qu'elle s'attache ainsi à ne jamais les perdre de vue; elle craindra de leur rendre sa sollicitude importune et odieuse, et de leur enlever par là la confiance qu'ils doivent avoir en elle. Quand, malgré ses efforts, elle n'aura pu retenir ses enfants près du toit qui les a vus naître, elle devra veiller encore et s'informer de leur conduite et de leurs rapports.

Peut-être trouvera-t-on qu'une vigilance si attentive est impossible à une femme chrétienne à cause des autres devoirs qu'elle a à remplir et des autres occupations qui l'absorbent..... Mais il n'en est rien. Toute mère qui a le désir du salut de ses enfants peut et doit exercer à leur égard la vigilance. Que si elle est obligée de s'éloigner d'eux et de les perdre de vue pendant quelque temps, elle doit les confier à une personne vertueuse qui veille à sa place et lui rende ensuite un compte exact de leur conduite.

Ici nous sentons le besoin de dire un mot spécial pour les femmes de la campagne. Nous

l'avons déjà remarqué, un certain nombre d'entre elles laissent sortir leurs petits enfants avec les enfants des voisins; peut-être même sont-elles tout heureuses de se débarrasser ainsi de leurs cris et de leurs importunités; il n'est pas du reste toujours facile de retenir à la maison ces petits êtres insoumis, surtout quand ils ont déjà pris goût aux jeux et aux amusements.

Répétons-le, cette négligence que beaucoup de femmes se permettent sans scrupule est un très grand malheur; c'est la source de la démoralisation de l'enfance. Gardez-vous donc, pieuses mères, de vous en rendre coupables devant Dieu. Si vous habituez vos enfants à rester avec vous dès leurs premiers ans, si vous êtes envers eux pleine de douceur et de fermeté, vous n'aurez pas de peine à les retenir auprès de vous, pourvu que vous les occupiez à quelques petits emplois proportionnés à leur intelligence et à leurs forces, comme nous l'avons recommandé plus haut. Quand vous devez travailler à la campagne, menez vos enfants avec vous, si cela est possible, et apprenez-leur à travailler avec vous. S'ils ne peuvent vous accompagner, invitez à garder votre maison une personne charitable du voisinage, qui les retiendra autour d'elle, ou bien menez-les chez quelque femme vraiment chrétienne qui prendra soin d'eux et ne les perdra pas de vue pendant votre absence. Vous pourrez dans une autre occasion lui rendre à votre tour les mêmes services.

« Rien n'égalait la vigilance de Virginie Bruni sur ses propres enfants, écrit le P. Ventura. Jamais elle ne les laissait seuls. Malade et souffrante, elle se traînait près d'eux; et, quand ses forces défaillantes mettaient obstacle à l'accom-

plissement de ce devoir, elle en chargeait la conscience de sa sœur avec des expressions solennelles; et voulant que sa sœur laissât tout, même Virginie malade, pour en surveiller les enfants, elle lui disait : « Je consentirais plus volontiers à » recevoir un coup de fusil, qu'à entendre dire » qu'un de mes enfants eût manqué à la modestie » chrétienne. »

II. — DE L'OBJET DE LA VIGILANCE MATERNELLE

La mère doit veiller, nous l'avons établi. Sur quoi doit-elle veiller? quel doit être l'objet de son attentive sollicitude? C'est ce qu'il nous reste à exposer. Rien de ce que fait l'enfant, ni même de ce qu'il dit, n'est soustrait à la vigilance maternelle. Elle s'étend à tout; rien de sérieux ne lui doit échapper; mais, pour abréger, nous nous bornerons aux trois points suivants : la mère doit veiller d'abord à ce que ses enfants remplissent leurs devoirs de chrétiens. Elle doit veiller ensuite à ce qu'ils évitent les occasions de péché. Elle doit veiller enfin à ce qu'ils choisissent un état où ils puissent faire leur salut. Entrons dans quelques détails.

D'abord la mère veillera à ce que ses enfants observent fidèlement les lois de Dieu et de l'Eglise et remplissent leurs devoirs d'état. Il faut qu'une femme chrétienne sache si son enfant fait sa prière soir et matin, s'il respecte le nom adorable du Seigneur et s'il sanctifie le saint jour du dimanche, en s'abstenant des œuvres serviles et en assistant aux offices de l'Eglise. Qu'elle s'informe avec soin de la manière dont il se conduit envers ses supérieurs, envers ses égaux, et envers ceux sur qui il aurait quelque autorité; qu'elle

veille à ce qu'il respecte les biens et la réputation d'autrui. L'enfant accomplit-il le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, observe-t-il les lois de l'abstinence et du jeûne, c'est ce dont la mère doit s'assurer, n'oubliant pas le mot d'un saint Père, « que la femme sera jugée sur toutes les fautes que, par sa négligence, elle aura laissé commettre à ses enfants. » Mais c'est principalement en ce qui concerne l'aimable vertu de pureté qu'une mère selon le cœur de Dieu doit entourer son enfant, même dès le berceau, des précautions les plus attentives et de la plus sévère vigilance.

Voici, dit M^{gr} l'évêque d'Orléans, ce que m'écrivait, il y a peu de temps, un homme de grande vertu et de grande expérience : « Je suis chaque jour, comme médecin, à portée de voir que dès l'âge de un à deux ans, la plupart des enfants contractent de détestables habitudes, funestes plus tard à leur innocence et à leur santé. Les observations faites à cet égard aux parents même chrétiens sont presque toujours accueillies avec mépris. »

Il importe donc que la mère observe ses enfants, surtout quand ils sont seuls, cherchant à les surprendre au milieu de leurs amusements, prêtant l'oreille à leurs paroles lorsqu'elle ne sera pas aperçue d'eux, et ne les laissant pas longtemps sans témoin. Loin de souffrir que jamais rien de ce qu'ils voient ou entendent souille leurs regards, leurs oreilles ou leur imagination, elle leur fera garder les règles de la plus exacte modestie. Le lit nuptial sera absolument interdit à ceux des enfants qui auraient plus de trois ans. Jamais ne coucheront dans le même lit des enfants de différent sexe, quelque jeunes qu'ils puissent être.

La mère vigilante ne laissera même pas coucher ensemble plusieurs enfants de même sexe, elle fournira un lit à chaque garçon et à chaque fille.

Saint François de Sales écrivait à M^{me} de Chantal : « Que chacun des enfants ait son petit lit, et que non seulement Celse-Bénigne, qui est déjà grand (il n'avait pas dix ans), mais chacune des trois petites filles (la plus grande des trois avait sept ans), ne dorme que seule le plus qu'il se pourra, ou avec des personnes auxquelles vous puissiez avoir autant de confiance comme à vous-même. » Combien rares sont de nos jours les domestiques qui méritent une telle confiance ! N'est-il pas même certains parents dont une mère doit se défier ? « Il n'est pas croyable, ajoutait le saint évêque de Genève, combien cet avis est utile ; l'expérience me le rend recommandable tous les jours..... » Fidèle aux conseils de son directeur, M^{me} de Chantal faisait coucher ses enfants modestement, chacun à part, dans un petit lit. Elle restait longtemps en prière auprès d'eux et ne se retirait que quand elle les voyait endormis.

Anna-Maria Taïgi, qui s'est sanctifiée à Rome au commencement de ce siècle, par l'accomplissement des devoirs d'épouse et de mère, et par la pratique des plus sublimes vertus, avait donné le jour à sept enfants, quatre garçons et trois filles. Elle les entourait tous des soins les plus vigilants : elle les conduisait elle-même aux écoles, ou bien, si elle en était empêchée, elle les faisait accompagner par des personnes sûres. Pour éviter de mettre sous leur yeux l'ombre la plus légère du mal, bien qu'elle fût pauvre et obligée de travailler pour gagner le pain de chaque jour, elle avait soin de faire coucher ses garçons dans un lieu séparé de ses filles ; pour mieux préserver leur

innocence et leur inspirer en même temps une modestie plus sévère, chacun de ses enfants avait son lit séparé et entouré de rideaux; elle porta sur ce point les précautions jusqu'à l'excès. A l'époque du mariage de sa fille Sophie, afin d'avoir le temps de tout conclure, et pour que les époux pussent se connaître, elle permit que le fiancé vînt à la maison, mais elle ne quittait pas sa fille dans ces circonstances, et ne la laissait jamais seule, même un instant, avec lui.

La servante de Dieu savait bien que les jeunes personnes trouvent facilement l'occasion de se perdre en allant au marché et en fréquentant les places et les boutiques. La prudence ne lui permettait pas d'exposer ses filles à ce danger; elle préférerait aller elle-même acheter ce qu'il fallait pour le ménage; et, si elle ne le pouvait pas, elle priait un ami de la famille de lui rendre ce service.

III. — DES OCCASIONS DANGEREUSES POUR L'ENFANT

Elle serait fatale, l'illusion de la mère qui, veillant à ce que son enfant ne commette pas le péché, n'aurait pas soin de lui en faire éviter les périlleuses occasions. Par occasions prochaines de péché, les théologiens entendent certaines personnes, certains lieux, certaines choses qui entraînent ordinairement les hommes dans quelque faute grave. La faiblesse humaine, surtout dans l'enfance et la jeunesse, est si grande, que celui qui s'engage volontairement et par sa faute dans ces sortes d'occasions, tombe infailliblement. *Celui qui aime le danger y périra*, dit l'Esprit-Saint. *Peut-on saisir des tisons que dévore la flamme, sans*

voir ses vêtements consumés, et peut-on marcher sur des charbons ardents sans ressentir leurs brûlantes atteintes?..... Le fer lui-même s'amollit quand il est jeté dans le feu.

Un jeune homme a-t-il reçu une éducation chrétienne, sa mère l'a-t-elle formé de bonne heure à l'amour de Dieu, il persévère longtemps dans la piété et dans les vertus qui ont orné son enfance de leurs charmes, si une main vigilante a soin d'éloigner de lui tout danger; mais s'il est abandonné à lui-même, il se précipite facilement au milieu des écueils vers une perte inévitable. Les femmes qui ont une piété sérieuse et un véritable amour pour leurs enfants le comprennent. Aussi avec quelle sollicitude elles les conduisent, comme par la main, sur le chemin périlleux de la vie, leur faisant éviter les sentiers bordés de fleurs, qui séduisent en menant à l'abîme! Mais les mères aveugles ferment les yeux il faut bien que la jeunesse se passe, disent-elles; et elles laissent ces infortunés courir au gré de leur imprudence et de leur ardeur pour le plaisir, au milieu de toutes les plus dangereuses occasions. L'expérience de leurs jeunes années aurait dû cependant leur dessiller les yeux; elles savent qu'avec telles compagnies, dans tel lieu, dans telles lectures, on boit l'iniquité comme l'eau; elles n'ignorent pas que l'esprit, le cœur et l'imagination y sont flétris par le vice; néanmoins, elles n'interdisent pas à leurs enfants ces lieux, ces lectures, ni ces sociétés!..... Femmes cruelles! elles sont moins des mères que des bourreaux, selon la pensée de saint Bernard; elles immolent elles-mêmes leurs enfants au démon, par leur criminelle négligence. Ah! qui déchirera le bandeau qui couvre leurs yeux?

Avouons-le ici, rien n'est plus triste que cette indifférence de quelques femmes; rien dans l'exercice du saint ministère ne fait tant gémir le cœur d'un prêtre : il voit un jeune homme, une jeune fille se perdre, en contractant des liaisons funestes; il leur adresse les paternels reproches que lui inspire sa charité; mais ces jeunes gens, inconstants et légers, ne suivent point les conseils de leur pasteur; ils évitent même de rencontrer l'homme de Dieu, dont les paroles les condamnent. Que fera donc le prêtre pour les retirer du précipice? Il s'adressera à la mère, il lui rappellera ses devoirs, il lui parlera des dangers que courent ses enfants, et la conjurera de les en préserver. Mais c'est en vain; je ne sais quel démon l'a aveuglée; elle ne peut voir, et peut-être même ne pardonnera-t-elle jamais au pasteur charitable qui l'invite à la vigilance. Le prêtre est donc condamné à voir son zèle paralysé par celle pour qui c'est un impérieux devoir de le seconder.....

O mères, nous vous en conjurons, écarterez vos enfants des occasions du péché! Si vous n'êtes pas assez éclairées pour sentir les périls qu'ils y courent, croyez-en au moins l'expérience; mettez-vous au-dessus des préjugés qui font tant de ravages parmi les hommes. Parce que les femmes de votre condition oublient en cela leurs devoirs; parce que, dans votre jeunesse, vos parents peut-être ont été négligents à votre égard et ne vous ont refusé aucun divertissement dangereux, est-ce là pour vous une raison de tout permettre à vos enfants? L'insouciance des autres mères n'excusera pas la vôtre au tribunal de Dieu.

Les principales occasions de péché qui perdent la jeunesse et dont, il faut préserver les enfants, sont : les mauvaises compagnies, les liaisons avec

des personnes d'un sexe différent, les veillées, les divertissements profanes, les cabarets ou cafés, les spectacles, et enfin les mauvaises lectures. Nous ne pouvons que dire un mot de chacune, et nous n'avancerons rien qui ne soit appuyé sur l'autorité des hommes les plus graves et sur l'expérience.

IV. — DES MAUVAISES COMPAGNIES

Rien n'est plus tristement efficace que la fréquentation des compagnies mauvaises, pour faire perdre aux jeunes gens tous les fruits d'une éducation sainte. Quelle puissance fatale exercent sur un enfant les mauvaises paroles d'un compagnon impie ou pervers ! L'Esprit-Saint nous dit que la *langue des méchants est aiguisée comme celle du serpent, et que le venin de l'aspic est sous leurs lèvres*, pour donner la mort à ceux qui les écoutent. Et saint Paul : « Prenez garde à la séduction, dit-il : les mauvaises paroles donnent un coup mortel à l'innocence. »

Les exemples des amis pervers, plus meurtriers encore que leurs paroles, sont comme un trait effilé, qui pénètre jusqu'au cœur de ceux qui s'exposent à leurs atteintes. *L'ami des insensés leur devient semblable*. Nous sommes si portés, surtout dans l'enfance et la jeunesse, à imiter le mal que, selon la pensée de saint Jérôme, l'orgueil, la colère et tous les autres vices d'un homme méchant se reproduisent dans l'âme de ceux qui le fréquentent. Nécessité donc pour la mère d'éloigner ses enfants des compagnies dangereuses, si elle est jalouse de leur voir conserver l'innocence et la foi..... Si un enfant était atteint d'une maladie contagieuse, fût-il de vos parents et de vos plus chères con-

naissances, vous ne le laisseriez pas aborder vos propres enfants; et quand il répand autour de lui par ses paroles la contagion du vice et porte la mort dans les âmes, vous ne le chasseriez pas comme un lépreux loin de votre maison, et vous souffririez que votre fils ou votre fille allât sucer le poison qu'il déverse autour de lui! Ne dites pas que la vertu de vos enfants est assez ferme pour résister à la séduction; saint Grégoire de Nazianze vous répondrait: « Il est plus facile de devenir méchant avec les méchants que de leur communiquer la vertu. On contracte plus facilement une maladie qu'on ne la guérit. »

Mais les enfants sont-ils exposés à rencontrer fréquemment de mauvais compagnons? Nous avons d'abord répondu nous-même à cette question; mais, réflexion faite, nous aimons mieux citer un passage de M^{sr} Dupanloup, dont l'autorité en cette matière ne sera pas suspecte: « Dans les temps malheureux où nous vivons, écrit cet illustre prélat, il faut que toute mère le sache bien: tout petit camarade peut être un péril pour son enfant, et c'est de là qu'il faut partir pour régler sa surveillance.

» La plupart des enfants ont, dès le plus bas âge, dans les villes surtout, perdu à divers degrés leur innocence; pas un qui n'ait bu plus ou moins du poison! pas un qui ne sache, sinon tout le mal, au moins quelque chose du mal! pas un en qui le fils d'Adam n'ait mis des instincts, des goûts de grossièreté extrêmement redoutables à la pureté des mœurs! pas un, s'il n'est rigoureusement surveillé, qui ne soit capable de ces libertés, de ces familiarités inconvenantes, lesquelles peuvent si promptement mener à tout mal! Des enfants qui se fréquentent librement

sont donc toujours les uns aux autres un danger.

» Je dois tout dire et ne reculer devant aucun détail utile; j'écris pour instruire tout le monde, les parents comme les autres; je le dirai donc : ayez l'œil ouvert avec crainte et vigilance, non seulement sur les petits camarades qui fréquentent vos enfants, mais aussi sur les cousins et cousines, avec qui les familiarités, pour être plus faciles, n'en sont souvent que plus dangereuses; je dis plus, et non sans cause : veillez même sur les frères et sœurs. Oui, quand il y a dans une famille plusieurs enfants, qui prennent ou quittent leurs vêtements dans la même chambre, sous les yeux les uns des autres, et qui peuvent se trouver souvent seuls ensemble, ils sont les uns pour les autres un danger qui appelle toute la vigilance des parents.

» Pourquoi faut-il être forcé de dire ces choses ? et les parents me croiront-ils ? J'aurai au moins acquitté ma conscience en le leur disant. C'est souvent sous leur toit, et presque sous leurs yeux, qu'une malheureuse et fausse sécurité tient fermés, c'est là souvent que le mal se fait dans leurs enfants : et comment l'empêcheraient-ils ? Ils ne le soupçonnent même pas !

» Tout cela est triste à dire, mais c'est la vérité. Oui, malgré l'innocence présumée de leur âge, il faut toujours se défier des enfants, quels qu'ils soient, et avoir toujours l'œil ouvert sur tout. »

M^{sr} Dupanloup cite ensuite une lettre à lui adressée par un précepteur du plus rare mérite; en voici un extrait digne d'être remarqué : Rappelez-vous ce que disait M. le comte de... : « Nous étions un petit nombre d'enfants des meilleures familles, ayant chacun notre précepteur, et nous nous trouvions souvent réunis. On nous croyait

tous de petits saints; et cependant il en était parmi nous qui s'érigeaient en professeurs d'immoralité..... Je cherche à recueillir mes souvenirs et je ne me rappelle pas un seul enfant, parmi ceux avec lesquels je me suis trouvé en rapport dans le cours de quinze années, qui n'ait eu au moins un cousin franc mauvais sujet

Toutefois, il faut à un enfant des compagnies de son âge : cela est nécessaire, et nous l'avouons d'autant plus volontiers qu'un ami pieux, si une mère a soin de le trouver à son enfant, l'aidera à pratiquer la vertu, en même temps qu'il lui fournira le moyen de se distraire innocemment. Il est utile aux jeunes gens, dit saint Ambroise, de vivre avec des compagnons vertueux ; *car celui-là devient sage, qui vit dans la compagnie des sages.* « Il faut tâcher, dit M^{sr} Dupanloup, de trouver à un jeune homme des compagnies de jeunes gens sages et d'un esprit réglé qui lui plaisent, qui l'amuse et qui l'accoutument à se divertir sans aller chercher et sans regretter de plus grands plaisirs. Par-dessus tout, il faut l'agrèger à des Conférences de Saint-Vincent de Paul. Rien n'est meilleur..... Il y a dans cet admirable association d'immenses avantages et une grâce providentielle pour la jeunesse. » Là où ces Conférences ne sont pas établies, on peut enrôler les jeunes gens dans d'autres Congrégations ou Sociétés, ou dans des patronages ou cercles catholiques qui ont pour but principal la sanctification de ceux qui en font partie.

Il ne faut pas s'obstiner à imposer à un enfant des compagnies austères disproportionnées à son âge et à ses goûts. Voici ce que disait Fénelon : « Pour les vrais amis, il faut les choisir avec précaution, et, par conséquent, se borner à un fort

petit nombre. Point d'ami intime qui ne craigne Dieu et que les pures maximes de la religion ne gouvernent en tout; autrement, il vous perdra, quelque bonté de cœur qu'il ait. Choisissez, autant que vous le pourrez, vos amis dans un âge un peu au-dessus du vôtre; vous en mûrirez plus promptement (1). » Tel qui paraît réunir toutes les qualités désirables n'est qu'un loup ravisseur recouvert de la peau de l'agneau. Il importe donc qu'une mère ne s'endorme point dans une trop confiante sécurité. Elle doit recommander à son enfant de lui rendre compte de la première parole coupable qu'il entendra dire à ceux qu'il fréquente; et, à la première alarme, elle rompra les liens d'une amitié qui menacerait de devenir dangereuse.

V. — ENCORE DES MAUVAISES COMPAGNIES

Donnant aux femmes chrétiennes des conseils sur la manière d'élever leurs filles, Fénelon leur dit, après saint Jean Chrysostome : « Prenez garde qu'elles ne fréquentent ces filles immodestes dans leurs habits, légères dans leurs actions, et trop libres dans leurs paroles. N'ayez point chez vous de servantes effrontées....., de peur qu'une petite étincelle, tombant dans l'âme de votre fille, n'y cause un grand embrasement. Eloignez-les de la compagnie de ces femmes qui ont l'esprit et l'air du monde, qui se raillent de celles qui sont dévotes, qui montrent au doigt et qui tournent en ridicule celles qui font profession de piété, de crainte que votre jeune fille, entendant blâmer la dévotion, n'en perde tout à fait le goût, » Il ne faut quelquefois que la fréquentation d'une

(1) M^{sr} Dupanloup.

filles ou d'une femme du monde pour en gâter plusieurs autres..... » Et n'est-ce pas ce qui arrive malheureusement trop souvent partout et dans tous les rangs de la société, mais surtout au sein de nos campagnes? Là les jeunes filles et les femmes se réunissent pour le travail en groupes nombreux. Parmi elles, il s'en trouve qui n'ont aucune réserve dans leurs discours ni dans leurs allures, et qui sont par là même pour toutes les autres une cause de perdition..... « Les jeunes personnes peuvent converser avec des filles bien sages et bien élevées, qui sont sous la conduite de leurs mères, poursuit Fénelon. Elles peuvent aussi voir les femmes qui ont une piété solide et une conversation douce, honnête et agréable, dont les maisons sont des académies célèbres de vertus, comme saint Jérôme parle de sainte Paule. »

Fénelon vient de citer saint Jérôme; or, voici ce qu'écrivait à Læta ce saint et savant Docteur : « Que votre fille accorde son amitié, non à celle qui se parera le plus élégamment, qui sera la plus belle, dont la conversation sera la plus aimable, et qui chantera avec le plus de grâce et de justesse des air profanes ou légers, mais à celle qu'elle verra grave dans ses mœurs, sage dans sa conduite et modeste dans la manière de se vêtir. Confiez-la à quelque vierge plus âgée qu'elle, qui l'accoutume par ses exemples à prier, à méditer, à réciter des psaumes et à se tenir sur ses gardes à toute heure. Qu'elle n'ait aucun commerce avec les personnes du siècle, sans en excepter les filles de son âge qui ne seraient pas élevées dans les mêmes principes qu'elle. Qu'elle n'entretienne aucune affection trop grande pour l'une de ses suivantes, et qu'elle ne cherche pas à murmurer fréquemment à son oreille de petits

secrets : que toutes sachent ce qu'elle dit à l'une d'elles. »

Pour se convaincre de la sagesse des recommandations de saint Jérôme, il suffit de lire ce que sainte Thérèse a écrit des périls qu'elle courut dans ses premières années : « Je m'effraye parfois, dit-elle, de voir le mal que peut faire, au temps de la jeunesse surtout, une mauvaise compagnie. Si je ne l'avais éprouvé, je ne pourrais le croire..... J'avais une sœur beaucoup plus âgée que moi, en qui je voyais une vertu irréprochable et une bonté parfaite; et cependant je ne prenais rien d'elle, tandis que je fis bientôt passer dans mon âme les mauvaises qualités d'une parente qui venaient souvent nous voir. Ma mère, voyant sa légèreté et devinant, ce semble, le mal qu'elle devait me faire, n'avait rien négligé pour lui fermer l'entrée de sa maison; mais tous ses soins furent inutiles, tant elle avait de prétextes pour venir. Je commençais donc à me plaire dans sa société; je ne me lassais pas de m'entretenir avec elle : elle excellait à me procurer les divertissements de mon goût, elle m'y entraînait. Elle me faisait part de ce qui la regardait, de ses conversations et de ses vanités. J'avais, je crois, un peu plus de quatorze ans lorsqu'il s'établit entre nous ce lien d'amitié et cette confiance intime..... C'est une vérité que la conversation de cette jeune parente produisit en moi le plus triste changement. Il y avait dans ma nature, dans mon âme, une heureuse pente à la vertu; et déjà l'on n'en découvrait presque plus de vestige : cette amie, et une autre compagne non moins légère, avaient en quelque sorte imprimé dans mon cœur la frivolité de leurs sentiments..... Je vis, hélas! s'effacer en moi la crainte filiale de Dieu; il ne me resta

bientôt plus que celle de manquer à l'honneur. »

Dans son ouvrage sur l'éducation, M^{gr} l'évêque d'Orléans insiste sur ce que saint Jérôme et Fénelon ne font qu'indiquer. « Un point qui demande encore des parents la plus attentive vigilance, dit-il, ce sont les domestiques, les bonnes, les valets de chambre, les cochers, les palefreniers; j'irai plus loin, et, remontant plus haut, au risque d'étonner plusieurs personnes, les nourrices même. Mères, mères de famille, veillez, veillez sur vos enfants, dans votre maison, à vos côtés; car là même, près de vous et sous l'ombre de vos ailes, le mal peut les saisir et les dévorer. Près de vous, chez vous, autour de vous, il y a des périls. »

Comme pour donner plus de poids encore à ce grave conseil, à cette si pressante exhortation, l'illustre prélat cite le passage suivant d'une lettre que lui avait adressée un homme d'une grande expérience : « Je ne vous ai parlé que des domestiques qui gâtent, qui flattent et qui, par conséquent, dépravent le caractère de l'enfant; je ne vous ai pas parlé de ceux qui le corrompent, bien qu'il s'en rencontre plus souvent qu'on ne pense. Mais les meilleurs que j'ai connus, et c'étaient réellement de bons domestiques sous tous les autres rapports, ne manquaient jamais de raconter devant les enfants toutes les histoires scandaleuses du voisinage. »

Après ces révélations, on s'explique la conduite de la mère de saint François de Sales, qui ne souffrit pas que son fils eût aucun rapport avec les domestiques dès qu'il fut sevré; et on est loin de taxer d'une scrupuleuse exagération les lignes suivantes écrites par une femme chrétienne pour l'instruction des jeunes mères : « Les enfants

DE LA VIGILANCE

réclament, dès l'âge le plus tendre, des soins maternels trop délicats pour les faire donner exclusivement par une bonne. Quelque sûre que vous soyez de celle que vous avez placée près de votre petit enfant, ne lui laissez jamais faire seule sa première toilette et qu'elle ne le touche qu'avec respect. Ne permettez pas qu'elle le tutoie, qu'elle l'embrasse, ni qu'elle use de familiarité dans ses soins pour lui. Exigez qu'elle les lui donne dans les limites de la plus exacte modestie, et toujours sérieusement..... Quand vous ne pouvez pas surveiller vous-même la toilette de votre enfant, envoyez une personne de votre maison pour y assister, et faites en sorte que la bonne ne sorte jamais seule avec vos enfants (1). » En lisant ces lignes, comment ne pas se rappeler le mot d'un poète païen : « L'enfance mérite un souverain respect? »

VI. — DES LIAISONS DANGEREUSES

Les jeunes gens de sexe différent, se trouvant souvent ou familièrement ensemble, sont les uns pour les autres une redoutable occasion de chute. Toute mère intelligente le sait et a soin de faire éviter à ses enfants cet écueil qui est le principe de tant de malheurs et de tant de crimes. Mais toutes les femmes chrétiennes ne soupçonnent peut-être pas qu'un enfant puisse, dès ses premières années, rencontrer des périls dans ces sortes de liaisons; sainte Thérèse va le leur révéler. Parlant de son enfance, cette âme séraphique dit avec l'accent d'une profonde douleur : « J'avais

(1) Voir le *Mois de Marie des mères chrétiennes*, par le R. P. HUGUET.

des cousins germains qui seuls étaient admis dans la maison par mon père; prudent comme il l'était, il n'en eût jamais permis l'entrée à d'autres, et plût au ciel qu'il eût également usé à leur égard de cette inflexible réserve! Je le découvre maintenant; à un âge où les vertus encore tendres demandent tant de soins, quel danger n'offre pas le commerce des personnes qui, loin de connaître la vanité du monde, la présentent sous les plus riantes couleurs?..... Mon âme commença dès lors à s'accoutumer à ce qui fut dans la suite la cause de tout son mal. Si j'avais un conseil à donner à un père et à une mère, je leur dirais de considérer de près avec quelles personnes leurs enfants se lient à cet âge; car, ayant naturellement plus de pente au mal qu'au bien, ils peuvent rencontrer dans ces liaisons de grands dangers pour la vertu. J'en ai fait l'expérience. »

Nous avons cité déjà un passage d'une lettre de saint Jérôme à Gaudentius, dans laquelle le saint Docteur lui recommande de ne pas laisser jouer la petite Pacatula, qui n'avait que sept ans, avec les enfants d'un autre sexe, et de ne pas même lui permettre de regarder leurs amusements. Fénelon donne le même conseil aux femmes chrétiennes, dans son livre de *l'Éducation des filles*. Il est évident qu'à mesure que les enfants avancent vers la jeunesse, ces précautions deviennent plus nécessaires et la vigilance doit redoubler. Pourquoi faut-il que des mères aveugles ne le comprennent pas?..... Combien de femmes du peuple surtout ont à ce sujet les plus sérieux reproches à se faire! Ne voit-on pas partout, et principalement au sein de nos campagnes, des jeunes gens désœuvrés courir çà et là dans les veillées d'hiver, cherchant l'occasion de s'entre-

tenir avec des jeunes filles que des mères imprudentes abandonnent à leur propre faiblesse?

Ces mères insensées négligent de prêter l'oreille à tout et de tout surveiller. « Ma fille est un ange, » disent-elles quelquefois pour justifier leur criminelle et inexplicable négligence; comme si les anges n'étaient pas tombés en grand nombre du ciel dans la profondeur des abîmes; comme s'il y avait une vertu assez forte pour braver impunément de tels périls et pour rester ferme au milieu de conversations fréquentes et familières qu'il faut appeler, avec un saint Docteur, le commencement de l'agonie de la chasteté!.....

Ces jeunes gens, dit-on encore, se voient en vue du mariage qu'ils doivent contracter. S'ils se voient en présence de leurs parents peu de temps avant le mariage, c'est tolérable, pourvu que les parents aient soin de ne pas laisser devenir trop longues, ni trop fréquentes, des visites qui, même dans les meilleures conditions, ne sont jamais exemptes de tout péril. Mais qu'est-il besoin d'entretenir des rapports assidus durant plusieurs mois, et quelquefois durant des années avant le mariage? Et surtout comment une femme chrétienne peut-elle souffrir « ces tête-à-tête si dangereux à la chasteté, où le démon fait ordinairement le troisième », comme parle Fénelon? N'est-ce pas aussi contraire aux convenances qu'aux règles de la prudence chrétienne, que de laisser une jeune personne s'entretenir seule avec le jeune homme qui demande sa main?..... Est-ce en jouant leur âme que ces jeunes gens peuvent se préparer au grand sacrement qu'ils recevront bientôt et aux charges redoutables qui leur seront imposées?..... S'exposer à un danger prochain de chute, n'est-ce pas pour eux le moyen d'attirer

sur leur avenir la malédiction divine?..... C'est pour nous une conviction profonde : s'il y a tant de personnes pour lesquelles l'état du mariage est comme un enfer anticipé, c'est parce qu'avant de s'y engager on a vécu dans le vice.

Qui nous donnera des expressions assez fortes pour flétrir comme elles le méritent les réunions de personnes de différent sexe qui sont en usage dans certains pays, soit dans les familles, soit surtout au cabaret, et dans les danses publiques, à l'occasion des fêtes patronales? Quel abus au sein du christianisme! Il faut le dire en gémissant, les danses les plus dangereuses, celles qui alarment le plus la pudeur, ont pénétré jusqu'au sein de nos campagnes; la jeunesse s'y porte avec frénésie; les plus petits enfants en sont témoins et conçoivent le désir et l'espoir d'y prendre part dès qu'ils auront grandi. Notre plume se refuse à décrire les suites de ces fêtes mondaines, pour lesquelles on choisit ordinairement un jour de solennité religieuse. Quelle aberration! j'allais dire quel sacrilège! Et des femmes y conduisent leurs enfants, ou souffrent qu'ils s'y rendent. O folie! D'autres n'ont pas le courage de les arrêter, tout en comprenant le danger de ces divertissements! quelle cruelle faiblesse!

« On a même imaginé, dit M^{sr} Dupanloup, les bals d'enfants..... Sérieusement, quand se décidera-t-on à respecter ces âmes immortelles, et à renoncer à toutes les indignités par lesquelles on les profane? »

L'esprit du monde s'insinue jusque dans les familles chrétiennes, et là aussi les divertissements mondains font d'étranges ravages dans les âmes des jeunes gens. Cependant les Pères et les hommes de Dieu ont de tout temps condamné

DE LA VIGILANCE

les fêtes mondaines. Ils n'ont jamais compris que les danses, rejets empoisonnés qui se développent dans les sentiers épineux du siècle, vinsent s'implanter dans les familles, où la semence de la parole évangélique devrait seule germer et grandir. Après avoir raconté la mort tragique de saint Jean-Baptiste, dont la tête fut offerte comme récompense à une danseuse, à la fille de l'infâme Hérodiade, saint Ambroise ajoute : « Femmes chrétiennes, vous voyez ce que vous devez apprendre à vos filles, et ce que vous devez leur laisser à jamais ignorer. Une jeune fille danse, mais elle a pour mère une adultère. La femme qui a en honneur la pudeur et la chasteté apprend à ses filles la vertu et non la danse. » Combien d'autres passages non moins énergiques ne pourrions-nous pas emprunter aux saints Docteurs?.....

Pourquoi faut-il qu'au lieu de prendre pour guides l'Évangile et les saints, des mères s'inspirent des préjugés du monde, allèguent pour justifier leurs illusions les exigences du rang, ou ce qu'on se plaît à appeler les convenances, et sous ces vains prétextes se mêlent, dans les mêmes fêtes, à celles qui n'ont d'autres règles que les maximes du siècle?.....

C'est là un entraînement fatal. C'est là ce qui inspire à la jeunesse l'amour de la vanité avec le dégoût de la prière et des choses de Dieu. C'est là que naissent dans les cœurs des affections qui les égarent et font le tourment des plus belles années, quelquefois le malheur de toute la vie, en même temps que la désolation et la honte des parents. Que de jeunes filles surtout, jusque-là modestes, vertueuses, puisant dans la foi toutes les consolations de leur jeunesse, ont rencontré dans les divertissements dont nous parlons l'écueil

de leur piété et de leur vertu, pour la confusion des mères qui les avaient imprudemment conduites dans le monde, ou même les y avaient trainées, comme par violence! Pauvres enfants! après avoir été abritées pendant seize ou dix-sept ans, comme une tendre et délicate fleur, contre tout souffle ennemi, il faut donc qu'à l'âge des illusions et des égarements, vous soyez exposées au vent brûlant du siècle! Et c'est une mère, qui devrait être si jalouse de conserver la blancheur de votre innocence, c'est elle qui, oubliant ce qu'elle doit à Dieu et à vos âmes, vous transplante du lieu retiré et solitaire où vous vous épanouissiez avec tant d'éclat, dans la terre ingrate et aride du monde, qui dévore ses habitants!..... Plût à Dieu qu'elles fussent vaines les craintes que nous concevons pour votre vertu, quand vous vous livrez aux divertissements du siècle! Mais, hélas! elles ne sont que trop justifiées et par l'expérience de chaque jour et par les aveux des mondains sincères.

Voici ce qu'écrivait un courtisan célèbre à M^{gr} de la Roquette, évêque d'Autun: « J'ai lu l'avis sur les bals que vous m'avez envoyé, Monsieur; et puisque vous souhaitez de savoir ce que je pense, je vous dirai que je n'ai jamais douté qu'ils ne fussent dangereux. Ce n'a pas été seulement ma raison qui me l'a fait croire, ça encore été mon expérience. Quoique le témoignage des Pères de l'Eglise soit bien fort, je tiens que sur ce chapitre celui d'un courtisan sincère doit être d'un plus grand poids. Je sais qu'il y a des gens qui courent moins de hasard en ces lieux que d'autres, cependant les tempéraments les plus froids s'y échauffent, et ceux qui sont assez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaisir, n'y vont

point. Aussi il n'est pas si nécessaire de les leur défendre; ils se les défendent assez eux-mêmes. Quand on n'y a point de plaisir, les soins de sa parure et les veilles en rebutent; et quand on y a du plaisir, il est certain qu'on court grand hasard d'y offenser Dieu. Ce ne sont d'ordinaire que les jeunes gens qui composent ces assemblées, lesquels ont assez de peine à résister aux tentations dans la solitude, à plus forte raison dans ces lieux-là, où les beaux objets, les flambeaux, les violons et l'agitation de la danse échaufferaient des anachorètes. Les vieilles gens, qui pourraient se trouver dans les bals sans intéresser leur conscience seraient ridicules d'y aller, et les jeunes gens à qui la bienséance le permet ne le pourraient pas sans s'exposer à de trop grands périls (1). »

Mais c'en est assez pour engager nos lectrices à écarter leurs enfants des vaines et dangereuses fêtes du siècle, et à leur créer dans la famille des jeux innocents qui leur apprennent à ne pas regretter de plus bruyantes et de plus périlleuses joies. Les enfants vertueux, qu'on le sache bien, sont estimés du monde même qu'ils méprisent.

Saint Jérôme écrivait à Læta : « Votre fille ne doit point assister aux noces de ceux de sa maison, ni se mêler aux jeux qui ont lieu dans ces sortes de fêtes. » M^{me} Acarie tenait ses enfants éloignés des assemblées du monde, et principalement de celles qui se font à l'occasion des noces. Elle avait une grande adresse à couvrir d'un voile les précautions qu'elle prenait à cet égard. Elle prévoyait de loin les occasions (d'invitation) qui pouvaient se présenter, et elle les éludait en

(1) *Recueil des lettres de Bussy-Rabutin*, cité par le comte de VALMONT.

prétextant un voyage ou une affaire ; si elle n'avait pas pu les prévoir, elle parlait ouvertement aux personnes qui l'invitaient, même à ses plus proches parents, sur les dangers qu'elle craignait et sur le parti qu'elle avait pris. Heureux les enfants gardés par la vigilance d'une telle mère!.....

VII. — DES SPECTACLES — DES CAFÉS

Des hommes de la plus haute autorité, tels que Bossuet, Fénelon, Racine, Gresset, se sont élevés contre les spectacles et nous ont avertis des périls qu'ils offrent à l'innocence. Jean-Jacques Rousseau lui-même les réprovoque dans une lettre à d'Alembert. Fénelon voulait qu'on évitât absolument les spectacles publics et tous les autres amusements passionnés, qui ne sont propres qu'à donner aux enfants le goût des choses dangereuses, et ne peuvent manquer d'ailleurs de leur faire trouver fades tous les plaisirs innocents. « Tous les grands divertissements, dit M. de la Rochefoucauld, sont dangereux pour la vie chrétienne; mais entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soient plus à craindre que la comédie. C'est une peinture si naturelle et si délicate des passions, qu'elle les anime et les fait naître dans notre cœur. » Qu'auraient dit ces hommes, si de leur temps le vice eût, sur le théâtre, levé la tête aussi audacieusement qu'aujourd'hui? « La scène, primitivement instituée pour l'amusement et l'amélioration morale des masses, ne les amuse souvent que pour les mieux corrompre par les ignobles tableaux qu'elle se complait à reproduire.... Il fut un temps où le théâtre pouvait du moins servir à former le goût : aujourd'hui, la plupart

des pièces ne sont propres qu'à perdre le goût et les mœurs. »

L'auteur de la *Médecine des passions*, dont nous venons d'emprunter les paroles, ajoute que les émotions violentes, que les femmes et les enfants vont chercher au théâtre, contribuent plus qu'on ne le pense à affaiblir les constitutions. C'est assez dire à une mère chrétienne qu'elle doit s'interdire les spectacles et en éloigner avec soin ses enfants.

Le café à la ville et le cabaret à la campagne ne sont pas moins dangereux pour la jeunesse que le théâtre. Il est inutile de faire remarquer qu'une jeune fille ne doit jamais paraître dans ces lieux, surtout sans être accompagnée de ses parents; et le jeune homme qui les fréquente y rencontre mille écueils. C'est là le rendez-vous de tout ce qu'il y a d'impies et de libertins dans un pays. Les propos qu'on y entend ne roulent souvent que contre la religion ou contre la vertu. Les journaux qu'on y expose sont ordinairement pleins de railleries sur les augustes mystères de notre foi et de calomnies contre le prêtre. Que peut-on donc en retirer, sinon le vice et l'impiété? Un auteur qui a écrit spécialement pour les habitants des campagnes dit avec raison: « Le cabaret, c'est la lèpre de nos villages; c'est le fléau de toutes les vertus morales et religieuses. Quel triste spectacle, en effet, n'offre-t-il pas le dimanche, les jours de fêtes et même quelquefois chaque jour de la semaine!..... » Elle serait donc bien coupable la mère qui n'interdirait pas ces lieux à ses enfants, qui n'userait pas de toute son autorité pour les en écarter, et qui ne ferait pas agir son mari dans le cas où elle serait impuissante elle-même.

VIII. — DES MAUVAISES LECTURES

Les mauvais livres sont une des plus puissantes armes dont se serve le démon pour perdre la jeunesse. Un déluge de productions immorales ou impies déborde chaque jour des villes pour envahir jusqu'aux plus humbles campagnes. Sous le nom de roman, de feuilleton, de chanson, de journal, se cachent les pièges les plus dangereux tendus à la foi et à la vertu. Une femme chrétienne doit donc à ses enfants et se doit à elle-même de ne recevoir aucun journal, aucun feuilleton, aucune publication qui attaque la religion ou les bonnes mœurs, et de ne garder dans sa bibliothèque aucun livre, aucun écrit que ses enfants ne puissent parcourir sans péril. Si elle néglige de prendre cette mesure de prudence chrétienne, au moment où elle y pensera le moins, un enfant ou un domestique déterrera cet ouvrage qu'elle croyait enfoui pour jamais, on trouvera le journal qu'elle avait oublié, et il sucera le venin répandu dans d'horribles pages par des plumes empoisonnées. La pieuse princesse Marie Leczinska, épouse de Louis XV, jamais ne céda à la curiosité d'ouvrir un livre qu'elle sût blesser tant soit peu la religion ou la pudeur. Un jour, quelques-unes de ses dames d'honneur sont auprès d'elle; la conversation tombe sur un ouvrage entaché d'erreurs que venait de publier un homme fort connu à la cour. Ces dames parlant fort pertinemment des matières traitées dans ce livre, la reine leur témoigne tout son étonnement de les en voir si bien instruites. Elles avouent alors qu'elles ont été bien aises de juger par elles-mêmes de la nature de cet ouvrage. « Pour moi, reprend la

reine, je ne me permettrai jamais de lire un écrit de ce genre. »

Dans une autre circonstance, se trouvant chez la duchesse de Luynes, Marie Leczinska aperçoit sur la cheminée un mauvais livre, attribué à une dame de grand nom. Elle le prend, le jette au feu en disant : « Vous pensez assurément comme moi, Madame; voilà le cas que nous devons faire de pareilles productions. » Le meilleur parti que l'on puisse tirer d'un mauvais livre, c'est, en effet, de le livrer aux flammes, et c'est un grand acte de charité à l'égard d'une amie imprudente, que de lui soustraire un tel écrit pour le déchirer et l'anéantir aussitôt, si on le peut sans inconvénient grave.

Nous devons ici le dire sans détour : les livres qui attaquent ouvertement la foi ou les mœurs ne sont pas les seuls que l'on doit redouter et interdire aux enfants. Fénelon a dit avec raison : « Tout ce qui peut faire sentir l'amour, plus il est adouci et enveloppé, plus il me paraît dangereux. » Les ouvrages qu'on appelle de bons romans ne peuvent que fausser l'esprit, en le remplissant de préjugés mondains, et pervertir le cœur, en développant la sensibilité et les tendances mauvaises de la nature. Écoutons sur ce sujet le témoignage de sainte Thérèse : « J'avais, dit-elle, une mère d'un rare mérite; néanmoins, parvenue à l'âge de raison, je m'attachai très peu à imiter ses vertus, tandis qu'une imperfection, qu'elle alliait à tant d'excellentes qualités, me devint très nuisible. Elle aimait à lire les livres de chevalerie. Pour elle, ce n'était qu'un délassement après l'accomplissement de tous ses devoirs; il n'en était pas ainsi pour moi. En nous permettant ces lectures, elle n'y voyait apparemment qu'un exer-

cice, un moyen de polir notre esprit. Peut-être même, n'y cherchant pour sa part qu'une diversion à ses grandes peines, avait-elle en vue d'occuper ainsi ses enfants afin de les soustraire à d'autres dangers qui auraient pu les perdre. Cependant mon père le voyait avec déplaisir, et il fallait avec soin nous dérober à ses regards. Je contractai peu à peu l'habitude de ces lectures. Cette petite faute que je vis commettre à ma mère refroidit insensiblement mes bons désirs et commença à me faire manquer à mes devoirs. Je ne trouvais point de mal à passer plusieurs heures du jour et de la nuit dans une occupation si vaine, même en me cachant de mon père. Je m'y livrais avec entraînement, et, pour être contente, il me fallait un livre nouveau. Je commençais à prendre goût à la parure et à désirer de paraître bien. Je m'occupais de la blancheur des mains et du soin de mes cheveux; je n'épargnais ni parfums, ni aucune de ces frivoles industries de la vanité, pour lesquelles j'étais fort ingénieuse. Je n'avais nulle mauvaise intention, et je n'aurais voulu, pour rien au monde, faire naître, en qui que ce fût, la moindre pensée d'offenser Dieu. Pendant plusieurs années, je gardai, entre autres choses, ce goût d'une propreté excessive, où je ne découvrais pas l'ombre de péché; maintenant je vois quel mal ce devait être. »

Si des lectures frivoles, bien qu'innocentes, inspirèrent à cette grande âme le goût de la vanité, quels fruits amers ne doit donc pas produire la lecture des romans dans le cœur d'une âme faible et inconstante ! A la jeunesse, nous l'avouons sans peine, il faut des distractions agréables; mais se distraire en passant des heures et des jours à lire des écrits qui fomentent les passions, c'est se

jouer avec un serpent, c'est caresser une vipère. Combien d'ouvrages, du reste, dont la lecture repose l'esprit sans l'égarer ! Quel intérêt peut-on trouver dans des mensonges qui tuent les âmes ? « Il n'y a, dit un auteur judicieux, que des esprits faux, légers et superficiels qui puissent s'attacher à de pareils ouvrages, qui ne sont que des rêveries creuses d'un écrivain sans poids et sans autorité, et les préférer à des histoires belles et solides ; la vérité seule est la nourriture naturelle de l'esprit, et il faut qu'il soit bien malade pour lui préférer, ou même lui comparer, des fictions et des fables. » (Rollin, *Traité des Etudes*.)

Nous ne pouvons voir, sans une douleur profonde, que des jeunes gens, même parmi ceux qui ont reçu une brillante éducation, passent dans ces vaines lectures des journées qu'ils pourraient employer avantageusement à des études sérieuses, ou à des emplois utiles à la société. Et nous ne pouvons pas nous écrire avec un saint Père : « N'est-ce pas une chose indigne que les plus nobles intelligences se déshonorent par des études frivoles, et que ceux qui doivent occuper les charges les plus difficiles et les plus importantes n'aient d'autres occupations que celles qui flattent leur vanité et leur sensualité ? »

Ces ouvrages, dira-t-on peut-être, charment par l'élégance du style et servent à former le goût littéraire. En sont-ils pour cela moins à redouter ? Cachés sous des fleurs, l'aspic a-t-il moins de venin ? Le glaive dont la lame est polie fait-il de moins profondes blessures ? Pour apprendre à bien écrire ou à bien parler, faudra-t-il donc apprendre à mal vivre ? Mais les mauvais livres apprendront moins à dire le bien avec plus de facilité qu'à commettre le mal avec moins de retenue. Donc,

encore une fois, pour l'amour de votre âme, jamais ne touchez à de tels livres; jetez aux flammes ceux qui vous tomberaient sous la main. Une mère de famille qui ne se conduit que d'après les règles de la prudence chrétienne ne lit aucun ouvrage, sans en avoir demandé et obtenu la permission de son directeur; elle apprend ainsi par son exemple à ses enfants à ne jamais ouvrir un livre suspect. Elle cherche aussi à leur inspirer de bonne heure le mépris de tout ce qui est fiction et le goût des choses sérieuses. Elle leur procure des ouvrages à la fois instructifs et intéressants qui, tout en captivant leur imagination, forment leur esprit et leur cœur. Des histoires de peuples, les vies des hommes illustres, des choix d'exemples de vertu, les annales de la propagation de la foi, diverses publications religieuses et surtout les vies des saints les plus remarquables, tels sont les écrits qu'une femme chrétienne met entre les mains de ses enfants. Toutefois, elle a toujours soin de les lire elle-même avant de leur en permettre la lecture, ne se fiant point sur ce sujet au témoignage de personnes d'un goût peu scrupuleux. N'est-il pas même certaines pages des vies des saints qu'une jeune fille ne doit pas lire?

Remarquons, en finissant ce chapitre, combien il importe que les regards des enfants ne rencontrent jamais, ni dans les tableaux, ni dans les gravures des albums rien qui puisse leur donner l'idée du mal.

IX. — DE LA VOCATION

Rien n'intéresse tant le bonheur temporel et éternel des enfants que le choix d'un état de vie. La mère doit donc veiller à ce que ce choix soit

DE LA VIGILANCE

fait selon les règles de la prudence chrétienne. Mais avant de parler de cet important objet de la vigilance maternelle, il ne sera pas inutile d'établir ici l'obligation imposée aux parents de permettre à leurs enfants de suivre la vocation à laquelle ils sont appelés de Dieu. « Un homme libre, dit le Docteur angélique, a le droit de choisir librement lui-même l'état qui lui convient, surtout quand il s'agit de s'engager au service de Dieu; car il vaut mieux obéir au Père des âmes pour avoir la vie, qu'aux pères selon la chair, comme parle l'Apôtre. » (II^e II^e, qu. CLXXXIX, art. 6.)

Saint Liguori, partant du même principe que saint Thomas, en tire cette conclusion : Ils pèchent gravement les parents qui contraignent, ne serait-ce que d'une manière indirecte, leurs enfants à embrasser malgré eux l'état religieux ou ecclésiastique, ou l'état du mariage; ils pèchent aussi gravement ceux qui détournent injustement leurs enfants d'entrer dans l'état religieux ou ecclésiastique, ou dans l'état du mariage, lors même qu'ils n'emploieraient pour cela ni la violence ni la fraude. 'Tel est le sentiment commun des théologiens. » (*Theolog. moralis.*)

En effet, empêcher un enfant de suivre la vocation à laquelle Dieu l'appelle, n'est-ce pas une sorte d'injustice envers Dieu?

Celui qui nous a créés peut disposer de nous comme il lui plaît; quand donc il veut un enfant dans tel ou tel état de vie, quand il manifeste sa volonté à cet égard, s'opposer à ses desseins, c'est violer témérairement ses droits les plus sacrés.

Le Seigneur dit à Abraham : « Prends ce fils unique, cet Isaac que tu chéris, et viens me l'offrir en holocauste. » Abraham obéit. De quel droit donc résisterait-on à ce même Dieu appelant à son

service un enfant qui n'est point nécessaire à ses parents? Et parce qu'il ne se présente pas pour une jeune fille un parti avantageux, on oserait, contre l'ordre de Dieu, la pousser malgré elle dans une maison religieuse!

Ajoutons que contraindre les enfants dans le choix d'un état de vie, c'est une injustice envers ces enfants eux-mêmes, c'est les priver d'une liberté et d'un droit que toutes les lois leur reconnaissent; c'est faire leur malheur en ce monde: un homme qui n'est pas là où Dieu le veut, souffre comme un membre déboîté. C'est leur arracher par force les grâces de choix que le Seigneur leur préparait dans la vocation qu'on leur empêche de suivre; c'est peut-être même exposer leur salut et préparer leur malheur éternel.

Les parents chrétiens le comprennent; aussi ils respectent souverainement les vues de Dieu sur leurs enfants, et, quoi qu'il en coûte, ils s'y conforment avec une généreuse résignation. « Mon fils, disait le marquis de Châtillon à Louis de Gonzague, son fils aîné, qui voulait entrer dans la Compagnie de Jésus, vous faites à mon cœur une plaie qui saignera longtemps.*Je vous aime et vous le méritez; j'avais fondé sur vous toutes les espérances de ma famille; mais puisque vous êtes assuré que Dieu vous appelle, je ne vous retiens plus : allez où le Seigneur vous veut. »

M^{me} Acarie ne voulait pas que ses fils fussent ecclésiastiques, ni ses filles religieuses, si ce n'était la volonté de Dieu; mais elle voulait qu'en quelque état qu'il piût à la bonté divine de les appeler, ils vécussent en bons chrétiens. Sa fille aînée rapporte d'elle ces paroles : « Quand je serais reine et que je n'aurais qu'un enfant, si Dieu l'appelait à l'état religieux, je ne voudrais pas l'empêcher d'y

DE LA VIGILANCE



SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL

entrer, bien que je n'eusse pas d'autre héritier.
Et quand j'aurais cent enfants et que je serais
dépourvue de ressources pour les établir, je ne

voudrais pas non plus en mettre de moi-même un seul en religion. »

Dans les malheurs présents de l'Église, heureuses les mères qui prépareront de loin quelques-uns de leurs fils pour le sacerdoce, en leur inspirant une grande foi, la piété, l'amour de la pureté (1).

(1) Nous croyons bon de donner ici les adresses de quelques-uns des établissements où l'on admet facilement des enfants et des jeunes gens pauvres qui désirent devenir prêtres et missionnaires.

En France : Œuvre des vocations sacerdotales pauvres, à Miribel-les-Echelles (Isère). — Missions africaines, 150, boulevard Gambetta, Lyon. — Pères de la Mission d'Afrique, à Saint-Laurent-d'Olt (Aveyron). — Petite Œuvre du Sacré-Cœur pour les vocations apostoliques : M. le Directeur du Pèlerinage, Issoudun (Indre).

A l'étranger : Alumnats des Pères de l'Assomption, au Bizet, presbytère Saint-Joseph, Armentières (Nord); à Bure, par Grupont (Belgique); à Zepperen, par Ordange (Belgique); à Vinovo (Piémont); à Elorriø (Espagne). — Institut de la Sainte-Famille, à Grave (Hollande). — Collège apostolique des Missions africaines, à Keer, près Maëstricht (Hollande). — Œuvre des vocations sacerdotales pauvres, villa Sainte-Anne, Torrione, Bordighera (Italie).

Il est plus facile encore de faire admettre un jeune garçon qui a la vocation religieuse dans un petit noviciat de Frères. Les Frères des Ecoles chrétiennes ont plusieurs petits noviciats, ainsi que les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploërmel; on peut s'adresser à la Procure des Frères des Ecoles chrétiennes, 78, rue de Sèvres, Paris, et au noviciat des Frères de l'Instruction chrétienne, à Jersey.

Diverses maisons se fondent aujourd'hui pour les jeunes gens qui ont une vocation tardive pour le sacerdoce. Les Pères de l'Assomption en ont une à Sart-les-Moines, par Roux (Belgique); l'Œuvre Saint-Jean Berchmans, des Pères Salésiens, 57, rue des Wallons, Liège (Belgique), et nous cherchons nous-mêmes, avec la bénédiction du Salut-Père, à recueillir les jeunes gens qui sont appelés tard aux missions. Nous recommandons cette œuvre aux

X. — DE LA VOCATION RELIGIEUSE.

Trop souvent les jeunes gens dans le choix d'un état se laissent conduire par l'esprit du monde ou par les inclinations perverses de la nature; il faut donc que la mère leur fasse sentir de bonne heure combien est grave l'affaire de la vocation et combien il importe, avant de prendre un parti décisif, de consulter Dieu et un confesseur éclairé.

Quand l'enfant montre de l'attrait pour la vie du monde, ou bien même quand il ne manifeste aucune tendance vers un état particulier, il est bon de lui dire un mot des dangers du siècle, des consolations de la vie religieuse et des moyens de salut qu'elle fournit. « Il est louable et tout à fait méritoire, dit le Docteur angélique, d'engager quelqu'un à entrer en religion, quand on le fait avec charité et sincérité. Il est écrit, en effet : Ceux qui apprennent à plusieurs à connaître la justice brilleront comme les étoiles dans les perpétuelles éternités. » (II^a-II^æ, q. CLXXXIX, art. 9.) Heureux les enfants que le Seigneur appelle à quitter la mer agitée du siècle pour s'abriter dans le port sûr et paisible du monastère! Jésus-Christa promis le centuple ici-bas et la vie éternelle à ceux qui auront tout quitté pour le suivre. Le monde offre des honneurs, des plaisirs, des richesses, et ces trois mots disent tout ce qu'il peut donner. Mais combien vaine est la gloire mondaine à côté de celle dont la vie religieuse revêt une âme! Cette

prières et à la charité de nos lectrices. Si Dieu leur inspire de nous venir en aide, elles peuvent nous adresser leur offrande à l'Institut de la Sainte-Famille, à Grave (Hollande), en indiquant qu'elles la destinent à l'*Oeuvre des vocations tardives pour les missions.*

vie sainte est cachée, il est vrai, aux yeux des hommes, mais comme elle est belle et noble devant le Seigneur! Qui dira les chastes délices dont le divin Maître inonde le cœur de ceux qui quittent tout pour le posséder! La paix qu'il leur donne n'est point celle que donne le monde; elle surpasse tout sentiment. Pour eux il est père, mère, époux, biens et honneurs, il leur réserve l'éternelle béatitude. N'est-ce pas abondamment compenser les sacrifices d'un moment qu'il leur demande?

Quelle mère chrétienne, aimant véritablement ses enfants, ne désirerait leur procurer les avantages de la vie religieuse et ne leur parlerait de ce saint état de manière à leur en faire goûter l'excellence?..... Quelle famille ne serait heureuse d'avoir un de ses membres au service du Roi du ciel?..... Dans le cours des siècles chrétiens, on a vu des femmes généreuses étouffer la voix de la nature et renoncer aux plus chers objets de leurs maternelles affections, pour se procurer le bonheur insigne, l'ineffable gloire de consacrer au Seigneur ceux mêmes de leurs enfants sur qui elles fondaient les plus légitimes espérances. Qu'il nous suffise de rapporter ici l'admirable exemple de deux illustres Romaines, Proba et Julienne.

Fille du consul Olibrius, admirable de beauté et unique héritière d'une immense fortune, la jeune Démétriade était, comme parle saint Jérôme, la première dans le monde romain. Pouvant aspirer aux partis les plus brillants de la terre, elle ne voulait d'autre époux que le Roi du ciel. Démétriade ne cessait de prier le Seigneur avec larmes de disposer l'esprit de ses parents à acquiescer à son ardent désir. Or, le temps de faire connaître sa généreuse résolution étant arrivé, un jour la jeune fille se présenta devant Julienne

DE LA VIGILANCE

sa mère et Proba son aïeule, se jeta à leurs genoux, les conjurant en grâce de ne pas s'opposer à sa résolution d'être toute à Dieu. Proba et Julienne n'avaient d'autre désir que de voir leur chère enfant se consacrer à Jésus-Christ. Ces femmes admirables, remplies du vrai esprit de l'Évangile, se hâtent de relever la jeune fille qui tremble encore de la peur qu'elle a de leur avoir fait de la peine; elles l'embrassent tendrement, la couvrent de baisers, l'inondent de leurs pleurs. « Soyez bénie, ma fille, disent-elles, vous allez donc rendre notre noble famille plus noble encore par la gloire de la virginité. » Et ce jour fut pour cette maison la plus douce et la plus joyeuse des fêtes.

« Le jour où cette auguste vierge se consacra à Dieu, dit le P. Ventura après saint Jérôme, fut un jour de bonheur pour toute l'Italie chrétienne, et pour Rome en particulier, dont les murs, délabrés par l'incursion récente des barbares, parurent reprendre leur ancienne splendeur; le parfait sacrifice de cet ange terrestre faisait espérer des temps meilleurs. » Rien, en effet, n'est plus propre que de tels dévouements à faire descendre la bénédiction divine sur les familles et sur les nations. Grâce à Dieu, les nobles sentiments que nous admirons dans Proba et dans Julienne vivent encore dans le cœur d'un grand nombre de mères (1). Que de fois nous avons entendu dire à des femmes

(1) Une religieuse de la Visitation de Tarascon-sur-Rhône nous écrivait, à la date du 6 septembre 1873: « Je suis la fille d'une sainte mère, qui m'a laissé en mourant son amour pour Notre-Dame de la Salette. Dans votre sanctuaire, son nom est écrit sur le marbre, symbole de sa foi inébranlable, qui l'avait portée à demander à Dieu d'accepter tous ses enfants à son service. Elle a été exaucée; nous avons eu tous les quatre l'insigne honneur de la vocation religieuse. » En lisant ces lignes,

J. Ventura
1873
juin 1874
8. 203

chrétiennes des paroles semblables à celles-ci : « Tout mon bonheur serait de voir mon fils prêtre ou religieux. Oh ! combien ardemment je demande à Notre-Seigneur de se choisir une épouse parmi mes filles ! » Et ces paroles assurément n'étaient dictées que par la foi, et rien d'humain ni de terrestre ne les inspirait. Heureuses mères ! elles sentent le néant de la terre et de tout ce qu'ambitionnent les mondains. Puissent toutes les femmes chrétiennes le comprendre avec elles, et le faire comprendre au moins à quelques-unes des âmes qu'elles ont mission de guider sur le sentier périlleux de la vie.

Il faut sans doute éviter de pousser avec témérité, sans discernement et d'une manière importune, un enfant vers la vie religieuse. Mais est-il permis d'étouffer une vocation par des persécutions odieuses, comme le font, en croyant rendre gloire à Dieu, quelques parents inspirés par l'esprit du monde et par un amour pour leurs enfants qui n'a rien de surnaturel ? Pour engager une jeune fille à renoncer au désir qu'elle a d'embrasser l'état religieux, est-il nécessaire de dire tout le mal possible des religieuses en présence de cette enfant, ces parents le feront sans scrupule. Faut-il lui inspirer l'amour de la parure et des divertissements dangereux, on accordera tout à sa vanité, et au besoin on la trainera malgré elle dans des réunions mondaines. En revanche, on lui interdira l'église, la Sainte Table et le saint tribunal, où elle puiserait des forces pour soutenir sa faiblesse ; ou bien on la mène à confesse, mais

ou se rappelle malgré soi Aleth, mère de saint Bernard, qui élevait non pour le monde, mais pour le cloître, la fille et les sept fils que Dieu lui avait donnés. Elle réussit, tous ses huit enfants embrassèrent l'état religieux.

DE LA VIGILANCE

à un prêtre que la mère a eu soin de prévenir d'avance, et auquel elle voudrait donner mission de guérir ce qu'elle appelle le fanatisme de sa fille. Si l'on n'ose pas mettre entre les mains de cette jeune personne un livre impie ou obscène, du moins s'empressera-t-on de lui procurer avec profusion de bons romans, des écrits légers..... On l'isolera des compagnes pieuses, pour amener auprès d'elle celles qui ne rêvent que frivolités et qui n'ont au cœur que des affections profanes. Si ces moyens ne suffisent pas, on lui proposera un parti, plusieurs peut-être, offrant, dit-on, les plus précieux avantages. Les prières, les reproches, les menaces, les promesses, les ressources les plus puissantes de la tendresse maternelle seront employés tour à tour, jusqu'à ce qu'enfin, harcelée de toute part, bannie par ses parents de l'asile sacré où elle voulait se retirer comme dans une arche de salut, l'innocente colombe sera contrainte de se reposer sur la boue du siècle, qu'elle redoutait plus que la mort. Alors, triomphant de sa victoire, la mère dira à qui voudra l'entendre que les saints désirs de son enfant étaient des imaginations de jeune fille. Les hommes l'en pourront croire sur parole; mais comment se justifiera-t-elle devant le Dieu qui avait mis ces saintes inspirations au cœur de son enfant?.....

Nous devons dire ici toute la vérité. Saint Liguori, parlant comme théologien, et par conséquent d'une manière exacte et précise, après s'être posé cette question : Sont-ils gravement coupables les parents qui, sans cause légitime, détournent leurs enfants d'entrer en religion, y répond comme il suit : Il faut tout à fait admettre, et c'est le sentiment commun des docteurs, qu'ils sont gravement coupables les parents qui, soit par fraude

ou par violence, soit par des prières, par des promesses, ou de toute autre manière, empêchent leurs enfants d'embrasser l'état religieux. »

Puis, après avoir nommé plus de vingt théologiens qui soutiennent avec lui cette doctrine, le saint évêque ajoute : « Plusieurs de ces docteurs regardent comme mortellement coupables, non seulement les parents, mais encore les étrangers qui (sans cause légitime) détournent d'entrer en religion ceux que Dieu y appelle. La raison en est que cela ne peut se faire sans que celui qui est ainsi empêché de suivre sa vocation n'en subisse un grave dommage (spirituel); mais je pense que les parents (qui agissent ainsi) commettent un double péché grave; car au péché contre la charité, ils ajoutent un autre péché contre leur devoir d'état; ne sont-ils pas obligés, en effet, et sous peine de faute grave, de procurer l'avancement spirituel de leurs enfants ?

Parlant, plus bas, de ceux qui sont moralement certains d'être appelés à la vie religieuse, et qui, pour rester dans le siècle, cherchent à se persuader qu'ils pourront s'y sauver facilement, saint Alphonse de Liguori continue : « Il nous paraît hors de doute qu'ils s'exposent à un grand danger de perdre leur âme..... Saint Grégoire, écrivant à l'empereur Maurice, qui, par un édit, avait défendu à ses soldats de se faire religieux, dit ouvertement à ce prince que cette loi est inique, parce qu'elle ferme le ciel à plusieurs. Il en est un grand nombre (ce sont les paroles mêmes du saint Docteur) qui ne se sauvent qu'en renonçant à tout. Il est facile de se rendre raison du péril auquel est exposé, pour son salut, celui qui, appelé à vivre dans le cloître, demeure dans le siècle contre la volonté de Dieu : se privant par

la des grâces que le Seigneur lui destinait, il ne résistera que difficilement aux tentations auxquelles il sera en butte dans le monde; et, venant à succomber, il se perdra (peut-être) pour toujours..... Du reste, l'histoire est pleine d'événements tragiques, de maux épouvantables, qui ne sont que l'exécution des menaces lancées par les saintes Ecritures contre ceux qui résistent à l'appel de Dieu. » (*Theologia moralis.*)

Que de jeunes femmes la mort moissonne quelques mois après le jour où leurs parents les ont conduites comme des victimes à l'autel, pour les engager dans un état qu'elles redoutaient?..... Combien d'autres sont horriblement malheureuses avec un époux qu'elles ne voulaient pas, ayant résolu de n'aimer que Dieu, mais qui leur a été imposé par la volonté inexorable de leurs parents. Infortunées! elles devront traîner misérablement jusqu'à la mort la chaîne dont on les a chargées!.....

N'est-ce pas ici le lieu de s'écrier avec saint Chrysostome: « Si c'étaient des étrangers qui exposassent (ces enfants à tant de malheurs et à tant de périls), ce serait plus supportable; mais que des parents, qui ont fait l'expérience des choses du siècle, qui ont goûté toute la froideur des plaisirs terrestres, poussent la folie jusqu'à entraîner dans le monde leurs propres enfants, lorsqu'ils devraient gémir eux-mêmes d'y avoir été engagés, eux qui sont si près de la mort et du jugement, comment l'expliquer? » Chose étrange, en effet, les mères les plus empressées à écarter leurs enfants de la vie religieuse sont quelquefois celles qui rencontrent dans le siècle de plus grandes difficultés pour faire leur salut, et qui y sont accablées de plus de malheurs. Ne dirait-on pas

qu'elles craignent de voir leurs enfants plus heureux et plus vertueux qu'elles-mêmes?

C'est une imprudence souvent coupable que de faire différer à un enfant son entrée au couvent, sous prétexte qu'il est trop jeune ou qu'il faut éprouver sa vocation. Les saints docteurs enseignent qu'il est bon d'entrer de bonne heure au monastère; l'Eglise permet la profession religieuse à seize ans. On est dans l'erreur quand on veut être plus sage qu'elle. La vocation est une grâce qu'on peut perdre comme une autre, et qui ne se perd que trop souvent. Rien n'est plus pernicieux que d'en faire l'épreuve dans le monde, au sentiment d'un grand théologien, Lessius. Les défauts, l'inconstance, et même certains égarements de jeunesse ne démontrent pas toujours qu'un enfant n'est pas appelé à l'état religieux. Cet état, en effet, convient aux pécheurs pénitents aussi bien et mieux encore qu'aux justes, comme l'enseigne saint Thomas; et il offre les secours les plus efficaces pour se corriger de ses défauts et pratiquer la vertu. Le Docteur angélique ajoute qu'avant de l'embrasser, il n'est ni nécessaire, ni à propos de délibérer longtemps, ni de consulter beaucoup de monde, le désir d'entrer en religion ne pouvant venir que de l'esprit de Dieu (1).

(1) Toutes les questions que nous ne faisons qu'indiquer ici sont traitées au long dans un ouvrage que nous avons publié sous ce titre : *Des états de vie chrétienne et de la vocation* (vol. in-16 de 274 pages, broché, 1 fr. 50.; port, 0 fr. 30. Paris, 5, rue Bayard). Une mère chrétienne y puisera des connaissances utiles pour la direction de ses enfants. Du moins aura-t-elle besoin de lire sur ce sujet une brochure plus abrégée qui porte ce titre : *Quelle est ma vocation et que dois je conseiller aux autres sur le choix d'un état?* (Vol. in 32 de 102 pages, broché, 0 fr. 50.; port, 0 fr. 15 Paris, 5, rue Bayard.)

XI. — ENCORE DE LA VOCATION

De ce qu'un enfant n'a pas d'attrait pour l'état religieux, ou ne peut pas l'embrasser, il ne faut pas trop se hâter de conclure qu'il est appelé à l'état du mariage. Quoique le lis de la virginité ait souvent besoin, pour s'épanouir, d'être abrité par les murs d'un monastère contre le souffle empoisonné du siècle, il est cependant des âmes que Dieu appelle à faire fleurir la vertu des anges au sein de la famille. Voici ce que nous écrivait à ce sujet une mère selon le cœur de Dieu, qui vivait dans le monde, mais qui savait s'élever par sa foi au-dessus des préjugés mondains : « Entre le mariage et la vie religieuse, il y a un troisième genre de vie dont on ne s'occupe pas assez et qui le mériterait pourtant; c'est celui des filles non mariées restant dans leur famille pour y pratiquer le dévouement, la virginité et les bonnes œuvres. Les filles qui ne se marient pas par le fait de leur volonté sont encore en certain nombre; (celles qui auraient dû ne pas se marier le rendraient bien plus grand encore). Je trouve qu'on ne leur fait pas la place assez honorable; et pourtant que de bien font quelques-unes d'entre elles! Toutes les familles qui ont eu le bonheur d'avoir de ces anges du foyer domestique peuvent le dire..... Apprendre la dignité, l'utilité de cette vocation dans la famille et dans la société serait, selon moi, une chose très importante; et si, par là, on pouvait diminuer le nombre des mauvais mariages, ce serait fort heureux. Mais, au contraire, la plupart des parents, je dirai surtout des mères..... ont le tort énorme de croire qu'il faut à tout prix marier leurs filles. Elles leur pré-

sentent le mariage comme l'unique but de la vie; par là elles inclinent de bonne heure leur esprit de ce côté, de manière à leur persuader qu'il y a là quelque chose de nécessaire et d'inévitable. C'est l'idée juive, moins l'attente du Messie..... Cette idée fausse est la cause de bien des mariages déplorables; ceci est aussi et peut-être même encore plus applicable aux classes élevées de la société qu'aux plus humbles. Vous ne sauriez croire combien le mal est grand..... Tout est immolé à cette idée fatale, et Dieu sait ce qu'il en résulte de misères morales et physiques !..... » De telles mères ont oublié sans doute le mot du grand Apôtre : *Celui qui marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait mieux*; et elles ignorent ce terrible anathème du saint Concile de Trente : « Si quelqu'un dit qu'il n'est pas plus parfait et plus heureux de garder le célibat que de s'engager dans le mariage, qu'il soit anathème. »

« Ce n'est point déprécier le mariage, dit saint Jérôme, que de lui préférer la virginité; il ne vient en pensée à personne de comparer le bien au mal. » Dire avec l'Eglise que l'état de virginité est plus parfait que le mariage, c'est reconnaître la sainteté de ce dernier état. Alliance sacrée établie par Dieu lui-même, le mariage a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement; bien que cet état ne fournisse pas des moyens spéciaux pour acquérir la perfection, on peut cependant y vivre saintement. « Rien n'empêche, dit le Docteur angélique, que des âmes qui n'ont pas embrassé un état de perfection soient cependant parfaites, et que d'autres qui ont choisi un état de perfection soient néanmoins imparfaites. En voici la raison : l'essence de la perfection, c'est l'amour de Dieu : or, cet amour peut

être aussi grand et même plus grand dans un état moins parfait que dans un état de perfection. »

Toutefois, il n'est aucune mère qui ne connaisse les peines et les dangers pour le salut que l'état du mariage peut offrir, et qui ne comprenne par là même avec quelle sollicitude elle doit diriger ceux de ses enfants qui veulent s'y engager. D'abord elle les écartera avec soin des occasions de péché que nous avons signalées plus haut, et ne les laissera contracter aucune liaison dangereuse, se persuadant bien que la bénédiction divine descendra d'autant plus abondante sur leur établissement dans le monde qu'ils s'y seront disposés par une plus grande pureté de cœur. Une telle vigilance prévient, nous n'en doutons pas, les mariages qu'on appelle d'*inclination*, et qui amènent souvent tant de troubles dans les familles. Quand un jeune homme désire s'engager dans le mariage, il n'est guère prudent de lui faire longtemps attendre le consentement dont il a besoin; un tel délai pourrait être pour lui l'occasion de bien des fautes. Ils sont dans une illusion profonde les parents qui croient toujours le mariage heureux quand il est riche; la vertu et la crainte de Dieu apportent plus de vrai bonheur que toutes les richesses. L'Eglise réprouve les mariages contractés entre les catholiques et les infidèles ou même les hérétiques. Il ne faut pas croire facilement que le mari impie ou indifférent sera sanctifié par une femme pieuse, l'expérience ne prouve que trop que cet espoir est souvent suivi d'amères déceptions: il est fort à craindre qu'elle n'ait bien des larmes à verser, la jeune fille vertueuse qui donne sa main à un jeune homme sans foi ou sans pratiques religieuses, sous prétexte qu'il occupe une position honorable

et appartient à une famille chrétienne. C'est à la mère à instruire ses enfants des obligations qu'ils contractent en s'engageant dans le mariage, et à les exhorter à les remplir généreusement. Malheur à celles qui leur donneraient de mauvais conseils!

S'il est bon de prévenir les mariages d'inclination, il est funeste de contrarier sans raison sérieuse les désirs d'un enfant dans le choix d'un parti, et de le contraindre à épouser une personne pour laquelle il éprouve une répulsion qui pourrait devenir insurmontable. « Quand vous célébrez le festin des noces, dirons-nous avec saint Chrysostome, ne faites pas de préparatifs dispendieux. Invitez seulement ceux d'entre vos voisins, amis et parents dont la conduite est irréprochable; bannissez les clameurs et les danses. Le festin nuptial ne doit pas être déshonoré par l'intempérance; qu'il soit assaisonné par une conversation chrétienne! » Oserait-on profaner des jours sanctifiés par la religion en se livrant à des divertissements qui alarment la pudeur?

Une mère selon le cœur de Dieu conseillera à ses enfants de choisir entre les diverses professions ou carrières celles qui sont le plus conformes à leurs inclinations et à leurs aptitudes, et surtout celles qui offrent le moins de dangers pour le salut, fussent-elles d'ailleurs moins avantageuses. *Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?* Ce serait une faute de briguer pour un enfant un emploi qu'il est incapable de remplir. L'amour qu'une mère a pour ses enfants et le besoin qu'ils ont de ses conseils, doivent lui faire préférer pour eux une profession qui ne les soustraie pas à la vigilance maternelle.

Mais s'il est nécessaire que les enfants s'éloignent du toit qui abrita leur innocence et leurs premières

DE LA VIGILANCE

années, une mère ne les quittera point sans les avoir recommandés et confiés à quelque parent ou à quelque connaissance qui puisse et sache veiller sur eux avec une chrétienne sollicitude. Pendant qu'ils seront loin d'elle, elle leur écrira souvent pour les exhorter à l'horreur du vice et de ses occasions, et à l'amour de la vertu ; et elle aura soin de s'informer aussi exactement que possible de leurs liaisons, des compagnies qu'ils fréquentent et des dangers qu'ils pourraient courir. Les étudiants livrés tout à fait à eux-mêmes au sein de la corruption d'une ville ne peuvent que se perdre. Les jeunes ouvriers qui quittent la campagne dans l'espoir de gagner davantage à la ville, sont exposés aux plus grands périls. Ah ! quel abus étrange de désertir les villages où la foi règne encore, pour courir dans les villes ! Que les parents retiennent donc leurs enfants auprès d'eux ; et, s'ils ne le peuvent pas absolument, que du moins ils aient soin de les faire admettre dans un atelier d'où soient bannis le blasphème, les railleries sur la religion et les paroles obscènes (1).

Pauvre jeune fille que des parents dans la misère envoient loin d'eux au service d'un maître ou dans une fabrique, qui ne plaindrait votre malheur, qui ne tremblerait à la pensée des précipices qui bordent votre route à travers la vie ? Ah ! si les maîtres auxquels vous êtes confiée n'étaient pas chrétiens et ne devaient pas veiller

(1) Quand ses enfants partent pour le service militaire, ou sont obligés de se faire domestiques dans une ville, une mère selon le cœur de Dieu aura soin de prier son pasteur de leur remettre une lettre de recommandation qu'ils puissent présenter, dès leur arrivée, à l'aumônier militaire ou à un prêtre de la ville où ils se rendent, et elle demandera de temps en temps des nouvelles de ses enfants au prêtre du lieu où ils habitent.

sur vous, vous offrissent-ils d'ailleurs tous les avantages désirables, il vaudrait mille fois mieux manger sous le toit paternel le pain noir de l'indigence que d'exposer pour un modeste salaire votre innocence et votre honneur.

DE LA CORRECTION

I. — SA NÉCESSITÉ

La sollicitude la plus attentive et la vigilance la plus exacte resteraient stériles sans la correction. Si c'est un devoir de charité pour tout chrétien de reprendre avec douceur celui de ses frères qu'il voit tomber dans le péché, c'est pour les parents un devoir d'état de corriger leurs enfants. *Parents*, dit le Seigneur par la bouche de saint Paul, *élevez vos enfants dans la crainte du Seigneur, et corrigez-les*. Et ailleurs : *Gardez-vous, dit l'Esprit-Saint, de laisser échapper l'enfant à la correction; si vous employez à son égard la verge, il ne mourra point. Châtiez-le donc, et vous délivrerez son âme de la mort. La folie et le vice sont attachés à l'âme de l'enfant, et il n'y a que la verge qui les en puisse chasser*. Les enfants naissent avec des inclinations perverses. En même temps que les membres se fortifient, les tendances de la nature corrompue se développent et menacent d'envahir comme une herbe malfaisante le champ de leur âme, en y étouffant tous les germes du bien. Nous l'avons dit déjà, et il est bon de le répéter; laisser grandir ces rejetons amers, ne pas les arracher à mesure qu'ils se montrent, ce serait faire le malheur des enfants; car rien n'est pour l'homme, dans cette vallée de larmes, la

DE LA CORRECTION

source de tant de souffrances et d'aussi cruelles douleurs que les vices dont il est l'esclave, et que les passions dont une éducation chrétienne ne lui a pas appris à triompher. Aussi, l'Esprit-Saint dit-il que *celui qui épargne à son fils les châtimens n'a pour lui que de la haine*. Et ailleurs, il ajoute : *L'enfant qu'on n'a jamais repris fait la confusion de sa mère, et celui qui veut passer ses dernières années dans la paix et n'avoir pas dans sa vieillesse à mendier un morceau de pain ne cesse de reprendre et de corriger*. « Les parents faibles et inconsiderés qui se jouent avec les caprices et les passions de leurs fils et de leurs filles, et qui ne cherchent qu'à s'en divertir pendant leur enfance, n'ont pas prévu tout ce qu'ils auront à souffrir un jour de l'ingratitude, de la licence et des emportemens de ces malheureux enfans. » (M^{gr} Dupanloup.)

Vous devez donc à Dieu, à vos enfans et à vous-mêmes, mères chrétiennes, de reprendre et de corriger ceux que le Seigneur a confiés à vos soins. Malheur à eux, malheur à vous, si, entraînées par je ne sais quelle fausse tendresse, vous négligiez cet important devoir ! Comme aussi, si vous mettez à le remplir toute l'énergie de votre âme, en suivant les règles que nous tâcherons de vous tracer, nous n'en doutons pas, le Seigneur bénira vos efforts ; et lors même qu'ils apporteraient en naissant les germes les plus destructeurs, vos enfans deviendront des hommes et des chrétiens. Mais il ne faut pas tarder de se mettre à l'œuvre. « Semblables, dit Fénelon, aux arbres dont le tronc rude et noueux s'est durci par le nombre des années et ne peut plus se redresser, les hommes, à un certain âge, ne peuvent plus se plier eux-mêmes contre certaines habitudes qui

ont vieilli avec eux et qui sont entrées jusque dans la moelle de leurs os; souvent ils les connaissent, mais trop tard; ils en gémissent, mais en vain; et la tendre jeunesse est le seul âge où l'homme peut encore tout sur lui-même pour se corriger. » « Courbez donc le front de votre enfant, dès sa jeunesse, vous dirons-nous en empruntant les paroles de l'Esprit-Saint, et châtiez-le dès son enfance, de peur qu'il ne s'endurcisse dans le mal et que vous n'ayez ensuite la douleur de voir vos réprimandes sans force. »

Si vous le suivez avec un œil attentif et intelligent, l'enfant vous paraîtra dès le berceau enclin à la sensualité et à l'orgueil; il demandera avec opiniâtreté ce qui peut lui être nuisible; vous le verrez se dépiter contre les personnes qui sont autour de lui; il frappera même ceux qui ne s'empressent pas de tout accorder à ses caprices. « J'ai vu moi-même, dit saint Augustin, un petit enfant, encore à la mamelle, devenir tout pâle de la jalousie que lui causait un autre enfant à qui sa nourrice offrait son sein, et ne le regarder qu'avec des yeux pleins de haine et de colère » La plupart des femmes ferment les yeux sur ces premières saillies des passions, mais une mère selon le cœur de Dieu écrasera l'ennemi tandis qu'il est petit, comme le recommande saint Jérôme; plus tard il serait plus difficile, sinon impossible, de l'abattre. Elle pénétrera jusqu'à la racine du mal pour l'arracher tout entière; sans cette précaution, ce serait en vain qu'elle émonderait ses rejetons, il en surgirait toujours de nouveaux. « Ne s'occuper que des fautes, dit M^{gr} Dupanloup, sans s'occuper des défauts qui en sont la source, c'est être un père et une mère bien vulgaires..... C'est une éducation sans portée, sans pénétration et

DE LA CORRECTION

sans vigueur. » Il faut déclarer la guerre à l'orgueil et à la sensualité, et les étouffer dans le cœur de l'enfant encore au berceau, si l'on ne veut pas voir sa jeunesse et sa vie entière empoisonnées par ces deux vices. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit plus haut en traitant de l'obligation de former les enfants à la haine du monde.

II. — DE LA FERMETÉ DANS LA CORRECTION

« Pour les parents auxquels l'amour ne saurait manquer, dit M^{sr} Dupanloup, la fermeté est nécessaire avant tout..... C'est par le défaut de fermeté que des enfants dont on pouvait faire des sujets excellents deviennent des êtres déplorables; c'est ici pour moi une conviction profonde. » N'est-ce pas assez dire qu'une mère doit s'armer de force et d'énergie pour reprendre et châtier, malgré la répugnance naturelle qu'on éprouve à faire de la peine à ceux que l'on chérit. Du reste, si on y regarde de près, cette fermeté, loin d'aller contre la tendresse maternelle, est au contraire inspirée par un amour véritable, par un amour chrétien. Les enfants eux-mêmes le reconnaissent souvent en avançant en âge; ils s'applaudissent plus tard des réprimandes qu'ils ont reçues et des punitions qu'on leur a infligées dans leurs premières années, tandis qu'au contraire ils déplorent l'indulgence cruelle de ceux qui ont laissé grandir les perverses inclinations de leur enfance. « Mon Dieu, s'écrie saint Augustin au livre de ses *Confessions*, que j'étais à plaindre dans les jours de mon aveugle jeunesse! Je m'éloignais de vous, Seigneur, en suivant la pente de mes passions, et mon père, loin de me reprendre, riait de tout. Je

me perdais, et il avait la cruauté de me voir courir à ma perte sans m'arrêter; tous les vices croissaient dans mon cœur, comme les mauvaises herbes dans une terre inculte, et il n'y avait point de main charitable pour les arracher (1)! » Les malheureuses victimes du vice n'ont pas toutes assez de foi pour déplorer pendant leur vie la faiblesse de leurs parents à leur égard : mais que d'enfants accuseront devant Dieu, au jour redoutable de ses vengeances, la trop grande indulgence qui les aura perdus.

Le grand-prêtre Héli reprenait, il est vrai, ses enfants, mais avec trop de faiblesse. Père infortuné, par sa trop grande douceur, il attira la colère divine sur ses fils, qui périrent tous deux dans un combat; et lui-même apprenant la mort de ses enfants et le désastre du peuple de Dieu, tomba de son siège et se brisa le crâne. Si le Seigneur punit d'une manière si terrible un vieillard presque centenaire, faible, aveugle, et d'ailleurs fidèle observateur de la loi, parce qu'il n'avait pas mis assez de fermeté en reprenant ses fils déjà âgés et engagés dans le mariage, quel châtement ne réserve-t-il pas à ces mères, aujourd'hui, hélas! trop nombreuses, qui ferment les yeux sur les fautes de leurs enfants, qui excusent tout, qui pardonnent tout, jusqu'aux outrages les plus sanglants faits à la pudeur et à la loi de Dieu, et n'ont que des caresses pour ceux

(1) Boèce rapporte qu'un jeune Romain, condamné à mort pour ses crimes, demanda à parler une dernière fois à son père avant de mourir. Le père vint donc, et le jeune homme s'approchant de lui comme pour l'embrasser, lui coupa le nez avec les dents, en lui disant : « C'est vous qui êtes mon bourreau; en négligeant de réprimer les vices de mon enfance, vous m'avez préparé la mort ignominieuse que je vais subir. »

DE LA CORRECTION

en qui l'illusion ne leur laisse découvrir que des qualités!

« Il n'y a presque plus de parents, dit M^{sr} Dupanloup, qui s'appliquent à découvrir les défauts de leurs enfants, qui veillent les connaître sérieusement, qui permettent même qu'on les leur fasse connaître.

» Cela est étrange, mais cela est vrai; il semblerait qu'on ne peut dire la vérité à certains parents sur leurs enfants sans les blesser eux-mêmes, sans les offenser personnellement. J'en ai trouvé qui me savent encore mauvais gré de les avoir crus sur parole, lorsqu'ils me disaient du mal de leur fils.

» Oui, il y a des parents si faibles qu'il faut les tromper, ou ils ne sont pas contents. J'en ai vu qui, parce qu'on s'obstinait à leur dire la vérité sur leur enfant, l'ont retiré d'un excellent collège, pour le mettre dans une maison où ils savaient qu'on ne leur parlerait plus aussi tristement et qu'on ne leur dirait plus la vérité..... »

Non contente de chercher à connaître les défauts de ses enfants, la mère selon le cœur de Dieu, après les avoir découverts, s'arme d'une énergique résolution de les corriger, et pour cela elle n'épargne ni les avertissements, ni les réprimandes, ni même les châtimens: elle aime mieux voir couler un instant les larmes de ses enfants que d'être obligée plus tard d'en répandre à leur sujet.

L'enfant ne commit-il que l'omission la plus légère, elle a soin de l'avertir avec douceur, et s'il était plus coupable, aux avertissements elle ajouterait des reproches. Si quelquefois elle est indulgente pour les fautes de légèreté, jamais elle ne pardonne les manques de respect. Elle ne

laisse jamais l'enfant sous une impression de peine et d'ennui : après l'avoir châtié, elle l'encourage; mais, néanmoins, elle ne s'humilie point devant lui en lui prodiguant des caresses; elle craint avec raison de lui donner à penser qu'on a eu tort de le punir. Jamais elle ne laisse passer inaperçues des fautes pour lesquelles elle s'est montrée d'abord justement sévère. C'est, en effet, paraître agir par caprice que d'être tour à tour sévère et indulgent sur le même point. Elle est loin de partager l'illusion de ces femmes qui osent punir quelques-uns de leurs enfants dont la susceptibilité ne peut supporter ni punition ni réprimande. Une telle faiblesse n'est-elle pas, en effet, de nature à faire le malheur de ceux dont on respecte ainsi l'excessive sensibilité ?

Quand, plus tard, elles auront à subir les humiliations et les contrariétés dont la vie est pleine, pourront-elles porter le fardeau de l'épreuve les âmes dont on a ménagé et, par là même, laissé croître la susceptibilité et l'amour-propre? Sans doute, c'est avec de tels enfants surtout qu'il faut savoir attendre le moment favorable pour placer une correction, mais jamais il ne faut l'omettre.

La mère chrétienne, enfin, ne se lasse pas de réprimander et de punir, tant que les fautes se renouvellent. Sans cette fermeté persévérante, la correction n'atteindrait pas son but, qui est de déraciner les défauts de l'enfant. « Le bûcheron, dit saint Chrysostome, voulant abattre un chêne robuste, saisit une hache et frappe la racine; si au premier coup l'arbre ne tombe pas, il frappe une seconde, puis une troisième, et, s'il le faut, une dixième fois. Faites de même : l'arbre, c'est le défaut de l'enfant. »

DE LA CORRECTION

III. — DE LA DOUCEUR DANS LA CORRECTION

La mère de saint Paul de la Croix avait été obligée de quitter sa patrie avec son époux et vivait dans un état voisin de l'indigence. Avec la charge d'une nombreuse famille (elle n'eut pas moins de seize enfants), elle avait à supporter des infirmités presque continuelles. Forte de sa foi et de sa soumission à la volonté divine, elle ne laissa jamais échapper une parole d'impatience à l'égard de ses enfants. Quelquefois, elle se sentait violemment émue, mais, se surmontant elle-même, elle étouffait le feu de la colère et ne disait autre chose que cette belle parole : « Mes enfants, que Dieu fasse de vous tous des saints ! » Le petit Paul-François, qui brilla plus tard dans l'Eglise par l'éclat de ses vertus et de ses miracles, pleurerait quelquefois quand on lui arrangeait les cheveux. Au lieu de s'aigrir contre lui, sa mère se mettait à lui raconter la vie des anciens solitaires : ce qu'elle faisait avec tant de charme et de piété que l'enfant apaisait ses cris et retenait ses larmes. Admirable exemple et grande leçon pour les parents qui ne peuvent rien supporter des défauts de leurs enfants et qui ne savent les corriger sans colère !

Il y a une fausse fermeté, dit Bossuet : c'est la dureté, la raideur, l'opiniâtreté. » « Toute fermeté dont la bonté n'est pas le fond, a écrit M^{sr} Dupanloup, est une fermeté fausse. » « Parents, dit saint Paul, n'aigrissez pas vos enfants par une sévérité mal entendue, mais corrigez-les à propos, et instruisez-les selon la loi du Seigneur. » La tige recourbée d'une jeune plante se rompt sous la main qui la redresse trop brusquement.

« Toutes les fois qu'on traite avec son semblable, dit M^{gr} Dupanloup, je dirai même avec un être quelconque, il faut avant tout lui inspirer la confiance. Si on ne l'inspire pas aux enfants, on ne les connaîtra pas; dès qu'ils se défont, ils se cachent. » « Faites-vous aimer d'eux, écrivait Fénelon; qu'ils soient libres avec vous, et qu'ils ne craignent point de vous laisser voir leurs défauts. Pour y réussir, soyez indulgents envers ceux qui ne se déguisent pas devant vous. Ne paraissez ni étonnés ni irrités de leurs mauvaises inclinations; au contraire, compatissez à leur faiblesse. Quelquefois il en arrivera cet inconvénient, qu'ils seront moins retenus par la crainte; mais, à tout prendre, la confiance et la sincérité leur seront plus utiles que l'autorité rigoureuse. Il faut que la joie, la confiance soient leurs dispositions ordinaires; autrement, on obscurcit leur esprit, on abat leur courage; s'ils sont vifs, on les irrite; s'ils sont mous, on les rend stupides. Une âme menée par la crainte est toujours faible.

« Ne prenez jamais, sans une extrême nécessité, un air austère et sérieux qui fait trembler les enfants; ils ne sont d'ordinaire que trop timides et honteux. Vous leur fermeriez le cœur et leur ôteriez la confiance sans laquelle il n'y a nul fruit à espérer de l'éducation. » Et il est nécessaire à une mère d'avoir la confiance de ses enfants, non seulement pour le succès de leur éducation, mais encore pour leur épargner plus tard de grands égarements. Dans quels abîmes, en effet, se précipitent quelquefois, à l'âge des illusions, des jeunes gens qui n'ont pas confiance en leur mère, et qui ne se sentent pas le courage de lui communiquer leurs projets et leurs plans d'avenir,

parce qu'ils n'ont trouvé en elle, dans leur enfance, qu'une raide et froide sévérité!

Voulant donc éviter à tout prix de fermer le cœur de son enfant, une mère selon le cœur de Dieu lui dira quelquefois et avec bonté : « Mon enfant, vous avez des défauts comme tous les hommes ; ces défauts seraient pour vous la source de tous les malheurs : il est de mon devoir de vous aider à étouffer ces germes d'iniquité, et vous me devrez des sentiments de reconnaissance, même pour les punitions que je serai contrainte de vous infliger, afin de vous éloigner du mal. Je ne puis réussir dans cette œuvre, qui intéresse tant votre avenir, sans que vous cherchiez avec moi à connaître et à combattre vous-même vos inclinations perverses. »

De telles paroles inspireront à l'enfant le désir de découvrir les tendances mauvaises de sa nature. La mère lui dira alors ce qu'elle a remarqué en lui de défectueux, ayant soin de ne jamais lui reprocher qu'un seul défaut à la fois. Lui en découvrir plusieurs serait le décourager. « Puisque nous connaissons ce dont il faut nous corriger, nous allons y travailler ensemble, » reprendra la mère. Et si son enfant s'oublie, elle l'avertira d'abord fort charitablement. Après quelques avertissements reçus, l'enfant retombe encore. C'est pour lors le cas de mettre plus de fermeté dans les réprimandes, sans jamais se permettre des reproches hautains, ni des moqueries odieuses, ni de lâches plaisanteries. « J'ai honte, écrivait Rollin, de rapporter certains termes injurieux dont on se sert quelquefois à l'égard des écoliers : cruche, bête, âne, cheval, etc., etc. ; et je ne le ferais point, si je ne savais que ces termes se trouvent encore dans la bouche de quelques

maitres. » Pourquoi faut-il que quelques mères ne rougissent pas de les employer ?

« Il n'est jamais bon de reprendre et de corriger sur le moment, dit M^{gr} Dupanloup. Ne reprenez jamais un enfant ni dans son premier mouvement, ni dans le vôtre. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, vous perdez sans ressource votre autorité. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute et pour sentir l'importance de vos avis. Observez tous les moments, pendant plusieurs jours s'il le faut, pour placer une correction. Il est plus facile de s'irriter que de patienter ; il est plus commode à la hauteur et à l'impatience humaine de frapper sur ceux qui résistent que de les supporter ; mais le but n'est pas atteint. »

Il est des parents qui ont toujours la main levée sur leurs enfants, et souvent pour des bagatelles les plus innocentes. Notez bien que ces parents laissent quelquefois passer inaperçues les fautes les plus graves contre le respect dû à l'autorité ou contre la pudeur. Si vous voulez que l'enfant craigne la honte et les châtimens, ne l'y accoutumez pas, et conservez ces moyens de correction pour les fautes les plus graves. « La punition proprement dite, écrit M^{gr} l'évêque d'Orléans, ressemble à certains remèdes que l'on compose de quelques poisons : il ne faut s'en servir qu'à l'extrémité, et en les tempérant avec beaucoup de précautions. » Cependant, il ne faut pas toujours réprimander et toujours menacer sans châtier, de peur de rendre les réprimandes et les menaces inutiles. Selon la pensée de saint Chrysostome, employons les remèdes douloureux pour guérir

DE LA CORRECTION

ceux à qui des remèdes bienfaisants ne rendent pas la santé, sans nous écarter toutefois des sages règles tracées par Fénelon.

« Dans les châtimens, dit cet illustre prélat, la peine doit être aussi légère qu'il est possible, quoique proportionnée à la faute, mais accompagnée de toutes les circonstances qui peuvent piquer l'enfant de honte et de remords. Par exemple, montrez-lui tout ce que vous avez fait pour éviter cette extrémité, paraissez-lui en être affligée.....; retranchez les marques d'amitié ordinaires, jusqu'à ce qu'il ait besoin de consolation; rendez ce châtiment public ou secret, selon que vous jugerez qu'il sera utile à l'enfant. Faites en sorte qu'il se condamne lui-même, qu'il s'exécute de bonne grâce, et qu'il ne reste qu'à adoucir la peine qu'il aura acceptée. » (M^{sr} Dupanloup.)

On craint aujourd'hui d'user de la verge ou du fouet; Henri IV n'avait pas ce scrupule à l'égard de Louis XIII, enfant. Un jour qu'il l'avait fouetté, la reine en pleurait : « Vous pleurez, Madame, lui dit-il, de ce que je châtie votre fils avec un peu de sévérité; eh bien! vous pleurerez un jour de la sévérité avec laquelle il vous traitera vous-même..... » C'est en effet ce qui arriva après la mort de ce prince. Louis XIII, devenu majeur, retint pendant quelques mois sa mère comme prisonnière dans ses appartemens, puis la chassa de son palais; après avoir erré de pays en pays, elle se vit obligée de se retirer à Cologne où elle mourut de chagrin.

Pour résumer, en un mot, tout ce que nous venons de dire sur la correction, concluons avec saint Grégoire : « Que dans la correction on trouve l'amour, mais non un amour faible; qu'il y ait de la sévérité, mais non une sévérité désespérante,

afin que, mêlant la justice et la clémence, celui qui est obligé de corriger verse dans le cœur de ceux qu'il reprend la confiance et la crainte. Qu'il se fasse obéir par la sévérité et aimer par la douceur. » Que sa fermeté inspire le respect, et que sa bonté lui concilie la confiance. La conduite de M^{me} Acarie à l'égard de ses enfants est un des plus beaux commentaires des paroles de saint Grégoire. Voici ce qu'a écrit de cette admirable femme l'historien de sa vie : « Un mot, un coup d'œil de sa part suffisait pour rappeler ses enfants à leurs devoirs quand ils s'en écartaient ; mais l'empire qu'elle avait sur eux était doux et aimable, parce qu'il était l'effet de sa vertu plus encore que de l'autorité maternelle. « Elle nous traitait fort » doucement, dit sa fille aînée, mais elle joignait » à cette douceur une gravité si majestueuse et si » imposante, qu'il nous était impossible de ne pas » nous rendre à ce qu'elle désirait de nous. Quand » elle était obligée de me punir, elle le faisait d'une » manière si agréable, qu'il ne me vint jamais en » pensée qu'elle me corrigeât sans raison, et que la » correction ne me donnait jamais d'humeur contre » elle. »

» Ce ne lui était pas assez que ses enfants confessassent ingénument leurs fautes lorsqu'ils étaient interrogés ; elle voulait que, sans attendre qu'on leur en parlât, ils s'en accusassent eux-mêmes par le seul instinct d'un humble repentir. Alors elle leur faisait connaître la nature de la faute qu'ils avaient commise, et leur disait qu'il faut satisfaire à la justice divine en ce monde ou en l'autre, que la peine qu'on souffre volontairement en cette vie a une grande efficacité pour apaiser la colère de Dieu ; elle leur inspirait aussi de l'horreur pour la faute qu'ils avaient commise.

DU BON EXEMPLE

et les amenait à en demander le châtiment, qu'elle leur infligeait ensuite. S'ils redoutaient trop le châtiment sur le moment et cherchaient à s'excuser, elle ne les punissait point, mais elle attendait que Dieu eût mis dans leurs âmes le repentir, et alors elle les châtiait avec justice et modération, les engageant en même temps de dire un *Notre Père* pour demander pardon à Dieu. Des enfants réprimandés si à propos, loin de résister à la punition qui leur était destinée, avouaient sans peine qu'ils l'avaient méritée, la demandaient à mains jointes, et, après avoir reçu la correction, ils remerciaient leur mère de la charité qu'elle leur avait témoignée en les corrigeant. »

DU BON EXEMPLE

I. — SA NÉCESSITÉ

Fuyant devant les persécutions d'Alexandre, gouverneur de Séleucie, qui avait voué aux chrétiens une haine implacable, une femme chrétienne, nommée Julitte, se dirigeait vers la ville de Tarse. Le cruel Alexandre partit le même jour de Séleucie et suivit la même route que Julitte. Il la fit arrêter avec le petit Cyr, son enfant, qu'elle portait dans ses bras. « Quels sont votre nom, votre pays et votre condition ? » lui demande le gouverneur. Pour toute réponse, Julitte répète cette seule parole : « Je suis chrétienne. » Le gouverneur, irrité, ordonne qu'on lui arrache son enfant et la fait cruellement frapper. Il se saisit lui-même du petit Cyr. Rien de plus aimable que cet enfant de trois ans ; la candeur de l'innocence qui se reflétait sur son beau visage attirait sur

lui les regards de tous ceux qui étaient présents à cette scène. Il tendait les bras vers sa mère, et, repoussant les caresses par lesquelles le gouverneur cherchait à l'apaiser, il se débattait de toutes ses forces. Lorsque Julitte, au milieu des tourments, s'écriait « Je suis chrétienne ! » le petit Cyr redisait aussitôt : « Je suis chrétien. » Alexandre, furieux, prend ce tendre enfant par un pied et le jette contre terre. Le crâne de l'innocente victime est brisé, et sa cervelle se répand à terre avec son sang. Julitte tombe à genoux : « Je vous rends grâce, ô mon Dieu, dit-elle, de ce que vous avez bien voulu donner à mon fils une place dans votre royaume; daignez encore y recevoir votre servante, afin qu'elle vous bénisse à jamais ! » A peine avait-elle prononcé ces dernières paroles que le bourreau lui abattit la tête d'un coup de hache. C'est ainsi que l'exemple de cette généreuse chrétienne fit d'un enfant de trois ans un martyr du Christ.

Les œuvres ont leur langage et leur muette éloquence; pour instruire avec autorité, il faut faire ce qu'on enseigne aux autres, car on ne croit pas à celui dont les actes contredisent les paroles. L'homme est essentiellement imitateur; il est porté à prendre les habitudes, bonnes ou mauvaises, de ceux qu'il fréquente, et même, comme l'a remarqué avec raison un saint Père, il est plus enclin à imiter le vice que la vertu. « Mais si, dans tous les âges, l'exemple a un pouvoir étonnant sur nous, dit Fénelon, dans l'enfance il peut tout..... L'ignorance des enfants, dans le cerveau desquels rien n'est encore imprimé, les rend souples et enclins à imiter tout ce qu'ils voient; (du reste) ils n'ont point encore d'habitudes qui leur rendent l'imitation d'autrui difficile.....

DU BON EXEMPLE

C'est pourquoi il est capital de ne leur offrir que de bons modèles. Voyez le lierre qui grimpe le long d'un arbre. Si l'arbre s'élève droit vers le ciel, le lierre grandit droit avec lui et comme lui; l'arbre est-il tortueux, le lierre suit tous ses contours. L'ombre prend toutes les formes du corps qui la produit. Le corps est-il droit et bien fait, l'ombre retrace sa belle stature; s'il est difforme et contrefait, l'ombre rend fidèlement sa difformité. De même l'enfant n'a point de manière d'agir qui lui soit propre; il fait ce qu'il voit faire, il retrace fidèlement la conduite de ceux qu'il a sous les yeux, et surtout celle de ses parents.

Aussi les païens eux-mêmes voulaient-ils qu'on respectât l'enfance. L'enfant, dit un de leurs poètes, mérite la plus grande vénération; si vous vous disposez à quelque action honteuse, gardez-vous d'oublier le respect que vous devez à ces tendres âmes; que la présence d'un enfant vous arrête sur le penchant du vice!.....

Le Seigneur, dans les Saints Livres, lance les menaces les plus terribles contre ceux qui scandalisent un enfant. « Gardez-vous de pécher devant un enfant, dit l'Esprit-Saint, car on vous demandera compte de sa perte (1). » « Malheur, a dit Jésus-Christ, malheur à celui qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi! » Si la malédiction de Celui qui ne savait ouvrir la bouche que pour bénir, repose sur ceux qui scandalisent l'enfance, combien plus terrible doit peser cette malédiction sur les parents qui donnent la mort, par leurs mauvais exemples, à ceux auxquels ils devaient donner la vie par une conduite chrétienne! Malheur, trois fois malheur à ces

(1) Gen., XLII, 22.

pères, à ces mères qui, selon le mot de saint Bernard, sont moins des parents que des bourreaux, parce qu'ils ravissent l'innocence à leurs enfants en commettant le péché devant eux ! « Ce serait moins cruel de leur part, au témoignage de saint Chrysostome, d'aiguiser un poignard et de le plonger dans la gorge de ces tendres êtres, que de les pervertir ainsi par leurs exemples..... L'assassin sépare l'âme du corps, dit ailleurs ce même Père ; mais ces parents, plus scélérats que les assassins eux-mêmes, livrent le corps et l'âme aux feux éternels. » Je sais bien que ces malheureux parents ne prévoient pas les suites de leur conduite, et qu'ils ne comprennent pas tout le mal qu'ils font ; mais ils devraient le comprendre et le prévoir, et leur aveuglement coupable à cet égard est un crime qui crie vengeance au ciel.

Donc, mères fidèles à la grâce, dirons-nous avec saint Augustin, donnez à vos enfants des exemples qui ne soient pas pour eux un germe de mort, mais une source de progrès dans la vertu. Que votre conduite soit sainte ; vous le devez à ceux qui ont sans cesse le regard tourné vers vous, pour se former à votre ressemblance. Qu'ils ne voient rien en vous qu'ils ne puissent faire sans péché.

Ce n'est point assez dire : par là même qu'une femme est appelée à devenir mère, elle contracte une sorte d'obligation de devenir vertueuse, car les vices de la mère sont un héritage qu'elle transmet aux enfants ; c'est là une vérité incontestable, et qui, bien comprise, suffirait pour arrêter sur la pente du mal une femme chrétienne et une jeune personne qui se destine au mariage.

Sainte Monique arrosait de ses larmes et forti-

fait par ses exemples les saintes recommandations qu'elle adressait à Augustin. Nous lisons dans la vie de M^{me} Acarie, que les vertus qu'elle pratiquait à toute heure, en présence de ses enfants, faisaient tant d'impression sur leur esprit et sur leur cœur, qu'étant ravis d'admiration et épris d'amour, ils s'étudiaient à les imiter. Dès leur jeunesse, ils la regardaient comme une sainte, et la vénération qu'ils avaient pour elle leur faisait observer religieusement ses ordres et suivre en tout ses saints exemples (1).

(1) M. Dulauro-Dubez, savant magistrat de notre siècle, éloigné de Dieu jusqu'à soixante-quatre ans, fut ramené à lui par le souvenir des exemples de sa mère. Voici comment il raconte lui-même sa conversion, amenée par les réflexions qu'il faisait dans ses promenades solitaires aux environs de Montpellier :

« Je me rappelais avec délices les soins, les complaisances et l'affectueuse sollicitude de la plus tendre des mères pour éloigner de moi (dans mon enfance) les funestes atteintes du mal.

» Oh! qu'il fut précieux à mon cœur, le souvenir des principaux traits de sa belle vie, consacrée, jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année, à l'exercice constant des œuvres de charité et de bienfaisance! De quelle vive émotion j'étais pénétré en rappelant dans ma mémoire son humeur douce et toujours égale, son caractère ouvert, prévenant, plein de gaieté, si propre à donner de nouveaux charmes à la vertu. Je la voyais prodiguant à tous des consolations, essuyant leurs larmes, pourvoyant à leurs besoins, soulageant leurs douleurs. Je la voyais encore dans les rues, sur les places et jusque dans sa chambre, environnée de pauvres qui accouraient à elle comme à leur mère commune; elle s'oubliait pour les secourir, et leur distribuait ses vêtements et les provisions destinées à sa famille. Quelle modestie, quel recueillement céleste dans les églises! Quelle piété solide, simple et constamment aimable!..... Combien elles furent douces, ô ma mère bien-aimée, les larmes que me fit répandre le souvenir des vertus que vous aviez pratiquées sur la terre!.....

» De retour à Montpellier, je m'adressai à un prêtre

II. — ENCORE DU BON EXEMPLE

Bien des parents se font illusion sur l'étendue de l'obligation qui leur est imposée de donner le bon exemple à leurs enfants; il en est qui pensent l'avoir suffisamment remplie, parce que leur vie est exempte de certains désordres, de certains vices grossiers que le monde lui-même sait flétrir. C'est là une grande erreur; une mère se rend gravement coupable devant Dieu toutes les fois qu'en présence des enfants, elle commet une faute sérieuse qui les expose à tomber eux-mêmes dans un péché mortel. Par conséquent, elle doit veiller à ce qu'il n'y ait rien dans ses actions ni dans ses paroles qui soit contre les lois de Dieu et de l'Eglise. Donc, devant les enfants, point de blasphèmes. Sans doute, une locution blasphématoire ne souille jamais la bouche d'une mère chrétienne; mais les pères, hélas! dans notre malheureux siècle, ne se permettent que trop d'élever leur voix pour maudire le nom adorable devant lequel tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. Et les enfants, même dès l'âge le plus

recommandable par son âge, ses vertus et ses lumières, il m'aida avec une bonté et un zèle apostoliques à débrouiller le chaos de ma vieille conscience; et, après avoir subi l'épreuve qu'il jugea convenable, j'eus le bonheur de remplir mon devoir pascal. Que de larmes j'ai versées alors, et depuis ce beau jour, sur mes trop longs égarements! Mais elles n'ont fait qu'accroître la paix, le calme et le bonheur dont je m'étais trop longtemps privé. »

M. Dnlauro-Dubez, depuis lors, persevéra jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant dix-sept ans, dans la pratique de tous ses devoirs de chrétien. Tant il est vrai que les saints exemples d'une mère, même après sa mort, peuvent faire le salut de ses enfants.

DU BON EXEMPLE

tendre, contractent cette déplorable habitude. Femme chrétienne, faites donc tous vos efforts pour amener votre mari à ne jamais prononcer le nom adorable du Seigneur sans respect, et si vous ne pouvez y réussir, tâchez de paralyser l'effet de ses scandales, en inspirant aux enfants la plus vive horreur pour le blasphème. Il ne faut jamais se permettre devant les enfants, ni souffrir jamais qu'on profère en leur présence des railleries contre la religion ou contre le prêtre. Que de parents ont de graves reproches à se faire à cet égard !

Souvent, au foyer domestique, on s'entretient des fautes et des défauts du prochain. Chaque famille a ses ennemis, et bien souvent on oublie le précepte du divin Maître : *Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous haïssent.* Lors même qu'on ne pousse pas le manque d'esprit chrétien jusqu'à vouloir sciemment inspirer aux enfants des sentiments d'aversion pour le prochain, en réalité, par l'exemple et par les paroles, on en vient là. Les mères pour qui nous écrivons ne se permettront jamais de haïr aucune des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ, ni de parler avec mépris ou avec haine, devant les enfants, de ceux qui leur auraient fait subir quelque injure ou quelque dommage.

Que dire de ces parents imprudents qui osent, devant les enfants, manquer à la modestie, ou qui, en leur présence, racontent toutes les chroniques scandaleuses du voisinage et prononcent des paroles qui blessent la pudeur ? On pense peut-être que les enfants distraits n'écoutent pas, ou bien qu'ils ne comprennent pas. Illusion ! « Les enfants, dit M^{sr} Dupanloup, écoutent toujours et comprennent plus qu'on ne croit, et un seul

mot peut quelquefois leur faire une blessure mortelle. »

Pourquoi faut-il que, de nos jours, on rencontre des mères qui, par leur exemple, apprennent à leurs enfants à violer les lois de l'Église, à manquer la messe, à travailler le dimanche, à omettre le devoir pascal, à manger de la viande les jours défendus, à ne pas tenir compte des jours de jeûne? L'auguste Mère de Dieu est venue à la Salette reprocher à ses enfants ce mépris de l'autorité divine de l'Église. Dociles aux recommandations de la céleste Messagère, les femmes chrétiennes donneront à leurs enfants l'exemple d'une entière soumission aux commandements de l'autorité à laquelle on ne peut désobéir sans désobéir à Dieu, et elles ne se dispenseront point trop facilement, même pour des raisons légitimes, d'accomplir ses lois.

Elisabeth de Hongrie allait rejoindre son mari à la diète de l'Empire; elle ne trouva sur sa route d'autre aliment maigre qu'un morceau de pain noir, si dur, qu'elle fut obligée de le faire ramollir dans de l'eau chaude; mais comme c'était jour de jeûne, elle s'en contenta, et fit, en ce même jour, avec ce seul repas, seize lieues à cheval. Agée de plus de quatre-vingt-dix ans, la mère de saint Alphonse de Liguori observait encore avec une édifiante rigueur les lois du jeûne et de l'abstinence.

Ce ne sera pas assez pour une femme chrétienne d'observer les lois de Dieu et de son Église, elle donnera de plus à ses enfants l'exemple de la fuite du monde qui ne respire, comme nous l'avons dit, qu'orgueil et amour des plaisirs. Si la mère court aux fêtes mondaines, si elle paraît heureuse de prendre part aux divertissements du

siècle, ses enfants soupireront après le moment où ils pourront y être admis à leur tour.

« Souvent, dit Fénelon, une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie et dans des conversations indécentes, se plaint, d'un ton grave, de ne pouvoir trouver une gouvernante capable d'élever ses filles. Mais qu'est-ce que peut la meilleure éducation sur des filles à la vue d'une telle mère? Souvent encore, on voit des parents qui mènent leurs enfants aux spectacles publics et à d'autres divertissements, qui ne peuvent manquer de les dégoûter de la vie sérieuse et occupée, dans laquelle ces parents même les veulent engager; ainsi ils mêlent le poison avec l'aliment salutaire. Après cela, ils veulent encore que l'éducation réussisse, et ils la regardent comme triste et austère si elle ne souffre pas ce mélange du bien et du mal. N'est-ce pas vouloir se faire honneur du désir d'une bonne éducation de ses enfants, sans en vouloir prendre la peine, ni s'assujettir aux règles les plus nécessaires? »

M^{gr} l'évêque d'Orléans parle dans le même sens que Fénelon. « Je me bornerai à dire, écrit cet illustre prélat, que le salon ne permet plus la bonne éducation morale de l'enfant (excepté chez quelques rares familles). Je ne ferai que soulever le coin du voile, et je dirai simplement que les lectures, les peintures, les conversations, les plaisirs, les concerts du salon, c'est-à-dire la vie du monde telle qu'elle est faite aujourd'hui ne le permet plus. On peut éloigner les enfants au moment où le monde et ses agitations envahissent le salon. Mais au moment où l'on éloigne les enfants, dans ce moment-là même, ils voient arriver chez vous, avec tout le fracas de la vanité triomphante. Nos amis jeunes et vieux, tous ces

hommes du monde, toutes ces femmes revêtues, non de dignité et de modestie, mais de cette élégante corruption, dont Fénelon voulait qu'on inspirât l'horreur aux enfants; oui, l'horreur, c'est le mot dont il se sert, lui si doux, si modéré. Ils entrevoient tout cela. Je ne sais rien de plus funeste, rien de plus capable d'exciter leurs passions naissantes. Ou bien vos enfants vous voient partir : vous allez au spectacle, au bal; vous n'avez jamais eu l'air plus brillant, plus heureux..... Il ne faut pas attendre que les enfants regardent comme vain et dangereux ce dont les parents parlent sans cesse et quelquefois avec transport. »

Il y avait dans l'antique Carthage une statue de bronze consacrée à Saturne. On l'entourait de flammes jusqu'à la rendre brûlante, et les femmes croyaient faire un acte de religion en jetant leurs petits enfants dans cette fournaise où ils étaient presque aussitôt consumés. N'est-ce pas l'image de ce que font les femmes chrétiennes qui, par leurs paroles et leurs exemples, exposent leurs enfants aux séductions du monde!

Qu'il n'y ait donc rien de mondain dans la vie d'une mère chrétienne; ses rapports, ses actions, sa mise, ses paroles, tout en elle doit être pour ses enfants une leçon de vertu.

Toutefois, comme Fénelon le remarque, « quoique vous veilliez sur vous-mêmes pour n'y rien laisser voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous; souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères. Saint Augustin nous apprend qu'il avait remarqué dès son enfance la vanité de ses maîtres. D'ordinaire, ceux qui gouvernent les enfants ne leur pardonnent rien et se pardonnent tout à

eux-mêmes, ce qui excite dans les enfants un esprit de critique. Ne craignez point de parler des défauts qui sont visibles en vous et des fautes qui vous seront échappées devant l'enfant. Si vous le voyez capable d'entendre raison là-dessus, dites-lui que vous voulez lui donner l'exemple de se corriger de ses défauts en vous corrigeant des vôtres; par là vous tirerez de vos imperfections mêmes de quoi instruire et édifier l'enfant; vous éviterez même le mépris et le dégoût que vos défauts pourraient lui donner pour votre personne. »

Quelque soin que vous ayez d'écarter des enfants tous les mauvais exemples, ils en rencontreront nécessairement de mauvais; pour en détruire l'effet, faites-leur remarquer les qualités des personnes vertueuses avec lesquelles ils sont en rapport, et faites ressortir combien leur vie parfaite est plus estimable que la conduite de ceux dont ils peuvent découvrir les défauts. Il importe toutefois, en leur parlant des imperfections du prochain, de toujours excuser les intentions.

DE LA PRIÈRE

I. — SA NÉCESSITÉ

La femme est née pour croire et pour prier. « Elle ne peut avoir l'air, dit le P. Ventura, de vouloir examiner, de vouloir faire de la philosophie, du rationalisme et de l'incrédulité, sans exciter en même temps dans ceux qui l'écoutent le dégoût et l'hilarité. Lorsqu'on lui entend dire: Je ne puis pas admettre, je ne puis pas croire tel

DE LA PRIÈRE

prière, dit saint Augustin, est la clé du ciel; » donc, si nous n'avons recours à la prière pour nous en ouvrir l'entrée, il est bien à craindre que le ciel ne soit à jamais fermé pour nous.

En effet, sans le secours de Dieu, nous sommes incapables de marcher dans la voie du salut : semblables à cet enfant encore faible qui tombe à chaque pas s'il n'est soutenu par sa mère, ou à ce malade qui ne peut faire un mouvement sans le secours d'une main charitable, de nous-mêmes nous ne pouvons ni avoir une bonne pensée, ni prononcer le nom de Jésus d'une manière méritoire pour le ciel. *Sans moi*, sans ma grâce, nous dit le bon Maître, *vous ne pouvez rien*, ni peu ni beaucoup, comme l'explique saint Augustin. Or, la prière est le canal mystérieux qui fait descendre les eaux de la grâce du ciel sur une âme. Cette âme rompt-elle ce canal en cessant de prier, elle se dessèche et ne produit aucun fruit de salut.

Que de fois une triste expérience nous a démontré notre faiblesse ! Le démon, le monde et nos propres passions se soulevaient contre notre âme ; le vent de la tentation nous ébranlait et nous poussait vers le mal : nous n'avons pas élevé vers Dieu nos mains suppliantes, et nous sommes tombés misérablement, malgré la résolution que nous avions prise si souvent de ne jamais offenser le Seigneur, malgré les promesses de fidélité que nous lui avions si souvent renouvelées. Nous pourrions ajouter que Dieu n'accorde ordinairement des faveurs temporelles utiles au salut qu'à ceux qui les lui demandent avec confiance et humilité. C'est dans la prière seule que nous trouvons la force de supporter les peines de cette misérable vie ; elle seule nous offre de vraies consolations

ne bénit pas leurs efforts, et ils restent infructueux. Il faut que la mère soit une médiatrice entre Dieu et ses enfants, et qu'elle aille à toute heure puiser par la prière aux trésors de la miséricorde divine, afin de déverser ensuite sur les âmes qui lui sont confiées les dons du Père qui est aux cieux. Qu'elle sollicite pour elle-même la grâce de remplir fidèlement ses devoirs et pour ses enfants la crainte et l'amour du Seigneur, plus encore que la santé et les biens de ce monde. S'il est permis de demander à Dieu des bénédictions temporelles et même la graisse de la terre que Jacob souhaitait à ses enfants, n'oublions pas que les biens de l'âme l'emportent d'autant sur ceux du corps que le ciel l'emporte sur la terre.

Aussi sainte Monique, au rapport de saint Augustin lui-même, ne demandait à Dieu ni l'or, ni l'argent, ni aucun bien passager et périssable, mais le salut de l'âme de son fils. Le saint homme Job offrait à Dieu chaque soir des sacrifices d'expiation pour les fautes que ses enfants avaient pu commettre pendant le jour. Toute mère qui aime vraiment son enfant, si elle le sent en état de péché, ne cesse de répandre devant le Seigneur des larmes et des prières pour demander la conversion de ce pauvre prodigue. Et les prières et les larmes d'une femme qui pleure les péchés de son enfant vont droit au cœur de Dieu. Nous dirions volontiers à une telle mère : « Soyez en paix, continuez de prier et pleurez toujours ; il est impossible que le fils de tant de larmes périsse. »

Toutefois la prière, pour être efficace, doit réunir certaines qualités que nous ne ferons qu'indiquer. Il faut qu'elle soit faite avec attention, **humilité, confiance et persévérance, et surtout**

elle doit partir d'un cœur pur. Il est vrai que le Seigneur, dans sa miséricorde, ne ferme jamais l'oreille à nos supplications, fussions-nous même chargés d'iniquités; du reste, nous avons un besoin d'autant plus pressant de son secours, et par conséquent de la prière, que nous sommes plus avant dans la voie de la perdition. Mais cependant le cœur qui est souillé par le péché mortel n'est plus l'objet des complaisances du Dieu dont les regards plus purs que le soleil ne peuvent s'arrêter sur l'iniquité; ce cœur est livré au démon qui y a établi son trône. L'Esprit-Saint n'y réside plus et n'y fait plus entendre ces gémissements inénarrables qui partent des âmes justes, et qui font une douce violence au cœur du Père céleste. Dieu s'est retiré de l'âme qui s'est éloignée de lui par le péché. Les prières qu'elle fait ne montent vers le ciel que comme mêlées à une fumée épaisse. Le Seigneur ne les repousse pas, mais la miséricorde descend moins abondante.

O Mère, ne soyez jamais en état de péché mortel. Parmi celles entre les mains de qui tombera ce petit écrit, s'il en était une seule qui eût perdu la grâce de Dieu, nous la conjurerions de ne pas rester dans ce malheureux état. Quoi! vous portez un enfant dans votre sein ou entre vos bras, vous le nourrissez de votre lait, et vous êtes morte à la grâce! Vous élevez des enfants, vous devez redresser ces tendres plantes vers le ciel, et vous êtes vous-même courbée vers l'enfer et déjà vous avez un pied dans l'abîme! Vous devez attirer sur les âmes qui vous sont confiées la bénédiction céleste, et vous êtes sous le coup de la malédiction de Dieu! Ah! craignez que son courroux n'éclate sur vos enfants et sur vous, si

vous persévèrez dans sa disgrâce, et si vous ne revenez à votre Père avec un cœur brisé par un sincère repentir.

II. — DE LA PRIÈRE EN FAMILLE.

Les parents de sainte Angèle Mérici, fondatrice de l'ordre de Sainte-Ursule, élevaient avec soin leurs enfants dans la crainte de Dieu; et pour cela, ils faisaient chaque jour en commun les prières du matin et du soir, ainsi qu'une lecture spirituelle, puisée ordinairement dans les *Vies de Saints*. Ils avaient soin de faire assister à ces exercices non seulement les enfants les plus avancés en âge, mais encore ceux de l'âge le plus tendre, dans le but de les accoutumer de bonne heure aux exercices de la piété chrétienne. Angèle recueillit des fruits abondants de ce pieux usage.

Rien, en effet, de plus salulaire que la prière en famille, rien de plus propre à faire naître et à entretenir l'esprit de foi dans les enfants, à les former aux pratiques de la piété et à leur inspirer le respect pour Dieu, que de voir tous les matins et tous les soirs leur père et leur mère agenouillés humblement devant la majesté du Père céleste.

Est-il d'ailleurs rien de plus touchant que de voir les membres d'une famille, réunis tous ensemble dans le sein de Dieu, lui demander les uns pour les autres, dans une commune prière, toutes les grâces nécessaires? C'est bien à ce spectacle qu'il faut s'écrier avec le prophète: « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'être ensemble! Le Seigneur leur envoie sa bénédiction et leur prépare la vie éternelle. » Si Jésus-Christ a promis de se trouver au milieu de deux ou

trois réunis en son nom pour écouter leurs vœux et exaucer leurs désirs, ne semble-t-il pas qu'il doit présider avec une complaisance et une miséricorde toutes spéciales à ces réunions des membres d'une même famille? Oui, la prière d'un père chrétien, d'une mère qui comprend sa mission, mêlée à celle de leurs enfants peut-être encore innocents, s'élève vers le ciel avec une force merveilleuse pour fléchir la colère du Seigneur et faire descendre sa miséricorde.

Du reste, la famille est un tout moral, une société domestique unie par les liens les plus intimes, et dont Dieu est le père et le maître. Cette société a besoin de la grâce et des secours du ciel pour l'âme et pour le corps de chacun de ses membres; elle doit à Dieu des actions de grâces pour les bienfaits qu'elle en a déjà reçus. C'est donc juste qu'elle reconnaisse les droits de Dieu sur elle, lui rende ses devoirs, lui redise sa gratitude et sollicite de nouvelles faveurs; et cela comment, sinon par la prière en famille?

Aussi voyons-nous que les anciens patriarches réunissaient leurs enfants pour offrir des sacrifices à Dieu. Les païens eux-mêmes adoraient en famille la divinité qu'ils croyaient chargée de veiller à la garde de leurs demeures. Et ne trouve-t-on pas, de nos jours, des sauvages qui, le soir, rendent ensemble un culte aux idoles qu'ils conservent dans leur case? Pourquoi la famille chrétienne serait-elle, sur ce point, au-dessous des familles patriarcales, au-dessous même des familles païennes et idolâtres?.....

Une mère selon le cœur de Dieu aura donc soin d'établir dans sa maison l'usage de la prière en famille. Au moins tous les soirs, après les travaux, elle rassemblera devant un crucifix son mari, ses

enfants et ses domestiques. Si son mari refuse de faire lui-même la prière à haute voix au nom de tous, elle la fera elle-même, ou bien elle confiera ce ministère à celui des enfants qui le remplira de la manière la plus convenable. Peut-être ne pourra-t-elle pas tout d'abord réunir tous les membres de la famille; elle ne laissera pas pour cela de faire la prière avec ceux qui seconderont son zèle avec le plus de docilité, et peu à peu elle gagnera les autres. Une jeune épouse ferait bien d'user de l'ascendant qu'elle exerce au commencement du mariage sur le cœur de son époux, pour lui faire embrasser ce salutaire exercice; plus tard, ce serait fort difficile.

Il serait très utile de faire suivre la prière du soir d'une lecture de piété; pendant les longues veillées d'hiver, on lirait les *Vies de Saints*, ou bien l'*Histoire abrégée de la Religion et de l'Eglise*, par LHOMOND, ou bien encore le *Livre de tous* (1), ou le catéchisme. Pendant l'été, on se contenterait de quelques lignes du *Livre de tous*, ou d'un numéro de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Assurément, cette pratique si facile produirait les plus heureux fruits, et nous ne saurions trop la recommander aux mères chrétiennes. Pour que la lecture faite en famille ne lasse pas, il est nécessaire qu'elle ne dure pas longtemps. Il serait bon de l'accompagner de quelques réflexions ressortant naturellement du sujet. Par exemple, après avoir entendu la lecture de quelques-uns des graves enseignements de la foi, une mère pourrait dire : « Quelles grandes vérités ! mes enfants, si nous

(1) Ce livre a été écrit pour les familles chrétiennes, et nous voudrions le voir entre les mains de tous. Dieu l'a béni et il s'en est écoulé plus de 100 000 exemplaires. (Voir les annonces à la fin de ce livre).

les comprenions bien, elles feraient de nous des saints; ne les perdons jamais de vue. » Si c'est un trait de vertu héroïque que l'on vient d'entendre raconter : « Oh ! que noble et belle action ! dira une mère; que nous sommes loin d'une telle générosité ! Cherchons à l'imiter autant qu'il nous est possible, car en suivant les exemples des saints, nous mériterons de régner avec eux dans le ciel. »

Pour développer la mémoire et l'intelligence des enfants, et exciter en même temps leur attention, il importe de leur demander compte de ce qu'ils ont entendu lire. Une bonne mère avait quatre enfants, qu'elle élevait dans la piété. Un soir, après avoir prié avec eux et leur avoir parlé de Dieu, elle leur dit avec une grande tendresse : « Oh ! que je serais heureuse si l'un de vous devenait un saint. » Le plus petit se jeta au cou de sa mère en lui disant : « Je le serai, maman. »

Il tint parole, il devint un saint Pape, saint Pierre Célestin. Si toutes les mères parlaient ainsi à leurs enfants, les saints ne seraient plus aussi rares dans les familles.

III. — DE L'ORAISON

La terre est en proie à la plus grande désolation, dit un prophète, parce que personne ne réfléchit. Quel a été le principe de nos fautes, sinon l'oubli des vérités éternelles dans lequel nous vivions lorsque nous sommes tombés dans le péché? En réfléchissant ensuite sur nos faiblesses, dans le calme des passions, nous nous sommes dit à nous-mêmes : « Oh ! si j'avais pensé à l'offense que le péché fait à Dieu, aux châtimens qu'il amasse sur l'homme, jamais je ne l'aurais commis. » N'est-ce pas là

confesser la vérité de ces paroles : *Souvenez-vous de vos fins dernières, et jamais vous ne pécherez?* Si nous voulons désormais éviter ces chutes que nous déplorons, prenons le remède dont Dieu nous découvre l'efficacité souveraine et dont nous reconnaissons nous-mêmes la céleste vertu, ne perdons pas de vue les grandes vérités de notre religion. En négligeant de réfléchir et de méditer, nous retomberions comme auparavant.

Notre cœur est une faculté aveugle qui se porte à aimer ce que la raison et les sens lui représentent comme bon et aimable. Si la raison ne se remplit pas, par la réflexion, de la connaissance des perfections divines et de la laideur du péché, le cœur ne se portera pas à haïr le péché, ni à aimer son Dieu. Au contraire, les sens lui représentant par l'imagination la beauté des créatures et les plaisirs perfides qui accompagnent le péché, le cœur se donnera à la créature et se livrera au mal. Donc, il est capital pour nous de réfléchir, afin que la réflexion fasse un contrepoids salutaire à la concupiscence qui nous aveugle et qui entraîne notre cœur dans la voie de l'iniquité, si la grâce et la raison ne le retiennent avec une force victorieuse.

Peut-être quelques mères chrétiennes objecteront-elles que, vivant dans le monde, elles y sont assaillies par des occupations qui ne leur permettent pas de prendre le temps que demande la pratique de la réflexion?

Mais pour être dans le monde, en est-on dispensé d'avoir la crainte de Dieu et d'entretenir dans son cœur la flamme de l'amour divin? Or, comment nourrir en son âme la crainte de l'amour de Dieu, si l'on ne considère la rigueur de sa justice et ses amabilités souveraines?

« En vérité, l'on ne vous comprend pas, vous autres gens du monde, s'écrie un grand orateur; vous vous prévalez contre l'usage de la méditation, de cela même qui doit être pour vous une raison plus pressante et plus particulière de vous y rendre assidus, car vous allégez le bruit, le tumulte, les soins du monde; tout votre temps, dites-vous, s'y consume, et à peine pouvez-vous vous reconnaître. Or, voilà justement pourquoi vous avez besoin d'une solide méditation, afin que ce tumulte et ce bruit du monde ne vous jettent point dans un entier oubli de Dieu et de ce qui lui est dû; afin que ces soins du monde, comme des épines, n'étouffent point en vous le bon grain de la parole de Dieu, et qu'ils ne vous détournent point des soins de votre âme et de sa perfection. »

Ne craignez donc point de vous ménager tous les jours quelques instants pour les donner à votre salut. Quoi! nous trouvons du temps pour les choses les plus futiles et les plus vaines, pour des amusements frivoles et peut-être dangereux; notre vie quelquefois se consume dans une foule de riens qui absorbent nos moments, et nous ne pourrions prendre quelques minutes pour les donner à Dieu et à nos intérêts éternels!..... Du reste, l'exercice de l'oraison, au lieu de dérober du temps à nos occupations sérieuses et à nos devoirs d'état, ne fait que leur en fournir, en nous apprenant à mieux régler notre vie, à retrancher les inutilités dont elle est souvent pleine, et à triompher de la paresse, qui, trop souvent, nous retient dans le lit au delà du besoin.

« Donnez vos soins à votre maison, mais sans perdre de vue votre âme, écrivait saint Jérôme à une dame du monde. Choisissez-vous à l'écart un

DE LA PRIÈRE

lieu à l'abri du bruit de vos affaires domestiques, où vous puissiez vous retirer comme dans un port où la tempête de mille sollicitudes ne vous puisse atteindre, et où le calme de la retraite apaise les flots de mille pensées diverses qu'ont soulevés vos rapports avec les hommes. Dans cette solitude, la lecture attentive des Livres Saints, des oraisons fréquentes, la méditation sérieuse et profonde de la vie future, feront un contrepoids salutaire aux préoccupations dont votre âme est remplie. Croyez-moi, je suis loin, en vous parlant ainsi, de vouloir priver votre famille de vos soins; mon but, au contraire, est de vous fournir le moyen d'apprendre et de méditer ce que vous devez à tous les vôtres. »

L'oraison a été la vie de toutes les saintes mères chrétiennes qui, dans le cours des siècles, ont répandu dans leur famille et dans le monde le parfum de la vertu. Sainte Catherine de Gênes, engagée dans les liens du mariage, et à l'âge de vingt-sept ans, faisait chaque jour six heures d'oraison à genoux sur le pavé de sa chambre. Nous avons vu plus haut avec quel zèle M^{me} de Chantal, non contente de sacrifier elle-même de longs moments à l'oraison, formait de bonne heure ses enfants à la pratique de ce saint exercice. M^{me} Marie de Valerot d'Herculais, qui mourut à Grenoble en 1654, à l'âge de trente-cinq ans, et qui laissa une si grande réputation de sainteté que l'évêque, le Chapitre et le parlement de la ville voulurent assister à ses funérailles, se levait à 3 heures du matin, et faisait oraison pendant quatre ou cinq heures avant d'entendre la sainte messe. Elle passait aussi en oraison une grande partie du reste de la journée et même de la nuit, ce qui ne l'empêchait point de posséder

toute l'estime de son mari et de sa belle-mère. Voulant un jour donner à ses amis le spectacle de la vertu de sa femme, M. d'Herculais alla, dans un moment où il savait qu'elle était en oraison, la prier de venir jouer. Sur-le-champ, reconnaissant dans la volonté de son mari celle de Dieu même, M^{me} d'Herculais vint d'un air gai et content. Pendant tout le temps que dura le jeu, elle y apporta une si grande attention, qu'on eût dit qu'elle en faisait ses délices, bien qu'elle eût pour tout ce qui tient au monde une horreur souveraine. Sa belle-mère, pour lui laisser plus de temps à consacrer aux exercices de piété, se chargeait elle-même de tous les soins domestiques.

Qui pourra, à la vue de tels exemples, alléguer encore les affaires et le bruit du monde, pour s'exempter de la pratique de l'oraison? Quelle femme est occupée au point de ne pouvoir, en se levant matin ou en retardant de quelques instants son repos du soir, se réserver une demi-heure ou un quart d'heure pour méditer?

Mais, diront encore quelques-unes de nos lectrices, comment entreprendre de faire oraison, nous n'avons ni l'instruction ni l'expérience que réclame cette pratique? Il n'est rien de plus facile que de se faire instruire par son confesseur de la manière de méditer. Du reste, est-il une chose qui nous soit plus familière que l'usage de la méditation? La femme qui est dans le commerce réfléchit sur les moyens d'éviter les pertes et d'augmenter les gains. L'ouvrière sait méditer sur la manière de perfectionner sa tâche. Nous savons réfléchir sur nos intérêts temporels, sur un procès, sur un établissement, sur un mariage, et même sur une faute que nous projetons, c'est-à-dire que nous examinons le but avantageux que

nous voulons atteindre, nous étudions les moyens d'y arriver, et nous formons la résolution d'employer ces moyens. De telles méditations sont jour et nuit dans notre esprit. Pourquoi ne pourrions-nous pas penser aux choses du ciel aussi bien qu'à celles de la terre? Nous avons tant d'intelligence pour nos affaires temporelles, comment en serions-nous dépourvus pour la grande affaire du salut? Faut-il d'ailleurs beaucoup d'esprit pour réfléchir au tourment de l'enfer, au bonheur du ciel, à la passion de Jésus-Christ, à la bonté de Dieu? L'expérience montre, du reste, que les âmes les plus simples, les plus humbles, sont celles à qui Dieu se plaît à communiquer ses lumières et à révéler ses secrets.

O Seigneur! faites comprendre à toutes les mères chrétiennes les délices que l'on goûte quand on vous prie avec ferveur, et qu'on considère vos miséricordes dans le recueillement et le silence, afin que toutes embrassent l'oraison comme une planche de salut. Nous allons tracer ici, du reste, une méthode à l'aide de laquelle il sera facile à nos lectrices de méditer.

IV. — MÉTHODE D'ORAISON

L'oraison a trois parties, qui sont : la préparation, le corps de l'oraison et la conclusion.

1^o On distingue *la préparation éloignée et la préparation prochaine*. La préparation éloignée consiste à vivre toujours dans la fuite du péché, la mortification des passions et la garde des sens. L'âme qui est en état de péché mortel sent comme un poids qui, l'entraînant loin de Dieu, gêne son élan au-dessus d'elle-même et des créatures, pour s'entretenir avec le Créateur. Une

Âme dissipée, légère, immortifiée, qui veut tout voir, tout entendre, tout savoir, qui ne sait rien refuser à ses sens, est en quelque sorte incapable du recueillement que demande l'oraison. Elle est comparable à ce chemin sur lequel on jette en vain la semence, parce que les oiseaux du ciel viennent aussitôt l'emporter. Dans un siècle superficiel et léger, n'est-il pas à craindre que, malgré les graves fonctions dont elles sont revêtues, quelques mères de famille ne se laissent envelopper par le tourbillon de la dissipation mondaine?.....

Prenez garde, leur dirons-nous avec saint Paul, veillez sur tous vos pas, ne marchez pas comme des insensés; mais allez avec prudence, sachez vivre au dedans de vous-mêmes, ne vous répandez jamais tout entières hors de vous; rendez-vous habituellement compte de vos pensées, de vos paroles, de vos actions. L'habitude de la vigilance sur nos yeux, sur nos oreilles, sur notre langue et sur tous nos sens nous rend faciles le silence et la séparation des créatures que réclame l'oraison.

La préparation prochaine consiste d'abord à prévoir dès la veille le sujet sur lequel on doit méditer, et le fruit pratique que l'on veut retirer de la méditation, le lendemain; elle consiste encore à se mettre en la présence de Dieu, lorsque l'on commence l'oraison. Quand est venu l'heureux moment de converser avec Notre-Seigneur, agenouillez-vous, par respect, dans une église ou dans un sanctuaire, si cela vous est possible, ou mieux encore devant un crucifix ou une statue de la Sainte Vierge, dans le lieu le plus retiré de votre maison. Laissez de côté toute préoccupation de famille, de travaux, d'affaires. Baisez avec amour l'image de Jésus crucifié ou de son auguste

Mère, et demandez à Jésus et à Marie la grâce de faire une méditation qui serve à leur gloire et à votre salut.

2^o *Le corps de l'oraison.* — La méditation des choses de Dieu nous étant peut-être peu familière, et les distractions venant souvent nous éloigner de notre intérieur, il sera bon de nous servir du livre sur lequel nous aurons lu, la veille, le sujet de notre oraison. Sainte Thérèse elle-même se reprochait de n'avoir pas recouru assez tôt à un livre pour méditer. Nous lirons donc quelques lignes du livre de piété que nous aurons entre les mains; nous recueillerons la pensée qu'elles expriment, comme si elle tombait de la bouche de Notre-Seigneur lui-même; puis, fermant les yeux ou les fixant sur le crucifix ou la statue de Marie, nous nous pénétrerons de la vérité et nous la savourerons à loisir. Après avoir ruminé cette nourriture spirituelle et exprimé tout le suc de salut qu'elle renferme, nous lirons un second passage, sur lequel nous réfléchirons de la même manière. Ce n'est point assez d'accepter la vérité, il la faut aimer; il faut que, dans l'oraison, le cœur surtout agisse, adore, prie, bénisse, loue la majesté de Dieu. Après avoir goûté la seconde pensée, on passe à une troisième, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la méditation. Pour retirer quelque fruit de ce saint exercice, il semble nécessaire d'y donner au moins dix minutes. Heureuses, celles qui pourront y consacrer de longues heures ! O Seigneur ! attirez par votre grâce toutes les âmes à l'amour de l'oraison.

C'est une méthode d'oraison simple et salutaire tout à la fois que de parcourir en esprit les plaies sacrées du Sauveur. On se met au pied de la Croix, comme Magdeleine, et, avec elle, on cherche à

recueillir les gouttes de sang qui coulent du corps déchiré de Jésus. En embrassant les pieds percés du divin Maître, on demande pardon des démarches criminelles que l'on a faites en se rendant dans des compagnies ou dans des lieux dangereux pour la vertu. Passant ensuite aux mains percées par de grands clous, on les adore et on demande pardon de toutes les actions coupables qu'on a eu le malheur de commettre. En considérant la couronne d'épines, on s'excite au repentir de toutes les vanités dont on a chargé sa tête, de toutes les paroles immodestes auxquelles on a prêté l'oreille avec complaisance, de tous les regards qui ont blessé la plus belle des vertus. Enfin, on entre dans ce Cœur adorable, qui nous est toujours ouvert; on s'y cache, comme dans un port de salut; on dit avec un saint : « Dans ce Cœur, je bâtirai ma tente, car il fait bon y rester toujours. »

A la fin de l'oraison, examinons toujours comment nous avons vécu à l'égard de la vérité ou de la vertu sur laquelle nous avons médité, et formons le ferme propos de mieux faire à l'avenir, mais gardons-nous de nous contenter d'une résolution vague et indéterminée. Il faut s'armer d'une résolution énergique de combattre notre défaut dominant, de déraciner l'habitude mauvaise dont nous sommes le plus tristement esclaves, de nous éloigner sans retard de l'occasion dangereuse dans laquelle nous faisons de plus fréquentes chutes. Sans cette résolution pratique, l'oraison ne produirait que peu de fruits.

3° *Conclusion.* — Vous baiserez ensuite, avec le plus profond respect et avec l'amour le plus tendre, l'image du Sauveur et de sa sainte Mère. Vous prierez Jésus et Marie de fortifier vos bons désirs, et de vous aider à les accomplir. Vous vous

entretiendrez encore un instant avec eux, priant, remerciant, et faisant tour à tour des actes de charité et de contrition. Enfin, après avoir demandé,



en vous inclinant profondément, à Notre-Seigneur et à sa Mère de vous bénir, vous vaquerez sans retard à vos occupations ordinaires, vous rappe-

lant, le plus souvent qu'il vous sera possible, votre oraison du matin et les résolutions que vous y aurez prises.

Nous avons dit plus haut de quelle manière peuvent faire oraison les personnes qui ne savent pas lire. (V. chap. XXIII, p. 183.)

V. — PRÉSENCE DE DIEU

A une dame lancée au milieu des dissipations de la cour, saint François de Sales écrivait : « Nulle compagnie, nulle sujétion ne vous peut empêcher de parler souvent avec Notre-Seigneur, ses anges et ses saints, ni de parcourir souvent les rues de la Jérusalem céleste, ni d'écouter les sermons intérieurs de Jésus-Christ et de votre bon ange, ni de communier tous les jours en esprit. Faites donc avec gaieté de cœur tout cela. » Fénelon écrivait dans le même sens que le doux et saint évêque de Genève : « Accoutumez-vous, disait-il, à étendre peu à peu l'oraison jusque sur les occupations extérieures de la journée. Parlez, agissez, travaillez en paix, comme si vous étiez en oraison ; car, en effet, il faut y être..... Il ne s'agit point d'une contention perpétuelle de tête, qui serait impraticable, il ne s'agit que de vous accoutumer à une certaine paix, où vous consulterez facilement le Bien-Aimé sur ce que vous aurez à faire..... Essayez, je vous conjure, de vous accoutumer à cette dépendance de l'esprit intérieur, alors tout deviendra peu à peu oraison. »

A une dame pieuse vivant au milieu du monde, l'immortel archevêque de Cambrai écrivait encore : « Ne nous contentons pas de faire oraison le matin et le soir, mais vivons d'oraison toute la journée ; et comme on digère ses repas pendant toute la

journée, digérons toute la journée, dans le détail de nos occupations, le pain de vérité et d'amour que nous avons mangé à l'oraison. Que cette vie d'amour, qui est la mort à nous-mêmes, s'étende de l'oraison, comme du centre, sur tout ce que nous avons à faire. Tout doit devenir oraison ou présence amoureuse de Dieu dans les affaires et les conversations. »

Dieu est partout. *Est-ce que je ne remplis pas le ciel et la terre de mon immensité?* nous fait-il dire par son prophète. (Jér., 23-24.) *Si je monte au ciel, s'écriait David, vous y êtes; si je descends dans les profondeurs de la terre, je vous trouve; si je vole aux extrémités de la mer, c'est votre main qui m'y soutient.* Saint Paul nous assure que Dieu *n'est pas loin de chacun de nous; qu'en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être.* Selon la pensée de saint Augustin, de même qu'une éponge plongée dans la mer est toute pénétrée par les eaux, de même le monde est comme plongé dans l'immensité de Dieu et en est intimement pénétré.

Dieu voit tout. « Les ténèbres m'entourent, dit le méchant, les murailles me cachent et personne ne me voit. » Et il ne prend pas garde que les regards du Seigneur sont plus perçants que la lumière du soleil; ils pénètrent plus profondément qu'un glaive à deux tranchants, ils démêlent les pensées et les intentions les plus intimes. Tout est à nu et à découvert devant ses yeux. Il connaît non seulement ce que nous avons fait et pensé, mais même ce que nous devons faire et penser. Pour lui, les ténèbres sont comme la lumière; à lui les créatures qui n'ont point de voix savent répondre, à lui le silence parle. « Vous sortez, poursuit saint Augustin, vous êtes vu; vous entrez, vous êtes vu encore. La lampe est éteinte, il vous

voit; elle est allumée, il vous voit; vous êtes caché dans votre lit, il vous voit toujours; vous êtes replié dans le plus intime de vous-même, il pénètre jusque-là. »

Dieu est partout, Dieu voit tout, douce et terrible vérité qui, si nous ne la perdions jamais de vue, suffirait pour nous éloigner à jamais du péché et pour nous exciter à travailler sans relâche à notre sanctification. « Tout le mal vient, dit sainte Thérèse, de ce que nous ne pensons pas à la présence de Dieu. » Le souvenir de Dieu exclut tout péché. La présence d'un homme suffit souvent pour arrêter sur le penchant du crime. Si les domestiques ne peuvent se promettre de n'être pas aperçus de leur maître, ils se gardent bien de cueillir la plus petite fleur du jardin, de porter la main sur le moindre fruit, de prendre même un morceau de pain. Mais si la présence d'un supérieur ou même d'un égal, la seule crainte d'être vu suffit pour nous empêcher de mal faire, combien plus efficace doit être la présence du Dieu dont la sainteté infinie abhorre le péché et dont la justice éternelle châtie le crime par des tourments sans fin!

En présence de son maître, l'ouvrier met tous ses soins à bien remplir sa tâche; le soldat combat avec courage en présence de son général ou de son roi. La conversation et la seule vue des hommes de Dieu que nous rencontrons sur la terre nous excitent puissamment à la pratique de la vertu.

Quel courage doit donc donner la pensée de la présence de Dieu! Quel zèle de notre sanctification ne devons-nous donc pas puiser dans le souvenir du Seigneur qui contemple du haut du ciel nos luttes et nos victoires, qui nous assiste de sa main

miséricordieuse et qui nous prépare des récompenses infinies, pour les légers sacrifices que nous faisons en vue de lui plaire et pour les plus petites des actions que nous lui offrons! O Seigneur! pourquoi ne se souviennent-elles pas de vous ces âmes que vous avez comblées de tant de faveurs? *La jeune fille oublie-t-elle jamais les ornements dont elle se pare?* Et vous qui êtes notre Gloire, notre Vie, notre Père, notre Ami, notre Epoux, notre Tout, nous vous oublions, ô mon Dieu!

Saint Liguori conseille d'avoir sur soi ou dans son appartement des objets pieux qui puissent, en frappant souvent nos regards, nous rappeler la présence de notre bon Maître. Une mère selon le cœur de Dieu fera bien de porter toujours ou d'avoir toujours devant elle un crucifix et une image de la Sainte Vierge, sur lesquels elle jettera souvent les yeux. Dans chacun des appartements de sa demeure seront exposés des Christs et d'autres objets dont la seule vue éloigne du péché. Mais rien ne nous paraît plus propre à rappeler le souvenir de Dieu que les merveilles de la création. Si nous y prenions garde, nous trouverions le nom du Seigneur écrit sur toutes ses œuvres, sur les étoiles qui ornent la voûte du ciel comme sur les plantes et les fleurs qui parent la surface de la terre. L'animal robuste, comme le plus petit insecte, nous parle de Dieu. Le jour raconte sa gloire au jour, et la nuit à la nuit. C'est à cause de notre légèreté que nous ne savons pas lire dans ce livre de la nature, et que nous n'entendons pas ces voix puissantes qui nous crient de penser à Dieu. Quand nous rencontrons un ouvrage fait avec beaucoup d'art, nous demandons quel est l'ouvrier habile dont le génie a enfanté un tel chef-d'œuvre, et nous lui donnons des éloges. A

la vue de l'herbe que nous foulons aux pieds, des arbres qui nous prêtent leur ombrage, des oiseaux qui se plaisent à nous réjouir de leurs chants, à la vue des moissons, des montagnes, du ciel semé d'étoiles ou chargé de nuages, demandons-nous quel est l'auteur de ces belles et grandes œuvres, et pensons à notre Créateur.

Toutefois, ce n'est pas assez de se souvenir de Dieu, il faut, de plus, nous adresser fréquemment à Lui, dans le cours de nos travaux, quand l'heure sonne, quand nous sommes dans la joie ou dans la tristesse, quand le démon, le monde ou la nature se soulèvent contre nous, quand les beautés de l'univers ou quelque objet pieux frappent nos regards; alors, faisons une prière courte, mais brûlante, qui s'élançe du cœur comme un trait rapide, pour voler vers le Seigneur, de qui nous attendons tout secours. Ces élévations du cœur à Dieu ne demandent pas de temps; elles n'exigent point que nous interrompions nos occupations ordinaires. Nous pouvons les faire toujours et partout : dans nos travaux, dans nos conversations, au milieu du monde comme dans la solitude: il n'est pas nécessaire de nous mettre à genoux, pas même de remuer les lèvres: il suffit d'un regard jeté vers le ciel, d'un simple mouvement de l'âme qui s'élève vers Dieu, pour lui dire: *Seigneur, à mon secours!* ou bien: *Mon Dieu, je vous aime!* ou encore: *Mon Jésus, miséricorde!* ou enfin toute autre prière de ce genre, selon l'attrait et le besoin du moment.

VI. — DE LA LECTURE SPIRITUELLE

« Tout notre progrès dans la vertu a sa source dans la lecture ou dans la méditation, dit saint

DE LA PRIÈRE

Isidore : par la lecture, nous apprenons ce que nous ignorons, et par la méditation, nous conservons ce que nous avons appris. »

La lecture spirituelle est sans doute un exercice moins parfait et moins efficace que l'oraison, mais elle est cependant très utile. Le B. Louis de Grenade compare l'oraison au pain de froment et la lecture au pain d'orge, nous faisant entendre par là que la lecture nourrit aussi nos âmes, quoiqu'elle leur fournisse un aliment moins salubre que la méditation.

Selon la pensée de saint Jérôme, les bonnes lectures éclairent notre intelligence et fortifient notre cœur. En lisant ou en entendant lire quelques pieux ouvrages, nos lectrices n'ont-elles pas senti souvent un rayon de lumière briller aux regards de leur âme, et de saints mouvements échauffer et exciter leur cœur ? Qu'est-ce qui déterminait saint Antoine à vendre ses biens et à tout quitter pour se retirer au désert ? N'est-ce pas la lecture de ce passage de l'Évangile : *Allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres ?* N'est-ce pas ce texte de saint Paul : *Revêtez-vous de Jésus-Christ et ne tenez aucun compte des désirs de la chair*, qui acheva la conversion du grand saint Augustin ?

« La vue seule des Saints Livres, dit saint Chrysostome, nous éloigne du péché ; et si nous avons persévéré dans la grâce, ces livres nous fortifient et nous affermissent dans le bien. » Aussi l'histoire nous apprend-elle que les âmes qui se sont sanctifiées, même au milieu du monde, ont toujours fait leurs délices de la lecture spirituelle dans les heures que leurs devoirs d'état leur laissaient libres. M^{me} de Chantal, elle si laborieuse et si active, chargée d'une nombreuse

famille qu'elle élevait elle-même, tous les jours s'adonnait à de bonnes lectures.

A son exemple, femmes chrétiennes, au lieu de donner votre temps aux journaux et aux romans qui ne laissent rien dans l'esprit ni dans le cœur, sinon des images ou des affections dangereuses, vous donnerez à votre âme le doux aliment d'une lecture instructive et édifiante.

Nous vous devons sur ce sujet quelques conseils utiles. Une femme chrétienne ne lira les Saintes Ecritures qu'avec la permission de son confesseur et en se servant d'une traduction approuvée. On ne saurait trop se tenir en garde contre certaines traductions de la Bible, faites par les protestants et répandues parmi les fidèles pour semer le venin de l'hérésie.

Saint Liguori conseille la lecture des *Vies de Saints*, disant qu'il n'en connaît pas de plus utile. Toutefois, les vies abrégées, bien que très édifiantes, sont d'une brièveté uniforme qui en diminue l'intérêt. Il faut donc choisir de préférence les histoires détaillées des saints. On y trouve des développements pratiques; on y voit agir, dans leur vie intime, dans leurs occupations de chaque jour, ces héros de l'Évangile qui ont fait passer dans leur conduite les conseils de Jésus-Christ. Un grand nombre de vies de Saints ont été écrites ou traduites de nos jours. Nous indiquerons ici celles qu'une femme chrétienne peut parcourir avec le plus de fruit : l'*Histoire de M^{me} de Chantal et des origines de la Visitation*, et l'*Histoire de sainte Monique*, par M. l'abbé BOUGAUD; la *Vie de M^{me} Acarie*, par M. l'abbé BOUCHER; les *Vies de sainte Catherine de Gênes* et de sainte Paule intéresseront assurément et édifieront celles qui auront la consolation de les lire.

Saint Liguori recommande aussi la lecture des œuvres de saint FRANÇOIS DE SALES, du P. de GRENADE, du P. RODRIGUEZ et du P. SAINT-JURE. Le *Traité de la connaissance et de l'amour du Fils de Dieu, l'Homme spirituel*, le *Livre des élus* du P. SAINT-JURE; le *Guide des pécheurs* et le *Mémorial du Bienheureux LOUIS DE GRENADE*; la *Pratique de la perfection chrétienne* de RODRIGUEZ, sont, en effet, des ouvrages sérieux, pleins de doctrine et d'onction, qui laissent loin derrière eux une foule de publications récentes qui traitent des choses de Dieu, mais avec un grand échafaudage de paroles presque vides de pensée.

Nous devons enfin recommander à nos lectrices : l'*Imitation de Jésus-Christ*, le *Combat spirituel*, les *Gloires de Marie*, par saint LIGUORI; le *Traité de l'éducation des filles*, par FÉNELON, et celui de *la vraie dévotion à la Sainte Vierge*, par le B. GRIGNON DE MONTFORT. Il est bon de s'attacher à quelqu'un de ces ouvrages, de le lire et de le relire souvent, jusqu'à ce qu'on ait mis en pratique les leçons qu'il renferme (1). L'important n'est pas de lire beaucoup, mais de bien lire et de nourrir son âme de la vérité. Quand le cœur est touché, au lieu

(1) Nos lectrices pourront peut-être, avec quelque fruit, relire attentivement, en leurs heures de loisir, le petit écrit que nous leur offrons, et faire quelquefois leur oraison sur les divers sujets que nous y avons traités pour elles. On oublie peu à peu ses devoirs, si l'on n'a soin de se les rappeler souvent, et il est nécessaire de réfléchir surtout sur nos obligations.

Elles feront bien aussi d'avoir dans leur bibliothèque les autres ouvrages populaires que nous avons écrits, et de faire lire à leurs enfants ceux surtout qui s'adressent directement à eux, comme le *Livre des petits enfants*, le *Livre de tous*, le *Jeune homme comme il faut*, la *Jeune fille à l'école des Saints*.

de poursuivre la lecture avec une activité curieuse et inquiète, il faut s'arrêter, goûter le don de Dieu, élever son âme vers le ciel et former la résolution de mieux vivre.

VII. SANCTIFICATION DES ACTIONS ORDINAIRES

Saint Augustin nous dit : « Si vous faites bien toutes vos actions, vous louez Dieu sans cesse. » Oui, remplir ses devoirs d'état, sanctifier ses occupations de chaque jour, ses travaux, ses peines, ses repas même et ses délassements, c'est prier. « Pourquoi ? se demande un grand orateur. Parce que c'est tout à la fois, et honorer Dieu, et l'engager, en l'honorant de la sorte, à nous favoriser de ses dons, qui sont le fruit de la prière. Observation importante et bien consolante pour une infinité de personnes qui se plaignent de leur condition, parce qu'elle ne leur permet pas, disent-elles, de vaquer à la prière et qu'elle ne leur en laisse pas de loisir ! Ces mêmes occupations, qu'on regarde comme des obstacles au saint exercice de la prière, sont, au contraire, des prières elles-mêmes, et des prières très efficaces auprès de Dieu, quand on les prend dans un esprit chrétien, et qu'on s'y adonne avec une intention pure et droite. » Mais le moyen de sanctifier nos actions journalières et de les rendre ainsi agréables à Dieu ? Nous allons l'indiquer brièvement.

1° Soyons toujours en état de grâce. Une faute grave donne la mort à l'âme, et c'est pour cela qu'on l'appelle mortelle. Dieu, dit saint Augustin, est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps. Quand l'âme se sépare d'un corps, ce corps devient cadavre, et quand Dieu s'éloigne d'une

âme, cette âme est ensevelie dans la mort. Or, c'est le péché mortel qui chasse Dieu d'un cœur coupable; la sainteté infinie pourrait-elle habiter dans une âme souillée par une faute grave? Elle est donc étendue sans vie spirituelle, l'âme qui, par une chute mortelle, a perdu l'amitié de son Dieu. Semblable à un arbre qu'un ouragan a renversé, et qui, arraché du sol où il puisait sa sève, ne peut plus porter ni fleurs, ni fruits, cette infortunée est incapable de produire des œuvres dignes du ciel. Ni ses actions indifférentes, ni même ses prières, ses aumônes et ses bonnes œuvres ne lui donnent droit à l'héritage céleste. Elle doit prier, sans doute, cette âme pécheresse : jamais elle n'eut plus grand besoin du secours de Dieu : elle doit racheter son péché par de bonnes œuvres et par des aumônes; mais si ces prières et ces bonnes œuvres lui obtiennent la grâce de la conversion et du retour à Dieu, comme il faut l'espérer, elles ne seront jamais récompensées dans le ciel. C'est là une vérité incontestable que Dieu nous a révélée par l'Apôtre saint Paul : « Quand j'aurais une foi à transporter les montagnes, nous dit ce Docteur des nations, quand je livrerais mon corps aux flammes jusqu'à en être consumé, si je n'ai la charité (la grâce sanctifiante, l'amitié de Dieu), tout cela ne me sert de rien (pour l'éternité). »

Vérité accablante pour ces chrétiens qui, pendant de longues journées, pendant même des années entières, restent dans le péché mortel sans en faire pénitence! Toutes leurs sueurs, toutes leurs peines, tous leurs travaux sont perdus pour le ciel. Quoi! avec un moment de tribulation, vous pourriez vous préparer un poids éternel de gloire, et vous le perdez par votre faute! Vous n'employez

pas les peines du temps à vous amasser les éternelles joies du Paradis! Après les souffrances de cette vie, vous voulez donc vous préparer un malheur sans terme? Ah! n'est-ce pas assez des larmes de cet exil, et faut-il encore qu'après les épreuves qui pèsent sur nous depuis le moment de notre naissance jusqu'à celui de notre mort, nous entrions dans les tribulations des réprouvés! Encore une fois, n'ayons pas le triste courage ou plutôt l'aveugle faiblesse de rester un seul jour en état de péché mortel. Si nous avons le malheur de tomber, relevons-nous aussitôt en nous approchant du sacrement de Pénitence; ou au moins, si nous ne pouvons pas sur-le-champ avoir recours à ce divin remède, faisons du fond de notre cœur un acte de charité et de contrition parfaite, c'est-à-dire un acte de repentir et de ferme propos, inspiré par l'amour des perfections adorables de Dieu.

2^o Pour que nos actions de tous les jours soient méritoires aux yeux du Seigneur et attirent sur nous ses bienfaits, nous devons les offrir à ce bon Maître, les faisant par motif surnaturel. Quoi de plus juste que cette offrande? Dieu nous a créés; par conséquent, nous sommes sa propriété et son domaine; il a droit sur tout ce que nous avons et sur tout ce que nous sommes: sur nos actions, sur nos paroles, sur nos pensées, sur les affections de notre cœur; et cela non pas en certains jours seulement et à certains moments de notre vie, mais toujours. Il n'y a pas une heure, pas une seconde de notre existence qui ne lui appartienne et qui ne doive être rapportée à sa gloire. Rapporter nos actions à notre orgueil, ou à la satisfaction de nos sens, ou bien aux créatures, en dehors des pensées de la foi, c'est nous priver de tout

mérite surnaturel. Nous refusons le salaire à un ouvrier qui ne travaille pas pour nous : Dieu ne doit pas l'éternelle récompense à nos meilleures actions, si nous ne les lui consacrons en les faisant par un motif de foi. Prenez donc la sainte habitude d'offrir, dès votre réveil, au Seigneur, tout ce que vous ferez dans la journée ; tournez votre cœur avec amour, dès le matin, vers votre Père qui est aux cieux, et dites-lui avec ferveur : Seigneur, parce que vous êtes infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur, et pour l'amour de vous, je vous consacre toutes mes actions de ce jour ; que toutes servent à votre gloire ! » En vertu de cette offrande, faite à Dieu dès le matin, non seulement vos prières et vos bonnes œuvres, mais même vos actions indifférentes, comme les repas, les récréations, le sommeil, mériteront leur récompense et seront une espèce de prière, pourvu toutefois que vous n'ayez pas commis de fautes graves entre cette offrande et les actions que vous faites : c'est l'enseignement de la théologie. Il suffit de faire cette offrande tous les matins, et elle persévère toute la journée ; mais il est bon de la renouveler souvent dans le jour, surtout au commencement de ses principales actions.

UN MOT DE CONSOLATION

Les larmes semblent être le partage de la mère ici-bas. Les douleurs de l'enfantement auxquelles Dieu l'a condamnée ne sont que le prélude de plus grandes douleurs. Quels déchirements n'éprouve-t-elle pas en son cœur lorsqu'une mort prématurée lui ravit ceux qu'elle aimait plus qu'elle-même ; et à quelles angoisses plus cruelles encore n'est-elle pas

en proie, quand elle sent que son enfant, infidèle à ses recommandations, court risque de perdre son âme, ou bien quand cet enfant ingrat désole par l'insoumission et le mépris celle qui l'a entouré de tant de soins ! Hélas ! ce n'est presque qu'avec des pleurs qu'une femme nous parle de ses enfants ; et n'en est-il pas qui trouvent un sujet de larmes dans celui même qui devrait les aider à supporter les peines de la vie ? « Il est évident, dit M^r Dupanloup, que la mère est destinée à une souffrance expiatoire et sacrée. Elle est grande, parce qu'elle souffre ; et si, en la voyant, je suis saisi d'une religieuse émotion, c'est que toutes les douleurs les plus cuisantes de la terre sont pour elle. » Celles-là seules n'ont pas le sérieux de la douleur qui ne comprennent pas la gravité de leurs devoirs ou qui s'étourdissent dans la légèreté du siècle.

Pourquoi faut-il qu'un grand nombre de mères soient assez malheureuses pour souffrir sans mérite et sans espérance, parce qu'elles souffrent sans foi et sans résignation ? « Le laboureur, dit un Apôtre, attend patiemment les fruits que produira sa terre, et l'espoir de les recueillir le soutient dans ses travaux. » Et nous aussi, affermissons nos cœurs contre la tristesse et les peines de la vie, par l'attente des fruits de salut qu'elles peuvent produire. Vous pleurez et vous versez des larmes, ô mère selon le cœur de Dieu ; les femmes mondaines se réjouissent, tandis que vous vous sacrifiez à la laborieuse tâche de l'éducation et que vous savourez l'amertume que l'on rencontre dans l'accomplissement du devoir ; mais votre tristesse se changera en joie. Outre les consolations que vous donneront ici-bas ces enfants que vous engendrez à la grâce, consolations qui ne vous feront pas défaut, car à force de travail on parvient

à faire produire des fruits au terrain le plus aride, vous trouverez dans la douleur le détachement du monde, et en souffrant, vous vous rapprocherez de Dieu, car *le Seigneur est près de ceux qui sont dans la tribulation*. Par la souffrance, vous expierez les fautes de votre vie. Et quel est celui qui n'a pas plus à expier que Dieu ne lui donne à souffrir?..... Le bon Maître ne verse pas plus de douleur que nous n'en pouvons porter dans la coupe amère qu'il nous prépare.

La souffrance est le sceau des élus et la marque à laquelle on reconnaît ceux que Dieu destine à sa gloire. Nul saint dans le ciel qui n'ait mesuré l'étendue de la douleur et connu l'amertume des larmes à la suite de Jésus-Christ, le Saint des saints, l'homme de douleur, et de Marie l'Immaculée, qui n'ayant été souillée par aucune tache, aurait dû être exempte du châtement, mais qui a voulu le subir, pour consoler par ses larmes et sanctifier par son exemple tous ses enfants qui pleurent.

« Le marchand, dit saint Chrysostome, soutenu par l'espoir du gain, ne sent pas les fatigues d'une longue navigation. L'athlète dans la lice supporte facilement les coups qu'il reçoit à la vue de la couronne qui l'attend : et nous aussi, les yeux fixés sur le ciel et sur les biens que Dieu nous y a préparés, supportons généreusement tout ce que nous pourrons rencontrer de pénible, fortifiés par l'espérance du bonheur à venir. »

APPENDICE I

DEVOIRS DE LA MÈRE ENVERS SON ÉPOUX
ET ENVERS SES SERVITEURS

Ce n'est pas seulement à l'égard de ses enfants que la femme chrétienne exerce son zèle; elle le prodigue aussi à son époux d'abord et ensuite à ses domestiques.

Nous l'avons remarqué déjà, la tâche laborieuse de la mère est bien difficile, si son mari ne l'aide pas, ou s'il ruine par des exemples coupables les leçons que la mère donne à ses enfants; et, d'autre part, la vertu des enfants courra les plus grands dangers, si la maîtresse de maison ne veille pas sur ses domestiques. De là l'obligation pour la mère chrétienne qui veut le salut de ses enfants de travailler à rendre chrétiens son mari d'abord et ses serviteurs ensuite. Elle ne peut y réussir qu'en remplissant ses devoirs à l'égard de l'un et à l'égard des autres.

ARTICLE PREMIER. — *Devoirs à l'égard de son mari.*§ I^{er}. — LE PREMIER DE CES DEVOIRS

C'est l'amour chrétien que le sacrement de mariage a purifié et a élevé parfois à des hauteurs qui étonnent, comme nous l'avons remarqué déjà dans la préface de ce livre. Dans le christianisme, en effet, il y a des époux qui s'aiment si purement qu'ils s'aident à vivre ensemble dans la pureté parfaite, et même dans la virginité. On en trouve dans l'histoire d'éclatants exemples. Saint Injurieux, sénateur de Clermont, en Auvergne, épousa sainte Scholastique et vécut avec elle dans la pratique de la chasteté parfaite. Chose d'autant plus admirable que ces deux époux s'aimaient tendrement. Leur humilité leur faisait cacher cet

héroïsme; mais Scholastique étant venue à mourir, Grégoire de Tours rapporte que Injurieux, en déposant dans le tombeau son corps sacré, dit : « Je vous rends grâce, Seigneur, de ce que je remets entre vos mains ce trésor sans tache, tel que je l'ai reçu de vous. » Alors le corps de la Sainte se mit à sourire, et dit : « Pourquoi dites-vous ce qu'on ne vous demande pas ? » Injurieux mourut peu après et fut enseveli assez loin de Scholastique, mais, le lendemain, leurs tombeaux se trouvèrent miraculeusement réunis. Le peuple les a appelés jusqu'à nos jours les *saints amants*.

C'est là, en effet, une manière frappante de s'aimer en Dieu. L'amour est d'autant plus pur, d'autant plus doux, d'autant plus fort, que la nature y a moins de part. On croirait peut-être que des faits de ce genre ne sont plus de nos mœurs, et que les sens ont tout envahi de nos jours; il n'en est rien heureusement; et, dans le cours d'un long ministère, nous avons rencontré plus d'une fois des vertus aussi héroïques : il nous serait facile d'en rapporter des exemples, mais nous nous souvenons du mot du Saint-Esprit : *Ce n'est qu'après la mort qu'il faut louer les justes*. Nous gardons donc le silence, en admirant ce que Dieu fait dans ses élus, manifestant ainsi la puissance de sa grâce et la pureté du christianisme.

Toutefois, quand il s'agit du strict devoir, il suffit qu'une femme aime son mari d'un amour sincère, chaste et fidèle.

Elle pécherait gravement contre ce premier devoir, la femme qui aurait dans son cœur une haine grave contre son mari, qui lui souhaiterait du mal en matière grave; et une telle haine aurait une double malice, l'une contre la charité, comme à l'égard de tout homme; et, de plus, une autre malice spéciale à cause des liens si étroits qui unissent une femme à son mari. Cet amour, quand il est sincère, se témoigne moins par les paroles que par les œuvres. Une femme chrétienne donne donc tous les soins corporels et surtout spirituels à celui qui est le père de ses enfants. Elle ne néglige ni les vêtements, ni la nourriture, ni

en cas de maladie, les remèdes, ni, dans les peines de la vie, les encouragements à les supporter avec résignation. N'est-ce pas une des fins du mariage de rendre plus douces les consolations et les tristesses, en les faisant partager par un cœur ami ?

Il est impossible de vivre habituellement ensemble dans ce monde, où tout est imparfait, sans que des défauts se manifestent. L'idéal d'un parfait mari et d'un bonheur sans mélange qu'une jeune fille a rêvé se trouve à peine dans les romans ; la réalité est que tout homme et toute femme a des imperfections parfois notables, et que la terre est une vallée de larmes. L'amour sincère sait accomplir la recommandation de l'Apôtre : *Portez les fardeaux l'un de l'autre, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.*

On ne peut avoir un enfant sans défauts, encore moins peut-on en guérir un époux qui, étant après tout le chef de la famille, se sentant supérieur par la force et souvent par l'intelligence, ne convient pas toujours facilement de ses torts. Que faire alors, se lamenter ou se désespérer ? peine inutile, temps plus que perdu ; le seul remède, c'est la patience, la résignation, le support, qui adoucissent toutes les douleurs et les rendent méritoires pour le ciel.

Les murmures, les plaintes, les reproches, si graves que puissent être les torts, ne peuvent qu'aigrir. provoquer des querelles, parfois même des insultes, pour ne rien dire de plus, ce qui est vrai surtout, si un mari oubliait sa raison sous l'influence de la colère ou de l'ivresse. C'est alors qu'il serait particulièrement fatal de hasarder des réprimandes. Le silence résigné et la prière sont seuls possibles.

Saint Vincent Ferrier se trouvait à Valence, en Espagne, quand une femme, l'abordant, lui demanda un moyen efficace pour avoir la paix avec son mari qui la maltraitait. Le Saint la laissa parler et, remarquant son bavardage, il lui dit : « Allez demander dans notre couvent une bouteille d'eau du puits qui est au milieu du cloître ; et quand vous aurez à craindre les colères de votre mari, vous en prendrez une gorgée que vous

retiendrez longtemps dans votre bouche sans l'avalier. » Quelques jours après, la femme revint, lui disant que la recette avait réussi et qu'elle le priaît de lui donner encore une bouteille de cette eau. Alors Vincent lui dit : « Ce n'est pas l'eau qui a réussi, mais le silence. »

Si on ne peut en face résister patiemment à l'orage dans des scènes de fureur, qu'on s'éloigne quelque temps sans mot dire, et qu'on prie dans un coin solitaire aux pieds d'un crucifix, offrant à Notre-Seigneur, qui a enduré les insultes pour l'amour de nous, celles que l'on subit soi-même.

Ce n'est que plus tard, lorsqu'un homme est revenu à la raison, qu'on peut avec quelque espoir de réussir lui faire avec douceur des observations charitables; encore faut-il les éviter quand on prévoit que cela ne ferait qu'aigrir; vouloir toujours dire le dernier mot et reprendre à contre temps, c'est provoquer des blasphèmes, et une femme qui a la foi redoute un tel malheur; quel scandale pour les enfants quand ils sont témoins de ces scènes désolantes qu'il serait souvent possible d'éviter par la patience et le silence.

Aussi, quand des femmes se plaignaient à sainte Monique des brutalités de leurs maris, dont elles portaient parfois la marque au visage, la Sainte leur répondait : « Prenez-vous-en à votre langue, il n'appartient pas aux femmes de tenir tête à leurs maris. Soyons douces; regardons-les comme nos maîtres et nous vivrons en paix. »

Toutefois, la condescendance n'est permise que dans les limites de ce qui est du devoir ou du moins de ce qui n'est pas coupable; une femme ne peut donc pas, sous prétexte d'obéissance, être pour son époux un sujet de scandale, en se faisant complice de ses désordres ou en les partageant. Malheur à la femme qui ne se respecte pas elle-même, et qui amène par là son époux à la mépriser. Saint Léonard de Port-Maurice assure qu'il y a en enfer une multitude de femmes qui n'y sont que pour n'avoir pas pratiqué les lois de la chasteté dans le mariage. Le même sort est réservé à celles qui, malgré les cris de leur con-

science, cherchent à se persuader que tout est permis dans leur état. Il importe donc de se faire instruire, au saint tribunal, par son confesseur de ses devoirs et de les respecter. Une femme chrétienne ne doit pas oublier que la pudeur est son plus précieux trésor. L'homme peut se faire un nom sur le champ de bataille, ou en dictant des lois à une nation; la gloire de la femme, c'est la chasteté, sans laquelle elle n'est plus qu'un être avili et dégradé. Si la chasteté doit être respectée même avec un époux, qu'en serait-il de la femme qui oublierait la fidélité promise devant Dieu au pied des saints autels, au jour d'un mariage chrétien? L'épouse n'est plus libre de donner ses affections à un autre, elle se doit à celui qu'elle a choisi. Trahir par l'infidélité des engagements sacrés, c'est un crime capable d'attirer la malédiction de Dieu sur une famille; aussi l'opinion publique elle-même sait-elle le flétrir; et, si déjà c'est une honte et un déshonneur, qui fait rougir la mère, quand une jeune fille s'égare, qu'en serait-il de la femme qui aurait de coupables relations?

Donc, fuir les occasions, savoir fermer sa porte à qui offre un péril, ne jamais aller dans cette maison où l'on doit le rencontrer, ne jamais se plaindre de ses peines à des personnes de différent sexe. Les consolations qu'on recherche dans ces confidences coûtent trop cher. « Quiconque vient louer votre beauté et votre grâce doit vous être suspect, dit saint François de Sales; car, quiconque loue une marchandise qu'il ne peut acheter, est pour l'ordinaire grandement tenté de la dérober. Mais si, en vous louant, quelqu'un ose de plus mépriser votre mari, il vous offense infiniment; car il est clair que non seulement il veut vous perdre, mais qu'il vous tient déjà pour demi-perdue, puisque la moitié du marché est fait avec le second marchand, quand on est dégoûté du premier. »

La fidélité demande qu'une femme ne se sépare pas de son mari, à moins de raisons véritablement graves qu'un confesseur éclairé ait trouvées suffisantes aux yeux de la conscience; l'épouse doit, par conséquent,

ordinairement suivre son époux s'il change de domicile.

Quand le maréchal de Mouchy fut conduit en prison par les révolutionnaires, M^{me} de Mouchy, sa femme, l'y suivit. On lui représente que l'acte d'accusation ne fait point mention d'elle. Mais elle répond avec fermeté : « Puisque mon mari est arrêté, je le suis aussi. » M. de Mouchy est traduit au tribunal révolutionnaire. Elle l'y accompagne. L'accusateur public l'avertit qu'on ne l'a pas mandée. Et elle répond : « Puisque mon mari est cité à votre tribunal, je le suis aussi. » Enfin le maréchal est condamné à mort. La courageuse femme monte avec lui sur la charrette fatale : « Mais vous n'êtes point condamnée, » s'écrie le bourreau. Et elle répond encore : « Puisque mon mari est condamné, je le suis aussi. » On ne put tirer d'autre réponse de cette femme admirable et on fut obligé d'employer la force pour la faire descendre de l'échafaud.

§ II. — LE ZÈLE POUR LE SALUT DE SON MARI

Celui qui n'a pas de zèle n'aime point. A moins qu'il ne soit intéressé et égoïste, l'amour porte à vouloir le bien à l'objet aimé. Ce désir de bonheur que nous avons pour ceux que nous aimons ne doit pas se borner à des biens périssables, car ce qui passe n'est rien devant l'éternité. Que les hommes qui ne croient à rien, qui n'ont par delà la terre aucune espérance, qui ne connaissent pas d'autre félicité que les plaisirs et les consolations de cette misérable terre, n'aient que cela à envier et à rechercher pour ceux qu'ils aiment, cela se conçoit; mais quiconque connaît le bonheur seul véritable, qui est la possession éternelle de Dieu, ne peut manquer de le désirer pour ceux qu'il chérit, et de chercher par tous les moyens à le leur procurer.

On raconte de l'empereur Conrad qu'assiégeant une ville d'Allemagne, il jura de tout exterminer si la

place tardait de se rendre. L'ayant emportée d'assaut, il voulut exécuter son serment. Il donna toutefois aux femmes la permission de fuir et d'emporter ce qu'elles avaient de plus précieux. Elles prirent donc sur les épaules, leurs époux, leurs pères, leurs fils, afin de les soustraire à la mort. Ah! les femmes chrétiennes auraient-elles moins de zèle pour soustraire à l'enfer les âmes qui leur sont chères! Comme c'est par la foi et par la vie chrétienne qu'on arrive au ciel, on a vu, dans le cours des siècles, un grand nombre de femmes généreuses consumées du désir d'amener leur mari à la foi et à la pratique des devoirs religieux.

L'empereur Maximien Galère, à peine arrivé à Nicomédie, exerça sa fureur contre les chrétiens. Il eut pour instrument de sa rage un jeune officier appelé Adrien. Ce dernier, qui avait vingt-huit ans et avait épousé depuis treize mois une jeune chrétienne nommée Natalie, fut frappé de la constance des martyrs et des prodiges que Dieu opérait en leur faveur. Persuadé que leur religion était divine, il voulut, au lieu d'aider à leur donner la mort, partager leur supplice et ensuite leur gloire.

Il pria donc les greffiers de le porter sur la liste des confesseurs de la foi. L'empereur crut qu'il se portait comme bourreau, mais Adrien l'eut bien vite détrompé; il se déclara énergiquement chrétien devant le tyran, qui le fit jeter en prison. Un domestique du nouveau confesseur alla en diligence avertir Natalie de son emprisonnement. Elle en pensa d'abord mourir de douleur; mais quand elle apprit que ce n'était pas pour avoir manqué au service du prince qu'on l'avait arrêté, mais pour avoir confessé Jésus-Christ, sa douleur se changea en une joie qui ne peut être exprimée. Elle courut aussitôt à son cachot et alla se jeter à ses pieds, qu'elle ne regardait plus que comme les pieds d'un martyr: « Que vous êtes heureux, Adrien, lui dit-elle, en baisant les chaînes dont il était garrotté. Vous avez trouvé aujourd'hui un trésor que vos parents ne nous ont pas laissé; vous possédez dans votre jeunesse des richesses immenses que vous n'eus-

siez peut-être pas acquises en votre vieillesse. Vous avez Jésus-Christ dans votre cœur, ne le perdez pas par lâcheté; c'est lui qui vous récompensera de toutes les peines que vous endurez ici pour la gloire de son nom. Vous avez déjà triomphé de l'enfer par votre confession, il ne vous reste plus qu'à recevoir la couronne qui vous est préparée dans le ciel; n'appréhendez point les supplices des hommes; ils ne dureront qu'un moment et ils seront récompensés par des délices éternelles. » Puis, se prosternant aux pieds des autres martyrs, elle leur disait en baisant leurs fers: « Je vous conjure, serviteurs de Dieu, de confirmer dans la foi ce fidèle que vous avez gagné à Jésus-Christ. Exhortez-le à la persévérance; rappelez-lui souvent la gloire qui suivra son martyre. Il est le fruit de vos tourments, vous êtes ses pères selon l'esprit, ne souffrez pas que ses parents selon la chair vous le ravissent; animez son courage, et rendez-le invincible comme vous, afin qu'il triomphe de tous les ennemis de son salut. » Quand elle prit congé de cette illustre compagnie, elle fit promettre à Adrien de la faire avertir de tout ce qui se passerait, afin qu'elle pût être présente à tous les supplices qu'on lui ferait endurer. Quelques jours après, on signifia aux confesseurs de la foi, que, dans peu de temps, ils devaient comparaître devant le tribunal de l'empereur; Adrien voulut en donner avis à sa femme, selon la promesse qu'il lui en avait faite; et ayant gagné le geôlier, il obtint de lui permission, sur sa parole, d'aller faire un tour dans sa maison. Comme il était en chemin, un de ses amis, qui le reconnut, courut devant lui, et, croyant porter une nouvelle fort agréable à Natalie, il alla promptement lui dire que son mari était en liberté, et qu'elle aurait bientôt la consolation de le voir chez elle. En effet, elle l'aperçut presque en même temps; mais, s'imaginant qu'il n'avait obtenu sa délivrance qu'au préjudice de sa foi, elle lui ferma la porte, en lui disant: « Retirez-vous d'ici, perfide que vous êtes? Est-ce ainsi que vous en avez imposé au vrai Dieu, et qu'après l'avoir confessé, vous l'avez abandonné? Ah!

malheureux Adrien, pourquoi n'as-tu pas achevé le bien que tu avais si généreusement commencé? Qui a rompu les liens sacrés qui te tenaient attaché aux autres saints martyrs? Tu as pris la fuite et tu n'avais pas encore combattu; où sont les blessures que tu as reçues? Je ne m'étonne pas de ta lâcheté; tes parents t'ont élevé dans l'idolâtrie; et, par leurs abominations, ils t'ont rendu indigne d'être une victime immolée à Jésus-Christ. Que je suis infortunée d'avoir épousé un idolâtre! Hélas! Je croyais, il y a quelques heures, être la femme d'un martyr; mais je me vois la femme d'un traître à son Dieu.» Après avoir entendu ces reproches qui fortifiaient sa foi, Adrien lui expliqua comment il était sorti de prison pour un instant, et lui annonça la nouvelle de son prochain martyr. Natalie, ne se sentant plus de joie, l'accompagna à la prison, où elle demeura pendant sept jours, en attendant le martyr de son mari. Pendant ce temps, elle pensait les plaies des autres confesseurs de la foi et leur prodiguait ses soins. Comme Adrien était jeune et qu'il n'avait encore rien souffert, le tyran le fit battre à grands coups de bâton; les bourreaux exécutèrent cet ordre avec tant de cruauté, qu'on voyait les entrailles du martyr. Pendant cette exécution, tous les autres martyrs étaient en prière, pour demander à Dieu la grâce de la persévérance pour Adrien, dont la naissance, la jeunesse et la délicatesse leur faisaient toujours appréhender qu'il ne se rendit; et la vertueuse Natalie, de son côté, l'encourageait sans cesse à demeurer ferme dans la foi. Tous les martyrs furent ensuite reconduits en prison. Natalie ne pouvant contenir la joie dont son cœur était rempli, de ce que son mari sortait glorieux du lieu du supplice, lui mit la main sur la tête et lui dit: « Que vous êtes heureux, Adrien, d'avoir été trouvé digne de souffrir dans la compagnie des saints! Quelle satisfaction pour vous d'avoir répandu votre sang en l'honneur de Jésus-Christ. Soyez à présent en paix, en attendant la couronne qu'il vous a préparée.» Puis, essuyant le sang qui coulait encore de ses plaies, elle se l'appliqua par dévotion sur elle-même. Les autres

confesseurs louaient aussi la constance d'Adrien et lui donnaient le baiser de paix. Je suis le fruit de vos souffrances, leur disait-il; et c'est vous qui m'avez engendré à la foi; continuez de prier pour moi, afin que le démon ne triomphe pas de ma faiblesse, que vous voyez être déjà extrême pour le peu que j'ai souffert.

Maximien, appréhendant que les martyrs ne mourussent dans les fers, sans avoir éprouvé les derniers effets de sa rage, les condamna à avoir les jambes et les bras coupés. Natalie, de peur que la vue du supplice des autres martyrs n'effrayât Adrien, demanda à ce qu'il fût exécuté le premier. Elle assista jusqu'à la fin aux tortures de son mari, l'excitant avec un courage héroïque à sacrifier sa vie pour Jésus-Christ; et, quand il eut rendu le dernier soupir, elle emporta comme une relique précieuse une de ses mains coupées.

Comme elle était riche, jeune et belle, elle fut, quelque temps après, recherchée en mariage par un païen. « A Dieu ne plaise, répondit-elle, qu'après avoir été l'épouse d'un martyr, je devienne celle d'un idolâtre. » Et, pour se mettre à l'abri de toute poursuite, elle quitta Nicomédie, emportant la main d'Adrien. Arrivée à Byzance avec cette précieuse relique, elle s'endormit; et, dans son sommeil, Adrien lui apparut, l'invitant à venir partager avec lui la gloire dont il lui était redevable, et Natalie rendit le dernier soupir, pour aller rejoindre au ciel son époux.

On garde dans la ville de Walbeck, en Allemagne, l'épée de saint Adrien, et saint Henri, empereur d'Allemagne, voulut s'en servir, lorsqu'il eut à combattre les ennemis de la religion et de ses États.

Combien d'autres femmes ont soutenu leur mari dans les tourments et ont mérité avec eux la palme du martyre!

Elles ne sont pas moins nombreuses celles qui ont réussi à convertir un époux infidèle, ou coupable; quelques-unes ont même procuré avec la conversion de leur époux celle de tout un grand peuple. A-t-on

oublié sainte Clotilde, qui a rendu chrétien, avec le roi Clovis son époux, tout le royaume de France? Et que de faits de ce genre ne pourrait-on pas citer!

La femme qui veut atteindre ce résultat, doit d'abord être vertueuse elle-même, car si les paroles émeuvent quand elles partent d'un cœur plein de foi et de tendresse, les exemples entraînent. Sainte Thérèse a dit : « Je crois que les hommes sentiront toujours de la prédilection pour les femmes qu'ils verront inclinées à la vertu. Oui, la vertu est pour elles le moyen le plus sûr d'acquérir de l'ascendant, et d'exercer de l'empire sur les cœurs. » Hélas! comment élèveraient-elles les pensées et les sentiments de leur époux vers les choses du ciel, les femmes vaines, mondaines, sensuelles, égoïstes, légères dans leurs mœurs, avides de plaisirs, faciles à céder à des actes coupables; de telles femmes ne font souvent qu'aider à la ruine spirituelle de leur époux.

Quand, par une vie sérieusement chrétienne, une femme s'est acquis l'estime de son mari, elle peut facilement lui dire quelques-unes de ces paroles qui sont des paroles de Dieu, et qui ne restent pas vaines. Elle peut l'amener par la persuasion à prier avec elle, à assister aux saints offices, ce qui est surtout facile dans les premiers temps du mariage. Elle peut, par d'aimables industries, le retenir auprès d'elle, afin de l'écarter des cafés, des occasions dangereuses. Il est facile de rendre agréable à un homme l'intérieur de sa maison, le dimanche, en organisant une fête de famille, en préparant un repas plus copieux et mieux apprêté que de coutume et en y invitant quelques parents chrétiens. Le mari, trouvant son plaisir à son foyer, ne va pas chercher ailleurs de dangereuses récréations à son travail de la semaine.

Il peut arriver malheureusement que les conseils, les exhortations, les industries du zèle, même soutenues par la pratique d'une vie chrétienne, ne triomphent pas de l'obstination d'un homme enlacé par de coupables habitudes ou endormi dans une indifférence funeste pour les choses du salut. Pour lors,

il reste encore à la femme chrétienne une arme plus puissante : c'est la prière fervente, la prière mêlée de larmes.

C'est par elle que sainte Monique réussit à la fin à faire un chrétien de Patrice son mari, ivrogne et infidèle. Que celles qui ont à supporter pendant de longues années de mariage un époux de ce genre, ne se découragent point, qu'elles prient et qu'elles pleurent. La prière de celui qui s'humilie pénètre les nuages, et le Seigneur l'exauce. Et la main de Dieu sait essuyer les larmes des yeux de ses élus.

§ III. — DU RESPECT ET DE L'OBÉISSANCE

Le mari est le chef de la femme, dit le Saint-Esprit par la bouche de saint Paul. Il faut donc voir dans un époux l'autorité du Dieu qui a dit à la femme que l'homme la dominerait. Tel est l'ordre, dit saint Jean Chrysostome; aussi est-ce un désordre hideux que de voir en haut ce qui doit être en bas, la tête au-dessous du corps. L'autorité venant de Dieu mérite le respect : donc point d'injures, d'insultes, d'airs ou de signes de mépris. Si des injures sérieuses allaient jusqu'à outrager gravement un mari ou à le porter au blasphème, la femme qui s'en rendrait coupable pécherait gravement.

L'autorité mérite l'obéissance dans les choses justes, dans l'accomplissement des devoirs d'état, dans l'administration des affaires domestiques. La femme pourrait être gravement coupable en négligeant les intérêts de sa maison, dont son mari lui confie la gestion, en dissipant malgré lui les biens communs.

Si les enfants s'apercevaient du mépris et de la révolte de leur mère à l'égard de leur père, ils auraient lieu d'en être scandalisés, et le respect, qui fait le bonheur de la famille, en serait ruiné bientôt, ce qui rendrait fort difficile l'éducation, comme nous l'avons remarqué déjà. Tout se tient dans la vie chrétienne; c'est un édifice si bien coordonné que, si on en démolit une pièce, tout le reste en est ébranlé.

ART. II. — *Devoirs envers les serviteurs.*

Les serviteurs sont comme la seconde famille d'une mère chrétienne; si elle les néglige, elle sera mal servie, et ses domestiques se perdront misérablement dans une maison où ils auraient dû trouver le salut. Pour éviter ce double malheur, une mère chrétienne exercera à l'égard de ses domestiques la charité et leur donnera tous les soins corporels et spirituels dont nous allons traiter brièvement, car ce que nous avons dit précédemment nous dispense d'entrer ici dans de longs détails.

§ I. — LA CHARITÉ

Nous l'avons dit, les domestiques d'une maison font partie, pour ainsi parler, de la famille; une femme selon le cœur de Dieu doit les aimer dans le Seigneur. *Si vous avez un serviteur fidèle, dit l'Esprit-Saint, qu'il vous soit aussi cher que votre âme, et traitez-le comme un frère.*

Rien de plus touchant que la lettre de saint Paul à Philémon, dont l'esclave avait déserté la maison de son maître. Saint Paul ayant converti à la foi ce serviteur infidèle, le renvoie à Philémon et le lui recommande en ces termes : *Je vous demande votre indulgence pour Onésime, mon fils, que j'ai enfanté à Jésus-Christ dans ma prison; recevez-le comme mon enfant chéri, non comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé, qui a toutes mes affections, et qui doit mieux encore posséder les vôtres à cause des liens qui l'attachent à vous et selon la nature et dans le Seigneur.* Paroles qui nous apprennent qu'un serviteur doit être cher à son maître, non seulement à cause de son caractère de chrétien, mais encore à cause des rapports mutuels qui les unissent. Un domestique, en effet, consacre à servir ses maîtres ses forces et quelquefois sa vie, pour eux il se livre à de pénibles travaux. Il les assiste dans leurs maladies; il est toujours prêt à leur

rendre toutes sortes de services, s'ils savent se concilier son affection. Ne mérite-t-il donc pas qu'en retour ses maîtres aient pour lui quelque attachement? Les serviteurs sont quelquefois de pauvres orphelins qui viennent se réfugier sous la tutelle d'une maîtresse de maison; ou bien obligés de s'arracher à regret à leur famille, de s'éloigner d'un père et d'une mère pour gagner leur pain de chaque jour et pourvoir au besoin de leurs parents dans la misère, ils viennent chercher chez elle un asile contre la pauvreté, et un abri contre les dangers que courrait leur salut si personne ne veillait sur eux. N'est-ce pas assez pour leur concilier l'affection et le dévouement d'une femme chrétienne? Une maîtresse de maison chérira donc ses serviteurs comme ses frères dans le Seigneur, je dirai presque comme des enfants adoptifs; sa charité à leur égard ne sera point stérile, autrement elle serait vaine. Elle l'excitera à donner des soins à leur corps et à leur âme.

§ II. — SOINS CORPORELS

Les domestiques n'ont souvent que leurs bras pour pourvoir à leur subsistance. Ruiner leur santé par de mauvais traitements, ou en les assujettissant à des travaux excessifs et trop longtemps soutenus, ou bien encore en leur refusant la nourriture suffisante, ce serait une cruauté. Une femme chrétienne ne souffrira donc pas que, dans sa maison, on applique les domestiques à des travaux au-dessus de leurs forces, surtout s'ils sont trop jeunes ou trop âgés; elle veillera à ce qu'ils soient à l'abri de tout mauvais traitement, et à ce que leurs aliments soient salutaires, apprêtés avec propreté, et en quantité suffisante pour réparer et augmenter leurs forces. Si elle se négligeait sur ce point, ses serviteurs travailleraient chez elle à regret; ils ne manqueraient pas de détester leurs maîtres et de décrier partout leur dureté et leur avarice.

Dans les maladies des personnes attachées à son service, M^{me} Acarie veillait continuellement à ce que

rien ne leur manquât ; si la maladie durait longtemps, elle ne souffrait pas qu'on parût se lasser de les soigner ; elle mettait auprès d'eux ceux de leurs compagnons de service qui étaient les plus intelligents et les plus actifs ; elle allait elle-même les visiter souvent, leur portait les choses dont ils avaient besoin, leur donnait toutes sortes de soins, et, à chaque visite, leur disait quelques paroles d'édification. Quand un serviteur auquel les forces manquent est devenu incapable de servir une maîtresse de maison, oserait-on le renvoyer sans lui avoir procuré un refuge et un abri ? Inutile de rappeler ici l'obligation de payer le salaire aux serviteurs : c'est une injustice criante, que l'Esprit Saint condamne de la manière la plus énergique dans nos Saints Livres, de les frustrer du prix de leur travail et de ne pas respecter les conventions qu'on a faites avec eux. Il n'est pas bon non plus de différer de leur payer ce qui leur est dû, et de leur donner ainsi l'occasion de se plaindre à des étrangers. Nous avons dit du reste que c'est une économie de régler au plus tôt ses comptes avec eux. Loin de penser à leur retrancher une partie de leurs gages, les maîtres généreux savent leur donner quelque chose de plus que ce qui avait été stipulé, et se gagner ainsi leur affection.

§. III. — SOINS SPIRITUELS

Il est des maîtres qui croient n'avoir rien à se reprocher à l'égard de leurs domestiques, quand ils les ont traités avec humanité et quand ils leur payent exactement, au temps convenu, ce dont ils leur sont redevables. C'est là une grossière illusion.

Une femme chrétienne a de tout autres pensées ; après qu'elle a donné, comme la femme forte de l'Écriture, la nourriture aux gens de sa maison et qu'elle a pris un soin charitable de leur corps, elle croit n'avoir rempli que la plus petite partie de sa tâche. Elle sait que l'âme de ses serviteurs réclame des soins bien autrement attentifs. La charité qui l'anime la pousse à travailler à leur salut éternel plus encore qu'à leur

bien-être temporel. Pour seconder son zèle, disons un mot des devoirs spirituels qu'elle a à remplir à l'égard de ses serviteurs. A eux elle doit, en quelque sorte comme à ses propres enfants, instruction, vigilance, correction, bon exemple et prière.

Nous pourrions nous contenter ici de renvoyer à ce que nous avons dit précédemment sur ce sujet. Mais il est bon d'entrer dans quelques détails sur les points les plus pratiques et les plus méconnus.

I. — L'INSTRUCTION

Dans quelques familles chrétiennes, à certaines époques de l'année, on envoie les jeunes domestiques aux écoles chrétiennes, ou bien on leur donne à la maison quelques leçons de lecture dans les longues soirées d'hiver; c'est là assurément un acte de charité très louable. Une femme selon le cœur de Dieu, si elle se dispense de faire apprendre à lire et à écrire à ses serviteurs, aura soin de les instruire des principaux points de la doctrine chrétienne que nous avons exposés plus haut. (Voir p. 103.) Comme ils accusent le peu de foi de leurs maîtres, ces infortunés domestiques qui, après de longues années passées à leur service, ignorent les vérités les plus élémentaires de la religion! Quelquefois même ils ont été mis par leurs maîtres eux-mêmes dans l'impossibilité de les apprendre, ou, tout au moins, jamais ils n'ont entendu faire dans la maison une lecture instructive et édifiante; ou bien, si on leur a laissé le temps d'assister aux instructions de la paroisse, on ne leur a pas commandé de s'y rendre.

Nous ne l'ignorons pas, il est parfois difficile d'amener des jeunes gens indociles à trahir leur ignorance en matière religieuse. Il est plus difficile encore de les assujettir à un catéchisme; mais avec le zèle et l'amour du devoir, on y parvient. Du reste, on peut instruire les gens de sa maison sans avoir l'air de les catéchiser, en saisissant les moments où ils sont réunis ensemble, et en profitant de cette occasion pour faire

répéter devant eux la leçon du catéchisme que les enfants ont apprise, soit à l'école, soit à l'église. L'usage de la lecture du soir en famille serait aussi un moyen facile et efficace de dissiper l'ignorance des serviteurs. Mais surtout l'assistance aux offices et aux instructions de la paroisse serait pour eux d'une grande utilité.

M^{me} de Boisy, mère de saint François de Sales, faisait elle-même, avec les gens de sa maison, une lecture pieuse, après le dîner, et la prière en commun le soir. M^{me} de Chantal, souvent vers le milieu du jour, venait coudre et filer auprès des domestiques, profitant de ce moment pour élever doucement, par de pieuses et aimables causeries, leurs esprits grossiers à la connaissance et à l'amour de Dieu.

II. — VIGILANCE

Dieu demandera compte à une femme chrétienne de la conduite de ses domestiques ; elle doit veiller, par conséquent, sur leurs paroles, leur conduite, leurs relations. En négligeant ce devoir en matière grave, elle se rendrait gravement coupable devant Dieu. Et d'abord elle doit veiller sur le choix qu'elle fait de ses serviteurs. Saint Jérôme dit d'une jeune veuve nommée Marcelle : « Elle eut toujours à sa suite des vierges, des veuves, ou des femmes d'une sainte gravité, sachant qu'on juge des mœurs d'une maîtresse par la conduite de ses servantes, et qu'on est tel que ceux de qui on aime être entouré. »

Une maîtresse de maison est donc plus intéressée que personne à ce qu'il n'y ait chez elle que de bons domestiques. Et par bons domestiques, nous n'entendons pas, ni nos lectrices n'entendront pas non plus, des hommes laborieux et fidèles, remplissant exactement leur tâche et ne faisant aucun tort à leurs maîtres, bien que cela suffise à la plupart des mondains ; mais nous entendons des hommes religieux et de mœurs réglées. Si un serviteur ne remplit pas les deux conditions que nous marquons ici, il est bien à craindre d'abord que ses maîtres ne soient mal servis ; car com-

ment serait-il fidèle à un homme celui qui ne l'est pas à Dieu ? Et ensuite, il communiquerait son incrédulité et ses désordres aux autres domestiques, et jusqu'aux enfants. La maison qu'il habite pourrait même devenir un foyer de scandales, qui répandrait ses influences corruptrices dans les maisons voisines.

Que de tristes histoires ne pourrait-on pas recueillir pour prouver, d'une manière plus efficace que par tous les raisonnements, les ravages qu'un seul domestique corrompu peut opérer dans une famille chrétienne ! Au lieu donc de s'informer tout d'abord, et scrupuleusement, si la personne que l'on a dessein d'engager est au courant du service, il importe avant tout de rechercher avec soin quelle est sa conduite, de quelle manière elle remplit ses devoirs religieux, quelle idée on a de sa moralité ; et ce n'est qu'autant que des personnes sensées et dignes de foi rendent bon témoignage de sa conduite, qu'il est prudent de l'attacher à son service.

Le saint roi David ne pouvait souffrir en sa présence un serviteur qui eût à la bouche des paroles coupables ; il n'admettait à sa suite que des hommes irréprochables sous le rapport des mœurs. C'est ainsi qu'ont fait tous les saints.

Parce que l'on a bien choisi ses domestiques, ce n'est point une raison de se dispenser de veiller sur eux. Tel que l'on croit bon peut être d'une effrayante perversité et répandre sur ceux avec qui il est en rapport le venin dont il est rempli. Tel autre qui est réellement bon, se perdra bientôt si l'on ne surveille sa conduite, et si l'on n'écarte avec soin les dangers qu'il peut courir. Il faut donc ne jamais s'endormir dans une trop confiante sécurité, et se tenir toujours sur ses gardes, comme une sentinelle vigilante, qui observe par où viendra l'ennemi, afin de lui fermer le passage et de le repousser.

Bien loin d'imiter la conduite de ces maîtres qui détournent leurs serviteurs de l'accomplissement de leurs devoirs de chrétien ou ne leur laissent pas le temps de les remplir, qui les entraînent dans la viola-

tion des lois de Dieu et de l'Eglise, se rient de leurs pratiques de dévotion, et les empêchent de s'y livrer par une étroite jalousie, une femme chrétienne veille à ce que ses domestiques fassent leurs prières, assistent aux offices et fréquentent les sacrements comme ses enfants eux-mêmes. Si elle les voit dociles aux pieuses recommandations qu'elle leur adresse à ce sujet, elle s'en réjouit dans le Seigneur, et ne regrette point comme un temps perdu les moments qu'ils lui prennent pour les donner à Dieu. Rien n'est moins perdu, en effet, pour une maîtresse de maison, que le temps que ses gens donnent à la prière; la prière fait descendre sur une famille la bénédiction du ciel.

Il importe que les serviteurs soient toujours occupés; non pas certes qu'il faille les appliquer toujours à un travail pénible; mais jamais ils ne doivent rester oisifs. Il faut varier et disposer leurs occupations, de manière à ce qu'ils se délassent de l'une en se livrant à l'autre, et à ce qu'ils ne se trouvent jamais seuls en face d'eux-mêmes, sans savoir à quoi employer leurs moments. Il serait utile de mettre entre leurs mains de bons livres, dont la lecture leur fournirait un agréable passe-temps dans leurs loisirs. Une maîtresse de maison écartera aussi ses serviteurs des occasions de péché, des mauvaises compagnies, de la fréquentation des personnes de sexe différent, des théâtres, des cabarets, des divertissements du monde, des lectures dangereuses, etc. (Voir p. 200 et suiv.) L'expérience de tous les jours apprend que c'est une funeste imprudence de ne donner qu'un même lit à plusieurs domestiques.

Que vos serviteurs ne sortent pas chez des voisins suspects, ni ailleurs, durant les longues veillées d'hiver, et qu'ils aillent de bonne heure prendre leur repos. La nuit, dit le comte de Maistre, est une complice naturelle de tous les vices. La société, la famille la plus réglée est celle où l'on veille le moins, et toujours l'extrême corruption des mœurs s'annonce par l'extrême abus de ce genre. Dans les maisons où il y a des jeunes gens de sexe différent au service du même maître, la vigilance d'une femme chrétienne doit redoubler. Ah !

malheur à ces jeunes gens si elle ferme les yeux, si elle ne surveille par leurs entrevues et leurs rapports, si elle les laisse s'entretenir fréquemment et sans nécessité seul à seul ! Que serait-ce donc si elle les abandonnait dans une maison de campagne, ou dans une autre habitation d'où elle resterait longtemps absente, sans les confier à la surveillance d'une personne capable, par son âge et sa vertu, de la remplacer elle-même ! Elle ne tarderait pas à payer cher cette négligence, dont elle aurait à rendre compte à Dieu.

III. — DE LA CORRECTION

Ordinairement, on reprend, et parfois avec aigreur, un domestique, s'il néglige le service, s'il manque de respect à ses maîtres, s'il s'approprie ce qui lui tombe sous la main ; mais on lui pardonne tout quand il oublie et méconnaît ce qu'il doit à son Dieu. Qu'un serviteur passe sa journée à ne rien faire, c'est ce qu'on ne peut souffrir, et ce dont on le blâme avec sévérité ; mais qu'il blasphème le nom adorable du Seigneur, qu'il soit libre dans ses propos, qu'il manque d'assister à la sainte messe et aux saints offices du dimanche, qu'il coure dans les divertissements du monde et aux occasions de péché que nous avons signalés plus haut, qu'il se permette des fréquentations dangereuses, si, du reste, il est fidèle et exact à remplir sa tâche, on garde trop souvent, hélas ! le silence.

En sorte que les maîtres mondains, zélés pour leurs intérêts, sont indifférents pour les intérêts de Dieu ; ayant à cœur d'être respectés eux-mêmes de leurs domestiques, ils se soucient peu que leurs domestiques respectent la loi du Seigneur. Étrange aveuglement que saint Paul flétrissait par ces paroles : *Ces maîtres qui négligent leurs serviteurs* (et ne les corrigent pas) *ont renié leur foi*. Comment cela, puisque ce maître même assure qu'il est chrétien, qu'il est né et veut mourir dans le christianisme ? Saint Jean Chrysostome répond : « C'est que dès qu'un chrétien ne travaille pas à entretenir dans sa maison la piété et la crainte de Dieu, et

à faire cesser tout ce qui outrage ce souverain Maître, il faut qu'il ait dégénéré de ce zèle qui animait les premiers chrétiens et était une des preuves certaines de leur foi. »

On les voyait, ces hommes, heureux d'être en possession de la vérité, travailler à la communiquer à leurs frères et surtout à ceux de leur famille; le maître qui croyait en Jésus-Christ faisait tous ses efforts pour amener ses serviteurs à croire avec lui. Le maître d'aujourd'hui, qui n'a plus ce zèle pour les intérêts de son Dieu, donne par conséquent lieu de douter si sa foi est la même que celle des maîtres des premiers siècles, et s'il conserve encore dans le cœur cette foi dont il ne fait plus les œuvres; sa foi est morte, il a *renié sa foi*; il est même devenu pire qu'un infidèle. En effet, le plus cruel des tyrans, Dioclétien, poursuivait par les plus terribles persécutions ceux de ses esclaves qui refusaient d'adorer ses idoles; et un maître chrétien n'oserait pas maintenir les gens de sa maison dans la crainte et le respect dus au Dieu véritable, ni reprendre ceux qui enfreignent ses ordres!.....

Pour vous, femmes chrétiennes, peu sensibles à ce qui pourra vous blesser personnellement dans la conduite de vos serviteurs, toujours indulgentes à leur égard, et supportant patiemment leur grossièreté naturelle et leurs inattentions, vous ne laisserez jamais passer inaperçue une faute contre le respect dû aux lois de Dieu et de l'Eglise; vous ne souffrirez jamais qu'on trompe votre vigilance et qu'on enfreigne impunément les sages recommandations que vous aurez faites d'éviter les occasions dangereuses et les divertissements du monde. Si un avertissement charitable, ou une réprimande sévère, ne suffisent pas, après une première infraction de vos volontés, ne craignez pas d'en venir aux menaces; n'imites point ces femmes qui, sous de vains prétextes, excusent leur faiblesse à l'égard d'un serviteur. Je ne suis pas sa mère, disent-elles. Vous n'êtes pas sa mère; mais ne devez-vous pas leur tenir lieu de mère? Ce jeune homme, cette jeune personne, ont encore leur mère peut-être! Mais leur

mère est loin d'eux et ne peut les reprendre ; c'est donc à vous de le faire pour elle. Et si leur mère n'est pas loin d'eux et néglige de les corriger, sa négligence n'excusera pas la vôtre, et vous devez être d'autant plus ferme qu'elle est plus faible à leur égard.

« Il est si difficile, ajoute-t-on, de contenir des personnes sans éducation et de les astreindre à une vie réglée. » Cela est difficile, mais ce n'est point impossible ; si, par votre fermeté, vous ne pouviez amener votre serviteur à une vie chrétienne, pourquoi craindriez-vous d'éloigner de vous un pestiféré qui sèmerait la contagion de ses désordres dans votre famille, qui apprendrait à vos enfants et à vos autres domestiques à blasphémer, à se livrer à l'ivrognerie et à l'impudicité ? Une autre personne, qui sera exempte de ces vices, ne fera-t-elle pas aussi bien ce que vous exigez d'elle que celui qui est esclave de ces honteuses passions ?

Mais il est très certain qu'une femme chrétienne sera rarement obligée d'en venir à renvoyer ses domestiques ; parce qu'elle ne les fatiguera point par des colères et des ordres mille fois répétés sans utilité, elle ne les accablera pas de réprimandes par humeur ou par caprice, elle saura compatir à leurs faiblesses et à leurs peines et n'aura jamais pour eux de basses familiarités ; mais elle sera toujours digne et réservée en leur présence. En sorte qu'elle sera admise à placer avec autorité une correction en temps opportun ; et les domestiques la recevront bien, parce qu'ils la verront inspirée, non par l'amour-propre, l'humeur ou l'intérêt, mais par le devoir et par le désir de la gloire de Dieu et du salut de leurs âmes.

Malheur, trois fois malheur aux maîtres qui abusent de l'influence que leur condition leur donne sur un serviteur pour l'entraîner au mal !

Mais malheur aussi à ceux qui donnent à leurs serviteurs l'exemple du mépris de la religion, et d'une conduite déréglée ou mondaine ! La servante sera comme la maîtresse. Tous les gens d'une maison se formeront à la ressemblance de celle qui a autorité sur

eux. Qu'ils ne voient donc rien en ses œuvres qu'ils ne puissent imiter. (Voir ce que nous avons dit plus haut du bon exemple, p. 270.)

Dans les prières qu'elle adresse à Dieu pour sa famille, une maîtresse de maison ne manque pas de donner une part à ses serviteurs ; sur eux comme sur ses enfants, elle veut attirer la miséricorde divine, qui seule peut rendre efficaces les soins qu'elle donne aux uns et aux autres.

Citons en finissant quelques exemples qui montreront réduits en pratique tous les conseils que nous venons de tracer.

« M^{me} Acarie, écrit l'auteur de son histoire, ne pensait pas comme beaucoup de maîtres, qui croient avoir rempli toute justice à l'égard de leurs serviteurs, quand ils les ont payés des services qu'ils en reçoivent ; elle se regardait comme obligée de les surveiller par rapport à la foi et aux mœurs. Elle ne mettait les devoirs qu'ils avaient à remplir dans sa maison qu'après ceux qu'ils avaient à remplir en qualité de chrétiens.

» Ils allaient tous les jours à la messe, ne manquaient pas les instructions publiques ; ils se confessaient tous les mois. Suivant les instructions et les exemples de leur maîtresse, ils pratiquaient les exercices de l'oraison mentale, lisaient les vies des saints et autres bons livres ; et quand ils communiaient, c'était avec tant de dévotion que ceux qui les voyaient ne pouvaient assez admirer une si grande piété ; leur humble et sainte maîtresse communiait souvent avec eux.

» M^{me} Acarie avait tant de soin de ses servantes que lorsqu'elles l'habillaient, elle leur parlait des vertus dont elles avaient besoin et des moyens de les acquérir.

» Elle leur parlait aussi, le soir, sur le même sujet, et ces bonnes âmes l'écoutaient avec tant de plaisir, qu'elles se sentaient presque toujours soulagées des fatigues de la journée, et reprenaient de nouvelles forces pour supporter avec joie les travaux des jours suivants.

» Elle n'usait, du reste, d'aucune indulgence quand elle apercevait en ses serviteurs de grands défauts, comme l'habitude de jurer, de se mettre en colère, de

s'enivrer, de tenir des discours contre la religion ou la décence; si, après avoir été averti deux ou trois fois, ils ne se corrigeaient pas, elle les renvoyait elle-même ou les faisait renvoyer par son époux.

» Sachant combien l'oisiveté est funeste aux domestiques qui sont attachés à une grande maison, elle voulait que les siens ne fussent jamais sans occupation. Elle voulait aussi qu'ils vécussent comme frères et sœurs, charitablement. »

« Virginie Bruni, écrit le P. Ventura, avait, pour les personnes attachées au service de sa maison, une sollicitude, une affection qu'il serait désirable de rencontrer chez les parents pour leurs propres enfants. Elle faisait tout ce qui dépendait d'elle pour qu'ils fréquentassent les sacrements; elle leur donnait du temps pour aller à l'église, pour y entendre les prédications, bien qu'elle saisis toutes les occasions de leur en faire elle-même. Elle exigeait leur présence à la récitation du rosaire et des prières du soir, n'admettant ni excuse ni prétexte de leur part pour s'en dispenser. Si, à l'heure où commençaient d'habitude ces exercices, ils n'étaient pas libres, elle ne faisait aucune difficulté d'attendre qu'ils le fussent, pour ne pas les priver de ce bien spirituel.

» Elle s'occupait de leur santé avec la même charité. S'il pleuvait, s'il faisait froid, elle leur interdisait de sortir sans une nécessité constatée; et si le service avait à en souffrir: « Peu importe, disait-elle, peu importe; vous irez plus tard; je ne permettrai pas que vous preniez mal. »

» Malade, et peu de jours avant sa mort, elle fit venir dans sa chambre le vieux serviteur de la maison, et le gronda de ne pas encore avoir fait faire de grosses chaussures pour se préserver de l'humidité. Si ce domestique était malade, non seulement elle lui envoyait la nourriture la plus choisie et les médicaments à l'usage des mattres, mais elle se rendait aussi auprès de lui. Elle voulait qu'il se confessât, et s'occupait elle-même de lui adresser le confesseur et le médecin. Après ces bons offices, elle veillait à ce que rien ne lui man-

quât, et, pour cela, elle chargeait sa femme de lui donner les soins qu'exigeait son état, ce qui ne l'empêchait pas de lui rendre personnellement toutes sortes de services. S'il répugnait à ce brave homme de voir sa maîtresse descendre à tant de complaisances vis-à-vis de lui : « Je ne viens pas, disait-elle, comme maîtresse ; il n'est maintenant question ni de maîtresse, ni de serviteur, mais d'un pauvre malade, à l'égard duquel Jésus-Christ veut qu'on use de charité, comme à l'égard de sa divine personne elle-même. Après tout, si je fais de petites choses pour les étrangers, ne dois-je pas à plus forte raison les faire pour les personnes qui font partie de la maison ? »

» Elle aimait à faire et faisait souvent l'aumône aux pauvres ; mais aux pauvres étrangers elle préférait toujours les gens de service, quand elle les voyait dans le besoin : « Les pauvres, disait-elle, qui ont le premier droit à nos secours sont ceux dont la vie est employée à notre service. »

Faut-il s'étonner après cela, que le plus ancien de ses domestiques, pendant la dernière maladie de Virginie, ne voulut jamais, durant les quinze nuits qu'elle fut en danger de mort, aller une seule fois chez lui, étant, pour ainsi dire, comme en observation continue, afin d'être prêt à tout appel, à tout événement.

Qu'il était beau, dans cette circonstance, de voir la lutte établie entre la charité et la reconnaissance ! La malade insistait pour que le serviteur allât chez lui prendre du repos ; le serviteur lui répondait : « Pardonnez-moi, si je vous désobéis sur ce point. J'ai passé dix-sept nuits pour la mère, je puis en faire autant pour la fille. » Aussi, désespérant de le persuader, elle se tournait du côté de sa sœur, lui disant : « De grâce, renvoyez ce serviteur chez lui ; il y a tant de nuits qu'il ne dort pas, je crains qu'il ne tombe malade, il est père de famille. » Et son trouble ne cessait que lorsqu'on lui disait qu'il y était allé. C'est ainsi qu'en proie aux douleurs de la maladie et aux terreurs d'une mort prochaine, cette âme charitable s'occupait encore du bien des autres jusqu'à s'oublier elle-même.

APPENDICE II

CONCLUSION

En terminant cet exposé des devoirs de la femme chrétienne, nous sentons le besoin de conjurer encore une fois nos pieuses lectrices d'étudier souvent leurs obligations, de les méditer et de mettre tout leur cœur à les remplir.

Nous le leur demandons pour l'amour de notre divin Sauveur Jésus-Christ, qui a tant aimé les petits enfants, et qui est mort sur la croix, afin de les racheter; pour l'amour de Marie, le modèle et la patronne de toutes les mères; pour l'amour de ces chers enfants qu'une éducation négligée peut perdre; pour l'amour de la patrie, dont la perversion de l'enfance prépare la ruine.

O mon Dieu, inspirez donc votre amour, qui est notre seul trésor ici-bas, au cœur de toutes les mères, et par elles au cœur de tous les enfants. Nous vous en prions par Marie votre divine Mère et la nôtre, afin que votre règne arrive sur la terre comme au ciel!

APPENDICE II

DIVERS EXERCICES DE PIÉTÉ

I. — RÈGLEMENT DE VIE

Chaque année. — Une petite retraite accompagnée d'une revue de sa conscience faite à son confesseur ordinaire, ou à un confesseur extraordinaire; c'est le conseil de saint Liguori.

Célébrez l'anniversaire de votre baptême, de votre Première Communion, de votre confirmation, comme aussi la fête de votre patronne et de votre bon ange; ces jours-là, tâchez de vous approcher des sacrements.

Suivez dans votre paroisse ou faites en famille les exercices du mois de Marie.

Donnez, si vous pouvez, l'obole de la Propagation de

la foi ; c'est, à bien peu de frais, conquérir des âmes à Jésus-Christ.

Chaque mois, au moins, s'approcher du saint tribunal de la Pénitence et de la Sainte Table, si le confesseur le juge bon ; ne pas négliger la préparation avant de recevoir les sacrements, et l'action de grâce après les avoir reçus.

Le dernier dimanche de chaque mois, faire une petite retraite pour examiner la manière dont on a pas é le mois.

Chaque semaine, au moins, réciter le saint rosaire en l'honneur de la Sainte Vierge, faire le catéchisme aux enfants et aux domestiques et les envoyer aux instructions.

Assister aux saints offices et communier, ce sont les actes de dévotion principaux de la vie chrétienne ; la communion est « le pain quotidien » très désirable.

Observer religieusement l'abstinence. Eviter, le dimanche, les divertissements du monde et les lectures profanes ou frivoles.

Chaque jour, à son réveil, offrir à Dieu toutes les actions de la journée et demander la bénédiction de la Sainte Vierge.

Se lever promptement et autant que possible à une heure réglée, s'habiller sans lenteur et avec modestie.

Faire au plus tôt la prière du matin.

Se ménager un moment dans la matinée, ou au moins dans l'après-midi, pour faire la lecture méditée dont nous avons traité plus haut.

Ne pas se priver par sa faute du bonheur d'entendre la Sainte Messe et faire chaque jour la communion.

Ne pas manquer de faire prier matin et soir jusqu'aux plus petits enfants.

Consacrer quelques instants à la lecture spirituelle.

Elever souvent son cœur à Dieu dans la journée, et ne pas perdre de vue sa présence.

Faire au moins le soir la prière et, s'il se peut, la lecture en famille.

Ne jamais omettre l'examen de conscience.

Avant de prendre son repos, demander la bénédiction de la Sainte Vierge.

II. — DE LA DIRECTION

« Celui qui manque de conseil, dit saint Basile, est semblable à un vaisseau sans gouvernail, que les vents ballottent en tous sens. » « Qu'il est bon d'obéir (aux guides de nos âmes), écrivait saint Jérôme à la vierge Démétriade....., d'apprendre d'eux la route qu'il faut suivre, et de ne pas se confier au plus suspect des conseillers, c'est-à-dire à sa propre présomption. » Mais écoutons saint Ambroise : « C'est la consolation de la vie d'avoir quelqu'un à qui vous puissiez ouvrir votre cœur tout entier, faire part de toutes vos pensées les plus intimes, confier tous vos secrets ; un homme fidèle qui, dans la prospérité, partage votre bonheur, dans les afflictions compatisse à votre tristesse et vous soutienne dans vos épreuves. » « *De officiis.* » Dans vos doutes, écrivait aussi saint Jérôme à la vierge Eustochie, consultez un homme recommandable pour sa vie sainte, dont l'âge avancé ne laisse s'éveiller aucun soupçon. » Saint François de Sales, à son tour, insiste sur ce point important : « Voulez-vous sincèrement entrer dans les voies de la perfection, dit-il, cherchez un bon guide qui vous y conduise. C'est, de tous les avertissements, le plus nécessaire..... »

Voici le conseil que saint Louis donna à son fils, avant de mourir : « Confessez-vous souvent, et choisissez un confesseur qui ait assez de science et de sagesse pour vous aider de ses lumières dans les choses nécessaires à votre conduite spirituelle..... » Un ami fidèle, dit la Sainte Ecriture, est une puissante protection : quiconque en a trouvé un a trouvé un trésor ; la sûreté de la vie et l'immortalité y sont attachées, et on le trouve quand on a la crainte de Dieu. Il s'agit ici principalement de l'immortalité, en vue de laquelle il faut tâcher d'avoir ce fidèle ami qui nous conduise dans toutes nos actions par ses conseils. La

et qui nous fasse marcher avec sûreté à travers les pièges du malin esprit. Nous aurons en lui un trésor de sagesse, pour éviter le mal et pour faire le bien d'une manière plus parfaite; de consolations, pour nous soulager dans nos afflictions; de force, pour nous relever de nos chutes; et de tous les remèdes les plus nécessaires à la parfaite guérison de nos infirmités spirituelles.

» Mais, qui trouvera un tel ami? Le sage répond que ce sera celui qui craint Dieu, c'est-à-dire l'humble qui désire ardemment son avancement spirituel. Puisqu'il est si important, Philothée, d'avoir un bon guide dans les voies de la dévotion, priez Dieu avec ferveur qu'il vous en donne un qui soit selon son cœur; et ne doutez pas que, quand même il devrait vous envoyer un ange comme à Tobie, il ne vous donne un sage et fidèle conducteur.

» En effet, ce doit être un ange pour vous; c'est-à-dire que, quand Dieu vous l'aura donné, vous ne devez plus le considérer comme un simple homme. Ne mettez votre confiance en lui que par rapport à Dieu, qui vous conduira et vous instruira par son ministère, en lui mettant dans le cœur et dans la bouche les sentiments et les paroles nécessaires à votre conduite.

» Ajoutez à la confiance (envers votre guide spirituel), continue saint François de Sales, une fidèle sincérité, traitant avec lui à cœur ouvert, et lui découvrant fidèlement le bien et le mal qui sont en vous: le bien en sera plus sûr et le mal plus court; votre âme en sera plus forte dans ses peines et plus modérée dans ses consolations. Joignez un religieux respect à la confiance; et, dans un juste tempérament, que la vénération ne diminue point la confiance, et que la confiance ne fasse rien perdre du respect; confiez-vous en lui avec le respect d'une fille envers son père, et respectez-le avec la confiance d'un fils envers sa mère »

Dans une lettre à la vierge Félicie, saint Augustin lui dit: « Les bons pasteurs ne cherchent point leurs

APPENDICE



SAINT JOSEPH

intérêts, mais ceux de Jésus-Christ; et les brebis fidèles, tout en imitant avec soin les vertus de leurs

bons pasteurs, ne mettent point leur espérance en ceux qui les réunissent sous leur houlette, mais en celui-là seul qui les a achetées par son sang, afin que s'il leur arrivait de tomber entre les mains de pasteurs mercenaires, prêchant la doctrine du Sauveur sans la mettre en pratique, elles n'eussent pas de peine à faire ce qu'ils recommanderaient et à éviter ce qu'ils feraient eux-mêmes. C'est donc en Jésus-Christ seul, continue ce Père, que vous devez placer votre espérance. En lui confiant votre cœur, votre foi, votre espérance, votre amour, vous ne serez point ébranlée par les scandales qui abonderont jusqu'à la fin. »

« Choisissez un directeur entre mille, dit Avila; et moi je dis entre dix mille, poursuivit l'aimable et saint évêque de Genève, car il s'en trouve bien moins qu'on ne le pense qui soient capables de ce ministère. Il y faut de la charité, de la science, de la prudence; et si l'une de ces trois qualités manque, le choix que l'on fera ne sera pas sans danger. »

Il est nécessaire que l'homme de Dieu, à qui vous confierez la conduite de votre âme, ait un grand zèle pour votre salut et votre avancement spirituel, sans cela vous ne pourrez faire aucun progrès sous sa conduite. Il est important de ne pas choisir un directeur légèrement, sans conseil et sans avoir demandé à Dieu la lumière de sa grâce. Dans une question aussi grave, n'écouter qu'une inclination naturelle, ce serait un péril plutôt qu'un moyen de salut. « Le directeur ne nous sert guère à nous détacher de notre propre sens, quand ce n'est que pour notre propre sens que nous tenons à lui, écrivait Fénelon. La direction n'est point un commerce où il doive entrer rien d'humain, quelque innocent et régulier qu'il soit; c'est une conduite de pure foi, toute de grâce, de fidélité et de mort à soi-même. » Je vous le dis encore avec saint François de Sales : « Demandez un directeur à Dieu, et quand vous l'aurez trouvé, bénissez-en sa divine Majesté; tenez-vous-en à votre choix, sans en chercher un autre. » L'immortel archevêque de Cambrai écrivit à son directeur : « Il me semble

qu'on ne doit pas multiplier les directeurs, ni en changer sans de grandes raisons ; car ces changements ou mélanges produisent une incertitude et souvent une contrariété dangereuses. Tout au moins, au lieu d'avancer, on est retardé par ces différents secours. Il arrive même d'ordinaire que, quand on a tant de différents conseils, on ne suit que le sien propre, par la nécessité où l'on se trouve de choisir entre tous ceux que l'on a reçus d'autrui. »

La direction n'est point la confession, et, quoi qu'il soit bon de se confesser ordinairement à son directeur, cela n'est point nécessaire. A un confesseur, il suffit de dire ses fautes ; à un directeur, il faut faire connaître ses tentations, ses inclinations, ses périls, tout ce qui intéresse l'âme. Les rapports de direction doivent, autant que possible, avoir lieu au confessionnal. Pour s'écarter de cette sage règle, il faut de bonnes raisons. La direction cependant, peut, dans certains cas, se faire par lettres.

III. — DU SACREMENT DE PÉNITENCE

Saint Bernard écrivait à la vierge Sophie : « Aimez ce qui vous rend aimable aux yeux du Seigneur : aimez la confession, qui vous fait aimer de Dieu ; aimez la confession, si vous recherchez la beauté..... Votre cœur est-il souillé par le péché, la confession lave ses souillures. La confession, quel bel ornement de l'âme ! Elle purifie le pécheur et rend le juste plus pur encore. » Elle est le plus grand bienfait que Dieu ait accordé à l'homme coupable. Pourquoi faut-il que les impies, les indifférents et les mondains la regardent comme un joug pesant qu'ils ont hâte de secouer ? Et pourquoi, entraînés par les préjugés d'hommes sans foi ou sans vertus, des âmes chrétiennes redoutent-elles, comme une pénitence dure et laborieuse, ce qui est pour nous la source des plus douces consolations et des grâces les plus abondantes ?

Mariée, fort jeune, à un riche seigneur dont la conduite peu chrétienne la rendait malheureuse, Cathé-

rine de Gènes, pendant quelque temps, chercha des consolations dans les vanités du siècle. Comme elle le dit elle-même, elle mendia à la porte des créatures une nourriture qui augmentait sa faim au lieu de l'apaiser; et elle apprit, par une triste et douloureuse expérience, que les plaisirs de la terre, au lieu de remplir les âmes, ne peuvent qu'aggraver leurs tourments. Sa tristesse et ses angoisses devinrent telles, qu'elle ne pouvait se supporter elle-même. Accablée sous le poids de ses douleurs et de ses vanités, elle va trouver Limbania, sa sœur aînée, qui menait une vie sainte au monastère de Notre-Dame des Grâces. Limbania, touchée des malheurs de Catherine, l'invite à se confesser à un prêtre vénérable qui dirigeait les religieuses dans les voies du salut. Docile au conseil de sa sœur, Catherine revient, dès le lendemain, à l'église du monastère. Après avoir prié quelque temps, elle s'approche du saint tribunal. A peine a-t-elle fléchi le genou, que son esprit est éclairé d'une lumière céleste, et son cœur est blessé par la flèche de l'amour divin. Elle est ravie hors d'elle-même. La ferveur de son repentir lui fait désirer de parcourir la ville en proclamant toutes ses infidélités; mais elle ne peut que répéter intérieurement ces paroles : « Non, mon Dieu, plus de monde; non, mon Dieu, plus de péché! » L'émotion qui la saisit ne lui permet pas même de faire sa confession. Elle quitte le saint tribunal pour donner un libre cours à ses larmes. Quelque temps après, elle vient de nouveau se jeter aux pieds de l'homme de Dieu, et lui fait une confession de sa vie entière, avec les sentiments de l'humilité la plus profonde et de la plus vive componction. L'Eglise célébrait ce jour-là la fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge. Catherine demanda à son confesseur la permission de s'approcher de la Sainte Table, ce qu'il lui accorda volontiers. Catherine, en s'unissant à son Dieu, sentit renaître en elle une faim salutaire pour cet aliment divin.

Cependant, le souvenir de ses fautes ne cesse de déchirer son cœur, et, pendant quatorze mois, elle se

châtiée elle-même de ses infidélités en s'imposant les plus dures pénitences. Après ces quatorze mois, Dieu lui fit connaître que sa justice était abondamment satisfaite et lui ôta même le souvenir de ses fautes. Depuis lors, Catherine mena une vie plus angélique qu'humaine. Pendant les trente dernières années de sa vie, elle recouvra une si grande innocence, qu'elle ressemblait à un enfant qui, n'ayant pas encore l'usage de sa raison, est incapable d'offenser Dieu. Sans cette confession, qui fut le principe de sa vie sainte, cette belle âme eût peut-être fait un triste naufrage parmi les écueils du siècle.

O vous donc qui gémissiez sous le poids des mêmes faiblesses, venez déposer aux pieds du prêtre le fardeau qui vous accable, et vous serez inondées des mêmes grâces et des mêmes consolations.

Nous vous devons sur ce sujet quelques conseils utiles :

1^o L'expérience de chaque jour prouve qu'il est difficile à une femme chrétienne de se conserver constamment dans l'amitié de Dieu et de garder son âme pure au milieu des séductions, qui de toutes parts l'environnent, si elle n'a soin d'approcher au moins tous les mois du sacrement de Pénitence. Celle donc qui veut à tout prix ne pas perdre la grâce sanctifiante, ne laissera jamais passer un mois entier sans se jeter aux pieds du ministre de Jésus-Christ, pour le conjurer de daigner répandre sur elle le sang du Sauveur par l'absolution.

2^o Saint François de Sales écrivait à une de ses nièces qui vivait dans le monde et était engagée dans le mariage : « Confessez-vous de quinze en quinze jours, avec une nouvelle et très profonde résolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections..... »

3^o « Je vous ai marqué de quinze en quinze jours, continuait le saint et savant évêque, afin que vous ne différiez pas davantage. » Et ces paroles prouvent qu'il était loin de condamner une confession plus fréquente que celle de tous les quinze jours. En effet, dans

l'Introduction à la vie dévote, qu'il a écrite pour les personnes du monde, il donne ce conseil à Philothée : « Confessez-vous humblement et dévotement tous les huit jours, et toujours, s'il se peut, quand vous communiez, encore que vous ne sentiez en votre conscience aucun reproche de péché mortel. » « Lavez votre âme, disait le bienheureux Louis de Grenade, dans l'eau salutaire de la pénitence et de la confession, une fois la semaine, puisque vous lavez bien au moins aussi souvent le vêtement qui couvre votre corps. Ne faut-il pas arracher continuellement les mauvaises herbes d'un jardin ? N'est-il pas nécessaire de balayer souvent sa maison ? » Sainte Catherine de Sienne se confessait tous les jours. Sainte Catherine de Suède, fille de sainte Brigitte, se confessait chaque jour, et souvent deux fois dans la même journée, non par scrupule, mais par un désir ardent de conserver et d'accroître la pureté de son âme. Heureuses les mères chrétiennes qui ont la sainte habitude de recevoir dignement tous les huit jours le sacrement de Pénitence ! Leur âme s'y purifie de plus en plus. Le sang du Sauveur les fortifie contre les attaques de l'ennemi. Elles trouvent dans les conseils du prêtre lumière, force et consolation.

4° Il est des tentations tellement violentes, que, sans la confession, il est presque impossible de les surmonter. O âmes qui sentez vos forces défaillir dans la lutte, qui voyez s'entr'ouvrir sous vos pas le gouffre du péché vers lequel vous entraîne une pente malheureuse, sans délai, allez vous jeter aux pieds du prêtre. Ah ! n'attendez pas que le démon soit entré dans votre cœur par la porte du consentement donné à la tentation. Confessez-vous avant la chute : la victoire sur vos ennemis sera plus facile, et vous n'aurez pas le remords cruel d'avoir offensé le Seigneur.

5° Les maîtres de la vie spirituelle recommandent aux âmes qui ont eu la faiblesse de tomber dans le péché mortel de se confesser aussitôt que possible après une première chute. Quel malheur de passer dans la disgrâce de Dieu, ne serait-ce qu'un jour,

qu'une heure même! Maître d'un cœur qui, par le péché mortel, a perdu l'amitié de Dieu, le démon enfonce davantage le trait dont il l'a déjà blessé; il rive les chaînes dont il le captive. Une première chute qui n'est pas aussitôt réparée par la contrition parfaite ou par la confession, amène une seconde chute, puis une troisième; l'habitude se forme, et l'âme se familiarise avec le péché. Quel affreux malheur! Ah! de grâce, jamais ne restez un seul jour privées de l'amitié de Dieu!

6^o Quoiqu'il soit utile de ne point changer de confesseur, cependant, en l'absence de son confesseur ordinaire, et lorsqu'on ne peut facilement le trouver, il faut s'adresser à un autre, plutôt que d'omettre ou de différer sa confession. Dans le cas où l'on n'oserait pas avouer ses fautes graves à son confesseur ordinaire, il serait nécessaire de faire sa confession à un autre prêtre.

Il importe toutefois de le remarquer en finissant : par la confession fréquente à laquelle ils exhortent, les saints et les directeurs des âmes entendent une confession faite avec les dispositions requises, c'est-à-dire d'abord avec sincérité. Cacher une seule faute grave au saint tribunal, ce serait ajouter un sacrilège aux péchés déjà commis, et un surcroît d'intensité aux remords de sa conscience. « Allez en paix, dit le prêtre à son pénitent après l'absolution, vos péchés vous sont remis; » mais cette paix et ce pardon ne sont que pour ceux qui ont confessé, avec une confiante franchise, au moins tous les péchés mortels. Et même, l'âme ne peut trouver au saint tribunal une sérénité et une paix parfaites qu'en exposant tous ses doutes avec une filiale ouverture. Qu'elles sont à plaindre les âmes qui, toujours inquiètes, n'osent jamais avouer le sujet de leurs inquiétudes! Ne sachant pas si une faute commise est grave ou légère, elles n'ont pas la force de consulter un homme de Dieu. La voix de leur conscience parle bien haut; mais elles cherchent à étouffer ses cris. Peut-être même ne veulent-elles voir qu'un scrupule là où devant Dieu,

il y a une faute sérieuse. Pauvres âmes! elles n'ont jamais ce calme du cœur qui surpasse tout sentiment. Ayons le courage d'exposer nos doutes avec franchise, et jamais le trouble n'assombriera notre âme.

Faire humblement l'aveu de ses fautes graves, en confesser le nombre et les circonstances qui en changent l'espèce, c'est le devoir de quiconque veut obtenir miséricorde. Mais à la confession sincère du péché doivent nécessairement s'ajouter la douleur de l'avoir commis et la résolution de ne le plus commettre. Étrange erreur que de croire avoir tout fait, quand, après un examen attentif, on a accusé, sans les déguiser, les fautes dont on s'était rendu coupable; erreur cependant trop commune dans un siècle superficiel et léger. Ne voit-on pas des chrétiens s'agenouiller au saint tribunal sans avoir considéré devant Dieu le nombre et la gravité de leurs fautes, sans avoir excité dans leur cœur un repentir sincère? Ils ne veulent plus pécher, disent-ils; mais l'occasion prochaine et volontaire du péché, sont-ils déterminés à la fuir? Veulent-ils s'éloigner de ces compagnies, de ces lieux où habituellement et fréquemment ils ont fait de si tristes chutes?..... Nous en avons la confiance, celles pour qui nous écrivons ces lignes ne sauraient tomber dans cette funeste illusion.

Afin de les en préserver, nous leur avons tracé, dans le paragraphe suivant, une méthode pour se préparer saintement à la réception du sacrement de Pénitence. Avant chaque confession, elles feront bien de réciter les prières et de produire les actes que nous y avons marqués.

EXERCICE POUR LA CONFESSION

Comme nous ne sommes capables de rien faire de méritoire pour le ciel sans le secours de Dieu, avant tout, quand nous nous préparons à recevoir le sacrement de Pénitence, conjurons le Seigneur de nous accorder sa grâce.

Dieu saint, qui êtes toujours disposé à recevoir le

pécheur et à lui pardonner, jetez les yeux sur une âme qui retourne à vous, et qui cherche à laver ses taches dans les eaux de la pénitence. Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, d'en approcher avec les dispositions nécessaires. Soyez dans mon esprit, afin que je connaisse mes péchés; soyez dans mon cœur afin que je les déteste; soyez dans ma bouche afin que je les confesse.

O Marie, réconciliatrice des pécheurs, priez sans cesse pour nous qui avons recours à vous.

Après cette prière, examinez soigneusement votre conscience; si, par suite d'une négligence grave dans cet examen, on oubliait une faute mortelle en confession, on commettrait un sacrilège.

Les personnes qui ont la sainte habitude de se confesser souvent pourront se servir de l'examen de conscience abrégé que nous avons intercalé dans la prière du soir. (Voir p. 377 de ce livre.) Dans les confessions générales et les revues, elles pourront utilement faire usage de l'examen plus complet que nous plaçons ici pour les personnes qui ne se confessent que rarement.

EXAMEN DE CONSCIENCE

A L'USAGE DES MÈRES DE FAMILLE

Depuis combien de temps ne vous êtes-vous pas confessée?

Avez-vous reçu l'absolution?

Avant la dernière confession, avez-vous négligé l'examen de tous vos péchés graves?

Avez-vous péché plus librement sous prétexte que Dieu vous ferait plus tard miséricorde?

Avez-vous négligé de demander pardon à Dieu et de vous exciter à la résolution de ne plus pécher jamais? Avez-vous accompli la pénitence?

1^{er} commandement. — Etes-vous instruite des vérités que tout chrétien doit savoir?

Avez-vous refusé de croire les vérités de la religion ?
ou en avez-vous douté ?

Avez-vous fait connaître aux autres votre manque
de foi ou vos doutes ?

Avez-vous parlé avec mépris de la religion, ou
applaudi à ceux qui en parlaient mal ? Avez-vous lu
des écrits contre la religion ?

Avez-vous désespéré de votre salut ou de vous cor-
riger de vos mauvaises habitudes ?

Avez-vous manqué de résignation dans vos peines ?
Avez-vous murmuré contre la Providence ?

Vous êtes-vous exposée aux occasions d'offenser Dieu,
en comptant trop sur vos forces ?

Avez-vous cru pouvoir faire votre salut sans bonnes
œuvres ?

Avez-vous eu de l'indignation contre Dieu ?

Avez-vous eu en dégoût son service ?

Avez-vous aimé une créature plus que Dieu, étant
disposée à offenser ce bon Maître plutôt que de renoncer
à l'amour de cette créature ?

Avez-vous ajouté foi aux songes, consulté les sor-
ciers, etc., etc. ? Était-ce pour nuire aux autres ?

Avez-vous maltraité les personnes consacrées à
Dieu ?

Avez-vous manqué de respect dans le saint lieu ?

Avez-vous profané les choses saintes et surtout les
sacrements en les recevant indignement ? Avez-vous
communié sans être à jeun ?

Avez-vous oublié ou caché quelque faute grave ?

Avez-vous manqué de faire votre prière et négligé
de la faire faire à vos domestiques et à vos enfants ?

Avez-vous tenté Dieu en vous exposant au péril
pour votre âme ou votre corps, en comptant sur son
secours ?

2^e Avez-vous prononcé le nom adorable du Seigneur
sans respect, ou souffert que ceux qui vous sont soumis
l'aient blasphémé ?

Avez-vous assuré par serment une chose que vous
saviez fausse, ou une promesse que vous n'étiez pas
dans l'intention d'accomplir ?

Etes-vous dans l'habitude de jurer sans nécessité?

Avez-vous négligé d'accomplir les vœux et serments que vous avez faits?

3^e. Avez-vous entendu la messe le dimanche, l'avez-vous fait entendre à ceux sur qui vous avez autorité? Et en particulier à vos enfants, dès l'âge de sept ans?

Avez-vous négligé d'assister aux instructions de la paroisse et d'y mener les domestiques et les enfants, lors même que ces instructions vous étaient nécessaires aux uns et aux autres?

Avez-vous travaillé ou fait travailler le dimanche sans nécessité, pendant un temps considérable?

4^e. Avez-vous eu de la haine contre vos parents, votre mari, vos enfants, vos frères ou vos sœurs? Leur avez-vous souhaité du mal? Avez-vous frappé vos enfants, vos frères, vos sœurs sans nécessité?

Avez-vous menacé vos parents?

Avez-vous eu des préférences injustes pour quelques-uns de vos enfants?

Avez-vous manqué de respect à vos parents ou à votre mari, par des paroles ou des airs de mépris, par des injures graves, péché qui peut devenir mortel?

Avez-vous désobéi à vos parents ou à votre mari de manière à le faire mettre en colère et à le porter au blasphème?

Avez-vous désobéi, en matière grave, dans des choses qui regardent l'administration de la famille?

Avez-vous désobéi à vos parents quand on vous commandait d'éviter les mauvaises compagnies, les fêtes mondaines ou les autres occasions de péché?

Avez-vous commis quelque imprudence pendant le temps de la grossesse?

Avez-vous abandonné seuls vos petits enfants, les laissant pleurer trop longtemps?

Les avez-vous mis dans le lit à côté de vous, lorsqu'il y avait danger de les étouffer? Les avez-vous laissés languir dans la malpropreté?

Avez-vous refusé sans raison de les nourrir vous-même? Les avez-vous confiés à d'autres enfants incapables de les préserver d'accident?

Leur avez-vous laissé endurer la faim ?

Avez-vous négligé de leur faire apprendre un état ?
Leur avez-vous refusé sans raison la permission de s'établir ?

Avez-vous refusé à un enfant la permission et la dot pour entrer dans une maison religieuse ?

Avez-vous différé, sans permission, de faire donner le baptême à vos enfants ? Avez-vous négligé de baptiser ceux qui, par quelque accident, sont venus au monde longtemps avant le terme de la grossesse ?

Avez-vous négligé d'envoyer vos enfants à des écoles vraiment chrétiennes ? Avez-vous négligé d'instruire vos enfants et vos domestiques des vérités de la foi ?

Avez-vous négligé de former vos enfants et vos domestiques aux vertus chrétiennes ? Avez-vous nourri en eux l'insoumission, la vanité, l'orgueil, la paresse, la sensualité, l'égoïsme, l'avarice, etc. ?

Avez-vous eu soin de leur faire fréquenter les sacrements, tous les mois au moins ?

Avez-vous veillé sur les paroles, les actions, les rapports de vos enfants et de vos domestiques ?

Les avez-vous longtemps perdus de vue sans les surveiller ?

Les avez-vous laissés fréquenter de mauvaises compagnies et des personnes de sexe différent ?

Avez-vous souffert qu'ils soient allés au cabaret, qu'ils aient fait de mauvaises lectures, qu'ils aient pris part aux divertissements du monde, aux danses immodestes en particulier ?

Avez-vous pris à votre service des domestiques sans foi et sans mœurs ?

Avez-vous laissé seuls des domestiques de sexe différent dans une maison dont vous étiez longtemps absente ?

Avez-vous manqué de modestie, en levant et habitant les petits enfants ?

Avez-vous négligé de reprendre et de corriger vos enfants ou vos domestiques quand ils ont violé la loi de Dieu ou celle de l'Eglise ?

Avez-vous, devant eux, tenu des discours contre la religion ? ou vous êtes-vous permis des paroles trop libres ?

Leur avez-vous fait partager vos rancunes, ou vos injustices, ou vos désordres ?

Les avez-vous scandalisés par une conduite mondaine ?

Avez-vous négligé d'assister vos parents, de prier pour eux et pour vos enfants ?

5^e. Avez-vous eu de la haine, du mépris pour le prochain ? Avez-vous souhaité du mal à quelqu'un et quel mal ? Avez-vous de la rancune ?

Est-il des personnes auxquelles vous refusez de parler ?

Avez-vous frappé quelqu'un ou nui à quelqu'un dans sa vie ou sa santé ? Avez-vous assisté à un duel ? Avez-vous semé la division par des rapports vrais ou faux ?

Avez-vous porté le prochain au mal et à quel mal, par vos conseils ou vos exemples ? Avez-vous aidé de quelque manière les autres à faire le mal et quel mal ?

Avez-vous détourné quelqu'un de ses devoirs ? Avez-vous prêté ou vendu de mauvais livres, de mauvais journaux, procuré aux autres des occasions de péché ? Avez-vous négligé d'empêcher le mal quand vous pouviez et deviez le faire ?

Vous êtes-vous souhaité la mort par impatience ? Avez-vous cherché à abrégé vos jours ? Avez-vous exposé votre vie et votre santé imprudemment ? Avez-vous repris ceux que vous pouviez et deviez empêcher d'offenser Dieu ?

Avez-vous négligé de faire administrer à temps les sacrements aux malades ?

6^e et 9^e. Avez-vous consenti à des pensées ou à des désirs contre la sainte vertu de pureté et à quels désirs ?

Avez-vous dit ou entendu dire avec plaisir des paroles contre la pudeur ? chanté ou entendu chanter de mauvaises chansons ou romances ? En avez-vous appris ou fait apprendre à d'autres ?

Avez-vous consenti à des regards ou à des actions deshonnêtes ? Et à quelle sorte d'action et avec quelle

sorte de personnes? Avez-vous manqué de respect à la sainteté du mariage, en n'y vivant pas conformément à la loi de Dieu?

Vous êtes-vous exposée aux occasions de chute par des lectures légères ou mauvaises, par des entrevues et des liaisons avec des personnes de sexe différent? Avez-vous eu avec elles des familiarités?

Avez-vous assisté aux bals, aux danses, aux spectacles dangereux?

Avez-vous fréquenté de mauvaises compagnies et tenu avec elles des discours mauvais ou légers?

7^e et 10^e. Avez-vous fait tort au prochain dans les marchés ou de toute autre manière?

Avez-vous causé du dommage à autrui par votre faute?

Avez-vous négligé de payer vos dettes et en particulier le salaire des domestiques?

Avez-vous gardé ce que vous avez trouvé, bien que vous en connussiez le maître?

Avez-vous désiré de prendre ou de retenir injustement le bien d'autrui?

8^e. Avez-vous jugé ou soupçonné témérairement? Avez-vous dit du mal, vrai ou faux, du prochain, de manière à lui nuire dans ses biens ou dans sa réputation? Avez-vous encouragé les autres à calomnier ou à médire?

Avez-vous outragé le prochain par des injures ou des airs de mépris, ou des railleries?

Avez-vous menti, surtout de manière à nuire au prochain?

Avez-vous témoigné contre la vérité devant les tribunaux?

Avez-vous manqué de discrétion en dévoilant des choses que vous deviez tenir secrètes?

COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Avez-vous négligé de sanctifier les fêtes commandées, soit en manquant la messe, soit en vous livrant à des travaux défendus?

Avez-vous négligé de remplir l'obligation de la confession annuelle ou de la communion pascale, ou avez-vous souffert que ceux de votre maison l'aient violée? Avez-vous fait confesser vos enfants dès l'âge de sept ans et même avant, s'ils étaient capables d'offenser Dieu?

Avez-vous violé la loi du jeûne et de l'abstinence sans dispense légitime?

Avez-vous négligé de reprendre vos enfants et vos domestiques quand ils ne l'ont pas accomplie?

PÉCHÉS CAPITAUX

Avez-vous fait, pour satisfaire votre vanité, des dépenses excessives? On peut à cet égard se rendre gravement coupable devant Dieu. Par orgueil, avez-vous méprisé gravement les autres?

Avez-vous rebuté le pauvre sans lui donner l'aumône?

Vous êtes-vous réjouie du malheur d'autrui, et avez-vous été jalouse de la prospérité du prochain?

Avez-vous fait trop de dépenses dans le repas?

Avez-vous fait des excès dans le boire ou le manger? ou en avez-vous permis à vos enfants?

Vous êtes-vous mise en colère?

Avez-vous négligé d'accomplir vos devoirs d'état? avez-vous perdu votre temps dans des occupations vaines et frivoles?

OBSERVATION IMPORTANTE

Après que vous avez examiné avec soin l'espèce et le nombre de vos fautes, avec les circonstances qui en changent l'espèce, excitez-vous à la contrition, **AVANT DE VOUS PRÉSENTER AU SAINT TRIBUNAL.** Si vous n'avez à accuser que des fautes légères commises depuis la dernière confession, il sera très utile, avant d'entrer au confessionnal; de vous exciter à la contrition de vos fautes graves de la vie passée, que vous accuserez d'une manière générale à la fin de la confession. Je dis d'une

manière générale, car il n'est point nécessaire ni même toujours utile d'entrer dans le détail des fautes graves déjà accusées dans des confessions bien faites; il suffit de nommer la vertu ou le commandement qu'on a le plus gravement violé. Cette pratique, généralement conseillée par les directeurs des âmes, est suivie par un grand nombre de personnes pieuses. Dans le cas où une personne, n'ayant à accuser que des fautes vénielles dont elle n'aurait pas la contrition, voudrait néanmoins recevoir l'absolution, elle devrait faire une accusation générale d'un péché passé, dont elle ait le repentir. Sans cela la confession serait nulle par défaut de contrition, ce qui serait une profanation au moins matérielle du sacrement.

Voici donc la formule dont nous recommandons de se servir pour cette accusation générale. Après l'aveu des fautes commises depuis la dernière confession, on pourra ajouter : *Mon Père, je m'accuse de tous ces péchés, de tous ceux dont je ne me souviens pas, et de tous ceux de ma vie passée, surtout contre tel ou tel commandement; ou contre telle ou telle vertu (par exemple, contre la charité, l'obéissance ou la pureté)*. Mais que la contrition porte sur les péchés que l'on accuse ainsi.

La contrition est une douleur et une détestation des péchés que l'on a commis, jointe au ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. C'est, de toutes les dispositions à apporter au sacrement de Pénitence, la plus nécessaire, la plus indispensable. Hélas! dans notre siècle si léger, que de confessions sacrilèges par défaut de contrition! Avant de vous approcher du saint tribunal, efforcez-vous de pénétrer votre âme d'une douleur amère de toutes les fautes, surtout graves, que vous avez commises, et promettez résolument à Dieu de n'y jamais plus retomber.

Pour cela, après votre examen, repassez dans l'amertume de votre cœur tous les péchés de votre vie, surtout ceux dont vous vous êtes rendues coupables depuis votre dernière confession.

Avec un saint évêque, transportez-vous par la pensée

devant l'enfer. Contemplez à loisir, avec l'œil de la foi cet abîme que peut nous ouvrir un seul péché mortel. Entendez les pleurs et les grincements de dents qui s'échappent de ce séjour où habite une éternelle horreur. Voyez la place que vous vous y êtes marquée en offensant mortellement le Dieu de toute justice. A cette vue, détestez les fautes qui ont amassé sur votre tête ces éternels malheurs, demandez pardon à Dieu.

Seigneur, Dieu terrible dans vos vengeances, je redoute vos jugements; Seigneur, faites-moi miséricorde, et ne me punissez pas selon mes iniquités! Je me repens de vous avoir offensé; je ne vous offenserais jamais plus à l'avenir!

Transportez-vous ensuite en esprit dans le ciel, voyez la place que Jésus-Christ vous a acquise par son sang; voyez ce bonheur infini qu'il vous a préparé et que vous avez perdu, et déplorez le malheur que vous avez eu, en renonçant à l'héritage incorruptible du Père céleste. Comme le prodigue qui avait dissipé son patrimoine dans de honteux plaisirs, jetez-vous aux pieds de votre Père et dites-lui avec le sentiment du plus sincère regret :

J'ai péché, ô mon Père, contre le ciel et contre vous; je ne suis pas digne d'être appelée votre enfant. Ah! du moins, donnez-moi place dans votre maison comme à un serviteur; désormais je vous serai fidèle et je ne m'éloignerai plus de vous par le péché.

Ramenez ensuite votre âme sur le Calvaire. Considérez le Fils de Dieu, Jésus-Christ, attaché à un infâme gibet. Voyez ses mains et ses pieds percés, sa tête couronnée d'épines, son côté ouvert, tout son corps déchiré par les fouets de la flagellation. C'est là votre œuvre; c'est pour expier vos offenses qu'il s'est réduit à un tel état d'humiliation et de souffrance. Et si la pensée de l'enfer que vous avez mérité, si le souvenir du ciel que vous avez perdu ne vous touchent pas, ah! du moins, que le spectacle de Jésus-Christ en croix, par amour pour vous, vous arrache des larmes de compassion et de repentir. Seigneur, j'abhorre ce maudit péché qui a été la cause de vos douleurs; Seigneur,

je ne veux plus renouveler vos souffrances en vous offensant de nouveau. Ah! soutenez par votre grâce la résolution que je forme de vous aimer à l'avenir. Aussi bien n'est-il rien d'aussi aimable que vous, vous qui êtes la beauté, la sainteté même, la perfection infinie. Mon Dieu, je vous aime et veux vous aimer toujours.

ACTE DE CONTRITION. — Mon Dieu, parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur; pour l'amour de vous, je me repens bien de vous avoir offensé; je prends une ferme résolution, avec le secours de votre sainte grâce, de ne plus vous offenser et de faire pénitence de tous les péchés que j'ai commis.

N'oubliez pas de promettre à Dieu, non seulement de vous corriger de vos mauvaises habitudes, mais même fuir les occasions prochaines et volontaires de péché dans lesquelles vous êtes engagées, c'est-à-dire les compagnies, les sociétés, les divertissements, les lectures, les lieux dans lesquels vous êtes exposées à offenser Dieu mortellement. Sans cela, votre douleur serait vaine et incapable de vous obtenir votre pardon.

Approchez-vous du saint tribunal avec humilité, mais en même temps avec confiance. Découvrez avec la sincérité la plus entière toutes les plaies de votre âme au ministre de Jésus-Christ; il y versera, par l'absolution, un divin remède qui vous guérira de toutes vos infirmités.

Quel malheur affreux si, cédant à une fausse honte, vous lui cachiez ou lui déguisiez le nombre et l'espèce de vos fautes graves! Au lieu de sortir du confessionnal avec la vie de la grâce, vous en sortiriez avec un pas de plus fait dans la voie de la perte. Je dis : le nombre et l'espèce de vos fautes graves; car, bien qu'il soit utile et salutaire de confesser les péchés véniels, ce ne serait point un sacrilège de les cacher ou déguiser au saint tribunal.

Après la confession, remerciez le Seigneur de la grâce qu'il vient de vous accorder. Beaucoup de per-

sonnes perdent en partie le fruit du sacrement de Pénitence, en négligeant l'action de grâces après la confession. Accomplissez au plus tôt la pénitence imposée, et usez aussitôt des moyens que le confesseur vous a indiqués pour vous préserver de la rechute.

PRIÈRE APRÈS LA CONFESSION

ACTE DE FOI. — O Dieu de bonté, je viens de recevoir l'absolution! Cette sentence de miséricorde, j'en ai la douce confiance, m'a rendu votre amié. Le Sang de votre divin Fils a purifié mon âme de ses souillures. Quel bonheur, ô mon Dieu, d'être en grâce avec vous!

ACTE DE REMERCIEMENT. — O mon âme, bénissez le Seigneur qui vous pardonne tous vos péchés, qui guérit toutes vos infirmités, qui rachète votre vie de la mort! O mon Dieu, je vous ai confessé mon injustice et vous m'avez pardonné! Soyez-en béni à jamais! Agréez les actions de grâces que je vous rends par Jésus-Christ votre Fils, et le désir sincère que j'ai de chanter éternellement votre infinie miséricorde.

ACTE DE BON PROPOS. — Mon Dieu, votre clémence m'inspire pour le péché une nouvelle horreur. Comment pourrai-je offenser encore un Dieu si bon pour moi? Je vous en conjure, Seigneur, fortifiez encore par votre grâce la résolution où je suis de ne plus pécher. Il est temps de vous prouver par mes œuvres qu'enfin je suis tout à vous. Je renonce à mes habitudes mauvaises et aux occasions qui m'ont entraînée dans l'abîme. Mon Dieu, n'est-il pas juste de tout sacrifier pour vous?

PRIÈRE A LA SAINTE VIERGE

O Marie, divine Réconciliatrice, c'est à vous que je dois d'être revenue à Dieu, et c'est de vous que j'attends ma persévérance. O ma Mère, ne souffrez pas que je crucifie de nouveau votre divin Fils par le péché mortel! Ainsi soit-il.

IV. PRIÈRES

PENDANT LA SAINTE MESSE

La Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, offert à Dieu, sous les espèces du pain et du vin, par le ministère des prêtres, pour représenter et continuer le sacrifice de la Croix et nous en appliquer les fruits.

PRIÈRE

Au commencement de la Messe.

Faites-moi la grâce, ô mon Dieu, d'entrer dans les dispositions où je dois être pour vous offrir dignement, par les mains du prêtre, le sacrifice redoutable auquel je vais assister; je vous l'offre en m'unissant aux intentions de Jésus-Christ et de son Eglise : 1^o pour rendre à votre divine Majesté l'hommage souverain qui lui est dû; 2^o pour vous remercier de tous vos bienfaits; 3^o pour vous demander, avec un cœur contrit, la rémission de mes péchés; 4^o enfin pour obtenir tous les secours qui me sont nécessaires pour le salut de mon âme et la vie de mon corps. J'espère de vous toutes ces grâces par les mérites de Jésus-Christ votre Fils, qui veut bien être lui-même le Prêtre et la Victime de ce sacrifice adorable.

Au Confiteor.

Quoique pour connaître mes péchés, ô mon Dieu, vous n'avez pas besoin de ma confession, et que vous lisiez dans mon cœur toutes mes iniquités, je vous les confesse néanmoins à la face du ciel et de la terre; j'avoue que je vous ai offensé par mes pensées, par mes paroles et par mes actions. Mes péchés sont grands, mais vos miséricordes sont infinies. Ayez compassion de moi, ô mon Dieu! Souvenez-vous que je suis votre enfant, l'ouvrage de vos mains, le prix de votre sang.

APPENDICE II

Vierge sainte, Anges du ciel, Saints et Saintes du Paradis, priez pour nous, et pendant que nous gémissons dans cette vallée de misères et de larmes, demandez grâce pour nous, et obtenez-nous le pardon de nos péchés.

A l'Introït.

Seigneur, qui avez inspiré aux patriarches et aux prophètes des désirs si ardents de voir descendre votre Fils unique sur la terre, donnez-moi quelque chose de cette sainte ardeur et faites que, malgré les embarras de cette vie mortelle, je ressente en moi un saint empressement de m'unir à vous.

Au Kyrie, eleison.

Je vous demande, ô mon Dieu, par des gémissements et des soupirs réitérés, que vous me fassiez miséricorde; et quand je vous dirais à tous les moments de ma vie : *Seigneur, ayez pitié de moi*, ce ne serait pas encore assez, vu le nombre et l'énormité de mes péchés.

Au Gloria in excelsis Deo.

La gloire que vous méritez, ô mon Dieu, ne peut vous être dignement rendue que dans le ciel; mon cœur fait néanmoins ce qu'il peut sur la terre, au milieu de son exil : il vous loue, il vous bénit, il vous adore, il vous glorifie, il vous rend grâces et vous reconnaît pour le Saint des saints, et pour le seul Seigneur souverain du ciel et de la terre, en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

Pendant l'Épître.

Je regarde cette Épître, ô mon Dieu, comme une lettre qui me vient du ciel, pour m'apprendre vos volontés adorables : accordez-moi, s'il vous plaît, la force dont j'ai besoin pour accomplir ce que vous m'ordonnez. C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Prophètes et aux Apôtres les vérités qu'ils nous ont laissées par écrit; faites-moi part de leurs lumières et allumez en mon cœur ce feu sacré dont ils ont été

embrasés, afin que, comme eux, je vous serve sur la terre tous les jours de ma vie.

A l'Évangile.

Je me lève, ô souverain Législateur, pour vous marquer que je suis prêt à défendre, aux dépens de tous mes intérêts et de ma vie même, les grandes vérités qui sont contenues dans le saint Évangile. Donnez-moi, Seigneur, autant de force pour accomplir votre divine parole que vous m'inspirez de fermeté pour la croire.

Pendant le Credo.

Oui, mon Dieu, je crois toutes les vérités que vous avez révélées à votre sainte Église. Il n'y en a pas une seule pour laquelle je ne voulusse donner mon sang ; et c'est dans cette entière soumission que, m'unissant intérieurement à la profession de foi que le prêtre vous fait, je dis à présent d'esprit et de cœur, comme il vous le dit de vive voix, que je crois fermement en vous et à tout ce que l'Église croit ; je proteste à la face de vos autels, que je veux vivre et mourir dans les sentiments de cette foi pure et dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine.

A l'Offertoire.

Quoique je ne sois qu'une créature mortelle et pécheresse, je vous offre, par les mains du prêtre, ô vrai Dieu vivant et éternel, ce pain et ce vin qui doivent être changés au Corps et au Sang de Jésus-Christ, votre Fils. Recevez, Seigneur, ce Sacrifice en odeur de suavité, et souffrez que j'unisse à cette oblation sainte le sacrifice que je vous fais de mon corps, de mon âme et de tout ce qui m'appartient.

Au Lavabo.

Lavez-moi, Seigneur, dans le sang de l'Agneau qui va être immolé, et purifiez mon âme des plus légères souillures, afin qu'en m'approchant de votre saint autel, je puisse élever vers vous des mains pures et innocentes, comme vous me l'ordonnez.

A la Préface.

Détachez-nous, Seigneur, de toutes les choses d'ici-bas, élevez nos cœurs vers le ciel, attachez-les à vous seul, et souffrez qu'en vous rendant les louanges et les actions de grâces qui vous sont dues, nous unissions nos faibles voix aux concerts des Esprits bienheureux, et que nous disions dans le lieu de notre exil ce qu'ils chantent dans le séjour de la gloire : *Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées; qu'il soit glorifié au plus haut des cieux.*

Après le Sanctus.

Père éternel, qui êtes le souverain Pasteur, conservez et gouvernez votre Eglise, sanctifiez-la, et répandez-la par toute la terre; unissez tous ceux qui la composent dans un même esprit et un même cœur. Bénissez Notre Saint-Père le Pape, notre Prélat, notre Pasteur et tous ceux qui sont dans la foi de votre Eglise.

Au premier Memento.

Je vous supplie, ô mon Dieu, de vous souvenir de mes parents, de mes amis et de mes bienfaiteurs spirituels et temporels. Je vous recommande aussi de tout mon cœur les personnes desquelles je pourrais avoir reçu quelque mauvais traitement. Oubliez leurs péchés et les miens, donnez-leur part aux mérites de ce divin Sacrifice, et comblez-les de bénédictions en ce monde et en l'autre.

A l'élevation de la sainte Hostie.

O Jésus, mon Sauveur, vrai Dieu et vrai homme, je crois fermement que vous êtes réellement présent dans la sainte Hostie. Je vous y adore de tout mon cœur comme mon Seigneur et mon Dieu : donnez-moi, et à tous ceux qui sont ici présents, la foi, la religion et l'amour que nous devons avoir pour vous dans ce mystère adorable.

A l'Élévation du Calice.

J'adore en ce Calice, ô mon divin Jésus, le prix de ma rédemption et de celle de tous les hommes. Laissez

couler, Seigneur, une goutte de ce Sang adorable sur mon âme, afin de la purifier de tous ses péchés et de l'embraser du feu sacré de votre amour.

Après l'Élévation.

Ce n'est plus du pain et du vin, c'est le Corps adorable et le précieux Sang de Jésus-Christ votre Fils, que nous vous offrons, ô mon Dieu, en mémoire de sa passion, de sa résurrection et de son ascension; recevez-les, Seigneur, de nos mains, et remplissez-nous de vos grâces.

Au second Memento.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, des âmes qui sont dans le Purgatoire; elles ont le bonheur de vous appartenir et d'être vos épouses. Je vous recommande particulièrement celles de mes parents et de mes bien-faiteurs spirituels et temporels, et celles qui ont le plus besoin de prières.

Au Pater. Réciter le Notre Père.

A l'Agnus Dei.

Agneau de Dieu, qui avez bien voulu vous charger des péchés du monde, ayez pitié de nous; nos péchés sont innombrables, mais vos miséricordes sont infinies; effacez donc nos péchés, et donnez-nous la paix avec nous-mêmes et avec notre prochain, en nous inspirant une profonde humilité, et en étouffant en nous tout désir de vengeance.

Au Domine, non sum dignus.

Hélas! Seigneur, il n'est que trop vrai que je ne mérite pas de vous recevoir, je m'en suis rendue tout à fait indigne par mes péchés; je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent et qu'ils m'éloignent de vous. Une seule de vos paroles peut guérir mon âme; ne l'abandonnez pas, ô mon Dieu, et ne permettez pas qu'elle soit jamais séparée de vous.

A la communion du prêtre.

Si je n'ai pas aujourd'hui le bonheur d'être nourrie

de votre chair adorable, ô mon aimable Jésus, souffrez au moins que je vous reçoive d'esprit et de cœur, et que je m'unisse à vous par la foi, par l'espérance et par la charité. Je crois en vous, ô mon Dieu, j'espère en vous, je vous aime de tout mon cœur, et je désire ardemment de vous recevoir.

Pendant les dernières Oraisons.

Vous voulez, Seigneur, que nous vous adressions sans cesse nos prières, parce que nous avons toujours besoin de vos grâces ; répandez-les sur nous, et donnez-nous cet esprit de prière qui est un esprit d'humilité, de confiance et d'amour, nous vous en supplions par Jésus-Christ votre Fils, qui règne avec vous dans la gloire.

Avant la Bénédiction.

Très sainte et très auguste Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, qui êtes un seul vrai Dieu en trois personnes, c'est par vous que nous avons commencé ce Sacrifice, c'est par vous que nous le finissons ; ayez-le pour agréable, et ne nous renvoyez pas sans nous avoir donné votre sainte bénédiction.

Pendant le dernier Évangile.

Verbe éternel, par qui toutes choses ont été faites, et qui, vous étant fait homme pour l'amour de nous, avez institué cet auguste Sacrifice, nous vous remercions très humblement de nous avoir fait la grâce d'y assister aujourd'hui. Que tous les anges et tous les saints vous en louent à jamais dans le ciel. Pardonnez-moi, ô mon Dieu ! la dissipation où j'ai laissé aller mon esprit et la froideur que j'ai sentie en mon cœur dans un temps où il devait être tout occupé de vous et tout embrasé d'amour pour vous. Oubliez, Seigneur, mes péchés, pour lesquels Jésus-Christ, votre Fils, vient d'être immolé sur cet autel, et ne permettez pas que je sois assez malheureuse pour vous offenser davantage ; mais faites que, marchant dans les voies de la justice, je vous regarde sans cesse comme la règle et la fin de toutes mes pensées, mes paroles et mes actions. Ainsi soit-il.

V. EXERCICE POUR LA COMMUNION

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement, substantiellement et en vérité le Corps, le Sang, l'Âme et la Divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces ou apparences du pain et du vin.

« Le Sauveur, dit saint François de Sales, a institué ce sacrement très auguste de l'Eucharistie, afin que quiconque en use souvent avec dévotion affermissse tellement la santé et la vie de son âme, qu'il soit presque impossible pour lui d'être empoisonné d'aucune sorte de mauvaise affection ; on ne peut être nourri de cette chair de vie et vivre des affections de mort ; comme les hommes demeurant au paradis terrestre pouvaient ne mourir point selon le corps, par la force de ce fruit vital que Dieu y avait mis, ainsi peuvent-ils ne point mourir spirituellement par la vertu de ce Sacrement de vie. Que si les fruits les plus tendres et sujets à corruption, comme sont les cerises, les abricots et les fraises, se conservent aisément toute l'année étant confits au sucre ou au miel, ce n'est pas merveille que nos cœurs, quoique frêles, soient préservés de la corruption du péché lorsqu'ils sont sucrés et emmiellés de la Chair et du Sang incorruptibles du Fils de Dieu. O Philothée ! les chrétiens qui seront damnés demeureront sans réplique, lorsque le juste Juge leur fera voir le tort qu'ils ont eu de mourir spirituellement, puisqu'il leur était si aisé de se maintenir en vie et en santé par la manducation de son Corps qu'il leur avait laissé à cette intention. « Misérables, dira-t-il, pourquoi êtes-vous morts, ayant à souhait le fruit et la viande de la vie. »

Pour vous, allez souvent puiser à longs traits à cette source de grâces, nourrissez-vous souvent de ce Pain des forts, et apportez de saintes dispositions à la réception de cet auguste sacrement.

La première et la plus essentielle de toutes ces dispositions, c'est la pureté de conscience. Ce serait un sacrilège de recevoir Jésus-Christ dans un cœur souillé

d'un péché mortel qui n'a pas été expié par une bonne confession. Le péché véniel ne rend pas la communion indigne, non plus qu'un péché grave oublié involontairement à confesse. Quand on n'a que des fautes légères sur la conscience, il n'est pas nécessaire, quoique cela puisse être utile, de se confesser avant de communier.

La seconde disposition, c'est la dévotion actuelle. « Pour l'exciter dans votre cœur, longtemps avant le jour où vous devez communier, appelez de tous vos vœux le moment qui doit vous unir au Bien-Aimé de votre âme. A la veille de la communion, commencez à vous préparer par plusieurs aspirations et élancements d'amour, vous retirant un peu de meilleure heure afin de vous pouvoir aussi lever plus matin ; si, la nuit, vous vous réveillez, remplissez soudain votre cœur et votre bouche de quelques paroles odorantes, par le moyen desquelles votre âme soit parfumée pour recevoir l'Époux, lequel, veillant pendant que vous dormez, se prépare à vous apporter mille grâces et faveurs, si, de votre part, vous êtes disposée à les recevoir. Le matin, levez-vous avec grande joie pour le bonheur que vous espérez ; et comportez-vous en sorte que l'on connaisse en toutes vos actions que Dieu est avec vous (1). »

Entendez avec le plus grand recueillement et la plus grande ferveur la messe où vous devez communier. Avant de vous approcher de la Sainte Table, récitez, plus de cœur que de bouche, les actes suivants :

ACTE DE FOI. — Mon Seigneur Jésus, jecrois plus fermement que si je le voyais des yeux du corps que vous êtes réellement présent dans la sainte Eucharistie, et que je vais recevoir votre Corps, votre Sang, votre Âme et votre Divinité. Je le crois, parce que vous l'avez révélé, et que votre Eglise me propose de le croire.

ACTE D'ESPÉRANCE. — O mon Jésus, j'espère qu'en vous donnant à moi vous me ferez participer aux précieux avantages de votre présence, et qu'après

(1) **Saint François de Sales.**

m'être nourrie de vous sur la terre, j'aurai le bonheur de vous posséder éternellement dans le ciel.

ACTE D'AMOUR. — O mon divin Jésus! vous daignez me témoigner votre amour en devenant ma nourriture. Je vous aime de tout mon cœur; faites qu'avec le secours de votre grâce j'aie le bonheur de croître, de vivre et de mourir dans votre amour.

ACTE D'HUMILITÉ. — Mon Seigneur et mon Dieu, vous êtes la sainteté même, et je ne suis qu'une faible et misérable créature; je me reconnais bien indigne de vous recevoir, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie.

ACTE DE DÉSIR. — Venez, divin Jésus, venez rassasier mes désirs, venez éteindre ma soif, venez apaiser ma faim. Comme le cerf altéré soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon cœur soupire après vous, ô mon Dieu, qui êtes cette source d'eau vive, rejailissant jusqu'à la vie éternelle.

Après vous être recueillie pendant quelque temps pour vous entretenir avec Jésus-Christ et penser à la grande faveur que vous venez de recevoir, vous pourrez, si vous en avez besoin, vous servir des actes suivants et même de toute autre prière, au gré de votre dévotion et selon votre attrait.

ACTE D'ADORATION. — Divin Jésus, je vous adore présent au dedans de moi. J'unis mes adorations à celles que les Anges et les Saints vous offrent dans le ciel.....

ACTE DE REMERCIEMENT. — Que vous rendrai-je, ô mon Dieu, pour toutes les grâces que j'ai reçues de vous, et particulièrement pour celles que vous venez de m'accorder en vous donnant à moi? J'unis mes actions de grâce à celles des Bienheureux dans le ciel et des âmes ferventes sur la terre.

ACTE D'OFFRANDE. — Divin Rédempteur, puisque vous vous êtes donné tout à moi, il est bien juste que je me donne tout à vous. Je vous offre mon âme, mon corps, tout ce que j'ai et tout ce que je suis; disposez de moi selon votre sainte volonté.

ACTE DE DEMANDE. — O mon Jésus, qui connaissez

les besoins de mon âme, faites-moi croître et persévérer dans votre amour. Protégez votre sainte Eglise, sanctifiez ceux qui sont dans son sein, et faites-y rentrer ceux qui en sont sortis. Secourez surtout mes parents, mes amis, mes ennemis, mes supérieurs, mes bienfaiteurs et les âmes qui sont dans le Purgatoire.....

ACTE DE BON PROPOS. — Mon Seigneur et mon Dieu, je veux, avec le secours de votre grâce, conserver les fruits de mon union avec vous. Je renonce pour toujours à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Je prends la ferme résolution de m'attacher à vous, de suivre vos maximes et de vous imiter pendant tout le cours de ma vie, afin de vous posséder éternellement dans le ciel.

Pie VII a accordé, à perpétuité, une indulgence plénière à toutes les personnes qui, s'étant confessées et ayant communie, réciteront l'oraison suivante devant l'image d'un crucifix.

PRIÈRE

O bon et très doux Jésus! je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que prononçait déjà le saint roi David : Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os.

Pour gagner cette indulgence plénière, il est nécessaire d'ajouter à l'oraison précédente quelque prière à l'intention du Souverain Pontife, par exemple cinq Pater et cinq Ave.

VI. COMMUNION SPIRITUELLE

Si l'on ne peut pas faire chaque jour la communion sacramentelle, c'est-à-dire recevoir réellement Jésus-

Christ dans son cœur, on peut chaque jour, et même plusieurs fois le jour, faire la communion spirituelle, qui n'est autre chose qu'un désir ardent de s'unir à Jésus-Christ et de recevoir son esprit et ses grâces.

La communion spirituelle est une pratique si salutaire, que saint Léonard va jusqu'à dire qu'on en peut tirer autant et plus de fruits, si on la fait avec ferveur, que de la communion sacramentelle faite avec tiédeur.

Voici les formules de prières pour la communion spirituelle que ce Saint donne lui-même :

1^o Mon Jésus ! je crois que vous êtes ici présent dans le Très Saint Sacrement. Je vous aime par-dessus toutes choses, et je désire vous posséder dans mon âme. Puisque je ne puis maintenant vous recevoir sacramentellement, venez au moins spirituellement dans mon cœur. Je m'unis à vous comme vous possédant en effet. Ne permettez pas que je me sépare jamais de de vous.

2^o O Jésus ! je vous crois présent dans le Saint Sacrement. Je vous aime et vous désire. Venez dans mon cœur. Je m'unis à vous ; ne vous éloignez plus de moi.

VII. VISITES AU SAINT SACREMENT (1)

Un ami ne peut rester longtemps sans voir son ami. Comment une âme pourrait-elle ne pas s'empresse de visiter son Dieu ? Cet aimable Sauveur est sur nos autels comme sur le trône de son amour et de sa miséricorde. Il fait ses délices d'être avec nous, ses enfants ; il nous attend, il nous invite, il nous presse de venir tous auprès de son tabernacle ; c'est là qu'il nous parle de la manière la plus affectueuse, cœur à cœur, comme l'ami parle à son ami ; c'est là que les âmes saintes prennent les plus généreuses résolutions pour leur perfection, et que savez-vous si vous-même ne devrez pas un jour votre salut à cette délicieuse pratique ?

(1) Tiré de l'ouvrage intitulé : *Trésor*, etc.

Si vous avez une foi vive en la présence réelle de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie, avec quel empressement n'irez-vous pas rendre vos hommages à cet aimable Sauveur? Les hommes s'empressent de faire des visites aux grands du monde, aux rois de la terre, à des parents, à des amis, et les chrétiens négligeraient d'aller visiter leur Dieu, leur Roi, leur Souverain, leur Bienfaiteur, leur unique et véritable Ami, qui les attend, qui les presse de venir à lui! « Venez à moi, vous to qui êtes dans la peine et l'affliction, et je vous soulagerai. » Refuser de se rendre à cette invitation, ne serait-ce pas une ingratitude?

N'augmentez donc point, vous, âmes fidèles, le nombre des oublieux, des indifférents et des ingrats. Ne laissez pas la journée s'écouler, si vos affaires et vos devoirs d'état le permettent, sans aller rendre vos hommages à Jésus-Christ dans le sacrement de son amour. Si, par l'éloignement des lieux ou par la multitude de vos affaires, il vous est impossible de venir dans son temple, mettez-vous à genoux dans votre oratoire, transportez-vous en esprit au pied de l'autel, et adressez ainsi vos adorations à Jésus-Christ. Vous pouvez faire de même au milieu de vos occupations, sans discontinuer votre travail.

Pour bien faire vos visites au Saint Sacrement, vous avez des défauts à éviter, des intentions à prendre et une méthode à suivre. Les défauts à éviter sont les distractions volontaires, le respect humain, la curiosité à porter les regards de côté et d'autre, la sensualité à prendre une posture trop commode, la routine surtout qui semble se mêler en particulier à cet exercice. Or, pour vous prémunir contre ces défauts, je ne vous demande qu'une chose, c'est que vous ayez une foi vive et que vous interrogiez cette foi; tandis que vous avancez en silence vers le lieu saint, répétez en vous-même: Où suis-je? que vais-je faire? Laissez agir votre foi en prenant de l'eau bénite pour vous purifier, en faisant le signe de la croix, en fléchissant le genou, en vous prosternant aux pieds de Jésus-Christ. Si vous croyez fermement, si votre foi est pra-

tique, votre cœur vous dira tout ce que vous devez faire; il en sortira comme des traits enflammés de lumière, de confiance, de sacrifice et d'amour.

Les intentions que vous devez vous proposer sont : 1^o d'adorer Jésus-Christ, d'honorer sa présence réelle, non seulement dans l'église où vous êtes, mais encore dans tous les lieux de la terre où il est le moins honoré et le plus abandonné; 2^o de le remercier d'un si grand don et de tous les autres bienfaits que vous avez reçus de lui; 3^o de lui faire une amende honorable pour tant d'outrages qu'il reçoit tous les jours dans la divine Eucharistie; 4^o de vous entretenir avec Lui et de Lui exposer vos besoins, vos peines, vos afflictions, vos embarras, vos affaires et vos projets; 5^o enfin d'obtenir pour vous et pour les autres toutes les grâces de sanctification, et surtout son saint amour.

La méthode à suivre doit être différente suivant le temps qu'on a à passer devant le Saint Sacrement. Si l'on ne doit y rester que quelques instants, on se contente d'adorer profondément Jésus-Christ, de faire la communion spirituelle, de lui demander telle ou telle grâce, et de produire tel ou tel acte que l'amour inspire. Dans les visites où l'on passe un temps plus considérable avec Jésus-Christ (une demi-heure ou un quart d'heure au moins), on suivra la même méthode que pour l'oraison, qui consiste dans la préparation, le corps de l'exercice et la conclusion.

La préparation se fera par un acte de foi vive, d'adoration profonde, d'anéantissement et de demande.

Le corps de l'exercice contient l'entretien avec Notre-Seigneur, la communion spirituelle, la demande selon nos besoins, l'amende honorable et les résolutions.

La conclusion consiste à remercier Jésus-Christ de nous avoir soufferts en sa présence, à lui faire l'offrande de tout nous-même, à lui demander sa sainte bénédiction.

On se retire ensuite avec douleur, en se voyant obligé de quitter la présence d'un si bon Maître, et avec un désir ardent de revenir aussitôt que les occupations et l'obéissance pourront le permettre. Ne doutez

pas que de telles visites ne soient pour vous une source abondante de grâces et de consolations pendant la vie et surtout à l'heure de la mort.

VIII. VÊPRES DU DIMANCHE

Pater, Ave.

ÿ Deus, in adiutorium meum intende.

ñ Domine, ad adjuvandum me festina.

Gloria Patri, etc.

Alleluia, *vel*, Laus tibi, Domine, Rex æternæ gloriæ.

PSALMUS 109.

Dixit Dominus Domino meo : * Sede a dextris meis.
Donec ponam inimicos tuos, * scabellum pedum
tuorum.

Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion ; *
dominare in medio inimicorum tuorum.

Tecum principium in die virtutis tuæ, in splendo-
ribus sanctorum ; * ex utero ante luciferum genui te.

Juravit Dominus et non pœnitebit eum : * Tu es
sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech.

Dominus a dextris tuis ; * confregit in die iræ suæ
reges.

Judicabit in nationibus, implebit ruinas ; * conquas-
sabit capita in terrâ multorum.

De torrente in viâ bibet, * propterea exaltabit caput.

Gloria Patri, etc.

Ant. Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris
meis.

PSALMUS 110.

Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo ; * in
constitio justorum et congregatione.

Magna opera Domini ; * exquisita in omnes volun-
tates ejus.

Confessio et magnificentia opus ejus, * et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus; * escam dedit timentibus se.

Memor erit in sæculum testamenti sui : * virtutem operum suorum annuntiabit populo suo.

Ut det illis hæreditatem gentium : opera manuum ejus veritas et judicium.

Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi; * facta in veritate et æquitate.

Redemptionem misit populo suo; * mandavit in æternum testamentum suum.

Sanctum et terribile nomen ejus; * initium sapientiæ timor Domini.

Intellectus bonus omnibus facientibus eum; * laudatio ejus manet in sæculum sæculi.

Gloria Patri, etc.

Ant. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi.

PSALMUS 111.

Beatus vir qui timet Dominum; * in mandatis ejus volet nimis.

Potens in terrâ erit semen ejus; * generatio rectorum benedicetur.

Gloria et divitiæ in domo ejus; * et justitia ejus manet in sæculum sæculi.

Exortum est in tenebris lumen rectis; * misericors, et miserator, et justus.

Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio; * quia in æternum non commovebitur.

In memoriâ æternâ erit justus; ab auditione malâ non timebit.

Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus; * non commovebitur donec despiciat inimicos suos.

Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi; * cornu ejus exaltabitur in gloriâ.

APPENDICE II

Peccator videbit et irascetur, dentibus suis fremet et tabescet; * desiderium peccatorum peribit.

Gloria Patri, etc.

Ant. Qui timet Dominum, in mandatis ejus cupit uim.

PSALMUS 112.

Laudate, pueri, Dominum; * laudate nomen Domini. Sit nomen Domini benedictum, * ex hoc nunc et usque in sæculum.

A solis ortu usque ad occasum, * laudabile nomen Domini.

Excelsus super omnes gentes Dominus; * et super cœlos gloria ejus.

Quis sicut Dominus, Deus noster, qui in altis habitat * et humilia respicit in cœlo et in terrâ?

Suscitans a terrâ inopem; * et de stercore erigens pauperem.

Ut collocet eum cum principibus; * cum principibus populi sui.

Qui habitare facit sterilem in domo; * matrem filiorum lætantem.

Gloria Patri, etc.

Ant. Sit nomen Domini benedictum in sæcula.

PSALMUS 113.

In exitu Israel de Ægypto; * domus Jacob de populo barbaro.

Facta est Judæa sanctificatio ejus; * Israel potestas ejus.

Mare vidit et fugit; * Jordanis conversus est retrorsum.

Montes exultaverunt ut arietes; * et colles, sicut agni ovium.

Quid est tibi, mare, quod fugisti? * et tu, Jordanis, quia conversus es retrorsum?

Montes, exultastis sicut arietes; * et colles, sicut agni ovium?

A facie Domini mota est terra * a facie Dei Jacob.

Qui convertit petram in stagna aquarum; * et rupem in fontes aquarum.

Non nobis, Domine, non nobis; * sed nomini tuo da gloriam.

Super misericordiâ tuâ et veritate tuâ; * nequando dicant gentes : * Ubi est Deus eorum?

Deus autem noster in cœlo; * omnia quæcumque voluit fecit.

Simulacra gentium argentum et aurum; * opera manuumhominum.

Os habent, et non loquentur; * oculos habent, et non videbunt.

Aures habent, et non audient; * nares habent, et non odorabunt.

Manus habent et non palpabunt, pedes habent et non ambulabunt : * non clamabunt in gutture suo.

Similes illis fiant qui faciunt ea; * et omnes qui confidunt in eis.

Domus Israel speravit in Domino; * adjutor eorum et protector eorum est.

Domus Aaron speravit in Domino; * adjutor eorum et protector eorum est.

Qui timent Dominum speraverunt in Domino; * adjutor eorum et protector eorum est.

Dominus memor fuit nostri; * et benedixit nobis.

Benedixit domui Israel; * benedixit domui Aaron.

Benedixit omnibus qui timent Dominum; * pusillis cum majoribus.

Adjiciat Dominus super vos; * super vos et super filios vestros.

Benedicti vos a Domino; * qui fecit cœlum et terram.

Cœlum cœli Domino; * terram autem dedit filiis hominum.

Non mortui laudabunt te, Domine; * neque omnes qui descendunt in infernum.

Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino; ex hoc nunc et nsque in sæculum.

Gloria patri, etc.

Ant. Nos qui vivimus, benedicimus Domino.

Capitulum. Benedictus Deus et Pater Domini nostri

Jesu Christi, Pater misericordiarum, et Deus totius consolationis, qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ. — Deo gratias.

HYMNUS

Lucis Creator optime,
 Lucem dierum proferens,
 Primordiis lucis novæ
 Mundi parans originem.

Qui mane junctum vesperi
 Diem vocari præcipis,
 Illabitur tetrum chaos,
 Audi preces cum fletibus.

Ne mens gravata crimine
 Vitæ sit exul munere,
 Dùm nil perenne cogitat
 Seseque culpis illigat.

Cœleste pulset ostium,
 Vitale tollat præmium,
 Vitemus omne noxium,
 Purgemus omne pessimum.

Præsta, Pater piissime,
 Patrique compar unice,
 Cum Spiritu Paraclito,
 Regnans per omne sæculum. Amen.

† Dirigatur, Domine, oratio mea.
 † Sicut incensum in conspectu tuo.

CANTICUM

Magnificat * anima mea Dominum.
 Et exultavit spiritus meus, * in Deo salutari meo.
 Quia respexit humilitatem ancillæ suæ; * ecce enim
 ex hoc beatam me dicent omnes generationes.
 Quia fecit mihi magna qui potens est, * et sanctum
 nomen ejus.
 Et misericordia ejus a progenie in progenies: *
 timentibus eum.

Fecit potentiam in brachio suo; * dispersit superbos mente cordis sui.

Deposuit potentes de sede, * et exaltavit humiles.

Esurientes implevit bonis, * et divites dimisit inanes.

Suscepit Israel puerum suum, * recordatus misericordiæ suæ.

Sicut locutus est ad patres nostros, * Abraham et semini ejus in sæcula.

Gloria Patri, etc.

IX. PRIÈRES DU MATIN

*Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
Ainsi soit-il.*

Notre Père, qui êtes aux cieus, que votre nom soit sanctifié : que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

Je vous salue, Marie, pleine de grâces; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni.

Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Je crois en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre; et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts, est monté aux cieus, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant, d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois au Saint-Esprit, la sainte Eglise catholique, la communion des Saints, la rémission des péchés, la

résurrection de la chair, la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Je confesse à Dieu tout-puissant, à la Bienheureuse Marietoujours vierge, à saint Michel Archange, à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les saints (et à vous, mon Père), que j'ai beaucoup péché par pensée, par parole et par action ; c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute : c'est pourquoi je supplie la Bienheureuse Marie toujours vierge, saint Michel Archange, saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les saints (et vous, mon Père) de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

Que le Dieu tout-puissant nous fasse miséricorde et qu'après nous avoir pardonné nos péchés, il nous conduise à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Que le Seigneur tout-puissant et miséricordieux nous accorde le pardon, l'absolution et la rémission de tous nos péchés. Ainsi soit-il.

ACTE DE FOI. — Mon Dieu, ma raison me fait comprendre et vous m'avez appris que vous êtes la vérité même et la science infinie ; vous avez parlé aux hommes, vous les en avez assurés, et vous l'avez prouvé par les miracles éclatants qui ont accompagné vos paroles et qui sont attestés par l'histoire la plus authentique ; vous avez donné au Pape et aux évêques la mission de m'apprendre tout ce que vous avez enseigné, leur promettant de les préserver de toute erreur. Les miracles opérés et les grandes vertus pratiquées dans l'Eglise catholique montrent qu'en effet vous êtes avec elle et qu'elle est véritablement divine. C'est donc de tout cœur que je soumets mon esprit à votre autorité ; ô mon Dieu, je crois tout ce que vous avez dit et tout ce que le Pape et les évêques enseignent, parce que vous l'avez révélé et que vous ne pouvez ni vous tromper, ni nous tromper.

ACTE D'ESPÉRA. CE. — Mon Dieu, vous m'avez appris vous-même que vous êtes tout-puissant, bon pour vos créatures, capable de les rendre heureuses, et fidèle dans vos promesses. Vous m'avez assuré que vous me promettiez le bonheur de vous voir face à face, et de

vous posséder au ciel, et le secours nécessaire pour arriver à cette fin sublime; vous avez prouvé par des miracles la vérité de vos promesses comme celle de vos paroles, c'est pourquoi j'espère en vous, et je compte sur votre paradis et sur votre grâce, parce que vous me l'avez promis et que vous êtes tout-puissant, bon et fidèle dans vos promesses.

ACTE DE CHARITÉ. — Mon Dieu, vous êtes le souverain bien, la perfection infinie, je le sais par votre enseignement divin. Je vous aime donc par-dessus tout, parce que vous le méritez, étant souverainement parfait et aimable, et j'aime aussi, pour l'amour de vous, votre image qui est l'âme de mon prochain.

OFFRANDE DE SES ACTIONS. — Mon Dieu, par amour pour vous, je vous offre toutes mes actions. Je veux gagner aujourd'hui toutes les indulgences que je pourrai, et je les applique à toutes les âmes du Purgatoire, surtout à celles pour qui j'ai une plus grande obligation de prier.

ACTE DE CONTRITION. — Mon Dieu, infiniment parfait, infiniment aimable, je vous aime de tout mon cœur et par-dessus tout, et pour l'amour de vous, j'ai un grand regret de vous avoir offensé; je prends la ferme résolution de ne plus vous offenser à l'avenir, d'en éviter les occasions et d'en faire pénitence.

EXAMEN DE PRÉVOYANCE. — Le matin, après la prière ou après l'oraison, recueillez-vous un instant. « Prévoyez, dit saint François de Sales, les affaires dont votre prudence doit s'occuper ce jour-là, les occasions que vous y aurez de glorifier Dieu, et les tentations que la colère ou la vanité, ou quelque autre passion, pourrait vous y faire naître. Après cette inspection, préparez-vous par une sainte résolution à bien profiter de tous les moyens de servir Dieu et d'avancer votre perfection; au contraire, armez-vous de toute la fermeté de votre esprit pour éviter ou pour combattre et vaincre tout ce qui vous y fera quelque obstacle. Mais cette simple résolution ne suffit pas; il faut la soutenir par la préparation des moyens que vous pourrez avoir de l'exécuter; par exemple, si je prévois que je dois

traiter de quelque affaire avec une personne que la colère enflamme aisément, non seulement je me précautionnerai du mieux que je pourrai pour ne pas l'offenser, mais afin de prévenir son humeur, je préparerai les manières de parler les plus douces et les plus honnêtes; ou bien j'engagerai quelques personnes à s'y trouver avec moi. Si je prévois que j'aie à visiter quelques malades, j'en disposerai l'heure, toutes les circonstances, les manières les plus utiles de les consoler et les secours que je pourrai leur donner. »

Reconnaissez ensuite que vous ne pouvez rien sans la grâce, et demandez à Dieu la force d'exécuter vos bons désirs. « Cet exercice que vous devez faire le matin avant de sortir de la chambre, s'il se peut, doit être vif et ardent, afin que la bénédiction de Dieu que vous y aurez obtenue se répande sur toute la journée; mais je vous prie, Philothée, de ne l'omettre jamais.

X. PRIÈRES DU SOIR

Les mêmes que le matin, en y ajoutant l'examen de conscience suivant, avant l'acte de contrition, et les commandements de Dieu et de l'Eglise, puis un Notre Père et un Je vous salue, Marie, pour les défunts.

Examinons-nous sur le mal commis ENVERS DIEU : Omission ou négligence de nos devoirs de piété, juréments, murmures, manque de confiance et de résignation.

ENVERS LES SUPÉRIEURS : Pensées, paroles ou actes contraires au respect, à l'obéissance, à l'amour dus aux parents, aux maîtres, aux supérieurs.

ENVERS LE PROCHAIN : Jugements téméraires, haine, jalousie, désirs de vengeance, querelles, emportements, scandale, mépris, injures, médisances, calomnies, railleries, faux rapports, injuste usurpation ou détention du bien d'autrui.

ENVERS NOUS-MÊMES : Vanité, respect humain, mensonges, pensées, désirs, discours, regard et actions contraires à la pureté; intempérances, colère, impa-

tience, vie inutile et sensuelle, paresse à remplir les devoirs de notre état.

LES COMMANDEMENTS DE DIEU

Un seul Dieu tu adoreras, et aimeras parfaitement.
 Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
 Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
 Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.
 Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
 Luxurieux point ne seras de corps ni de consentement.
 Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras à ton escient.
 Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.
 L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement.
 Biens d'autrui ne convoiteras pour les avoir injustement.

LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE

Les fêtes tu sanctifieras, qui te sont de commandement
 Les dimanches la Messe ouïras, et les fêtes pareillement.
 Tous tes péchés confesseras, à tout le moins une fois l'an.
 Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.
 Quatre-temps, Vigiles, jeûneras, et le Carême entièrement.
 Vendredi, chair ne mangeras, ni le samedi mémement.

Avant ou après la prière, qu'on n'omette pas de faire en famille une bonne lecture.

XI. PRIÈRES DIVERSES

CONSÉCRATION D'UNE FAMILLE A MARIE

(Composée par saint Alphonse-Marie de Liguori).

Vierge bénie et sans tache, notre Reine et notre Mère, refuge et consolation de tous les malheureux, prosterné devant votre trône avec toute ma famille, je vous choisis pour ma Souveraine, ma Mère et mon Avocate auprès de Dieu. Je me consacre pour toujours, avec tous ceux qui m'appartiennent, à votre service, et je vous prie, ô Mère de Dieu, de nous recevoir au nombre de vos serviteurs, en nous prenant sous votre protection, en nous secourant durant notre vie, et

plus encore au moment de notre mort. O Mère de miséricorde ! je vous établis maîtresse et gouvernante de toute ma maison, de mes parents, de mes intérêts, de toutes mes affaires ; ne dédaignez point d'en prendre soin, et disposez de tout selon votre bon plaisir. Bénissez-moi donc avec toute ma famille, et ne permettez pas qu'aucun de nous offense jamais votre divin Fils. Défendez-nous dans les tentations, délivrez-nous des dangers, pourvoyez à nos besoins, conseillez-nous dans les doutes, consolez-nous dans les afflictions, assistez-nous dans les maladies et principalement dans les angoisses de la mort. Ne permettez pas que le démon se glorifie jamais de tenir sous son esclavage aucun de nous qui vous sommes désormais consacrés ; mais faites que nous allions au ciel, pour vous remercier, et pour louer et aimer notre Rédempteur pendant toute l'éternité.

ORAISSONS JACULATOIRES

Mon Jésus, miséricorde. (Indulgence de 100 jours chaque fois. Pie IX, 23 septembre 1856.)

O très doux Jésus ! ne soyez point mon juge, mais mon Sauveur. (Indulgence de 50 jours chaque fois. Pie IX, 11 août 1851.)

AU CŒUR AGONISANT DE JÉSUS, EN FAVEUR
DES 80 000 AGONISANTS DE CHAQUE JOUR

O très miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure, par l'agonie de votre Sacré-Cœur, et par les douleurs de votre Mère immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui aujourd'hui même doivent mourir. Ainsi soit-il.

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants. (Indulgence de 100 jours chaque fois. Pie IX, 2 février 1850.)

A JÉSUS VIVANT DANS MARIE

O Jésus, vivant en Marie, venez et vivez dans votre servante, dans votre esprit de sainteté, dans la pléni-

tude de votre puissance, dans la perfection de vos voies, dans la vérité de vos vertus, dans la communion de vos mystères : dominez en moi sur toute puissance ennemie, par votre esprit, pour la gloire de notre Père. Ainsi soit-il.

LE MEMORARE

Souvenez-vous, ô très douce Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance et réclamé votre intercession ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges et ma tendre Mère, je cours me réfugier auprès de vous, et, gémissant sous le poids de mes fautes, je me prosterne à vos pieds. Veuillez, ô Mère du Verbe, ne point mépriser mes prières, mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il. (Indulgence de 300 jours chaque fois. Pie IX, 25 juillet 1846.)

CONSÉCRATION A MARIE

O ma Souveraine! ô ma Mère! Je m'offre tout à vous, et pour vous prouver mon dévouement, je vous consacre aujourd'hui mes yeux, mes oreilles, ma bouche, mon cœur, tout moi-même. Puisque je vous appartiens, ô ma bonne Mère! gardez-moi, défendez-moi comme votre bien et votre propriété. (Indulgence de 100 jours chaque jour, et plénière une fois chaque mois, si l'on récite cette prière matin et soir avec un *Ave Maria* et l'aspiration suivante :)

O ma Souveraine, ô ma Mère! Souvenez-vous que je vous appartiens. Gardez-moi, défendez-moi, comme votre bien et votre propriété. (Une indulgence de 40 jours est attachée à cette seule prière récitée au moment de la tentation. Pie IX, 5 août 1851.)

ORAISONS JACULATOIRES A MARIE

Doux Cœur de Marie, soyez mon salut. (Indulgence de 300 jours chaque fois, plénière une fois le mois. Pie IX, 30 septembre 1852.)

Bénie soit la Sainte et Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie. (Indulgence de 100 jours chaque fois. Pie VI, 21 novembre 1793.)

INVOCATION A JÉSUS, MARIE, JOSEPH

Jésus, Marie, Joseph, je vous donne mon cœur, mon esprit et ma vie;

Jésus, Marie, Joseph, assistez-moi dans ma dernière agonie;

Jésus, Marie, Joseph, que je meure paisiblement en votresainte compagnie. (Indulgence de 300 jours chaque fois, Pie VII, 18 avril 1807.)

XII. L'APPARITION

DE

NOTRE-DAME DE LA SALETTE

C'est le 19 septembre 1846, un samedi, dernier jour des Quatre-Temps de septembre, à l'heure des premières vêpres de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, que la Sainte Vierge daigna apparaître à deux petits bergers des Alpes : Maximin Giraud, âgé de onze ans, et Mélanie Calvat-Mathieu, âgée de quatorze ans. Tous deux étaient nés à Corps, bourg de treize cents âmes, du département de l'Isère. Néanmoins, ils se connaissaient à peine, car Mélanie avait quitté Corps depuis plus de quatre ans. Elle était, depuis le mois de mars 1846, au service de Baptiste Pra, au hameau des Ablandens, commune de la Salette; et Maximin remplaçait depuis quelques jours le berger malade de Pierre Selme, autre propriétaire des Ablandens.

Ces deux enfants s'entretinrent ensemble pour la première fois le vendredi 18 septembre. Le lendemain samedi, par une belle matinée, ils arrivèrent, condui-

sant chacun les quatre vaches de leur maître, sur la montagne du Plancau.

Vers midi, ils allèrent prendre leur repas tout près d'une source appelée dans le pays : *la Petite Fontaine*, Après être allé se désaltérer à la *Fontaine des hommes*, qui coulait plus haut, ils redescendirent. Puis, déposant leurs sacs près de la fontaine tarie, ils s'étendirent sur le gazon, à quelques pas l'un de l'autre, et s'endormirent.

Vers 2 h. 1/2, Mélanie, s'étant éveillée la première, appelle son compagnon, en lui disant : « Allons voir où sont nos vaches. » Et les deux bergers de franchir le torrent et de gravir l'espace qui les sépare du plateau qui domine le ravin. Ils ne tardent pas à découvrir leurs vaches ; elles étaient couchées sur le versant du mont Gargas. Ils redescendent aussitôt pour reprendre leurs petits sacs. Mélanie précède son compagnon. A peine a-t-elle fait quelques pas qu'elle s'arrête effrayée : elle aperçoit soudain devant elle une clarté éblouissante qui remplit le ravin. Cette lumière merveilleuse semble faire pâlir celle du soleil, qui brille cependant du plus vif éclat. A cette vue : « Viens vite voir cette clarté là-bas, s'écrie Mélanie. » Et Maximin, qui d'abord n'apercevait pas la clarté, la découvre aussitôt. La lumière s'entr'ouvre et laisse voir une *belle Dame*, environnée de gloire, mais dont l'attitude révèle une tristesse profonde.

La *belle Dame*, comme l'ont appelée les bergers, est assise sur une pierre ; ses pieds reposent dans le lit desséché de la fontaine ; ses coudes sont appuyés sur ses genoux, et ses mains soutiennent sa tête, qui est comme appesantie par la douleur.

A ce spectacle, Mélanie est saisie de frayeur. « Ah ! mon Dieu, » s'écrie-t-elle ; et elle laisse tomber son bâton. Maximin, lui aussi, est effrayé, et il invite sa compagne à garder son bâton, afin de pouvoir, au besoin, se défendre.

Alors, la *belle Dame* se lève, croise les bras sur sa poitrine, et, d'une voix douce comme une harmonie du ciel : « Avancez, mes enfants, dit-elle, n'ayez pas

peur, je suis ici pour vous annoncer une grande nouvelle. » La Vierge s'avance ensuite vers l'endroit où les enfants s'étaient endormis à trois mètres de la fontaine ; et les deux bergers, pleinement rassurés par ces maternelles paroles, s'empressent de descendre à sa rencontre. Ils viennent se placer tout à fait près d'Elle, Mélanie à sa droite et Maximin à sa gauche, mais tous deux devant Elle et dans la lumière qui l'entourne.

Alors, la Vierge fait entendre ces paroles, qui, depuis, ont été portées à tout l'univers. Nous allons en citer le texte, tel que les deux enfants l'ont transmis aux commissaires délégués par M^{gr} l'évêque de Grenoble, et tel qu'ils l'ont répété invariablement, après l'apparition, à des milliers de pèlerins.

Dans sa forme, ce discours est simple comme l'évangile, et ceux-là seuls pourraient se scandaliser de sa simplicité, qui n'auraient pas lu les Saintes Ecritures.

« Si mon peuple ne veut pas se soumettre, dit la *belle Dame* en versant des larmes abondantes, je suis forcée de laisser aller le bras de mon Fils ; il est si lourd et si pesant que je ne puis plus le retenir. Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse pour vous autres ; et vous n'en faites pas cas.

» Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous ! »

Elle semble ensuite laisser parler par sa bouche le Dieu qui l'envoie, à la manière des prophètes : « Je vous ai donné six jours pour travailler, dit-elle, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder ; c'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.

» Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon Fils ; ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

» Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année dernière par la

récolte des pommes de terre, vous n'en avez pas fait cas. C'est, au contraire; quand vous en trouviez de gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils. Elles vont continuer à pourrir, et, à Noël, il n'y en aura plus. »

Jusque-là, la *belle Dame* a parlé le français; or, les deux pâtres ne comprenaient pas cette langue, qui n'était guère usitée à Corps avant l'apparition, n'étant, du reste, allés à l'école ni l'un l'autre, ils n'avaient pas pu l'apprendre. A cet endroit du discours, Mélanie interroge du regard Maximin, comme pour lui demander ce que signifie un tel langage.

La *belle Dame* alors, avec une maternelle condescendance : « Mes enfants, dit-elle, vous ne comprenez pas le français, je vais vous le dire autrement. » Elle reprend en patois ces mots : *Si la récolte se gâte, etc.*, et Elle poursuit toujours en patois. Chose étonnante! le soir même, les enfants ont répété en français la première partie du discours qu'ils ne comprenaient point. Les enfants, c'est-à-dire : Maximin, qui n'avait pu, en trois ans, apprendre le *Pater* et l'*Ave*, et Mélanie, qui ne savait encore que faire le signe de la croix!

Voici la traduction des paroles que la Sainte Vierge a prononcées en patois : « Si vous avez du blé il ne faut pas le semer; tout ce que vous sèmerez, les bêtes le mangeront; ce qui viendra tombera en poussière quand vous le battrez. Il viendra une grande famine : avant que la famine vienne, les enfants au-dessous de sept ans prendront un tremblement et mourront entre les bras des personnes qui les tiendront; les autres feront pénitence par la famine. Les noix deviendront mauvaises, et les raisins pourriront. »

La plupart de ces prophétiques menaces se sont déjà accomplies. Que de fléaux nous ont affligés depuis 1846 !.....

Après ces mots : « les raisins pourriront », la *belle Dame* continue de parler à haute voix. Mélanie ne l'entend plu. Maximin reçoit un secret en français. Bientôt après, la Vierge s'adresse à la petite bergère

et Maximin cesse de l'entendre. Elle confie aussi à Mélanie un secret, également en français et plus long, paraît-il, que celui de Maximin.

Les enfants ont été d'une discrétion merveilleuse à garder leur secret pendant cinq ans; mais en 1851, le Saint-Père Pie IX ayant manifesté le désir de le connaître, ils se décidèrent à l'écrire dans deux lettres séparées, qui furent scellées du sceau de l'évêché de Grenoble et confiées à deux vicaires généraux de ce diocèse, MM. Rousselot et Gerin. Ces Messieurs furent admis à une audience du Saint-Père, le 18 juillet 1851. Après avoir lu la lettre de Maximin, Pie IX dit: *C'est bien là la naïveté d'un enfant.* Puis, pendant la lecture de celle de Mélanie, qui sembla plus longue que celle de Maximin, le Saint-Père devint fort triste; et, à la fin, il prononça ces paroles: *Ce sont des fléaux qui menacent la France: elle n'est pas seule coupable; l'Allemagne, l'Italie, toute l'Europe est coupable et mérite des châtimens. Ce n'est pas sans raison que l'Eglise est appelée militante, et vous en voyez ici le Capitaine.*

La Vierge poursuivant ensuite son discours de manière à être entendue des deux bergers: « S'ils se convertissent, dit-elle, les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé, et les pommes de terre se trouveront ensemencées par les terres. »

Expressions figurées que la Vierge emploie pour annoncer aux hommes de grandes prospérités temporelles s'ils reviennent à Dieu. De semblables locutions se trouvent presque à chaque page dans nos Saints Livres. Le Seigneur ne dit-il pas lui-même à Moïse: « J'introduirai mon peuple dans une terre fertile où ruissellent le lait et le miel? »

On le voit, les menaces de la Vierge de l'Apparition ne sont que conditionnelles, et il dépend de nous de changer en bénédictions les malédictions qu'elle nous fait redouter.

S'adressant ensuite d'une manière plus spéciale aux deux bergers, la *belle Dame* leur dit: « Faites-vous bien votre prière, mes enfants? — Oh! non, Madame. guère bien, répondirent-ils tous deux avec franchise. —

Ah ! mes enfants, reprit-elle aussitôt, il faut bien la faire soir et matin. Quand vous ne pourrez pas mieux faire, (il faudra) dire seulement un *Pater* et un *Ave Maria*, et quand vous aurez le temps, (il faudra) en dire davantage.

» Il ne va que quelques femmes âgées à la messe. Les autres travaillent le dimanche tout l'été ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion. Le Carême, ils vont à la boucherie comme des chiens. »

Cette parole paraît dure ; mais l'est-elle assez pour flétrir, comme il le mérite, le sensualisme de quelques chrétiens de nos jours ?

« N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ? » demanda enfin la céleste messagère. Et les deux bergers de répondre : « Non, Madame. » Puis s'adressant à Maximin : « Mais toi, mon enfant, dit-elle, tu dois bien en avoir vu une fois vers la terre du Coin (1), avec ton père. Le maître de la pièce (de blé) dit à ton père : Venez voir mon blé gâté. Vous y êtes allés tous les deux. Il prit deux ou trois épis dans sa main, et puis il les froissa, et tout tomba en poussière. Puis vous vous en retournâtes. Quand vous étiez encore à une demi-heure de Corps, ton père t'a donné un morceau de pain en te disant : « Tiens, mon enfant, mange » encore du pain cette année ; je ne sais pas qui en mangera l'année prochaine, si le blé continue encore » comme ça (à se gâter). »

— Oh ! oui, Madame, je m'en souviens à présent. répondit Maximin ; tout à l'heure je ne m'en souvenais pas. »

Quoi de plus touchant que ces humbles détails ! Comme ils nous révèlent cette maternelle tendresse à laquelle rien n'échappe, ni cette terre solitaire du Coin où les épis de blé tombent en poussière, ni les sollicitudes d'un pauvre montagnard qui craint de n'avoir pas de pain à donner à son enfant !.....

La Sainte Vierge termine son discours par ces paroles,

(1) C'est le nom d'un petit hameau de la commune de Corps.

- prononcées en français : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. » Puis, s'éloignant des deux bergers, elle traverse la Sézia. Au milieu du lit de ce ruisseau est une pierre sur laquelle elle semble poser les pieds. Elle leur répète ensuite une seconde fois, sans se retourner vers eux, ces mêmes paroles : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple ; » et elle se dirige vers le monticule qu'avaient gravi les bergers pour découvrir leur troupeau. Ses pieds ne font aucun mouvement. Elle glisse au-dessus du gazon qu'elle effleure à peine. Comme entraînés par un charme irrésistible, les enfants la suivent ; Mélanie la devance même un peu. Maximin est à la gauche, et à deux ou trois pas de la Sainte Vierge, qui parcourt ainsi un espace de 38 à 40 pas.

Dès que la *belle Dame* est parvenue sur le plateau, elle s'élève à la hauteur de 1^m,50 environ, reste un instant suspendue dans les airs, porte ses regards vers le ciel puis les abaisse vers la terre dans la direction du *Sud-Est*, c'est-à-dire du côté de Rome.

A cet instant, ses larmes cessent de couler ; elles n'avaient point tari durant tout son discours.

Mélanie se trouvait alors en face de la Sainte Vierge ; Maximin, à sa droite, un peu en arrière.

« Puis, nous n'avons plus vu la tête, disent les deux bergers dans leur naïf récit, plus vu les bras, plus vu le corps. Elle semblait se fondre. Il resta, dit Maximin, une grande clarté, que je voulais attraper de la main, avec les fleurs qu'elle avait aux pieds ; mais il n'y eut plus rien. Et Mélanie me dit : Ce doit être une grande sainte. Et je lui dis : Si nous avions su que c'était une grande sainte, nous lui aurions bien dit de nous mener avec elle. Ah ! si elle y était encore, ajouta Mélanie. Nous regardâmes bien, continue la petite bergère, pour voir si nous ne la voyions plus. Après, nous étions bien contents, et nous avons parlé de tout ce que nous avons vu. Ensuite nous fûmes garder nos vaches. »

Le soir même, les enfants racontèrent cet événement ; ils l'ont raconté depuis à des milliers de pèlerins, avec

une sincérité et une fermeté de convictions qui ne se sont jamais démenties ; leur récit s'est répandu presque aussitôt dans toute la France et dans tout l'univers.

La Vierge, assise, avait les pieds dans le lit desséché d'une source complètement tarie le jour de l'apparition, et qui, avant le 19 septembre 1846, ne coulait qu'à la fonte des neiges ou après les grandes pluies. C'est un fait avéré. Depuis l'apparition, elle n'a jamais tari ; et les gouttes de cette eau, appelée *miraculeuse*, ont été répandues par la piété à travers le monde, et ont opéré de toute part des merveilles. Ces faveurs multipliées sont relatées chaque mois dans les *Annales de Notre-Dame de la Salette* (1).

La Sainte Vierge portait sur sa tête une couronne de roses, surmontée d'un diadème éclatant, comme il convenait à la Reine du ciel. Sa coiffure cachait complètement ses cheveux. Sur sa poitrine était jeté un fichu, à l'extrémité duquel était une grande chaîne, figurant sans doute le poids de nos péchés qui pèse sur le cœur de cette divine Mère. Une autre chaîne plus petite pendait à son cou, et supportait une croix avec un christ d'une clarté éblouissante ; à droite de la croix étaient des tenailles, et à gauche un marteau. Marie voulait nous rappeler la passion de Jésus, dont le souvenir suffirait à nous rendre saints.

La robe de la Vierge était toute lumineuse, mais d'une forme simple ; devant elle pendait un tablier. C'est là l'humble Vierge de Nazareth qui donne aux femmes chrétiennes une leçon de modestie et de simplicité. Les mains de l'auguste Messagère restèrent voilées, pendant tout le discours, par les longues manches de sa robe, et un rayon de lumière éblouissante déroba son visage à Maximin ; Mélanie seule a pu découvrir cette beauté céleste, empreinte d'une tristesse profonde, qui a ravi son cœur. La Sainte Vierge était d'une très haute taille. Sa voix résonnait pareille à un concert céleste. « Il semblait que nous mangions ses paroles, » ont dit les petits bergers.

(1) On s'abonne au pèlerinage.

Ces faits, dont il n'est pas possible de contester l'authenticité, ont été examinés successivement par trois Commissions nommées en 1846 et en 1847 par M^{gr} Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble. Quatre ans plus tard, le 19 septembre 1851, ce sage et pieux prélat portait, après l'avoir soumis au cardinal-préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, son jugement doctrinal, dans lequel il déclare l'apparition de Notre-Dame de la Salette *indubitable et certaine*.

Dès lors, le Saint-Siège combla de faveurs les pèlerins, les Missionnaires de la Salette et les membres de l'archiconfrérie établie sous ce vocable. Cette archiconfrérie compte plus de 500 confréries affiliées et des associés innombrables. Pour participer à leurs prières, il suffit de faire inscrire ses nom et prénoms sur le registre du pèlerinage.

Dès 1846, les foules accoururent, et le premier anniversaire de l'apparition n'attira pas moins de 50 000 visiteurs. Depuis lors, le nombre des pèlerins est chaque année considérable.

Un magnifique sanctuaire, un couvent de missionnaires et de religieuses ont été élevés sur les lieux de l'apparition. Ces constructions, dues à la générosité spontanée du monde catholique, attendent encore des améliorations de la charité des pèlerins. Elevée par Léon XIII au rang de basilique mineure, à la prière de M^{gr} Fava, notre évêque, le sanctuaire a été consacré, le 20 août 1879, par M^{gr} Paulinier, archevêque de Besançon, en présence de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris; de NN. SS. Picheuot, archevêque de Chambéry; Fava, évêque de Grenoble; Cotton, évêque de Valence; Delannoy, évêque d'Aire; Bonnet, évêque de Viviers; Robert, évêque de Marseille; Terris, évêque de Fréjus; Mermillod, vicaire apostolique de Genève. Le lendemain, S. Em. le cardinal Guibert couronnait, de la part de S. S. Léon XIII, la statue de Notre-Dame de la Salette, en présence des mêmes prélats et de 15 000 pèlerins.

Une indulgence plénière est accordée à ceux qui visitent le sanctuaire, y font la Sainte Communion et

y prient aux intentions du Saint-Père. Les Missionnaires de la Salette donnent chaque année trois retraites publiques, de cinq jours chacune : la première avant



MGR FAVA, ÉVÊQUE DE GRENOBLE

la fête du 2 juillet, la deuxième avant le 15 août, et la troisième se termine le 19 septembre.

Le sanctuaire de la sainte Montagne n'est pas le seul que possède Notre-Dame de la Salette ; plus de mille chapelles ou monuments publics lui ont été dédiés dans le monde, et, partout où elle est invoquée,

elle répand des bienfaits. Heureuses donc les âmes qui la prieront avec confiance; plus heureuses encore celles qui seront dociles à ses enseignements, qui, à ses larmes, mêleront leurs larmes, qui s'uniront à elle dans une constante prière et dans la pratique de la pénitence, pour apaiser la colère de Dieu.

Trois fois heureuses enfin celles qui, non contentes de tirer profit pour elles-mêmes de sa miséricordieuse apparition, *feront passer* autour d'elles, selon la mesure de leur influence, les paroles de Marie, inspirant aux autres la haine du péché, qui a fait couler ses pleurs, et surtout du blasphème, de la profanation du dimanche, de la violation de l'abstinence et du jeûne, et de l'oubli de la prière (1).

XIII. MÉTHODE

POUR ASSISTER LES MOURANTS

Léon de Villèle, commandeur des chevaliers de Saint-Jacques d'Aragon, voulut, en mourant, qu'on fit imprimer une méthode pour assister les mourants et qu'on la distribuât à tous et à chacun des habitants de la Biscaye, sa patrie. Lui-même se prépara à la mort par une confession générale, qui lui laissa l'âme remplie de tant de consolations qu'il répétait avec transport les paroles de David : *Seigneur, votre miséricorde vaut mieux que la vie.*

Dans les temps malheureux où nous vivons, une méthode facile pour préparer les mourants à paraître

(1) Ceux qui voudraient connaître plus à fond le fait de la Salette feront bien de lire la notice que nous avons publiée sous ce titre : *Notre-Dame de la Salette, son apparition, son culte.*

devant Dieu nous paraît plus nécessaire que jamais.

Nous la publions donc, et nous conjurons nos vénérés confrères qui ont la charge des âmes, et toutes les personnes pieuses qui ont à cœur le salut de leurs frères, de la répandre dans les familles.

Le célèbre poète Lamartine a écrit de sa mère : « Je l'ai vue souvent assise, debout ou à genoux, au chevet de ces grabats des chaumières, ou dans les étables où les paysans couchent, essuyer de ses mains la sueur froide des pauvres mourants, les retourner sous leurs couvertures, leur réciter les prières des derniers moments, et attendre patiemment des heures entières que leur âme eût passé à Dieu au son de sa douce voix. »

Qu'il serait à désirer qu'il y eût, au moins dans chaque hameau de nos villages et dans chaque rue de nos villes, quelques personnes animées de l'esprit de Dieu, qui recherchassent les malades et les assistassent comme nous l'indiquons ! Que le zèle des prêtres les suscite (1).

Du moment de la mort dépend l'éternité. Quel malheur donc quand les pauvres moribonds ne sont assistés par personne, je ne dis pas pour les soins corporels que réclame leur état, mais pour les soins spirituels, mille fois plus nécessaires.

Ceux qui entourent les mourants, même les petits enfants ayant déjà quelque connaissance, doivent avant tout les disposer à recevoir la visite du prêtre, et cela de bonne heure ; car, en différant de l'appeler, on risque le salut du malade, comme l'expérience l'apprend.

Il est nécessaire d'avertir le prêtre de l'état du malade, lors même que le malade ne tient pas à sa visite, et lors même qu'il n'est pas en danger de mourir,

(1) Cette méthode peut aussi servir avec grand fruit à préparer les petits enfants et les ignorants au sacrement de Pénitence. Toutefois nous avons publié à part une instruction spéciale plus complète pour disposer les petits enfants à la confession, sous ce titre : *Méthode facile pour préparer les petits enfants au sacrement de Pénitence.*

s'il est exposé à perdre la raison. Car quel malheur irréparable s'il venait à tomber dans la folie perpétuelle sans être en grâce avec Dieu ! Quand le malade est disposé à faire sa confession, ou bien quand déjà il l'a commencée, il faut que les personnes qui l'entourent lui inspirent les actes de foi, d'espérance et de contrition. C'est à faire produire ces actes au moribond jusqu'à son dernier soupir qu'elles doivent mettre tout leur zèle. C'est par ces actes, en effet, que l'âme s'unit à Dieu.

Il faut donc apprendre au malade d'abord les vérités absolument nécessaires au salut ; savoir, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, Créateur de toutes choses, qui gouverne tout par sa Providence, qui récompense éternellement au ciel les bons, en se faisant voir à leur âme, face à face, tel qu'il est. Pour arriver à cette fin sublime, nous avons un besoin absolu d'un secours particulier et surnaturel de Dieu, qu'on appelle la grâce, et la prière nous est nécessaire pour obtenir ce secours. La justice de Dieu punit aussi les méchants par d'éternels supplices ; car notre âme est immortelle.

La raison suffit pour nous faire connaître que Dieu, qui donne leurs perfections à toutes les créatures, est plus parfait que tous les êtres et qu'il a toutes les perfections à un degré infini. Il est donc la science qui sait tout, la vérité qui ne peut mentir ; il est infiniment bon pour ses créatures et, possédant en lui toute perfection et tout bien, il est capable de faire leur bonheur parfait. Il est tout-puissant et fidèle dans ses promesses.

Dieu est un pur esprit comme les anges, c'est-à-dire qu'il n'a point de corps : on ne peut donc ni le voir ni le toucher avec les sens.

Dieu est venu nous apprendre lui-même qu'il y a, dans sa nature unique, trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, toutes trois égales et distinctes, mais qui ne font qu'un seul vrai Dieu, une seule Divinité.

C'est ainsi que, dans l'âme humaine, la mémoire, l'intelligence et la volonté sont des propriétés distinctes, bien que l'homme n'ait qu'une âme.

Le Fils de Dieu, qui de toute éternité n'avait point de corps, pas plus que le Père et le Saint-Esprit, le Fils de Dieu, dis-je, est venu sur la terre; il a pris une âme et un corps humains. Tout en restant Dieu, il s'est fait homme, il s'est appelé Jésus-Christ; il a prouvé sa divinité par de grands miracles qui ont converti le monde. Les miracles sont des prodiges extraordinaires que Dieu seul peut faire et qui prouvent clairement que celui qui les opère est envoyé de Dieu; ses miracles et ses enseignements sont attestés par les historiens les plus dignes de foi. Pour expier nos péchés et nous sauver, il est mort sur une croix. Ressuscité le troisième jour après sa mort, il s'est fait voir vivant à plus de 500 témoins; et, en présence de ses apôtres, il est remonté au ciel où, assis à la droite de son Père, il règne en souverain sur l'univers, et d'où il viendra pour juger tous les hommes. Pendant qu'il était sur la terre, il nous a dit qu'il était Dieu, qu'il nous instruisait lui-même de ce que nous devons croire et faire, qu'il ne pouvait ni se tromper ni nous tromper; et la raison nous dit assez que Dieu n'est ni ignorant ni menteur. Il faut donc croire ce qu'il a dit.

Il a chargé ses apôtres et ensuite le Pape et les évêques de nous instruire de tout ce qu'il nous a appris; et il a promis d'être toujours avec eux, afin qu'ils nous disent toujours la vérité; il a prouvé qu'il était toujours avec le Pape et les évêques, c'est-à-dire avec l'Eglise catholique par les miracles qui ont toujours été opérés dans cette Eglise seule, et par les grandes vertus qu'ont pratiquées les saints que l'Eglise a produits. Nous connaissons les vérités enseignées par Dieu par le catéchisme, qui est en substance le même partout; et les vérités qu'on nous y apprend sont crues par tous les catholiques du monde et enseignées par tous les prêtres, par tous les évêques et par le Pape. Nous pouvons donc et devons dire avec certitude :

ACTE DE FOI

Mon Dieu, parce que vous êtes la science et la vérité infinis et que vous avez révélé vous-même ce que nous

de vous croire, je crois tout ce que vous avez dit et tout ce que l'Eglise enseigne.

Le Fils de Dieu nous a promis, quand il est venu sur la terre, le pardon de nos péchés, à condition que nous nous en repentirions et nous en confesserions; il nous a promis sa grâce et son secours, afin de nous aider à aller au ciel, à la condition que nous les demanderions par la prière. Il nous a promis le bonheur de voir Dieu, dans le ciel, face à face, tel qu'il est, à la condition que nous persévérons dans son amitié. Notre-Seigneur a prouvé par des miracles ses promesses comme ses paroles. L'Eglise, qu'il assiste toujours, nous enseigne qu'il a réellement fait ces promesses. Nous pouvons donc compter sur elles; car, comme il nous l'a appris, il est fidèle, il est tout-puissant pour nous donner ce qu'il nous a promis, il est infiniment bon pour ses créatures, et, par conséquent, disposé à tout nous donner; étant le Souverain Bien, il a en lui-même tout ce qui peut nous rendre heureux. Nous devons donc lui dire :

ACTE D'ESPÉRANCE

Mon Dieu, parce que vous m'avez promis le ciel, parce que vous êtes infiniment fidèle dans vos promesses, tout-puissant et bon, j'espère que vous me donnerez, avec le secours de votre grâce, la faveur de vous voir un jour au Paradis.

Dieu nous a fait connaître qu'il était l'infinie perfection. Lui, en effet, qui donne toute perfection aux créatures, doit être plus aimable, plus beau, plus saint, plus parfait que toutes ensemble. Si nous avons bon goût et bon cœur, disons-lui souvent :

ACTE D'AMOUR

Mon Dieu, parce que vous êtes infiniment parfait, je vous aime par-dessus tout, et pour l'amour de vous, j'aime mon prochain comme moi-même.

Celui qui aime Dieu par dessus tout doit détester

par-dessus tout ce qui l'offense, le péché. Quel grand malheur de ne pas avoir aimé toujours un Dieu si aimable, de l'avoir oublié, méconnu, outragé! Quel sujet de douleur et de regrets!

Mon Dieu, parce que vous êtes souverainement aimable, je vous aime de tout mon cœur, et pour l'amour de vous, je me repens bien de vous avoir offensé dans toute ma vie, et je suis fermement résolu de ne plus vous offenser.

Ces actes sont comme des échelons par lesquels l'âme s'élève peu à peu, par la foi et l'espérance, jusqu'à la charité ou l'amour de Dieu, et jusqu'à la contrition parfaite qui se base sur la charité.

Or, il importe de le remarquer, la charité et la contrition parfaite effacent tous les péchés avant même qu'on reçoive le sacrement de Pénitence, de telle sorte que si, avant de mourir, on en produit sincèrement les actes sans pouvoir recevoir les sacrements, bien qu'on les désire, on est cependant sauvé, eût-on même été jusque-là hérétique ou païen. Pourquoi l'ignore-t-on, et pourquoi est-il des chrétiens qui, se trouvant en face d'un moribond pour lequel le prêtre ne peut arriver à temps, le laissent expirer sans lui suggérer ces actes, soit par ignorance, soit par oubli? Quel malheur! Mais qu'on le remarque bien, la contrition parfaite, l'amour de Dieu supposent nécessairement la foi et la connaissance des motifs de la foi et des vérités nécessaires au salut, que nous venons d'exposer. Il est donc bien nécessaire d'enseigner aux malades et aux mourants, même aux petits enfants qui ont quelque connaissance, ces vérités élémentaires. C'est là une excellente préparation à la confession.

On ajoute que le Fils de Dieu a établi la confession pour qu'elle remette les péchés à l'homme coupable; que pour se confesser avec fruit, il faut examiner ses péchés, dire tous ceux qui sont graves, avec leur nombre, leur espèce et les circonstances qui en chan-

gent l'espèce, en avoir le repentir et être résolu à ne plus les commettre.

Lors même que les malades ont déjà reçu l'absolution, il ne faut pas négliger de leur faire répéter ces mêmes actes, qu'on peut abréger une fois qu'on a instruit le moribond de la manière que nous venons d'exposer. Il suffit ensuite de lui faire dire : *Mon Dieu, je crois en vous ; mon Dieu, j'espère en vous ; mon Dieu, infiniment parfait, je vous aime ; pour l'amour de vous, je me repens de vous avoir offensé.* Il ne faut pas fatiguer le malade ; si donc il ne goûtait pas ces actes, il suffirait, tant qu'il n'est pas à l'extrémité, de les lui faire répéter à de longs intervalles ; et s'il était très souffrant, on se contenterait de lui suggérer un seul acte à la fois, par exemple : *Mon Dieu, je crois en vous,* en lui disant qu'il suffit qu'il le dise du cœur ; et plus tard, on lui ferait dire : *Mon Dieu, j'espère en vous ;* et ainsi de suite.

Quand approche la dernière heure, il faut faire tout le possible pour que le prêtre soit là, afin de donner encore une fois l'absolution au moribond à son dernier soupir, lors même que le malade aurait été administré depuis peu. Il peut se faire, hélas ! qu'après les sacrements reçus, cette pauvre âme succombe à quelque tentation de désespoir ou autre semblable.

Si le prêtre ne peut être là à ce moment décisif, il faut avoir soin d'écarter de la couche et de l'appartement du malade les proches parents qui n'auraient pas assez de foi ni de force pour contenir leurs larmes et leurs sanglots. C'est le sage conseil de saint Liguori. Il est clair, en effet, que ces manifestations de douleur peuvent troubler un moribond et lui donner occasion de se désespérer. A plus forte raison faut-il écarter de lui les personnes qui auraient été, durant sa vie, un péril pour sa vertu.

L'absence du prêtre rend plus nécessaire encore la présence d'un parent, d'un ami, d'une personne fortement chrétienne, qui suggère au malade les actes de foi, d'espérance, et surtout les actes de charité et de contrition parfaite.

Quand le moribond perd ses sens, il ne faut pas se lasser. Les médecins attestent, aussi bien que les théologiens, que le sens de l'ouïe se perd un des derniers. Souvent donc un malade, qui passe pour avoir perdu connaissance, entend encore. Il faut donc à très haute voix et lentement dire à ses oreilles jusqu'au dernier soupir les actes du chrétien en les interrompant pour ne pas le lasser, et lui inspirer de remettre son âme entre les mains de Dieu, d'invoquer les saints noms de Jésus, Marie, Joseph jusqu'à ce que le cadavre soit refroidi, car les médecins pensent aujourd'hui que la mort n'a pas lieu avec le dernier soupir et que la vie dure tant que le corps n'est pas devenu raide. Jusque là, par conséquent, il faut appeler le prêtre si l'on n'a pu le faire plus tôt. Il faut persuader à ceux qui seraient présents de prier instamment pour le moribond, et en particulier de réciter les prières de la recommandation de l'âme.

Heureux ceux qui sauront se dévouer à cette œuvre, la plus nécessaire de toutes, d'assister ainsi les mourants. Ils ouvriront le ciel à une multitude d'âmes et se prépareront à eux-mêmes la grâce d'une bonne mort.

TABLE DES MATIÈRES

APPROBATION.....	vT
DÉCLARATION DE L'AUTEUR.....	vi
INTRODUCTION.....	vii
I. — L'amour maternel.....	4
II. — Les préférences.....	4

SOINS CORPORELS

I. — Soins que réclament la vie et la santé de l'enfant.....	8
II. — De la nourrice de l'enfant.....	11
III. — De la nourriture.....	13
IV. — De l'état.....	17
V. — Un mot de l'agriculture.....	19
VI. — De l'économie.....	23

SOINS SPIRITUELS

I. — Le zèle.....	31
II. — Le baptême.....	39
III. — De l'éducation, sa nécessité.....	45
IV. — La grande œuvre de la mère.....	50
V. — Du concours du père de famille dans l'éducation.....	55
VI. — Des bonnes et des gouvernantes.....	60
VII. — Du précepteur.....	63
VIII. — Des maisons d'éducation.....	67
IX. — Du couvent.....	71
X. — De la durée de l'éducation.....	78

DE L'INSTRUCTION

I. — De l'instruction intellectuelle.....	78
II. — Des récréations.....	82
III. — Des récompenses.....	84
IV. — Instruction religieuse, sa nécessité.....	86
V. — Des vérités qu'il faut apprendre aux enfants.....	89

VI. — Du catéchisme.....	103
VII. — De l'obligation de former de bonne heure l'enfant à la vertu.....	106
VIII. — De la crainte du Seigneur.....	109
IX. — De l'horreur du péché mortel.....	113
X. — De l'amour de Dieu.....	118
XI. — De l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....	122
XII. — De l'esprit du monde.....	127
XIII. — De la pureté.....	132
XIV. — De l'amour du travail.....	136
XV. — Du détachement des biens de la terre... ..	140
XVI. — De la soumission à l'autorité.....	142
XVII. — Du respect et de la soumission envers les parents.....	146
XVIII. — De la bonté à l'égard des égaux et des inférieurs.....	150
XIX. — De la vaine gloire.....	154
XX. — De quelques autres défauts de l'enfant.....	162
XXI. — Des pratiques de piété.....	164
XXII. — Qu'il faut former l'enfant à une vie de prière.....	166
XXIII. — De divers exercices de piété propres à donner aux enfants l'esprit de prière.....	170
XXIV. — De la dévotion à la Sainte Vierge.....	176
XXV. — De la confession des enfants.....	182
XXVI. — De la communion des enfants.....	185

DE LA VIGILANCE

I. — Sa nécessité.....	188
II. — De l'objet de la vigilance maternelle ...	195
III. — Des occasions dangereuses pour l'enfant.....	198
IV. — Des mauvaises compagnies	201
V. — Encore des mauvaises compagnies.....	205
VI. — Des liaisons dangereuses.....	209
VII. — Des spectacles, des cafés.....	216
VIII. — Des mauvaises lectures.....	218
IX. — De la vocation.....	222
X. — De la vocation religieuse.....	227
XI. — Encore de la vocation.....	235

DE LA CORRECTION

I. — Sa nécessité.....	240
II. — De la fermeté dans la correction.....	243
III. — De la douceur dans la correction.....	247

DU BON EXEMPLE

I. — Sa nécessité.....	253
II. — Encore du bon exemple.....	258

DE LA PRIÈRE

I. — Sa nécessité.....	263
II. — De la prière en famille.....	269
III. — De l'oraison.....	272
IV. — Méthode d'oraison.....	277
V. — Présence de Dieu.....	282
VI. — De la lecture spirituelle.....	286
VII. — Sanctification des actions ordinaires....	290
Un mot de consolation.....	293

APPENDICE I

DEVOIRS DE LA FEMME ENVERS SON ÉPOUX
ET ENVERS SES SERVITEURSARTICLE PREMIER. — *Devoirs envers son époux.*

§ I ^{er} . — L'amour chrétien.....	296
§ II. — Le zèle.....	301
§ III. — Le respect et l'obéissance.....	307

ARTICLE II. — *Devoirs envers les serviteurs.*

§ I ^{er} . — Charité.....	308
§ II. — Soins corporels.....	309
§ III. — Soins spirituels.....	310

APPENDICE II

DIVERS EXERCICES DE PIÉTÉ

I. — Règlement de vie.....	321
II. — De la direction.....	323
III. — Du Sacrement de Pénitence.....	327
Exercice pour la confession.....	332
Examen de conscience.....	333
IV. — Prières pendant la Sainte Messe.....	344
V. — Exercice pour la communion.....	350
VI. — Communion spirituelle.....	353
VII. — Visites au Saint Sacrement.....	354
VIII. — Vêpres du dimanche.....	357
IX. — Prières du matin.....	362
X. — Prières du soir.....	368
XI. — Prières diverses.....	366
XII. — L'apparition de Notre-Dame de la Salette.....	369
XIII. — Méthode pour assister les mourants.....	379

